



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172213 8

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*D.M.

Mercurius

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1750.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais,
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

LADRESSE générale du *Mercur*e est
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,
rue des Mauvais Garçons ; fauxbourg Saint
Germain , à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions
très - instamment ceux qui nous adresseront
des Paquets par la Poste , d'en affranchir le
Port , pour nous épargner le déplaisir de les
rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays
Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercur*e
de France de la première main , & plus promp-
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée ; on se conformera très-exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.
de Cleves d'Arnicourt , *Commis au Mercur*e
de France , rue des Mauvais Garçons , pour
remettre à M. l'Abbé Raynal.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ A U R O I.

JUILLET. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

E P I T R E

A M. Duclos, de l'Académie Française.



U sçais que d'un peu de bêtise
Le bon vieux tems est accusé;
Mais dans ce siècle plus rusé,
J'ai grand regret à la franchise

De l'âge d'or si méprisé.
J'ai grand regret à l'innocence
De l'homme qui marchoit tout nu ;
Le plaisir au front ingenu ,
Sans voile , étoit sans indécence.
Moins défini , mais mieux connu

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

L'amour avoit plus de puissance.
Quand les bergers étoient les Rois,
On ne vit pas souvent, je crois,
Des Patriarches petits maîtres :
L'amour qu'on fait au pied des hêtres,
Ne sçait point vanter ses exploits.
Sant Art, ainsi que sans mystère,
On s'aimoit, parce qu'on s'aimoit ;
C'étoit le goût seul qui formoit
La chaîne éternelle & légère,
Qui si librement retenoit
Le berger près de la bergère.
Sous un toit couvert de fougere
Chacun sur le soir revenoit,
Et le travail entretenoit
Dû plaisir l'ardeur passagere.
L'amour qu'on présente à nos yeux,
Entouré de traits & de flâmes,
N'étoit du tems de nos ayeux,
Que le besoin délicieux
De rapprocher toutes les ames.
Une fontaine, un verd gazon,
Ombragé par un chêne antique,
Voilà la petite maison
Où l'amour, en habit rustique,
Venoit passer chaque saison.
Notre jargon métaphysique
N'étoit point encore inventé ;

Le sentiment qu'on alambique
N'a guère de solidité :
Par un seul mot l'ame s'explique ;
L'Art du cœur est la vérité.
Mais lorsque le faste des Villes
Eut changé les mœurs des bergers ;
L'amour éloigné des vergers
Ne trouva que des cœurs serviles.
L'intérêt , la soif des grandeurs ,
Formerent les nœuds des familles ;
L'honneur , ce fier tyran des villes ,
Les força de vendre leurs cœurs.
Les perfides & les cruelles
Virent le jour au même instant.
La loi d'être toujours constant
Donna naissance aux infidelles.
Il fut dangereux de charmer ;
Les plaisirs devinrent des crimes :
L'amour se traita par maximes ;
L'esprit enseigna l'art d'aimer.
On donna le nom de victoire
Au triomphe d'un faux bonheur ;
Et l'amant , surnommé vainqueur ,
Céda le plaisir pour la gloire.
L'amour ne fut plus dans le cœur ,
Dès qu'on écrivit son histoire.
Ainsi le vieil âge changea ;
La vertu faisoit la noblesse ;

A iij

6, MERCURE DE FRA.

Le second âge l'échangea
Contre un vernis de politesse.
Pour moi je crois qu'il dérogea ;
Tel fut le siècle de Thésée ,
Du fils d'Alcmène & de Jason.
Dès ce moment la trahison
Fut pour jamais autorisée ;
Mais ce siècle , peu raffiné ,
N'avoit pas encor vû paroître
Un être insolent & borné ,
Que l'on appelle Petit-maître.
Le premier fat de l'univers ,
Fut le fils du Roi de Pergame :
Cet insensé passa les mers
Pour aller séduire une femme.
L'amour , moins que la vanité ,
Le rendit amant de la belle ,
Car sans le bruit de sa beauté
Il n'eut point soupiré pour elle
Un autre se fût contenté
De trahir l'hospitalité ,
En possédant cette infidelle ;
Mais le rival de Ménélas ,
Plutôt que de vouloir la rendre ,
Fit armer deux cens mille bras ,
Et réduire sa ville en cendre.
Or Paris est le fondateur
De cette Ville singulière ,

Que nous voyons digne héritière
 Du nom de son premier Auteur.
 Peuple ingrat, perfide & frivole,
 Faut-il que d'un sexe charmant
 Tu sois le tyran & l'idole ?
 Faut-il que ton orgueil immole
 Le devoir & le sentiment ?
 Quoi ! cette maîtresse adorée,
 Qui sacrifie à ton bonheur
 Sa beauté, sa vie & l'honneur ;
 Par toi sans cesse déchirée,
 Va donc mourir désespérée
 Du don qu'elle fit de son cœur !
 On peut sans crime être volage ;
 C'est la faute de nos desirs,
 Mais à l'objet de nos soupirs
 Le cœur doit toujours son hommage.
 Quel est l'ingrat ou le sauvage
 Qui peut oublier les plaisirs ?
 Fidèle ami, Censeur utile,
 N'examine dans mes écrits
 Ni l'ordonnance, ni le style ;
 Le sentiment en fait le prix.
 Ton esprit brillant & fertile
 A le droit d'être difficile,
 Mais c'est pour ton cœur que j'écris.



L A V I E

*Du P. Pierre de Saint Louis, Grand Carme,
Auteur du Poëme de la Magdeleine. Par
M. l'Abbé Follard, Chanoine de Nîmes.
A M. le Marquis d'Aubais.*

P R E F A C E.

ENfin, Monsieur, votre curiosité va être satisfaite; vous ne souhaitiez rien tant que de connoître l'Auteur du fameux Poëme de la Magdeleine, le Pere Pierre de Saint Louis, Grand Carme. Voici la vie de cet homme incomparable fidèlement recueillie des discours du seul homme vivant, qui pourroit me fournir des Mémoires pour exécuter mon dessein, mais bien m'a pris d'avoir rapporté l'été passé de chez vous à Nîmes, des accès de fièvre double tierce, qui m'ont obligé de venir respirer mon air natal en ce Pays (à Avignon) pour achever de me remettre, sans cela, c'en étoit fait, il n'étoit plus question de la vie dont il s'agit, car je manquois l'occasion de recouvrer les Mémoires, dont j'avois besoin pour cela, comme vous l'allez voir par le compte que je vais vous en rendre. Je ne fus pas

plutôt arrivé que j'appris qu'il y avoit chez les Carmes un vieux Religieux , qui avoit été le meilleur ami du Pere Pierre , avec qui même il avoit passé une grande partie de sa vie. Je ne differai pas un moment de l'aller voir , pour en tirer des instructions ; je le trouvai au lit , d'où il ne bougeoit plus depuis dix-huit mois , la vieillesse lui ayant ôté l'usage de ses jambes , mais elle ne lui avoit pas ôté celui de la langue, ni la mémoire non plus, qu'il avoit encore admirable , & c'est de quoi j'avois uniquement besoin. Je le mis sur l'article de son ami , dont je ne manquai pas de lui dire d'entrée que je voulois écrire la vie , après quoi je le priai de me dire ce qu'il en pouvoit sçavoir. Ecoutez sa réponse , & le reste du petit dialogue préliminaire que nous eûmes ensemble : c'en est la peine. Je vous le dirai volontiers , me répondit il , car je m'intéresse très fort à la gloire de mon ami , & je ne souhaite rien tant que de pouvoir y contribuer de tout ce que je pourrai , mais il étoit Poëte , & vous sçavez ce que c'est que les têtes des Poëtes. Celle du P. Pierre étoit une horloge , qui se détraquoit fort souvent , & Dieu sçait la peine que j'avois quelquefois à la remonter , car j'en étois l'horloger , c'est pourquoi il ne faudra pas

A v

tout mettre dans sa vie. Je n'aurois garde ,
 lui dis-je , je n'y mettrai que ce qui pourra
 servir à donner une idée avantageuse de
 lui. Quand on peint un borgne , & qu'on
 ne veut pas laisser voir son défaut , on le
 peint du côté de son bon œil. J'en userais
 de même. Je peindrai le P. Pierre de
 profil , & non de face. Sur cette promesse
 il me dit tout , de sorte que je me retirai ,
 sachant mon P. Pierre tout aussi bien que
 lui. Mais ne diroit-on pas que cet hom-
 me n'attendoit que ma visite pour partir
 de ce monde ? Deux jours après , étant re-
 tourné aux Carmes pour sçavoir de lui
 quelques dates , que j'avois oublié de lui
 demander , j'appris qu'il étoit mort la
 nuit d'auparavant , & qu'on se préparoit
 à l'aller enterrer ; j'allai lui donner de
 l'eau bénite à l'Eglise , & m'en retournai
 chez moi , ayant quelque regret , non à
 lui , car il étoit tems qu'il mourût à l'âge
 de quatre-vingt quinze ans qu'il avoit ,
 mais à mes dates qu'il emportoit en l'autre
 monde.

Voilà comment je recouvrai des Mé-
 moires pour la vie du P. Pierre. Vous y
 allez trouver bien des bagatelles , des
 récits puérils , des contes ridicules , qu'il
 vous paroîtra que je devois supprimer ;
 mais à vouloir les supprimer , j'aurois été

réduit à n'y mettre que des dattes , & l'on ne fait pas des vies avec les seules dattes. Après tout , c'est ici la vie de l'Auteur du Poëme de la Magdeleine. Si on le trouve extravagant dans ses écrits , peut-on s'attendre à le trouver bien sage dans ses actions & dans sa conduite ? Tout est assorti dans les hommes ; qui pense extravagamment , agit de même , parce que les pensées & les actions viennent du même principe.

Quelqu'un pourra peut-être me reprocher mon manque de parole au P. Golier , à qui j'avois promis de ne peindre le Pere Pierre que de profil , mais outre qu'en cela je promis plus que je ne pouvois en conscience , ce qui fait que ma promesse est nulle , je prétends d'ailleurs lui avoir tenu parole , car il s'en faut beaucoup que je n'aye rapporté tout ce qu'il me conta de ridicule du P. Pierre. Je n'en ai guères dit que la moitié , de sorte qu'il est vrai de dire qu'on ne l'aura ici que de profil , mais commençons.

C'est dans notre beau Pays du Comtat que le P. Pierre de Saint Louis prit naissance ; sa Patrie fut Vaureas , Ville du Diocèse de Vaison. Il y vint au monde un Mercredi 5 d'Avril de l'an 1626 ; son pere fut Jacques Barthelemi , & sa mere

A. vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Anne Canal , gens d'une condition peu relevée , mais gens d'honneur , & qui avoient honnêtement de quoi vivre. On lui donna le nom de Jean-Louis à son Bâ-tême , nom qu'il ne perdit pas entièrement quand il se fit Religieux , car il conserva celui de Louis , qui devint son surnom de Religion.

A l'âge de cinq ans il lui prit une envie démesurée de sçavoir lire. Il demanda à son pere de l'envoyer à l'école , à quoi son pere n'ayant pas voulu consentir , parce qu'il le voyoit encore trop fruet , il s'en alla un matin de lui-même chez un Maître d'Ecole , qui demouroit à son voisinage , & là il s'affit parmi les autres petits écoliers. Le Maître qui avoit une vieille dent contre son pere , ayant vu cette nouvelle brebis qui n'étoit pas de son bercail , prit l'enfant par le bras , & le mit brutalement hors de chez lui. L'enfant ainsi chassé s'en alla en pleurant aux Carmes , où il s'adressa à un Religieux , ami de sa famille , qui au lieu de le chasser , le fit déjeuner avec une beurrée , après quoi il lui donna sa premiere leçon.

C'est de ce bon Religieux que notre Poëte apprit la plus grande partie de ce qu'il sçut ; à lire , à écrire , & tout de suite

la Langue Latine , la Rhétorique , la Poësie , la Géographie , la Philosophie , & encore à faire des Rébus , des Anagrammes , de Logogriphes & autres pareilles choses , où il se rendit un des plus habiles hommes de son tems.

A l'âge de dix-huit ans il devint amoureux de la fille d'un Bourgeois de Vau-reas , laquelle s'appelloit *Magdeleine*. Il fit quantité de vers , & je ne sçais combien d'Anagrammes pour elle. Il disoit que pour un seul jour il lui avoit envoyé trois douzaines d'Anagrammes sur le nom de *Magdeleine* , par où vous voyez qu'il n'y a guères de nom , qui ait été tant tourné & retourné que celui-là. Après avoir rendu quatre ou cinq ans de soins à cette fille , il la fit demander en mariage à ses parens , qui la lui accorderent , mais comme il étoit sur le point de l'épouser , elle tomba malade de la petite vérole , qui l'emporta en peu de jours.

Cette mort le jeta dans une si profonde tristesse , qu'il résolut de quitter le monde ; d'abord il vouloit se faire Jacobin , mais s'étant souvenu que sa Maîtresse , quelques jours avant que de tomber malade , lui avoit fait présent d'un Scapulaire , il prit cela pour un signe certain que Dieu le vouloit Carme , & là-dessus il

14 MERCURE DE FRANCE:

se fit Carme. C'étoit en 1651, & il pouvoit avoir alors 25 à 26 ans.

Après son Noviciat on l'envoya à Aix pour y étudier en Théologie, ce qu'il fit sous un Pere de son Ordre, qui avoit été Disciple du fameux Pere Philibert Trezai de Châteaurenard. D'Aix, où il fut deux ans, il passa à Aigualades, qui est un Convent solitaire que les Carmes ont à une lieue & demie de Marseille, & le premier qu'ils ayent eu en France. Il trouva là le Pere Golier, qu'il ne connoissoit point encore; ces deux hommes, qui étoient à peu près de même âge, ne se furent pas plutôt vûs qu'ils se prirent d'amitié, & depuis ce moment ils ne se quitterent plus; il ne leur étoit pas possible de vivre l'un sans l'autre, de sorte que les Supérieurs, quand ils en vouloient changer un, étoient obligés, pour ne les pas contrister en les séparant, de les faire passer tous deux dans le même Convent. Leurs confreres les appelloient communément les Peres *Oreste & Pilade*, noms qui ne leur convenoient pas tant pour l'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre, que pour leur différent caractère d'esprit. Notre Poëte sujet à des caprices & à des visions, sans ses fureurs poétiques, représentoit assez bien l'ancien *Oreste*; & le Pere Golier, homme

sage & de bon conseil, l'ancien Pilade. Mais venons aux occupations du premier.

Depuis qu'il étoit Religieux il n'avoit plus songé à faire des vers. C'est ce qui faisoit dire à ses confreres que le Scapulaire, qui éteint miraculeusement le feu matériel, avoit éteint son feu poétique. Ils se trompoient ; ce feu couvoit sous la cendre, il se ralluma tout à coup à Aiguilades. Mais notre Poëte voulant employer plus chrétiennement son talent qu'il n'avoit fait autrefois, résolut d'entreprendre un Poëme sacré, en chantant quelque Saint ou quelque Sainte. Le *Prophète Elie*, Fondateur de son Ordre, & la *Magdeleine*, Patrons de son ancienne Maîtresse, lui vinrent, comme de raison, les premiers à la pensée ; il balança quelque tems entre l'un & l'autre ; enfin, il se détermina pour la Magdeleine, & commença son Poëme, mais après y avoir travaillé trois ou quatre jours, il le laissa là, & crut qu'il seroit mieux de chanter le *Prophète Elie*, & cela pour deux raisons, la première, parce qu'Elie lui fournissoit un sujet beaucoup plus vaste & plus brillant ; & la seconde, parce qu'en prenant ce sujet, il pourroit intituler son Poëme *l'Eliade*, titre qui le charmoit.

16 MERCURE DE FRANCE.

cause de la ressemblance avec celui de *l'Iliade*.

Il quitta donc la Sainte pour son Fondateur , mais il se vit bientôt contraint de revenir à la première , & c'est de quoi fut la cause un songe qu'il fit à quelque tems de-là à la Sainte Baume , où il étoit allé faire un voyage avec son ami. Il vit en dormant , ce qui étoit pour lui la même chose que de voir en veillant , il vit , dis-je , son ancienne Maîtresse , qui l'ayant regardé quelque tems avec des yeux pleins de courroux , sans rien dire , se mit à l'accabler de reproches , sur ce qu'il avoit abandonné son premier Poëme , qu'elle lui commanda de reprendre incessamment , lui annonçant qu'il mourroit sans faute dans l'année , s'il y manquoit. Tel fut le songe de notre Poëte , songe qui l'effraya si fort , qu'il remit bien vîte ce Poëme sur le métier.

A mesure qu'il y travailloit , il monroit ce qu'il en avoit fait à ses confreres , qui en étoient charmés jusqu'à l'enthousiasme. Ils en parlerent au célèbre Poëte Latin , Balthazar de Vias , de Marseille , qui vivoit encore , & lui en montrèrent le premier chant que le P. Pierre venoit d'achever. Il leur en parla avec les plus grands éloges , mais il en fit les plus hau-

tes risées avec ses amis. Le Pere ayant appris la chose se mit à découpre son nom, & trois jours après il le régala d'une douzaine d'Anagrammes, toutes plus acablantes & plus meurtrieres l'une que l'autre. Le P. Golier en avoit retenu quatre qu'il me dit, & dont voici la moins fâcheuse; d'où l'on pourra juger des autres; elle est en patois.

Baoutazar de Vias

Dia urd azé basta.

Vias n'eut garde de répondre à notre Poëte sur le même ton. Cela n'auroit pas été digne de lui, & quand il l'auroit voulu faire, il n'auroit pas scû le faire; il se contenta de lui écrire le billet Latin que l'on va voir, car il est trop joli pour ne le pas mettre ici tout au long.

Asinus clitellarius Petro Carmelita Asinario suo, salutem.

Ita est, Petre Carmelita optime, neque enim inficias ire possum: Poëma tuum egregium, alteram Æneïda, nûdius tertius irrifi apud Ruffum cœnans. Hoc mihi ignoscas velim, quamquam ego minimè hic in culpâ sim; in culpâ est coqua mea, quæ mihi heû die bilem moverat, quod pulsem meam vino madida malè

18 MERCURE DE FRANCE.

condiisset. Hanc tibi plectendam, & Anagrammatibus lacerandam trado; quod ut facere possis, hujus tibi nomen mitto; ea est *Elisabetta de sancto Marcello*; quod nomen, cum ferè omnia litterarum elementa complectatur, tantum tibi Anagrammatum, quantum toti obruenda sit fatis, facile sufficiet. Vale.

Tel est le billet de Vias, que je vais donner ici traduit en François, en faveur de ceux de mes Lecteurs, qui n'entendront pas le Latin.

L'Ane bâté. Au P. P. Carme, son Asinier, salut.

» Oui, mon R. P. car à quoi bon le
» nier? J'eus l'autre jour l'impertinence
» en soupant chez M. de Ruffi, de me
» moquer de votre Poème de la Magde-
» leine, Poème admirable, & que je mets
» à côté de l'Enéide. Je vous en demande
» pardon, quoique la faute n'en soit pas
» tant à moi qu'à ma cuisiniere, qui m'a-
» voit mis de mauvaise humeur ce jour-là
» en manquant ma soupe. Je vous la livre,
» afin que vous vous vengiez de mon cri-
» me sur elle, & pour vous mettre en état
» de le faire, je vous envoie son nom;
» elle s'appelle *Elizabeth de Saint Mar-*
» *ceau*; nom qui contient presque toutes

les lettres de l'alphabet , & sur lequel vous pourrez faire , non une , mais trente douzaines d'Anagrammes , & davantage si vous le voulez. Adieu.

Ce M. de Ruffi , dont il est fait mention dans le billet , est Antoine de Ruffi , Auteur de l'Histoire de Marseille , & de plusieurs autres ouvrages. Au reste , ce n'est pas du P. Golier que je tiens ce que je viens de vous conter au sujet du billet ; je le tiens de M. de Charnes , & celui-ci le tenoit de feu M. le Marquis de Beauchamps ; ce Gentilhomme étoit à Marseille lors du differend du P. Pierre avec Vias , & il logeoit même chez ce dernier qui étoit son ami. Il copia le billet sur l'original , & dans la suite il en donna copie à M. de Charnes. J'ajouterai pour achever de vous édifier sur l'article , que M. de Charnes a dans sa Bibliothèque un exemplaire des Poësies Latines de Vias , qui a appartenu à feu M. de Beauchamps , & à la tête duquel on trouve une note de ce Marquis écrite à la main , où il conte en peu de mots l'histoire du differend , & met le billet tout de suite.

Notre Poëte , après avoir demeuré deux ans à Aigualades , & trois autres ensuite en divers Convens de Provence , fut envoyé regenter à Saint Marcellin , en Dauphiné.

où les Carmes ont le Collège; il avoit fait alors environ les deux tiers de son Poëme, restoit l'autre tiers à faire, puis à corriger, & retoucher tout l'ouvrage; il lui fallut près de cinq ans pour cela, car outre que sa classe lui emportoit beaucoup de tems, il ne se contentoit pas d'aillieurs facilement, il polissoit & limoit beaucoup; on dit qu'il étoit quelquefois un jour entier sur un seul vers, tant il est vrai qu'on peine autant, & souvent plus, à mal faire qu'à bien faire.

Quand il vit l'ouvrage au point où il le vouloit, il demanda la permission à son Provincial de l'aller faire imprimer à Lyon. Ce Provincial, qui, tout habile homme qu'il étoit, ne l'étoit pas assez pour sentir le prix d'un certain ridicule, auroit bien voulu lui refuser cette permission; cependant pour ne lui pas causer de chagrin, & ne pas désobliger en même tems ses Approbateurs, qui étoient trois Docteurs de l'Ordre, il la lui accorda, mais à une condition, sçavoir qu'il donneroit son Poëme à examiner au P. Préfet du grand Collège de Lyon, & qu'il ne le livreroit à l'Imprimeur, qu'après avoir obtenu l'Approbation du Préfet. C'étoit là un vrai tour de Moine, car le Provincial comptoit bien sûrement que le Préfet refu-

seroit l'Approbation , en quoi il fut trompé.

Le P. Pierre arrivé à Lyon , où son ami le P. Golier l'accompagna , porta son Manuscrit au Préfet ; il le pria de le lire , & de lui donner une Approbation par écrit , s'il le jugeoit digne de l'impression , mais à peine eût-il lû la premiere page du Livre qu'il le ferma , & tout d'un coup il l'alla remettre au Frere Portier , avec ordre de le rendre au P. Pierre quand il reviendroit , & de lui dire de sa part qu'il n'avoit point d'Approbation à lui donner.

On ne sçauroit exprimer quelle fut la consternation du pauvre Pere , quand il apprit du Frere Portier ce que le Préfet l'avoit chargé de lui dire. Il monta avec précipitation à la chambre du Préfet , se jeta à ses pieds , pria , conjura , pressa , pleura , & fit tant qu'enfin le Préfet se laissa vaincre , & lui accorda ce qu'il demandoit. Ainsi le Provincial fut pris pour dupe , & la *Magdeléide* vit le jour , mais ce fut pour rentrer tout aussi-tôt dans les ténébres. Dix ans après l'impression du Livre , l'édition étoit presque toute entiere chez le Libraire , de sorte que celui-ci , qui avoit besoin de la place que ce mauvais papier occupoit dans son magasin , alloit le faire passer chez l'Epicier , quand

22 MERCURE DE FRANCE.

la *Magdelenside* revint tout à coup sur l'eau.

On ne sçait pas bien qui fut le premier Auteur de cette fortune. Les Jésuites veulent que ce soit leur P. Berthet, & les Jansenistes que ce soit leur M. Nicole; ils disent que ce dernier trouva ce Livre dans la Bibliothèque des Billettes, & qu'après avoir lu quelque chose qu'il trouva fort plaisant, il le mit dans sa poche, & l'emporta à Port Royal-des-Champs. Qui que ce soit qui l'ait fait connoître, dès le moment qu'il fut connu, il y eut un si grand empressement à l'acheter, que le Libraire n'en eut bientôt aucun exemplaire dans sa boutique, ce qui l'obligea d'en faire promptement une seconde édition, qui fut aussi-tôt épuisée. Où ce Livre eut d'abord le plus de vogue, ce fut dans les Communautés, sur tout dans celle des Benedictins de Saint Maur, des Jésuites, des Peres de l'Oratoire, & de ceux de la Doctrine Chrétienne; j'étois alors parmi ces derniers, & j'étudiois en Philosophie à Narbonne; il me souvient que nous nous l'arrachions des mains les uns aux autres pour le lire, mais tous n'en jugeoient pas de même. Il y avoit en ce tems-là beaucoup d'Italiens dans le Corps; ceux-ci, loin de le trouver ridicule, & d'en rire, comme

nous autres François , le trouvoient admirable , & l'estimoient bien sérieusement ; c'étoit-là un nouveau sujet de rire pour nous. Mais revenons au P. Pierre. Il n'eut pas le plaisir de jouir de sa gloire , car il mourut environ neuf ans après l'impression de la *Magdalenéide* , c'est-à-dire , dans le tems qu'elle étoit sur le point de ressusciter. Au reste , il ne fut point refroidi pour la Poësie par le mauvais succès de ce Poëme ; on eut dit qu'il lisoit dans l'avenir ; il disoit quelquefois à ses confreres , on ne connoît pas encore le mérite de cet ouvrage , on le connoîtra quelque jour. Sur cette espérance , il reprit son Poëme de *l'Eliade* , qui lui coûta huit ans de travail ; il l'eût fait imprimer , s'il en eût eu le tems , mais peu de tems après qu'il l'eût achevé , il tomba malade d'une hydropisie de poitrine , dont il mourut assez vîte , je ne sçais où ni en quelle année. Le manuscrit de ce Poëme tomba entre les mains d'un de ses confreres , qui le vola dans sa chambre pendant sa maladie. Depuis ce tems-là il a passé dans les mains de deux ou trois autres. Un d'eux traita secrettement , il y a quelques années , avec un Libraire de Lyon pour le faire imprimer , mais les Carmes en ayant eu le vent , l'obligerent à rompre son marché. On les a souvent pressés de

le laisser imprimer ; ils n'y ont jamais voulu consentir , disant qu'il y avoit assez d'un Poëme de ce genre-là dans le monde ; ils ont raison , s'il y en avoit deux , le monde seroit trop riche , d'autant plus que le P. Pierre a beaucoup mieux réussi dans ce dernier Poëme que dans le premier. Je l'ai lû d'un bout à l'autre ; j'oserai le dire au hazard de me faire des affaires auprès de M. & de Madame Dacier ; *l'Eliade* est un plus grand chef-d'œuvre dans son genre que *l'Iliade* dans le sien.

Achevons de vous faire connoître l'Auteur. Il ne fut rien moins qu'un bel homme , une taille courte & épaisse , une tête horriblement grosse , les yeux assez beaux , mais un nez que l'on ne pouvoit appeller un nez , que parce qu'il se trouvoit dans l'endroit du visage , où la nature place cette partie , car sa figure ne pourroit être bien définie. Au surplus , ce fut un très-bon-Religieux , exact observateur de sa Règle , humble , modeste , étudiant toujours , & d'un scrupule outré sur de certains articles. Il fuyoit & craignoit si fort les femmes , que pour ne les pas voir , il alloit les yeux fermés par la Ville , ce qui l'exposoit à des hurts fréquens & quelquefois très-plaisans. De-là cette plaisanterie de M. de Salvador , un bel esprit de notre Ville :

Ville ; Et si donc , Pere Pierre , un Carme Déchaussé n'en feroit pas plus. Il ne fut jamais d'homme plus inquiet. Quelque part qu'on le mît, il s'y ennuyoit tout aussi-tôt, de sorte que pour pouvoir le retenir un an entier dans un même endroit , il falloit lui permettre d'aller de tems en tems faire des courses dans le voisinage.

Ce fut le plus grand faiseur d'Anagrammes de son siècle. Il ne se passoit guères de jours qu'il n'en fit quelque-une ou plusieurs. On prétend qu'il avoit anagrammatisé tous les Papes , tous les Empereurs, tous les Rois de France , tous les Généraux de son ordre , & enfin , presque tout le Paradis. Ses confreres sçavent quantité de ses Anagrammes. Ils m'en ont dit quelques-unes , qui en vérité en valent la peine ; par exemple celle-ci.

Eucharistie

Chair & vie

Et cette autre qu'il fit contre un P. Brocard , homme souverainement haï dans son Ordre , pour son naturel féroce & sauvage.

Pater Brocardus

Pardus & Cabro.

Mais il paya la façon de celle-ci , car ce Frélon Léopard ayant été fait Provincial,

B

26 MERCURE DE FRANCE.

rélegua notre faiseur d'Anagrammes dans un mauvais Convent que les Carmes ont dans les Alpes, où il eut tout le tems d'expi-er sa faute.

Au reste, il ne croyoit pas moins aux Anagrammes qu'aux songes, tenant pour certain avec les Rabins cabalistiques, dont il avoit lû les Livres, que le destin des hommes se trouvoit marqué dans leurs noms, en preuve de quoi il citoit le sien *Ludovicus Barthelemi*, où il trouvoit en Latin, *Carmelo se vovet*, & en François, il est du Carmel; & encore *Carmel veut lui*, & *lui veut Carmel*. Je ne me suis pas donné la peine d'examiner si tout cela s'y trouve bien nettement; vous l'examinerez, Monsieur, si vous le jugez à propos, & si vous avez du tems à perdre.





LA Chanſon ſuivante eſt du célèbre Abbé *Metaſtaſio*. Nous venons de la recevoir de la Cour de Vienne, où elle a extrêmement réuſſi. Nous eſperons qu'elle fera du goût d'une Nation qui aime ce genre de Poëſie, & qui y excelle.

C A N Z O N E

Del Signor Abbate Metaſtaſio.

ECco quel fiero iſtante,
 Nice, mi Nice, Addio;
 Come viverò, ben mio.
 Coſi Lonan da te?

Jo viverò ſempre in pene,
 Jo non'avrò più bene,
 E tu chi ſà, ſe mai
 Ti ſouverrai di me.



Soffrì, che in traccia almeno,
 Di mia perduta pace,
 Venga il penſier ſeguace,
 Sù l'orme del tuo piè.

Sempre nel tuo camino,
 Sempre m'avrai vicino,
 Mà tu chi ſa, &c.

B ij

Jo frà romite sponde
 Mesto volgendo i passi ,
 Andrò chiedendo ai sassi
 La Ninfa mià dov' è.
 Dall' una all' altra Aurora ,
 Te andrò chiamando ognora ;
 E tù chi sà , &c.



Jo rivedrò sovente
 Le amene piagge , è Nice ;
 Dove vivea felice ,
 Quando vivea contè.
 A mè saran tormento
 Cento memorie , e cento ;
 E tù chi sà se mai , &c.



Ecco , io dirò , quel fonte ,
 Dove avuampò di sdegno ,
 E poi di pace un segno
 La bella man mi diè.
 Quà si vivea di speme ,
 Là si languiva insieme ;
 E tù chi sà se mai , &c.



Quanti vedrai giungendo
 Al nuovo tuo soggiorno ;
 Quanti venirti intorno

A offrirti amore , e fè !

Oh Dio chi sà frà tanti

Teneri omaggi , è piana

Oh Dio chi sà se mai

Ti souverrai di me.



Pensa qual dolce strale ,

Cara ! mi lasci in seno.

Pensa che amò Fileno

Senza sperar mercè.

Pensa , mia vita , à questo

Barbaro , Addio funesto

Pensa ... Ah chi sà se mai

Ti souverrai di me.

Nous avons crû que les personnes , qui
 aiment la Langue Italienne seroient bien
 aises d'avoir la musique de cette Chanson.
 On la trouvera chez Mlle *Castagnery* , rue
 des Prouvaires.





E P I T R E

DAns ces lieux brillans & trompeurs ,
 Des passions célèbre empire ,
 J'ose pour toi monter ma lyre
 Sur l'aimable ton des Pasteurs.
 Une amitié sincère & tendre
 Va m'inspirer des sons légers ,
 Des sons que les simples bergers.
 Ne puissent dédaigner d'entendre.
 Environné de ces objets ,
 Qu'un mortel aveugle idolâtre,
 Placé sur ce bruyant théâtre
 De la grandeur & des forfaits ,
 Mon œil contemple avec envie
 La tranquillité de tes jours.
 Aux pieds d'Aminte ou de Silvie ,
 Entouré d'un essain d'Amours ,
 Tu passes doucement ta vie.
 Que ton cœur ne desire pas
 Des titres pompeux & frivoles ;
 Un vrai sage craint peu l'appas
 De ces séduisantes idoles.
 On n'est heureux que sous les loix
 D'un saine philosophie ;
 La volupté se réfugie
 Dans le sein paisible des bois ,

Et tous les malheurs de la vie
 Infectent la pourpre des Rois.
 C'est près du Trône que le sage
 Voit le néant de la grandeur ;
 La raison dont il fait usage
 Le conduit à ce vrai bonheur ,
 Qui ne peut être le partage
 D'un cœur flétri par l'esclavage
 Des passions & de l'erreur.

Que dans le sein de ma Patrie
 J'ai goûté de plaisirs charmans !
 Toi, que j'aime plus que ma vie ,
 Je t'en consacrais les momens ,
 Adorable & chere Camile.
 Combien de fois dans cet azile ,
 Qui recèle tes agrémens ,
 T'ai-je juré d'être fidelle ,
 Même en dépit de tes mépris ,
 De l'absence la plus cruelle ,
 Et des coquettes de Paris !
 Quel tems , où ta bouche adorable ,
 Que l'Amour-même alors paroît ,
 D'un air sincère me juroit
 La tendresse la plus durable !
 Mais pourquoi vais-je m'occuper
 D'un souvenir qui me tourmente ?
 Peut-être que perfide amante ,
 Camile aura scû me tromper.
 Pardonne à mon inquiétude ;

32. MERCURE DE FRANCE.

Elle est le fruit de mon ardeur ,
Si je t'adorois moins , mon cœur
Craindroit-il ton ingratitude ?
O toi , qui te livres en paix
Aux délices de la tendresse ,
Ah ! loin de ta jeune maîtresse ,
Ne vas point chercher des regrets.
On est heureux quand on soupire.
Un souris tendre , un doux regard ,
Obtenus , ravis par hazard ;
Voilà les biens que je desire.
Ami charmant , que les neuf sœurs
Ont couronné sur le Parnasse ,
Que l'amour volant sur ta trace ,
Mêle ses plus riantes fleurs
Aux Lauriers immortels d'Horace ?

Par M. le Chevalier de Resseguier.





E S S A I

Sur les progrès du Gouvernement de la Monarchie Française, par M. l'Abbé

RAYNAL.

CE n'est qu'après avoir éprouvé durant une longue suite de siècles tous les malheurs d'un Gouvernement vicieux & barbare, que la France est parvenue à se former une politique qui la rend heureuse & redoutable. La fin de nos guerres civiles peut être regardée comme l'époque de la grandeur réelle, & autant qu'on peut le conjecturer, invariable de la Monarchie. J'ai cru qu'on me pardonneroit d'être remonté à des tems reculés, pour développer les ressorts qui ont insensiblement préparé un si grand ouvrage.

L'Empire François, comme tous les Empires, élevé sur les débris de l'ancienne Rome, n'eut que des fondemens ruineux, & qui l'exposoient nécessairement à de cruelles vicissitudes. Clovis qu'on en peut regarder comme le pere, eut beaucoup de talens & quelques vertus. Né dans un tems favorable aux grandes entreprises, il fit croire par la maniere dont il seconda la

B v

fortune , qu'il eût été capable de faire naître les occasions , si le hazard ne les lui avoit pas présentées. Quoiqu'il fût à la tête d'un peuple de soldats , qui ne connoissoient de vertus que les militaires , il osa mêler la ruse à la force , la voye des négociations à celle des armes ; il joignoit l'audace d'un bon Soldat à l'habileté d'un grand Capitaine , & durant le cours de ses expéditions , il n'éprouva point de revers , & il fit peu de fautes. Poussé à des choses sublimes par la force de son génie , mais obligé à de bas détails pour les besoins de ses Sujets , il préfera ce qui étoit utile à ce qui ne paroïssoit que grand , & il fut précisément ce qu'il devoit être. Il eut des foiblesses , mais il ne se permit que celles qu'on pardonne à un honnête homme , & il ne les poussa pas plus loin qu'il ne convient à un Souverain. Un naturel féroce qu'on n'avoit pas adouci par l'éducation , & qui n'étoit point retenu par la philosophie , devoit entraîner des inconvéniens terribles ; il paroît cependant que ce Prince fut assez heureux pour n'être que craint , & qu'il ne fut point hai. Esclave de quelques goûts ou de quelques passions , qui n'influoient point dans les affaires publiques , il se rendit maître de son ambition , qui devoit décider du sort de plusieurs

Nations. Quand il n'auroit pas changé de Religion par principe de conscience, son caractère fait soupçonner qu'il l'auroit fait par politique : il avoit trop de pénétration pour ne pas comprendre que s'il eût persévéré dans le Paganisme, les Evêques auroient aussi efficacement employé leur crédit à borner ses conquêtes, qu'ils le firent servir depuis sa conversion à les avancer. Je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant, que Clovis étoit plus propre à détruire un Empire qu'à le fonder, & qu'il joua bien mieux le rôle de Conquérant que celui de Législateur.

Ce Prince commandoit à une Nation qui avoit senti la nécessité de rendre la Couronne héréditaire. La barbarie où vivoient les Francs, ne les avoit pas empêché de voir que les inconvéniens des minorités ou des régnes foibles, n'étoient rien en comparaison de l'Anarchie, de la corruption, des guerres civiles inséparables du droit de choisir ses Maîtres. Il restoit un pas à faire pour établir une bonne forme de Gouvernement, c'étoit de rendre la Royauté indivisible. Clovis manqua de pénétration, s'il ne prévint pas les malheurs qu'entraîneroit après soi le partage de la Monarchie; s'il les apperçut, il manqua de courage en ne les prévenant pas. Les

Conquérans devoient , il est vrai , tenir à des préjugés consacrés par la victoire , & il étoit naturel que puisqu'ils étoient heureux , ils se crussent sages : cependant la politique a des ressorts si puissans pour changer l'esprit & le cœur des Nations , qu'il étoit possible , peut être même aisé , de faire sentir à un peuple , assez éclairé d'ailleurs sur ses intérêts , que les divisions qui faisoient le bonheur des familles des particuliers , ne convenoient nullement au Trône.

L'erreur des François dans un point si important , fut le principe de leur décadence. Après avoir joui de la gloire passagère que procure la valeur , ils tombèrent dans l'avilissement , qui accompagne un Gouvernement barbare. La Monarchie cessa d'être un corps politique redoutable à tous ses voisins , & il s'y forma autant d'États différens , qu'il y avoit de Princes du sang de Clovis. Dès lors la Loi qui ordonnoit le partage des Provinces , & les passions qui s'y opposoient , se trouverent en contradiction. Les intérêts de tant de Rois furent trop mêlés , pour que leur ambition pût rester oisive. Comme leurs forces étoient à peu près égales , les guerres qui les divisèrent furent toutes longues , vives & générales. La jalousie qu'ils

avoient les uns des autres, les rendoit soupçonneux ou délicats, & ils prodiguoient pour de vains caprices un sang précieux, qui auroit été plus utilement répandu contre les Barbares. Plus la haine qu'on se portoit paroïssoit injuste, moins elle étoit délicate sur les moyens de se satisfaire. Le poison & le fer devinrent les armes ordinaires des Rois François : ennemis cachés & publics, ils employoient la main d'un assassin contre des concurrens qu'ils n'avoient pû vaincre dans des batailles : les plus moderés étoient ceux qui, partagés entre le soin de leur Trône & de leur personne, portoient à des hommes barbares les coups qu'ils craignoient de leur lâcheté. Le plus grand malheur de ces dissensions n'étoit pas l'affoiblissement de l'Etat, ce fut la corruption des sujets, & il falloit qu'une Monarchie destituée de forces & de vertus succombât, lorsque la famille des Pepins l'arrêta sur le penchant de sa ruine.

Personne n'ignore qu'avant que les Francs pénétraissent dans les Gaules, ils avoient en quelque sorte deux Maîtres, dont l'un étoit comme la tête, & l'autre le bras de leur République. Des Chefs adroits & hardis confondirent dans leur personne le double titre de Législateur & de Géné-

38 MERCURE DE FRANCE:

ral : comme Rois , ils firent des Loix , & comme Ducs des conquêtes. La foiblesse & l'incapacité de leurs Successeurs réveillèrent l'ambition des peuples , qui laissant subsister un phantôme de Souveraineté , élurent sous le nom de Maire , celui qui devoit exercer l'autorité royale : la Nation pensa qu'il étoit plus sûr de confier le glaive à un Ministre de son choix , que de le laisser entre les mains d'un Monarque , dont le pouvoir étoit héréditaire. Cette révolution dans le Gouvernement en prépara , ou en accéléra seulement une autre plus importante : le règne des Mérovingiens finit , & celui des Carlovingiens commença.

Cette époque est encore moins célèbre dans notre Histoire , par la gloire qu'elle procura à nos armes , que par le changement qu'elle produisît dans nos mœurs. Une République corrompue l'est ordinairement sans ressource : ses Chefs ont rarement le courage de lutter contre les préjugés & les passions , qui régissent impérieusement sur la multitude ; plus rarement encore ont-ils assez de considération ou d'autorité , pour ramener leurs Concitoyens à l'amour de l'ordre. Le peuple dans une Monarchie , est toujours disposé à recevoir les impressions que veulent lui don-

ner ses Maîtres : il n'arrive presque jamais qu'il ait des vices ou des vertus à lui , & les François , qui avoient été des monstres sous les petits-fils de Clovis, devinrent des Héros avec Charlemagne.

Ce Prince qui donna à la Monarchie un éclat qu'elle n'avoit pas eu encore, & qu'elle n'a jamais eu depuis , étoit à la fois un grand Capitaine , un grand Roi & un grand homme : génie sublime , il ne formoit que des projets importans ; esprit juste , il les faisoit réussir par des ressorts simples ; supérieur à toutes les situations où il se trouvoit , il terminoit les grandes affaires avec facilité , les petites avec dignité , les difficiles avec audace. Témoin de l'Anarchie introduite dans le Royaume, par la tyrannie de quelques Citoyens & l'oppression des autres , il mit un si juste équilibre dans tous les Ordres de l'Etat , qu'il s'assûra l'obéissance des uns par les autres , & qu'il resta tout-à-fait le Maître. Les guerres cruelles qui affligèrent l'Europe durant son règne , furent moins l'ouvrage de son ambition , que de sa prudence ; l'inquiétude de ses sujets ou de ses voisins ne lui permit que rarement de quitter les armes , & il se vit réduit à occuper les uns par des triomphes , tandis qu'il intimidoit les autres par des défaites. Quelques Légis-

lateurs ont plus montré que lui de cet esprit de système & de prévoyance, qui voit les rapports qu'ont entr'elles les choses les plus éloignées, & qui perce dans l'avenir, mais il avoit supérieurement l'esprit de l'instant présent : qu'il punît ou qu'il pardonnât, qu'il fît la guerre ou la paix, qu'il réformât un abus ou qu'il le tolérât, il prenoit toujours le parti le plus sage, & autant que la politique le permettoit, le plus juste & souvent le plus généreux. Du centre de l'Empire immense qu'il avoit formé, il en éclairoit les extrêmités : jamais il ne se déchargea sur personne du soin de faire leur bonheur, si elles restoient dans l'ordre, ou de les faire rentrer dans le devoir, si elles s'en écartoient. Les conjurations qui agitent le règne des autres Conquérens, ne troublèrent jamais le sien : s'il n'eut pas le bonheur de les prévenir toutes, il eut le mérite de les découvrir, de les braver, de les dissiper. L'air héroïque qu'il donnoit à ses exploits décide moins de son caractère, que la modération qu'il sçavoit conserver après la victoire, & dans les actions ordinaires de la vie : il étoit simple dans sa famille, poli au milieu de sa Cour, affable à l'égard des peuples, généreux envers ses soldats ; l'usage qu'il avoit introduit de leur abandonner les dépouilles de l'enne-

lui, prouva que l'économie qui régnoit dans sa maison, étoit une suite de l'esprit d'ordre qu'il avoit essentiellement, & non, comme quelques-uns l'ont cru, une preuve de son avarice. La force de son génie l'éleva au-dessus des préjugés de la barbarie où il étoit né; il sentit que les Lettres contribuoient autant ou plus que les armes à la gloire d'un Empire, & il réussit, en répandant le goût des Arts, à procurer à ses sujets la même supériorité de raison & de politesse, qu'ils avoient acquise dans les traités & dans les batailles.

On doit, je crois, ce respect aux grands hommes, de ne les blâmer qu'après les avoir loués, & il m'a paru décent d'entrer dans le détail des grandes qualités de Charlemagne, avant que de faire sentir les défauts de sa politique. Ce Prince tomba dans deux fautes considérables, qui devoient faire, & qui firent en effet, le malheur de ses descendans & de ses peuples: la première fut, de laisser subsister l'usage de partager la Monarchie, quoiqu'il fût assez puissant pour l'anéantir; la seconde, de rétablir sous le nom de Parlement, les anciennes Assemblées du Champ de Mars. L'Histoire ne nous éclaire point sur les motifs qui déterminèrent un Roi si sage, à sacrifier ainsi une partie de son autorité;

42 MERCURE DE FRANCE.

il y a apparence qu'il voulut élever l'amour de ses Sujets , les unir , les engager à concourir avec zèle à l'exécution de ses grands projets , leur faire trouver un intérêt sensiblement personnel , à l'agrandissement & à la gloire de la Monarchie ; l'ascendant qu'il avoit pris sur tous les esprits , l'empêchoit de craindre les caprices ou les cabales , & s'il feignit de partager le pouvoir souverain avec ses premiers Sujets, on peut assûrer , sans crainte de se tromper , que ce fut pour le posséder tout entier sans contradiction.

Les avantages de cette innovation furent d'abord assez brillans pour pouvoir éblouir un homme ordinaire. Un peuple qui se crut libre , se crut obligé à avoir des vertus. La Nation jusqu'alors si divisée, parut n'avoir plus qu'un même intérêt. L'amour de la Patrie rendit des hommes légers & frivoles , capables de constance & de discipline. La Noblesse trouva des occupations dignes d'elle dans ces Assemblées, où elle décidoit de la paix & de la guerre. Les François en général se crurent nés pour être les arbitres de l'Univers , & cette idée étendit leur ambition , & éleva leur courage , au point de les en rendre dignes.

Charlemagne se trompa , en attribuant à la forme du Gouvernement qu'il avoit

établi, des succès qui étoient l'ouvrage de ses qualités personnelles. Les Parlemens, qui, échauffés du génie de ce grand Prince, avoient donné un éclat passager au Trône, causerent dans la suite la ruine totale de la Monarchie. Les Grands puiserent dans ces Assemblées un esprit d'orgueil & d'indépendance, qui n'auroit pû être retenu que par une politique, dont il n'est pas possible que tous les Souverains d'un Etat soient capables. Le bonheur d'une Nation est mal assuré, lorsqu'il n'a pour appui que la docilité des peuples, ou la sagesse des Rois. Une tranquillité continuelle ne peut être que l'ouvrage des Loix, & celles que Charlemagne avoit données ou laissées aux François, étoient extrêmement imparfaites. On en sentit la foiblesse sous le règne de son Successeur.

Louis-le-Débonnaire porta sur le Trône quelques vertus d'un particulier, sans y montrer aucun des talens nécessaires à un Souverain. Jouet éternel des passions de ses sujets & des siennes, il ne parvint jamais à connoître la force de sa dignité, ni la foiblesse de son caractère. Irrité jusqu'à être cruel par les plus légères contradictions, étonné jusqu'à l'abattement par les grands obstacles, il étoit également impossible qu'il fût aimé ou craint de ses peuples.

44 MERCURE DE FRANCE:

ples. S'il eut peu de vices dans le cœur, il n'avoit aucune élévation dans l'esprit. Ses soins se bornoient à bannir quelques scandales de sa Cour, tandis que la rébellion jettoit sourdement des racines dans les Provinces reculées de son Empire. Léger par irrésolution plutôt que par inconstance, il changeoit tous les jours de Ministres ou de maximes, & ces variations contribuoient à avilir son Gouvernement plus que tous ses défauts ensemble. Comme il ignoroit l'art de faire mouvoir les deux puissans ressorts de la politique, les punitions & les récompenses, les scélérats se multiplièrent à l'infini sous son règne, tandis que les bons Citoyens devenoient tous les jours plus rares. Simple spectateur des complots qu'on faisoit pour le précipiter du Trône, il attendoit dans une insensibilité honteuse, que le zèle des bons François l'y affermât, ou que les attentats de ses fils & de ses ennemis l'en fissent descendre. Il y a apparence que le respect que l'on conservoit pour la mémoire de Charlemagne auroit servi de bouclier à son Successeur, si des Prélats hardis & factieux n'avoient abusé des droits sacrés de la Religion pour le perdre. Ce Prince, après avoir été long-tems le protecteur de la superstition, en devint enfin la victime.

La dégradation du Monarque, ne fut pas la seule ni la plus funeste suite de tous ces troubles ; ce fut l'avilissement de la Royauté même. Le Parlement n'attendit pas la mort de Louis-le-Débonnaire pour usurper toute l'autorité. Dans la suite, les principaux Membres de ce grand Corps se la partagerent, & attenterent audacieusement aux droits du diadème. Les Ducs & les Comtes, abusant de la foiblesse du Gouvernement, convertirent dans plusieurs Provinces leurs Commissions, qui n'étoient qu'à tems, en des Dignités héréditaires, & se firent Seigneurs propriétaires des Pays, dont l'administration leur avoit été confiée. Ces nouveaux Souverains en usèrent comme faisoient les Rois : pour s'affermir dans l'usurpation de leurs Fiefs, ils donnerent à leurs Officiers une partie des biens dont ils venoient de se rendre maîtres, ce qui forma des arriere-Fiefs, Les grands Vassaux relevoient tous de la Couronne, & les petits relevoient des Grands.

C'est à ce Gouvernement monstrueux qu'il faut attribuer, si je ne me trompe, les calamités qui désolèrent la France, tout le tems que le sang de Charlemagne occupa le Trône. Il ne se pouvoit pas que l'hérédité des premières places de l'Etat n'entraînât la décadence de la Monarchie.

Avant cette fatale époque, les François pouvoient trouver un intérêt personnel dans les services qu'ils rendoient à la Patrie ; l'espérance des Charges & des honneurs n'étoit pas encore éteinte : dès que les récompenses furent devenues héréditaires, toute émulation tomba ; on ne se détermina que par des vûes particulières, & il ne fut plus question d'utilité publique.

L'Histoire fournit l'exemple de quelques Empires, où la force des Loix & l'autorité du Prince ont pendant quelque tems tenu lieu de toutes les vertus. Malheureusement l'usage des Fiefs ramenoit tout à une égalité anarchique. Les passions, qui par les adresses de la politique, peuvent devenir le principe des actions les plus généreuses, concoururent toutes, lorsqu'elles n'eurent plus de frein, à la destruction de la société. Les grands Vassaux, en s'appropriant l'odieux privilège de refuser dans quelques occasions l'obéissance au Prince, brisoient les liens qui les unissoient à leur Souverain. Les arriere-Vassaux eux-mêmes, Sujets à la fois du Roi & du Duc, se trouvoient toujours dans une situation douteuse, amis ou ennemis de la Patrie, selon que leurs intérêts ou leurs caprices le demandoient. Il est vrai que la supériorité

accordée par la police des Fiefs au Prince, sembloit établir une véritable subordination, mais elle étoit ruinée par l'indépendance, dont le droit des armes faisoit jouir les Vassaux : on n'étoit rapproché par des Loix frivoles, que pour être en proye à toutes les horreurs des guerres civiles.

De ce désordre en naissoit un autre, dont les suites, sans être aussi marquées, furent plus funestes. Les Grands, après avoir usurpé le pouvoir du Souverain, dépouillèrent le peuple de ses privilèges. De la même main dont ils avoient ruiné un Gouvernement modéré, ils établirent le despotisme. Les droits dont on sçait qu'ils ont joui durant quelque tems, sont si odieux & si bisarres, qu'il n'est pas possible qu'ils aient été originairement accordés par la multitude, ou imposés par l'autorité Royale. De nouvelles Loix dictées par l'insolence, ou par le caprice des Usurpateurs, prirent la place des Loix anciennes. La justice cessa d'être rendue au nom du Roi, & commença à l'être au nom des Seigneurs, qui se permirent d'imposer indifféremment des taxes réelles & personnelles. La France parut être devenue un pays de conquête, & ses habitans des esclaves, dont le joug retrécit l'esprit & abaisa l'ame.

Telle étoit la confusion où le Gouvernement des Fiefs avoit jetté le Royaume, lorsque Hugues Capet monta sur le Trône. Ce Prince ne se livra point à la frivole espérance de ramener tout-à-coup les François aux loix de Clovis & de Charlemagne. Comme il n'avoit ni ce courage héroïque, ni ces qualités brillantes qui rendent tout possible à des Conquérans, il se fit, en homme de bon sens, une politique convenable aux circonstances où il se trouvoit. Une ambition plus inquiète que la sienne, auroit entrepris d'abattre les grands Vassaux par la force, ou de les détruire en les divisant; Hugues ne crut pas la Couronne assez bien affermie sur sa tête, pour oser irriter ceux qui l'y avoient placé. Il jugea sagement que les Seigneurs qui avoient immolé leur orgueil à l'Etat, en reconnoissant leur égal pour Roi, ne seroient pas assez généreux pour lui sacrifier encore leur indépendance, & il n'étoit pas assez puissant pour les y forcer. Plus son élévation avoit été pacifique & honorable, plus il craignit que sa chute ne devînt tragique & honteuse. Ces réflexions le conduisirent à penser qu'il seroit imprudent de hazarder l'ancienne grandeur de sa Maison & sa fortune présente, pour pousser avec trop de vivacité des prétensions

tions nouvelles. Il prit le parti de revêtir les usurpations de l'autorité des loix, & sentant l'impossibilité de remédier aux abus des Fiefs, il eut l'adresse d'en tirer un avantage considérable.

Lorsque les Fiefs, qui n'étoient originai-
 rement que des récompenses à vie, accor-
 dées par le Souverain aux Citoyens qui
 avoient servi l'Etat, commencerent à de-
 venir héréditaires sur le déclin de la secon-
 de Race, cette innovation n'en entraîna
 point d'autre. Les Feudataires, contens d'a-
 voir assûré leurs titres à leurs Descendans,
 ne penserent pas à les décharger des obli-
 gations qu'ils avoient toujours imposées :
 soit qu'un reste de respect les attachât au
 Trône, soit qu'ils craignissent qu'il ne fût
 trop odieux, ou trop dangereux de secouer
 toute autorité, ils continuerent à être les
 Vassaux du Prince. Cette qualité les obli-
 geoit à un service, que le partage des ter-
 res auroit rendu impossible. Pour prévenir
 cet inconvénient, on établit l'indivisi-
 bilité des Fiefs & le droit de primogéniture.
 Hugues Capet trouva cet arrangement uti-
 le, & en fit une Loi pour la Couronne.

Ce premier pas des François vers un
 Gouvernement moins vicieux, peut être
 regardé comme le salut de la Monarchie.
 Après les secousses violentes qu'avoit re-

C

çûes l'autorité Royale , elle ne pouvoit être affermie que par une politique aussi sage , que celle de l'indivisibilité du Trône. Cette révolution ne fortifioit pas encore , il est vrai , l'Etat , mais elle préparoit visiblement le bonheur des générations , qui devoient suivre. Dès que cette foule de Souverains , qui avoit avili le sceptre en le partageant , eut été réduite à un seul Roi , tout changea de face.

Les peuples, moins incertains de leur sort qu'ils n'étoient auparavant , furent moins en garde contre l'oppression , & plus fortement déterminés à l'amour de la Patrie. Leur imagination frappée de l'éclat que commençoit à jeter le diadème , se plia au respect & à la soumission. Les vœux de la Nation entiere se réunirent sur la seule tête revêtue de l'honneur suprême. Les grands Vassaux eux-mêmes commencerent à paroître , & furent réellement moins dangereux. Leur audace diminua , à mesure que l'autorité Royale s'affermissoit. Ils devinrent insensiblement moins turbulens , & leur ambition se borna à la conservation de ce qu'ils avoient usurpé.

Des Historiens plus profonds dans la connoissance des faits , que dans celle des hommes , ont regretté que le Trône n'ait pas été occupé dans ces circonstances par

des Princes hardis & entreprenans : l'occasion leur paroïsoit favorable , pour ramener les Grands au devoir , & pour rendre à l'autorité Royale ses anciennes prérogatives. Qu'on réfléchisse attentivement sur les playes qui affligeoient l'Etat , & on conviendra , je crois , qu'un changement total & subit auroit entraîné la ruine de la Monarchie. Je sçais qu'il y a des situations singulieres , où il faut brusquer les événemens , mais le sort de la France n'étoit pas assez désespéré , pour qu'on dût recourir à de violens remedes. Depuis que ses Rois étoient parvenus à régner sans Concurrent, il étoit facile de calculer les forces de l'Etat , & de les développer à propos & avec adresse. Une politique trop vive & trop agissante auroit tout perdu , mais il l'eût fallu plus suivie & plus soutenue , surtout durant le tems des Croisades.

Ces guerres , qui malgré un certain air héroïque , & peut être par cet air héroïque même, ont vû diminuer le nombre de leurs Défenseurs , à mesure que la science du Gouvernement & la philosophie a fait des progrès , ne me paroissent pas avoir été encore envisagées sous leur véritable point de vûe. On ne peut nier que ces entreprises ne fussent en elles-mêmes un mal & un très-grand mal ; ce qui dépeuple les Empi-

res & qui les ruine , est toujours funeste. Je ne crois pas cependant qu'on doive blâmer nos Rois de les avoir autorisées. La France étoit troublée sans cesse par une Noblesse violente , indocile & puissante : des expéditions qui exiloient volontairement ces esprits inquiets au-delà des mers, pouvoient devenir utiles. Il auroit fallu pour cela que le Prince , au lieu d'y prendre part, eût eu le talent & le courage d'en profiter. Les Grands qui vendoient leurs droits aux Communes , les auroient aussi bien livrés au Souverain , si une émulation imprudente ne l'eût mis hors d'état de les acheter. Je n'ignore pas que quelque parfaite qu'eût été l'administration des deniers publics , le Trésor Royal n'auroit pû suffire à toutes les réunions qui se présentotent ; mais ce qui auroit été commencé , avancé même par la négociation , pouvoit être fini avec un peu d'adresse & beaucoup de constance par la voye des armes : l'affoiblissement de tous les Grands de l'Etat rendoit le succès dont je parle , infaillible.

La Cour de Rome , dont les prétentions sur le temporel des Rois avoient commencé à éclater , traversoit , il est vrai , cette politique. Depuis que les Papes étoient parvenus à faire regarder comme sacrilèges les guerres , qu'on faisoit à ceux qu'ils

avoient pris sous leur protection, il paroif-
 soit dangereux d'attaquer les Terres des
 Seigneurs croifés. Une défobéiffance au
 Chef de la Religion sur choses temporelles,
 paroiffoit à des peuples fuperftitieux un
 attentat contre la Religion même, & cette
 funefte difpofition donnoit au Saint Siége
 la facilité d'armer les Sujets contre leur
 Souverain. Cependant il eft aifé de voir
 que l'influence du fanatisme fur des efprits
 vifs & peu éclairés, auroit pû être corrigée
 par un peu d'adrefle & beaucoup de coura-
 ge. Pour avoir manqué de Pilotes capables
 de le conduire dans ces tems critiques,
 l'Etat fe vit expofé dans la fuite aux plus
 grands malheurs de la part des Anglois.

Ces Infulaires, que l'imprudance de nos
 Rois avoit laiffé s'affermir ou s'agrandir en
 France, y entrevirent du penchant à la
 guerre civile, & ils l'allumerent. L'indocili-
 té des Princes du Sang, l'orgueil des grands
 Vaffaux, le mécontentement du peuple,
 toutes les paffions furent mifes en jeu avec
 une fureur qui fit voir plufieurs fois
 l'Etat fur le penchant de fa ruine. Heureu-
 fement un excès d'ambition fut le remède
 des maux violens, qu'une ambition mieux
 entendue avoit pû produire. Les Monar-
 ques Anglois oferent prendre le titre de
 Rois de France. Il n'eft gueres probable,

qu'ils ayent crû avoir des droits réels , ou qu'ils se soient flattés de pouvoir soutenir leur usurpation : je crois qu'ils n'ont voulu que présenter un grand objet à leurs Successeurs , pour les déterminer à de grands efforts.

Quoiqu'il en soit , l'expédient que les Anglois avoient cru propre à affermir leur autorité en France , fut précisément ce qui l'y ruina. S'ils avoient suivi une politique plus timide & plus sçavante ; s'ils avoient partagé leurs conquêtes avec les grands Vassaux leurs alliés , & les avoient rendus indépendans ; si les premières Villes du Royaume avoient obtenu leur liberté , & formé dans le cœur de l'Etat plusieurs Républiques, nos Rois n'auroient trouvé partout que des ennemis. L'intérêt que les nouvelles Souverainetés auroient eu à soutenir leurs usurpations , auroit rendu stables les passions passagères qui les avoient engagées dans la révolte. L'Angleterre, que ces divisions auroient rendu nécessairement l'arbitre de la France , en auroit d'abord abandonné les Tyrans à leur jalousie mutuelle , les auroit ensuite vaincus les uns par les autres , & auroit enfin fini par se rendre maîtresse de la Monarchie.

Une conduite opposée eut des suites tout-à-fait différentes. Tandis que les Rois

d'Angleterre s'étoient bornés à soutenir , ou à étendre même les droits de leurs Fiefs, ils avoient attiré dans leurs intérêts une partie de la Noblesse Françoisé, qui regardoit leur cause comme la cause commune de la Nation. Dès qu'ils eurent porté leurs vûes jusqu'à la Couronne , il se fit dans tous les esprits une fermentation extraordinaire , qui eut les suites les plus heureuses pour la Monarchie. Les Princes du Sang briserent les liens honteux qui les asservissoient à des étrangers ; ils sentirent que la France ne pouvoit devenir une Province d'Angleterre , sans qu'ils ne perdissent les droits précieux que leur naissance leur donnoit au Trône. Les grands Vassaux , que l'amour de l'indépendance avoit égarés , furent ramenés à l'ordre par la crainte de la servitude , que la réunion des deux Couronnes sur une même tête rendoit infailible. La Noblesse qui étoit depuis si long-tems le jouët d'un vain caprice & de passions étrangères , écouta la voix de l'honneur , & rendit sa valeur aussi utile à ses Maîtres, qu'elle leur avoit été funeste. Le peuple avoit franchi les bornes du devoir avec une fureur trop opposée à son caractère pour n'y pas rentrer ; il reconnut son erreur , & sentit renaître toute son ancienne haine pour les Anglois. L'amour de la

Patrie se réveilla dans tous les cœurs , & se manifesta par des efforts généreux , qui aboutirent à renvoyer au-delà des mers un ennemi long-tems heureux , toujours fier , & souvent injuste.

Cette révolution dans les esprits ne fut point passagere. Par une singularité que la politique n'explique pas sans peine , des événemens qui auroient dû naturellement ruiner un Gouvernement parfait , hâterent infiniment les progrès d'un Gouvernement à demi barbare. Forcés par leurs défaites à chercher des ressources ailleurs que dans leurs anciennes Loix , les François consacrerent , comme une police plus salutaire , les usages auxquels ils se trouverent redevables de leurs victoires. Parce que l'ambition inquiète & séditieuse de quelques Grands avoit attiré dans le Royaume les armes de l'ennemi , ou contribué au succès de ses entreprises , on soupçonna qu'il seroit utile à l'Etat que le Prince fût assez puissant pour réprimer la révolte & la trahison : la Nation presque entiere se trouva assez généreuse pour sacrifier à cette idée une partie de ses prétentions , & la génération suivante , peu jalouse , ou peu instruite des droits dont elle n'avoit pas jouï , ne réclama point contre des sacrifices faits à la Patrie.

Louis XI. qui monta sur le Trône dans ces circonstances, trouva dans les dispositions des peuples & les ressorts de sa politique, des ressources pour fixer le sort, jusqu'alors assez chancelant, de la Monarchie. Cette époque est si célèbre dans notre Histoire, qu'il me paroît important d'approfondir un peu le génie qui la prépara. Si on trouve que toutes les démarches du Prince ne tendoient pas assez directement à ce but, que quelques-unes même s'en écartoient, qu'on se souviene qu'il est rarement donné aux hommes d'être toujours conséquens, & qu'il leur est quelquefois impossible de l'être.

Quoiqu'il en soit de cette réflexion, Louis fut un grand Roi. Sans aimer ses Sujets, il s'occupa du soin de les rendre heureux, parce qu'il eut assez de pénétration pour sentir que le bonheur du Souverain est inséparablement lié à celui de ses peuples. Avant que l'âge l'eût rendu cruel, il étoit avare du sang des hommes; & il aimoit mieux sacrifier ses trésors dans des Traités, que ses soldats dans les armées: les guerres inutiles qui agiterent quelquefois son règne, furent moins l'effet du goût qu'il avoit pour les combats, qu'une suite de son inconstance. L'inaction étoit un vice; ou, si l'on veut, une vertu qu'il ne

C. v.

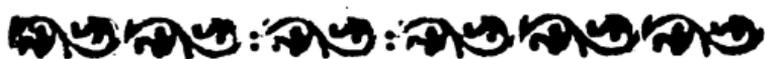
connoissoit pas : lorsque le cours des affaires lui auroit permis de se reposer , il étoit réveillé par son inquiétude. Né pour l'intrigue encore plus que pour la politique , il entamoit à la fois plusieurs négociations opposées , ou pour tromper ses voisins , ou seulement même pour négocier : il se plaisoit à former des nœuds qu'il n'y eut que lui qui pût délier. Sa jalousie le portoit dans les affaires ordinaires à tromper jusqu'à ses Ambassadeurs , mais dans les occasions importantes , il leur confioit toute son autorité : l'expérience lui avoit appris que l'humiliation de demander continuellement des ordres , étouffoit le génie du Ministre , & qu'en les attendant , on laissoit échapper des occasions précieuses , qui souvent ne reviennent plus. Le projet qu'il avoit formé , & qu'on a si bien suivi , d'abaisser les Grands ; le déterminâ à n'employer guères que des gens sans nom & sans fortune : il trouvoit dans cette pratique un double avantage bien précieux pour un Prince de son caractère ; il lui étoit facile de faire tomber sur ces hommes nouveaux la haine publique , & il ne craignoit pas de les désavouer. Quoiqu'il exigeât plus d'obéissance , que de conseils des personnes qu'il approchoit du Trône , il ne laissoit pas de profiter de leurs talens.

mais sans paroître en avoir besoin : toute sa conduite prouva qu'il craignoit plus qu'il n'aimoit , le mérite , & qu'en s'attachant des hommes rares , il avoit moins en vûe de s'en servir , que d'en priver ses voisins ou ses ennemis. Rien n'étoit si simple , si sage que ses projets , ni si compliqué , souvent si bizarre , que les moyens qu'il choisissoit pour les exécuter : des voies qui n'étoient pas détournées , & qui seroient tombées dans l'esprit d'un autre , ne lui plaisoient pas : ses ruses , pour être trop subtiles & trop déliées , lui devinrent souvent funestes. Quand on considère que ce Prince ne connut pas l'amour , qu'il donna peu à ses plaisirs , & qu'il évita le faste jusqu'à l'indécence , on a peine à comprendre ce qui put le déterminer à augmenter considérablement les impôts : il est pourtant vrai qu'à la réserve du peu , qu'une dévotion superstitieuse & quelques fantaisies emportèrent , le reste fut judicieusement employé à rendre l'Etat tranquille & redoutable. Les murmures qu'occasionnoient les innovations , même utiles à la société , rendirent le Prince trop défiant pour la sûreté des particuliers : ceux qui croyoient pouvoir compter sur l'innocence de leurs mœurs , se trouvoient quelquefois coupables par des soupçons chimériques ; on avoit

à craindre l'imagination du Monarque ; & on périssoit souvent par la malignité de ses conjectures. C'est par de l'audace & non par des finesses, comme on le croit communément, qu'il étendit l'autorité Royale : loin de seindre de se contenter d'une puissance modérée pour en acquérir une absolue, sa politique étoit de violer toutes les Loix, pour paroître plus absolu. Pour achever de peindre Louis XI, il eut le génie plus subtil qu'étendu, plus de ressources dans l'esprit que d'élévation dans le cœur, plus de finesse que de politique : il parut plus adroit à pénétrer les secrets d'autrui qu'à garder les siens, moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer, plus capable de semer des jalousies parmi ses ennemis que de gagner la confiance de ses alliés. Il fut ingrat par tempéramment, généreux par nécessité, avare par goût, perfide par intérêt, soupçonneux par méchanceté, dur par ambition, inquiet enfin par irrésolution.

C'est par ce mélange de vertus & de vices, de fautes & de talens, que Louis XI. parvint à faire des réunions immenses à la Couronne, à connoître les intérêts de la Nation, à développer à propos les forces de l'Etat ; & selon l'expression de François I. *à mettre nos Rois hors de page.*

La suite dans les autres Mercurus.



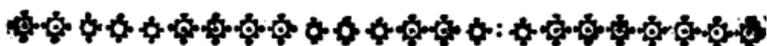
E P I T R E

De M. de Voltaire à M. Desmahis.

Vos jeunes mains cueillent des fleurs,
 Dont je n'ai plus que les épines ;
 Vous dormez dessous les courtines,
 Et des Graces & des neuf Sœurs :
 Je leur fais encor quelques mines ,
 Mais vous possédez leurs faveurs.

 Tout s'éteint , tout s'use , tout passe ,
 Je m'affoiblis & vous croissez ;
 Mais je descendrai du Parnasse
 Content , si vous m'y remplacez.
 Je jouis peu , mais j'aime encore ,
 Je verrai du moins vos amours.

 Le crépuscule de mes jours
 S'embellira de votre aurore.
 Je dirai , je fus comme vous ;
 C'est beaucoup me vanter peut-être ,
 Mais je ne serai point jaloux ;
 Le plaisir permet-il de l'être ?



VERS DE M. DESM***

*A Mad. la Marquise de***.*

Tout à la fois elle est belle & jolie ;
 Elle parle raison du ton de la folie ;
 Quand on soupire , elle sourit ;
 L'amitié la précède , & l'amour suit ses traces ;
 Sa figure est pleine d'esprit ,
 Et son esprit est plein de graces.

DU MESME ,

*A une jolie femme , en lui envoyant
 une Brioche.*

Certain chat, d'humeur libertine,
 Se blotit un matin dans un tas de farine ,
 Pour mieux croquer les crédules souris.
 Craignez qu'un jeune enfant , dont vous fuyez
 l'approche ,
 Ne soit caché de-même au sein d'une Brioche ,
 Pour mieuz tromper votre mépris.

DU MESME,

*A Mademoiselle de ***.*

Vous objectez toujours votre âge ;
 Pouvant jouir , vous regrettez ;
 Sur vos pas le plaisir volage
 Veut se fixer , vous le quittez.

Vous ne vous croyez qu'estimable ,
 Et vous ne voulez qu'estimer ;
 Tout le monde vous trouve aimable ,
 Pourquoi refusez-vous d'aimer ?

Des premiers feux de notre aurore
 Au crépuscule de nos jours ,
 Il est un intervalle encore ,
 Que doivent remplir les Amours.

Comme au milieu de ses journées ,
 Phébus rassemble tous ses feux ,
 C'est au midi de nos années ,
 Que l'Amour comble tous nos vœux.

Tendre , complaisant & solide ,
 Plus vrai , sans être moins charmant ,
 Il devient d'autant plus timide ,
 Qu'il connoît mieux le sentiment.

Ce Dieu vient de tracer lui-même
 Ces vers dictés par la raison ;
 Quand on peut trouver qui nous aime ,
 L'Amour est toujours de saison.



S U I T E

De l'Histoire de la Félicité.

JE suis engagé maintenant à raconter l'histoire de Zélamire, c'est ce que je vais faire sans aucun préambule, de peur d'ennuyer, car j'ai remarqué que je suis quelquefois sujet à ce petit accident-là.

Ma chère fille, dit-elle un jour à la jeune Aldine, je veux vous marier bientôt, & je crois que vous n'en êtes pas fâchée ; vous avez un trop bon caractère pour prendre mal la chose, mais vous n'avez pas assez d'expérience pour éviter tous les travers que la fatuité des hommes & la malignité des femmes préparent à une jeune personne qui débute dans le monde. C'est pour vous en instruire que j'ai voulu vous entretenir.

Une fille croit que le bonheur parfait est d'être mariée, elle se trompe : c'est bien, selon les idées communes, une espèce de

bonheur , parce qu'on est débarrassé d'une mere à laquelle on n'ose pas répondre , & qu'on passe sa vie avec un mari qu'on peut fort bien contredire. Ah ! ma mere , dit Aldine , pourriez-vous bien penser Je sçais , reprit Zélamire en l'interrompant , tout ce que vous m'allez dire , cela ne feroit pas sensé , je l'ai dit autrefois à ma mere , qui l'avoit dit à la sienne , ainsi ne m'interrompez pas pour de pareils sujets.

Je venois d'être mariée , lorsqu'une de mes amies vint me trouver , elle avoit l'air triste , je lui en demandai la cause ; je viens vous dire adieu , dit-elle , je mourrai dans trois jours ; quelle certitude , m'écriai-je , avez vous d'un événement qui feroit mon malheur ? Je n'en puis pas douter , poursuivit-elle , j'en suis informée par un Génie bienfaisant , qui depuis 15 ans m'a prise en affection : je ne me suis gouvernée que par ses conseils , il m'a garantie des erreurs du monde , & m'a rendue estimable sans m'empêcher d'être aimable. Enfin il est venu ce matin m'annoncer ma mort ; je lui ai répondu que je m'en consolais , s'il me promettoit de veiller sur votre conduite , comme il avoit veillé sur la mienne , je l'en ai conjuré avec tant d'instance , qu'il s'est rendu à mes prieres ; attendez-vous à cette apparition , c'est lui qui vous annoncera

que je ne vis plus ; son attachement vous dédommagera de ma perte , & me fera revivre dans votre cœur ; vous devrez la vraie félicité à ses conseils , & vous songerez que c'est votre meilleure amie , qui avant que d'expirer a voulu vous procurer un trésor si rare. Elle me quitta & me laissa fondante en larmes.

Le troisième jour , une frayeur secrète se mêla à ma douleur , je desirois & je craignois toujours de voir ce Génie tutelaire ; ma chambre fut tout-à-coup éclairée , je pensai m'évanouir , mais je me rassurai par la figure douce & céleste d'un jeune homme couvert de plumes transparentes , qui m'apprit la mort de mon amie , & qu'il déferoit à ses volontés en me prenant sous sa protection. Je pourrois , continua-t'il , vous donner des conseils , mais j'aime mieux mettre sous vos yeux les exemples des ridicules , des défauts , des foiblesses & des vertus. Je vais vous faire parcourir le monde , je vais vous développer les différens caractères qui le composent , les prétentions des uns , les fausses démarches des autres , l'abus de la vanité , l'avidité des louanges , le travers du bel esprit & le danger de l'imprudence. Il me plaça dans son char , & m'enleva dans le vuide des airs. Nous nous abaissâmes dans un lieu envi-

ronné d'eau. Je vais, dit-il, disparaître à vos yeux ; si vous vous trouvez dans quelque circonstance où je vous sois nécessaire, prononcez trois fois le mot de *Zelma* ; qui est mon nom , je me rendrai à vos souhaits. Puissant Génie , lui dis-je , oserai je vous demander le nom de ce séjour ? C'est le Port de la Beauté , répondit-il , vous êtes faite pour l'habiter. Je lui marquai aussi tôt toute ma reconnoissance. Quand il ne m'avoit promis que de me rendre raisonnable , je l'avois remercié froidement : il m'apprenoit que j'étois belle , je le remerciai vivement. J'étois déjà bien sûre de mes attraits ; on est toujours la première dans le secret , mais on craint que cela ne transpire pas assez , & celui qui parle à une femme de sa beauté , lui cause autant de plaisir que s'il lui en apprenoit la nouvelle.

Je trouvai dans ce lieu beaucoup de femmes qui étoient au moins aussi belles que moi , mais qui ne me le paroissent pas ; je croyois même que ce n'étoit que par amis qu'elles y avoient pû être admises. Nous passions les journées à nous louer & à nous hair , à chercher de nouveaux expédiens d'augmenter nos charmes & de nouveaux raffinemens pour les faire valoir ; nous lisions mutuellement dans le dépit ou dans la sérénité de nos yeux le bon ou le mau-

vais succès de nos expédiens : on inventoit des modes ; quand elles alloient mieux à une autre qu'à soi , on les décrédoit par envie , & on en faisoit bientôt des ridicules ; voila pourquoi elles changent si souvent. On mandioit les suffrages des hommes , on les vouloit fades & caustiques ; fades pour admirer nos défauts , caustiques pour mortifier les agrémens des autres.

Pour paroître belle , on ne bornoit point l'art à la figure , on en usoit pour le caractère & pour la conduite. La douceur & l'égalité paroissoient trop simples , trop unies ; on croyoit , pour les faire mieux sortir , devoir y joindre le caprice ; on répétoit devant son miroir des leçons d'humeur , & l'on étoit bien contente lorsqu'on s'imaginoit en avoir avec grace. La brusquerie sombre ou la vivacité folle , l'agacerie trop poussée ou l'indolente fausseté , étoit le fard dont on se servoit pour acquérir , piquer & fixer les amans.

Il falloit que j'eusse fait les plus grands progrès en bien peu de tems , car je remarquai que toutes les femmes me détestoient & que les hommes m'aimoient ; je retirois autant d'éclat de la haine des unes que de l'amour des autres ; c'est l'hommage de chaque état.

Je m'admirois sans cesse , & je croyois pouvoir me passer pour toujours des conseils du Génie ; ma suffisance pensa me coûter cher.

Parmi tous les jeunes gens qui me faisoient la cour , il y en avoit un dont les hommages me flattoient ; ses regards paroissent tendres , & je croyois que c'étoit son cœur qui les rendoit tels ; ses discours remplis des louanges les plus fades , étoient , selon moi , dictés par le discernement le plus juste & le plus délicat ; il me juroit qu'il m'adoroit , cela me paroissoit une vérité incontestable ; quand je voyois quelques hommes en dire autant aux autres femmes , cela me sembloit une raillerie trop grossière ; en un mot Alménidor avoit bien du mérite à mes yeux , parce que j'en avois beaucoup aux siens. Il ne me vantoit jamais sans rabaisser les autres. Louer une femme par comparaison , est une façon immanquable de lui tourner la tête , cela flatte sa jalousie & sa vanité , il n'en faut qu'une des deux pour lui faire accroire qu'elle a le cœur tendre.

J'étois si persuadée qu'Alménidor étoit charmant , je me remerciois si souvent de sentir ce qu'il valoit , que je voulus avoir l'approbation même de mon Génie ; je n'en doutois pas un seul moment. Un soir que je

m'étois couchée l'idée remplie de mon
 amant , j'appellai trois fois Zelma , comme
 il me l'avoit ordonné. Il parut & il me dit,
 Alménidor ne te plaît que par les louanges
 qu'il te donne , ton orgueil fait tout son
 mérite ; tu vois l'écueil de l'amour pro-
 pre , c'est un torrent qui entraîne la vertu.
 Je vais , dit-il , te donner une preuve de
 ton erreur. Dans cet instant je me sentis
 transportée dans une chambre inconnue ;
 je t'ai rendue invisible comme moi , me dit
 Zelma ; regarde Alménidor , il est avec
 ta rivale Elmaide , cette femme qu'il
 déchire si cruellement en ta présence. A
 ce spectacle je pensai tomber en foiblesse ,
 ma fureur seule m'en empêcha. J'entendis
 le perfide me donner cent ridicules , & sur-
 tout me plaisanter sur ma crédulité ; ma ri-
 vale faisoit à chaque instant de grands
 éclats de rire. Sortons d'ici , dis-je au Gé-
 nie , je renonce à l'amour pour ma vie. Je
 t'ai corrigée , me répondit-il , puisque je
 t'ai humiliée ; sois sévère , mais ne le sois
 pas à l'excès , & souviens-toi toujours que
 les gens extrêmes ne sont jamais heureux.
 Il dit & disparut.

Je restai livrée à moi-même , sans sça-
 voir où je devois chercher la félicité ; en-
 fin après avoir erré long-tems sans aucun
 objet , je me trouvai près d'un Château ,

que je crus habité par le bonheur, c'étoit le Château de santé. Je ne me suis jamais tant ennuyée que dans cette maison-là. La plûpart de ceux qui y venoient, étoient des gens à gros visage, qui mangeoient beaucoup & qui ne parloient point, qui digéroient bien & qui pensoient mal; des femmes qui se portoient bien & qui prenoient du lait par précaution; des filles qui vivoient de régime, pour trouver à s'établir en se donnant un air de raison. Je sortis bien vite de ce beau Château-là, en concluant qu'il y a de bien sortes compagnies dans celles des gens qui se portent bien. Je voulus vivre avec un monde à indigestions; je m'y fatiguai sans m'y amuser. Le plaisir y étoit toujours en projet & jamais en réalité; on y veilloit par air. Je ne m'accommodai pas encore de ce genre de vie; je m'y croyois supérieure, & je ne trouvois personne assez aimable pour moi; l'amour propre est comme une rivière qui entraîne tout le monde, je suivis son courant.

Je crus avoir la meilleure intention du monde, qui étoit celle de plaire. J'éprouvai qu'elle égare encore, lorsqu'on ne sçait pas la diriger; elle me conduisit dans la route de la coquetterie; c'est un chemin où l'on trouve des fleurs & point de fruit;

on marche toujours, on n'arrive jamais, & la réputation y fait naufrage en pure perte. Je vis que c'étoit un plaisir de duppe, j'y renonçai, mais je ne trouvai point d'issue; j'appellai trois fois Zelma, il parut aussi-tôt. Tu as bien fait, dit-il, d'implorer mon secours; tu n'aurois jamais pu te tirer de ce labyrinthe, je vais t'en faire sortir, mais ce n'est pas à moi à te faire connoître le bonheur, tu ne m'en croirois pas: je vais seulement te remettre dans un chemin qui pourra t'y conduire, ce sera à toi à te déterminer, je ne t'ai pas encore abandonnée, parce que j'ai vû qu'aucune de tes fautes n'a pû te plaire. On n'est jamais sans espérance de trouver la vérité, lorsqu'on n'a pas rencontré une erreur qui contente.

Il m'enleva & me laissa dans un lieu, nommé le Marais des plaisirs des prudes. C'étoit le cercle des visites où l'ennui se repose au lieu de se varier; les sociétés de femmes, où l'amitié meurt en baillant; les chuchi du marais, & les cavagnoles du fauxbourg. Ce petit séjour-là pensa me brouiller pour le reste de ma vie avec l'innocence. Où donc est le bonheur, m'écriai-je un jour, même en amenant un plein, n'est-ce qu'un nom que les Dieux ont inventé pour nous le faire concevoir.

sans

sans que nous puissions le goûter. Ma chère enfant, me répondit une petite femme avec un air sec, un teint pâle & une voix aigre, je l'ai cherché ce bonheur, & je l'ai trouvé; je vous avoue qu'elle m'étonna; je me défiois un peu du bonheur d'une femme de cet air. Cependant je lui demandai en quoi il consistoit. Dans la vertu, reprit-elle avec un ton suffisant; venez chez moi, liez-vous avec mes sociétés, vous y trouverez cette félicité qui vous est inconnue. Je la suivis, & je m'en repentis. Je me trouvai confondue avec un amas de comeres qui avoient le maintien droit & l'esprit gauche; vives par tempéramment, & bégueules par décence, elles prononçoient le nom de vertu, même en s'y déroband; elles succomboient plus aux dangers de l'occasion, qu'aux charmes du penchant, mais leur foiblesse passée, elles reprenoient leur fierté, pour en accabler froidement celui qui venoit de la faire disparaître. Je renonçai à ce bonheur. Je m'étois ennuyée de la coquetterie, qui est une fausseté gaye; je fus révoltée de la pruderie, qui est une fausseté triste, mais en les quittant je tombai dans un peuple de bigottes, qui haïssoient, observoient & déchiroient leur prochain, dont l'ame étoit trop fausse pour être un seul moment

D

sensible ; elles critiquoient la vertu sans la connoître , & parloient sans cesse de la Religion qu'elles ne pratiquoient jamais ; je me retirai en les détestant. Je vis que la pruderie est un travers de l'esprit , & la bigotterie un vice épouvantable du cœur.

Je m'occupois à faire des réflexions morales , lorsque je rencontrai une petite femme qui avoit une robe couleur de rose, des fleurs dans la tête, & de la vivacité dans les yeux. Je venois de voir des femmes à guimpes si méprisables , que je crus celle-là vertueuse , parce qu'elle étoit parée ; je l'abordai avec confiance , & je lui demandai son nom. Je suis , me répondit-elle , la Fée des badinages. Ce nom seul me dérida l'esprit ; j'imaginai que je trouvois la sagesse , puisque je rencontrais la gayeté. Je la suivis avec confiance , je fus surprise de voir que son Palais étoit une tour ; je réfléchis qu'on lui avoit apparemment donné cette forme, parce que le badinage tourne sans cesse dans un certain cercle , & se retrouve toujours au point d'où il est parti. Je crois que l'Univers entier habitoit ce lieu-là ; on y trouvoit des gens d'esprit , des fots , des gens graves , des étourdis , des Petits-mâîtres , des Abbés , des Moines même.

Toutes ces especes différentes avoient

chacun leur badinage à part, & croyoient cependant qu'il n'y en avoit qu'une sorte dans le monde, qui étoit la leur; ils ne se doutoient pas que le badinage varie selon les differens caractères, & prend toujours la teinture de celui qui l'employe; c'est-là ce qui distingue l'homme de bonne ou de mauvaise compagnie. Le badinage de l'homme aimable semble avoir des aîles, & faire naître autant de fleurs que le Zéphir; il en diversifie les couleurs, il sçait en adoucir les nuances; c'est un art délicat qui fait entrevoir les choses sans les développer, & qui passe rapidement d'un sujet à un autre, pour offrir à chaque instant des attrâits differens & des graces nouvelles.

Le badinage des sots s'appesantit sur les objets au lieu de les effleurer, les présente toujours sous une forme grossiere, fait rougir en voulant faire rire; & révolte en cherchant à plaire; je remarquai que l'esprit ne suffisoit pas pour badiner avec agrément. C'est l'usage du monde qui donne seul ce jargon superficiel & tant fêté, qui fait sourire la prude, fixe pour quelques momens l'attention de la coquette, s'attire la surprise du sçavant & les louanges de l'homme d'esprit; souvent même on n'accorde d'esprit qu'à celui qui sçait si bien

D ij

amuser , car dans le monde on appelle homme d'esprit celui qui voit le plus vite & le plus agréablement , & l'on ne doit donner ce titre qu'à celui qui voit plus & qui voit mieux.

C'est-là que je retrouvai Alménidor , plus volage & plus aimable que jamais. Elmaide y étoit aussi ; elle n'aimoit plus Alménidor , & s'amusoit toujours avec lui. Il auroit voulu la retenir encore dans ses premières chaînes, quoiqu'il fût attaché à une autre qu'elle , mais Elmaide n'avoit plus de goût pour lui & ne s'en cachoit pas. Voilà la différence qui est toujours dans la conduite des hommes & des femmes ; un homme ne se fait pas un scrupule de saisir toutes les occasions que le hazard lui donne ; une femme est plus délicate , mais elle aime peut-être moins long-tems. En général les femmes sont plus inconstantes , & les hommes plus infidèles. Je devins intime amie d'Elmaide , & je sentis que cette union entraînoit nécessairement le pardon d'Alménidor. Je ne pus cependant m'empêcher de lui faire des reproches très-amers , mais il me répondit que cette aventure n'étoit qu'un badinage. J'en fis juge la Fée , qui m'assûra qu'autrefois un tel événement auroit été regardé comme un crime , mais que dans le siècle présent cela tenoit rang

parmi les badinages. Je la priaï de me mettre au fait de tous les badinagès differens, afin de ne pas me formaliser mal-à-propos; elle me conduisit dans les differens appartemens de la Tour.

Je vis clairement qu'à moins que d'assassiner, tout est badinage dans le monde; je ne puis dissimuler que je m'amusois assez bien dans cette Tour. Elmaide me paroïsoit fort aimable, j'avois presque oublié la trahison ou plutôt le badinage d'Alménidor, & je me souvenoïis encore moins de la protection de Zelma. Alménidor, à force de m'amuser, recommença à m'occuper; il étoit si gai, quand il me voyoit, que j'étois triste, quand je ne le voyois pas: je croyois même que ma tristesse faisoit partie de ma reconnoissance. Elmaide étoit ordinairement présente à tous nos entretiens. Alménidor me demanda un jour si nous ne pouvions pas nous passer d'elle; je lui répondis que cela étoit impossible, & cependant depuis cette question je la trouvois toujours de trop; je lui faisois plus de politesses & moins d'amitiés; plus elle m'importunoit, plus je voulois le lui cacher? je croyois lui faire des caresses, & je ne lui faisois que des complimens. Apparemment qu'elle s'en apperçut; elle manqua un jour au rendez-vous, ainsi je me

trouvai seule avec Alménidor ; je fus d'abord effrayée , il me donna tant de paroles d'honneur , qu'il me rassura ; le tems étoit beau , il me proposa une promenade , je crus après tous ses sermens la pouvoir hazarder. Il commença adroitement par être fort enjoué ; en m'amusant il dissipa mes craintes ; insensiblement il fit tourner la conversation sur le sentiment , il avança des propositions que je voulus réfuter , il les soutint ; en les prouvant il se rendit intéressant ; je l'écoutai , je devins rêveuse , & je ne répondis qu'en soupirant. Je m'aperçus de mon trouble. Nous étions égarés , & après avoir fait beaucoup de chemin , nous nous trouvâmes dans un lieu qu'on nomme le Je ne sçais quoi .

J'évitai le danger auquel je m'étois exposée , plus par la timidité d'Alménidor que par ma fermeté. Je fus pénétrée du repentir le plus sincère , & ce sentiment-là me fit entrer dans le chemin de la vertu. Je n'y fus pas plutôt que je sentis le calme renaître dans mon ame , je commençai à connoître que j'étois dans la route du bonheur. Zelma m'apparut , il m'en félicita & me conduisit dans un Port où j'ai reconnu mon cher Zemidore ; nous avons éprouvé que deux époux se retrouvent toujours , & qu'il n'y a qu'un amour pur qui puisse ren-

dre constamment heureux. Ainsi , ma chere fille , nous jouissons de la félicité parfaite , parce que nous nous estimons. Cette Isle si fameuse entourée de tant d'écueils, cette Isle dont on parle tant dans le monde , & que les profanes connoissent si peu, n'est autre chose que l'image de notre cœur, qui est assiégé par nos passions. Lorsqu'on s'y laisse entraîner , on n'est jamais heureux en voulant toujours l'être. Lorsqu'on a la force de les surmonter, on jouit d'un bonheur parfait , parce qu'on jouit toujours de soi-même.

Après ce récit Aldine tint ce discours à Zelamire : Ma mere , je vous suis assurément bien obligée de vos instructions , mais je ne puis m'empêcher de vous dire que vous l'avez échappé belle , j'espere bien que vos expériences me suffiront.





L E T E M P L E ,
O D E

A S. A. S. M. le Prince de Conti.

Carmina amat, quisquis carmine digna gerit.

Muses, dans l'ardeur qui m'anime ,
Prêtez-moi des accords touchans :
Aux yeux d'un Héros magnanime ,
Graces , embellissez mes chants.
Déjà dans un heureux délire ,
Mes doigts enfantent sur ma lyre
Les sons les plus mélodieux.
Si vous secondez mon Génie ,
Je vais à ma noble harmonie
Enchaîner l'oreille des Dieux.



Quel Palais voit dans ses portiques*
Des Héros couverts de lauriers ?
A l'ombre de ces murs antiques ,
Ciel , tu réunis tes guerriers.
A ta voix ces Aigles rapides ,
Des Autels vengeurs intrépides ,

* *Le Temple.*

Vont planer sur les vastes mers ;
 Et leur vol, couvrant le Bosphore,
 Poursuit jusqu'aux rives du More
 Un peuple armé par les Enfers.



Mais quelle Troupe désolée,
 Accusant le sort rigoureux,
 Autour d'un pompeux Mausolée
 S'épuise en regrets douloureux ?
 Que vois-je ? Dans ces murs errante ;
 La Parque avide & dévorante
 Frappe la victime du sort ;
 Son bras , auteur de tant d'allarmes ,
 A dans ces lieux baignés de larmes,
 Tendu les voiles de la mort :



Disparoissez, voiles funèbres ;
 Ne faites plus couler de pleurs.
 Sortez du sein de vos ténèbres,
 Tristes lieux , couvrez vous de fleurs
 Si les Parques sont inflexibles,
 Les Dieux , à vos malheurs sensibles ,
 Ne sont pas en vain implorés ;
 Je vois leurs mains qui les réparent ;
 Conti , que ces Dieux vous préparent ,
 Regne dans vos murs éplorés.

* Mort de M. le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur.

D v

Conti, cher au Dieu de la Thrace,
 Conti, cet ami des Beaux-Arts,
 Tour-à-tour volant sur leur trace,
 Cherche le Pinde ou les hazards.
 Le Rhin vit son troisième lustre*
 Briller dans la carrière illustre,
 Où Bellone emporta ses pas,
 Et ses mains jeunes & sanglantes
 Cueillir sur ses rives tremblantes
 Des lauriers vainqueurs du trépas.



Dès lors, par sa valeur extrême,
 Il sçut qu'il falloit mériter
 Ces titres & ce rang suprême,
 Dont le sort le fit hériter.
 Il dédaignoit cette Noblesse,
 Orgueilleuse dans la mollesse,
 Et fragile dans les revers:
 Si le sang des Dieux nous anime,
 C'est notre vertu magnanime
 Qui doit l'apprendre à l'Univers.



Ce Daim, qui fuit d'un vol agile,
 Ne sort pas des flancs du Lion,
 Et le fils du terrible Achille

* Campagnes de 1733, &c.

Devint la terreur d'Illion.

Rival des Héros de sa race ,

Conti , par son heureuse audace ;

Balança leurs nobles travaux :

Ainsi rival de ce beau zèle ,

Son Fils servira de modèle

A des fils , encor ses rivaux.



A peine un Monarque indomptable ,

L'amour & l'effroi des humains ,

De son tonnerre épouventable

Remit le dépôt dans ses mains :

Couvert d'un rayon de sa gloire ,

Conti vole avec la victoire ,

Servir le courroux de son Roi ;

Avec lui Minerve s'avance ,

Et Bellone , qui le devance ,

Seme le carnage & l'effroi.



Déjà son ardeur courageuse *

Brave les Anglois frémissans ;

Le Var , de son onde orageuse ,

Lui soumet les flots gémissans.

Nice parmi les funérailles ,

Croit voir un Dieu sur ses murailles ,

* Passage du Var.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Moissonner ses vengeurs épars.

Tout fuit dans sa route enflammée ;

Et de sa valeur allumée

Le feu dévore les remparts.



Mais quels Monts voisins du tonnerre *

Bornent son vol audacieux ?

La foudre des Fils de la terre.

S'y mêle à la foudre des Cieux.

« Eh quoi ! dit leur troupe hautaine ;

« Est-ce encore le fils d'Alcmène

« Qui veut s'y frayer un accès ?

« Quel est donc ce nouvel Hercule ,

« Yvre de l'espoir ridicule

« De cet incroyable succès ?



« Ces colonnes de la Nature ;

« Où reposent les Cieux pesans ,

« Ces Monts d'effroyable structure ;

« Sont-ils des remparts impuissans ?

« Où tendent ces folles conquêtes ?

« Vient-il au-dessus des tempêtes ,

« Y chercher la route des airs ?

« Mais autour de ces monts terribles ;

« Sous ses pas cent gouffres horribles

« Ouvrent la route des Enfers.

* *Les Alpes.*

« Parmi nos glaces éternelles ,
 « Si tu veux cueillir des lauriers ,
 « Conti , prête du moins des aîles
 « A tes invincibles guerriers :
 « Mais non ; pour y porter ta gloire ,
 « En vain l'aîle de la victoire
 « Feroit voler tes Combattans ,
 « Et sur leurs têtes ombragées ,
 « Jamais les Alpes outragées
 « Ne verront tes Drapeaux flottans ;



Ministre du Dieu de la Terre ,
 On voit au milieu des éclairs ,
 Un nuage armé du tonnerre ,
 Rouler en grondant dans les airs :
 Si dans sa brûlante carrière
 Des Monts opposent leur barrière ;
 Leurs sommets tombent foudroyés ,
 Et dans les flammes consumantes ,
 Les débris des roches fumantes
 Couvrent les vallons effrayés .



En vain les Alpes menacées
 Bravoient l'Annibal de nos jours :
 En vain leurs roches entassées
 A ses yeux renaissoient toujours :

§6 MERCURE DE FRANCE.

Ni ces Monts entourés d'abîmes,
Ni l'airain grondant sur leurs cîmes,
Narrètent ses pas triomphans,
Et cet Aigle y lançant la foudre,
Du Pélion réduit en poudre,
A précipité les Titans.

Oui, cette foudre dévorante
A fait d'illustres Conquérans,
Mais l'Egide moins éclatante
Fait-elle des Héros moins grands ?
La terre a vû mille Alexandres
Tonner sur des Villes en cendres,
Fiers rivaux du vainqueur d'Hector
Rarement la valeur d'Achille
Connut cette prudence utile,
Doux fruit des vieux ans de Nestor.

D'un torrent fougueux & rapide *
Le Rhin vit ses bords inondés ;
Conti sçut opposer l'Egide
Au cours de ces flots débordés.
Bien-tôt ses mains étincelantes
Ont sur des Villes chancelantes * *
Lancé les foudres de LOUIS ;

* Campagne du Rhin 1745.

* * Mons & Charleroy.

Et dans ses roseaux fugitive ,
 La Sambre inquiète & plainive
 Détourna ses yeux éblouis.



Tels sont les périls honorables
 Qu'affronta ce jeune vainqueur :
 Tels sont les exploits mémorables
 Qui signalèrent son grand cœur.
 Au bruit de ces exploits terribles ,
 Tremblez , profanateurs horribles ,
 Monstres ennemis des Autels.
 Ce Héros , vengeant leur injure ,
 Sçaura dans votre sang parjurer
 Consacrer ses faits immortels.



Déjà le départ des Pléiades
 Avoit désolé nos climats ,
 L'urne des humides Hyades
 Y verfoit les tristes frimats.
 Mais les vents glacés de l'Arcture
 A peine ont rendu la Nature
 Au Printems vainqueur des Hyvers ;
 Les Zéphirs , le Soleil & Flore ,
 A ses yeux tout paroît éclore ;
 Il semble enfanter l'Univers.



'Ainsi je vois un nouveau lustre

ES' MERCURE DE FRANCE.

Embeller cet heureux séjour:
Conti, c'est ta présence illustre
Qui lui ramene ce beau jour.
Tes yeux lui rendent l'allégresse;
Dans le sein d'une aimable yvresse
La joye enchaîne les regrets,
Et les plaisirs qui t'environnent,
Des fleurs, dont leurs mains te couronnent,
Ont paré les tristes cyprès.



Ce lieu des Muses de la Seine
Fut jadis le sacré vallon;
Vendôme en étoit le Mécène,
Tu dois en être l'Apollon.
Protecteur des sçavantes Fées,
Fais-y renaître des Orphées,
Dignes de la Postérité.
Ah! s'ils te doivent la naissance;
A leur noble reconnoissance
Tu devras l'immortalité.



Oui, Prince, la fureur des Parques
Soumet tout aux arrêts du sort.
La mort régné sur les Monarques,
Les Muses régnent sur la mort.
Leurs Fils au Temple de Mémoire

Peuvent seuls consacrer la gloire
Des éclatantes actions.
Enfans des Dieux , Race féconde ;
Vous êtes les plaisirs du monde
Et l'ornement des Nations.

Le Brun.



L E T T R E

*De M. Racine , sur la déclamation théâtrale
des Romains.*

J E ne suis point surpris , Monsieur , que
vous soyez convaincu que dans les re-
présentations Dramatiques chez les Ro-
mains , la déclamation & le geste étoient
partagés entre deux Acteurs , quelque peu
vraisemblable que soit ce fait.

Vous avez crû de bonne foi ce que
vous avez lû dans quelques Livres dont
vous estimez les Auteurs , comme dans
celui de M. Rollin , que vous avez très-
grande raison d'estimer. M. Rollin vous
ressembloit , & croyoit ce fait pour l'avoir
lû dans quelques Ecrivains modernes ,
quoiqu'il le trouvât fort étonnant , puis-
qu'il l'avance en ces termes : *Voici une des
choses qu'on a peine à concevoir , tant elles*

nous paroissent bizarres. Il avoit lû, comme vous, le Livre de l'Abbé du Bos, & comme vous, n'ayant point examiné les passages des anciens que cite cet Abbé, il avoit eu d'autant plus de disposition à croire un fait si difficile à concevoir, qu'étant déjà surpris par plusieurs passages des anciens, des merveilles de leur danse & de leur musique, il se persuada que leur déclama-tion théâtrale devoit être aussi une déclama-tion merveilleuse.

Elle l'étoit beaucoup plus que la nôtre, s'il faut prendre à la lettre tout ce que dit Cicéron de Róscius, qui ne parloit cepen-dant que sous un masque; mais puisqu'elle étoit admirable, elle ne pouvoit être con-traire à la nature, & pour vous prouver que cette séparation du geste & de la voix entre deux hommes est contraire à la na-ture, je ne veux que votre expérience.

Essayez, je vous prie, de prononcer vingt vers pleins de passion, avec les tons de la passion, en restant immobile comme une statue, ou de faire tous les gestes que demandent les mêmes vers, en gardant le silence d'un Harpocrate. Les gestes, Mon-sieur, suivront vos paroles, malgré vous, ou vos paroles suivront vos gestes*.

** *Cum ipsi vocibus naturaliter exeunt gestus...*
Ipsa se cum gestu fundit oratio, dit Quintilien.

Le geste peut bien n'être pas d'accord avec la voix dans un mauvais Comédien , parce qu'il est mauvais imitateur , mais considérez dans le peuple une femme en colère , vous remarquerez un parfait accord entre ses gestes & ses paroles , parce que nous ne pouvons séparer , dit Cicéron , quand nous suivons la nature , ce qu'elle a joint *.

Je vais plus loin , & je veux bien supposer qu'il fût possible à un Acteur de faire des gestes pour des vers qu'il ne prononce pas , comment fera-t'il illusion à toute l'assemblée ? Et il y avoit une illusion dans les Spectacles des Romains , suivant ceux qui sont de votre opinion , puisqu'ils prétendent que l'Acteur qui prononçoit , n'étoit pas en vûe ; il se plaçoit auprès du Joueur de flûte. C'est ce que quelques personnes m'ont voulu faire comprendre , en m'assurant que lorsqu'on représente l'Opera d'*Amadis* , l'ombre d'Organ sortant de son tombeau , reste muette , tandis qu'un Acteur dans la coulisse chante pour elle , & trompe le spectateur qui croit entendre chanter l'ombre. Je veux croire ce qu'on m'a dit , & j'y réponds , que pour exécuter un rôle de qua-

* *Gestus voci consentit , & animo cum ea simul parat.* Cicéron.

tre vers, chantés sur le ton d'un mort, qui en se réveillant pour un moment, ne fait aucun geste, on peut faire illusion à une assemblée; mais dans un rôle de passion la peut-on faire? Un spectacle où l'on voudroit séparer deux choses, si étroitement unies, seroit ridicule, & ceux des Romains ne l'étoient pas, puisque les Comédiens, du tems même de Quintilien, quoiqu'ils ne fussent pas des Roscius, rendoient, comme les nôtres, de si grands services aux Poètes, que telles Pièces qui n'étoient pas reçues dans les Bibliothèques, étoient reçues, même très-souvent sur le Théâtre. C'est Quintilien, M. l. xi. qui nous l'assure*. Auquel des deux Comédiens croyez-vous, Monsieur, que le Poète eut la plus grande obligation? Etoit-ce à celui qui prononçoit, ou à celui qui gesticuloit?

Quelque bizarre que soit cette opinion, je suis prêt à l'embrasser, si elle est fondée sur des autorités certaines, puisque bien qu'un fait ne nous paroisse pas vraisemblable, nous le devons croire quand il est appuyé sur des témoignages incontestables; je vais donc examiner sur quelles autorités

* *Scenici Actores: . . . vilissimis etiam Pœtis impetrant aures, ut quibus nullus est in Bibliothecis locus, sit etiam frequens in Theatris.*

est fondée cette opinion , qui de l'aveu de l'Abbé du Bos , est nouvelle , & par conséquent suspecte.

Il commence par se tromper , quand il la dit nouvelle , puisqu'on la trouve dans S. Isidore de Seville & dans Polydore Virgile.

A l'égard d'Isidore , il a bien pû comme Saint , ne rien entendre aux matieres de Théâtre , & comme Ecrivain du septième siècle , & demeurant en Espagne , ne rien sçavoir des spectacles des Romains.

Polydore Virgile est bien éloigné d'adopter cette opinion , qu'il attribue à l'ignorance de quelques personnes qui avoient mal entendu ce passage de Cicéron : *Nunquam agit hunc versum Roscius eo gestu quo potest.* Ces personnes croyant que le mot *agit* ne pouvoit se rapporter à la prononciation , s'étoient imaginé que Roscius ne faisoit que les gestes.

Cette opinion n'est donc point nouvelle , comme le dit l'Abbé du Bos , mais elle est si peu fondée , que ni Scaliger , ni Vossius , ni M. Dacier , ni M. l'Abbé Fraguier , dans la vie de Roscius , n'ont daigné en parler , & que je n'en parlerois pas , si je n'avois remarqué que la même opinion se trouve depuis le Livre de l'Abbé du Bos , dans quelques autres Livres ,

comme l'Histoire Ancienne de M. Rollin, le Traité de l'Opinion de M. le Gendre, les Observations de l'Abbé des Fontaines, &c.

Le principal fondement de cette opinion, est un passage de Tite-Live l. 7, sur Andronicus, qui s'étant enrôlé en jouant ses Pièces, demanda la permission de mettre en sa place un homme qui chantât avec le Joueur de flûte : ayant obtenu cette permission, Tite-Live ajoute : *Dicitur cantum egisse aliquanto magis vigente motu, quia nihil vocis usus impediabat, inde ad manum cantari, histrionibus coeptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta.* Ce passage mal entendu a causé de l'erreur. M. Dacier l'avoit pourtant bien entendu, quand il l'a traduit ainsi dans son Discours sur la satyre. *Andronicus ayant obtenu cette permission, dansa avec plus de vigueur ses intermèdes, débarrassé du chant qui lui ôtoit la respiration ; de-là vint la coûtume de donner des chanteurs aux danseurs, & de laisser à ces derniers les rôles des Scenes, pour lesquelles on leur conservoit toute leur voix.* Vossius, rapportant ce même passage dans ses Institutions poétiques, l'explique aussi d'un partage du chant & de la danse, n'ayant jamais soupçonné un partage du geste & de la voix.

Je ne vous expliquerai pas ici, Monsieur, ce que c'étoit que le *diverbium*, le *choricum* & le *canticum*. Il me suffit de vous dire, qu'à Athènes le chœur d'abord chantoit & dansoit en même tems, comme on le lit dans la Poërique d'Aristote. On en reconnut l'inconvénient, on partagea la danse & le chant. La même chose arriva à Rome. Andronicus chantoit & dansoit à la fois l'interméde; il demanda à être soulagé, on lui donna un chanteur, de là vint l'usage; dit Tite-Live, *ad manum cantari*, c'est-à-dire, de suivre en chantant les mouvemens & les gestes du danseur. Lucien nous apprend la même chose*: *Quand on s'aperçut*, dit-il, *que la danse nuisoit au chant, on trouva meilleur d'établir, que d'autres chanteroient à ceux qui dansoient*. Le danseur imitant une action par ses gestes & ses mouvemens, se borne à son enthousiasme, celui qui chantoit les paroles de cet interméde, le *canticum*, suivait ses mouvemens, & chantoit sur ses gestes *ad manum*. Andronicus, avec le secours d'un chanteur & d'un joueur de flûte, dansa sans chanter, & depuis lui, l'interméde que dansoit un Acteur, fut toujours chanté par des Acteurs qui restoient

* Traité de la Danse.

debout. C'est ce que dit Aulugelle : *Salubundi canebant qua nunc stantes canunt.*

L'Abbé du Bos, qui vouloit trouver dans les anciens son opinion, a rendu à sa façon le passage de Lucien, que je rapporte, quoique d'Ablancourt l'eût ainsi traduit : *Autrefois un même Baladin chantoit & dansoit, mais comme le mouvement empêchoit la respiration, on trouva plus à propos de faire chanter les uns & danser les autres.*

L'Abbé du Bos veut s'autoriser d'un passage de Suetone, qui rapporte que Caligula, ayant fait venir à son audience les principaux personnages de l'Etat, comme pour leur communiquer des affaires importantes, entra en dansant au son des instrumens dans la chambre où ils étoient assemblés, & *desaltato cantico abiit*, ce que l'Abbé du Bos explique, *il fit les gestes d'un monologue*; un fou est capable de tout, mais s'avise-t'il de faire des gestes sans parler? Caligula, voulant insulter ces graves personnages, dansa devant eux un intermède, & comme nous dirions, *après avoir dansé une chaconne, il s'en alla.* Suetone a dit, *desaltato cantico abiit.*

L'Abbé du Bos va jusqu'à citer pour preuve de son opinion, des passages qui la détruisent, comme un passage des Lettres de

de Senèque, où il est dit qu'on admire dans les habiles Acteurs la promptitude avec laquelle leurs mains sont prêtes à répondre aux sentimens dont ils sont affectés, & la vivacité avec laquelle leurs gestes suivent leurs paroles. Cet accord entre le geste & la voix n'a pû être admiré de Senèque, suivant l'Abbé du Bos, que quand le geste & la voix étoient partagés entre deux Acteurs, *sans cela*, dit-il, *il n'y a rien d'admirable, puisque rien n'est si naturel*. Il faut bien peu connoître l'Art de la déclamation pour en parler ainsi. Puisque *rien n'est si naturel*, pourquoi les excellens Comédiens sont-ils si rares ? Cicéron avoit donc grand tort de tant admirer Roscius.

Il cite encore pour lui un passage, où Quintilien dit qu'il a vû souvent des Comédiens, après avoir joué des endroits pleins de passion, sortir de la scène, & fondre encore en larmes en quittant leurs masques. *Vidi ego... cum personam deposuissent, flentes adhuc egredi*. Qui étoient ceux qui pleuroient ainsi en sortant de la Scène ? Etoient-ce ceux qui avoient parlé, ou ceux qui avoient fait les gestes ? Si on veut que ce soient les premiers, ils n'avoient point à sortir de la scène, puisqu'ils n'y paroissent pas, & ils n'avoient

E

point de masque à quitter : si l'on veut que ce soient les seconds, qu'on explique comment un homme qui ne fait que des gestes, peut entrer dans la passion jusqu'à fondre en larmes. Et Quintilien dans un autre endroit, où il dit que les Comédiens prennent des masques qui ont la ressemblance des personnages qu'ils ont à jouer, nomme les Comédiens qui prennent ces masques, *artifices pronuntiandi*. Ceux qui paroissent sur la scène avec un masque, n'y étoient donc pas seulement pour faire les gestes, puisqu'ils étoient *artifices pronuntiandi*, habiles dans l'Art de bien prononcer.

Que pourriez vous répondre à tous les passages de Cicéron que je pourrois vous citer sur Roscius ? Vous seriez obligé d'avouer que c'étoit par le parfait accord entre le geste & la voix, que ce Roscius étoit si admirable, aussi-bien que ce fameux Esopus, qui en prononçant certains vers, & montrant en même tems les Sénateurs, attendrit tous les spectateurs en faveur de Cicéron ; c'est ce que vous trouverez dans son Oraison *Pro-Sextio* ; & vous trouverez dans Plutarque, que ce même Esopus, jouant le rôle d'Atrée, & un esclave s'étant approché de lui, dans le moment où le jeu de la passion l'avoit mis

hors de lui-même , l'étendit mort à ses pieds d'un coup de son scépre. De pareils Acteurs étoient ils des marionnettes qui gesticuloient sans parler , comme se l'est imaginé Grævina * ?

Vous me direz peut-être , pour ne pas paroître entierement confondu , que la prononciation & le geste étoient souvent réunis dans un même Acteur , mais qu'on les partageoit quelquefois entre deux Acteurs differens. Je vous ai fait voir que la nature s'opposoit à ce partage , mais supposons qu'il soit possible , il est certain qu'il seroit ridicule , & pourquoi voulez-vous admettre quelquefois à Rome un spectacle ridicule , lorsque vous n'êtes autorisé par aucun passage des anciens ?

C'est le passage de Tite-Live , comme je vous l'ai fait voir , qui ne parle que du parrage du chant & de la danse , qui a donné lieu à cette erreur. Valere Maxime , qui a rapporté le même fait , dit qu'Andronicus *gesticulationem tacitus peregit*. Autre cause de l'erreur : on a crû que ce mot *gesticulatio* , qui n'est point dans les Ecrivains du siècle d'Auguste , signifioit faire

* *Quando al suon della tibia un altro cantava ; l'Istrione , che à quel canto gestiva , era come un gran burratino animato. Peut-on le penser ?*

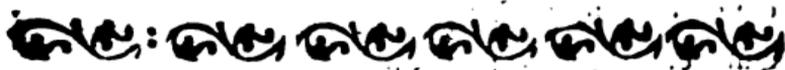
les gestes, il signifie danser. Dans un repas de Neron, où l'on chantoit des vers mis dans une musique fort lascive, il poussa la débauche jusqu'à les danser. C'est ainsi que s'exprime Suetone : *Carmina lascivè modulata etiam gesticulatus est*, & vous trouverez dans le trésor d'Estienne, *gesticulatio, saltatio carminis*. Mais je vous ai observé que ce mot n'étoit pas du siècle d'Auguste, & Ovide dit en parlant de ses pièces, jouées sur le Théâtre :

Carmina cum pleno saltari nostra teatro,

versibus & plaudis scribis amice meis, &c.

En voilà trop, Monsieur, pour détruire une opinion qui se détruit d'elle-même, quand on y veut réfléchir. Je n'ai songé à l'examiner, que parce que j'ai été surpris de la trouver dans plusieurs de nos Ecrivains modernes, qui ont tous copié l'Abbé du Bos, & cette erreur n'est pas la seule qui se trouve dans ses réflexions critiques sur la Poésie & la Peinture.





LE VÉRITABLE PHILOSOPHE.

A M. Taton du Tillet.

Illustre ami, dont les sages maximes

N'ont que la vertu pour objet ;

Toi, qui du double mont me découvrant les cimes,

M'inspiras tant de fois les chants les plus sublimes ;

Tu veux que changeant de sujet ;

Je trace aujourd'hui dans mes rimes

Du Philosophe le portrait.

Je t'obéis : l'entreprise est hardie.

La carrière où je vais courir ,

Seroit par toi bien mieux fournie ;

Par toi, de qui l'heureux génie

Sçait tout peindre & tout embellir.

Commençons, mais sois mon guide ;

Titon, & rassurant ma démarche timide,

Dans les sentiers du vrai conduis mes foibles pas.

Non. Le Philosophe n'est pas

Ce qu'un vain peuple s' imagine ;

Un misantropé dont l'humeur,

Toujours importune & chagrine,

Fait du plaisir d'autrui son suprême malheur ;

Un censeur dédaigneux, qui sans cesse me fronde ;

Un sauvage, à toute heure abimé dans l'ennui,

Qui ne sçait vivre qu'avec lui ;

E ii)

107 MERCURE DE FRANCE.

Un esprit sombre & noir qui lui-même se gronde,
Qui s'enterre vivant dans une nuit profonde,
Loin de toute société,
Non qu'en effet il déteste le monde,
Mais, parce que du monde il se voit détesté ;
Un sot, rempli de vanité,
Qui toujours en son sens abonde,
Un Docteur orgueilleux, de lui-même entêté ;
Un esprit fort, qui fait semblant de croire
Qu'il n'espère, ni ne craint rien ;
Un débauché, qui met toute sa gloire
A vivre en Epicurien ;
Un Hibernois, Disciple d'Aristote,
Hérissé d'argumens & de distinctions ;
Un fat, qui va la tête haute,
Promener de grands airs & de méchans haillons ;
Un fou, qui hautement confesse,
Au fort de la douleur, & parmi les bourreaux,
Qu'il brave le trépas, & se plaît dans ses maux ;
Un insensé d'une autre espèce,
Incapable de rien souffrir,
Qui par dégoût, ou par paresse,
Ne voit rien de mieux que mourir ;
Un... Mais peuple grossier, ignorant & bizarre,
Je rougierois de rappeler
Tant d'indignes mortels qu'il te plaît d'appeller
D'un nom, qui fut jadis & si grand & si rare,
Ce nom que révéroit la saine antiquité ;

Qu'annonçoit-il ? Un Sage : & le siècle où nous
sommes ,

Le donne aveuglement à des fous , à des hommes ;
Qui font honte à l'humanité !

Le vrai Philosophe est le sage ,

Qui maître de lui-même , & réglé dans ses vœux ,
Vit satisfait de l'héritage

Qu'il a reçu de ses ayeurs :

C'est celui , qui du sort bravant les injustices ,

Et dans son propre fonds trouvant son vrai bon-
heur ,

Voit sur lui tomber ses caprices

Du même œil qu'il voit sa faveur.

C'est celui dont le rang , les biens & la noblesse

N'égareront pas l'esprit , & n'enflent point le cœur ,

Et qui sçait être grand , & vivre sans bassesse

Dans le sein même du malheur.

Vrai Philosophe fut cet homme ,

L'appui , l'honneur de son Pays ,

Cet heureux défenseur de Rome ,

Et l'effroi de ses ennemis ,

Curius , sous le toit de son humble chaumière ;

Prépare à ses besoins un rustique repas ,

Et d'un Peuple * charmé de sa vertu guerrière ;

Dédaigne les présents qui ne le touchent pas.

Digne encor de ce nom , & digne de mémoire ,

* *Les Samnites.*

Le mortel fortuné que l'on voit quelquefois,
 Se déchargeant du fardeau de sa gloire,
 Aller dans la retraite & dans le fond d'un bois;
 De la sagesse interroger la voix.

C'est là qu'il s'étudie, & se cherche lui-même;
 Se connoître, s'instruire est son plaisir suprême,
 Que d'utiles leçons lui trace chaque objet!

Tout enchante ses yeux, tout frappe ses oreilles;
 Le bruit d'un clair ruisseau, la couleur d'un œillet,
 Le chant du rossignol, le vol du sanfonnet,
 Tout peint à son esprit l'auteur de ces merveilles,
 Et le force à lui rendre un culte humble & parfait.

Le Philosophe encore est l'homme de Finance,
 L'homme de Cabinet, d'Epée & de Science,
 Qui se dérobe aux applaudissemens
 De tout un peuple qui l'encense;

C'est celui qui content de sa propre innocence;
 Méprise le vulgaire & ses vains jugemens;
 Celui qui sans relâche, ami constant de l'ordre;
 Ne sçait point recourir à d'indignes détours,

Et qui jamais dans ses discours
 N'employa l'art cruel de médire & de mordre;
 Celui qui ne va point, flatteur lâche & noté,
 Prodiger son encens à de vaines idoles;

Et qui sincère en ses paroles,
 Ose aux Grands quelquefois dire la vérité;
 Enfin celui, qui soumis & modeste,
 Aux volontés du Ciel règle tous ses desirs,

Qui modéré dans ses plaisirs,
Craint Dieu, fait son devoir, & méprise le reste.

Du sage voilà le portrait.

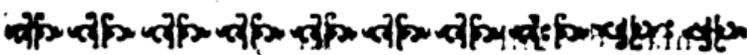
Titon, s'il est tel en effet

Que l'a peint ma muse ingénue,

Toute la gloire t'en est dûe :

C'est d'après toi que je l'ai fait.

Par M. Guis, de Marseille.



ELOGE DE M. DE LA FONTAINE.

O D E.

CHantre dont la douce harmonie

Fit les délices d'Apollon,

Et qui du feu de ton génie

Eclairas le sacré vallon,

Viens toi-même monter ma lyre ;

J'ose dans l'ardeur qui m'inspire

Célébrer ta gloire aujourd'hui.

Heureux, si louant la Fontaine,

Les vers que produira ma veine

Ne sont pas indignes de lui !



Est-ce l'Art, est-ce la Nature,

Qui préside dans tes écrits

Ces chefs-d'œuvres dont la nature

Enchante d'abord les esprits.

E v.

Par eux tu rendis la Science
 Intelligible à l'ignorance ,
 C'est où l'Art employa ses traits ,
 Mais pour ce talent admirable
 Qui rend son style inimitable ,
 La Nature en a fait les frais.



Enfâns des Filles de Mémoire ,
 Souvent en secret ennemis ,
 Concurrents , jaloux de la gloire
 Des lauriers qu'elles ont promis ,
 Mon Héros partageant vos veilles ,
 Dans un siècle plein de merveilles
 Obtint un prix non contesté ,
 Et vos équitables suffrages
 Dès son vivant furent les gages
 Du lot de la postérité.



Quelle abondance de figures
 Se présente aux regards surpris !
 Combien de diverses peintures
 Qu'anime un parfait coloris !
 L'utile joint à l'agréable ,
 Toujours par un accord aimable
 Dans ses tableaux se reproduit ,
 Tracés par une main divine ,

C'est la sagesse qui badine ,
Et l'enjouement qui nous instruit.



L'ancienne Grèce étonnée
Vit avec admiration
La raison par Esope ornée
Des charmes de sa fiction ;
Phédre à Rome avec élégance
Des vers y joignant la cadence ,
L'embellit d'un lustre éclatant ;
La Fontaine au tems où nous sommes
Voulant imiter ces grands hommes ,
Les surpasse en les imitant :



Par quelle ingénieuse adresse,
Sous l'emblème des animaux,
Présente-t'il à notre espèce
Le miroir de tous les défauts !
Il anime tout dans la Fable,
Et par un effet admirable
Dans ses personnages divers,
Peignant l'homme qu'il étudie,
Il lui donne la Comédie,
Dont le Théâtre est l'Univers.



Chaque Acteur y jouant son rôle ;

E. vj.

Le fait si naturellement ,
 Qu'un loup , quand il prend la parole ,
 Ne peut parler autrement ;
 Le lièvre est pensif & timide ;
 Le léopard , fier , intrépide ;
 Le bœuf y rumine à part soi ,
 La mouche étourdiment bourdonne ,
 Le renard en matois raisonne ,
 Et le lion s'exprime en Roi.



Oh ! dignes enfans de sa veine ;
 D'autant plus chéris du Lecteur ,
 Qu'il n'y découvre point la peine.
 Qu'ils ont pû coûter à l'Auteur ;
 Veine féconde , source pure
 D'agrémens pris dans la nature ,
 Parterre décoré de fleurs ,
 Dont la beauté , simple & complète ,
 Sçut sans miroir & sans toilette
 Arranger ses vives couleurs.



Approchez , aimable Catulle ,
 Qui composez si galamment ,
 Et vous , doux & charmant Tibulle ,
 Qui soupirez si tendrement ,
 Venez connoître d'autres charmes ;
 L'Amour pour effuyer les larmes.

N'a plus besoin de son bandeau ;
 Dans l'instant que ce Dieu soupire ,
 La Fontaine qui le fait rire ,
 Lui donne un agrément nouveau.



Dans ces trop galantes archives ,
 Qui causerent son repentir ,
 Ce n'est que ces graces naïves
 Que l'on devoit y ressentir ;
 Quoi ! faut-il qu'un fonds de licence
 Ne puisse pas donner dispense
 Au tour chaste qui les décrit ?
 Avec les sens faisant divorce ,
 Ce tour auroit la même force ,
 Si l'on n'avoit que de l'esprit.



Par ces ouvrages agréables ,
 Qui perceront la nuit des tems ,
 Et par ces monumens durables ,
 Dont tous les traits sont éclatans ,
 La France à bon droit se renomme
 D'avoir produit un si grand homme ,
 Mais par un plus juste retour ,
 Que Château-Thierry , ma Patrie ,
 Ressente la gloire infinie
 D'avoir pu lui donner le jour.

Par M. le Tellier , de Châteaufleury.

On a dû expliquer les Enigmes & les Logogriphe du second volume de Juin, par la mode, l'Enigme & le Logogriphe, passion & mariage. On trouve dans le premier Logogriphe, pas, Paon, son, Pan, Dieu des Forêts, & pain. On trouve dans le second, mari, âge, marge, Marie, rame, Agar, magie, mie, mi & Maire.



E N I G M E.

Peu d'alimens sont plus communs que moi ;
 Mais j'en sçais, à peine, un qui soit plus nécessaire ;
 Je sers au berger comme au Roi,
 A tout sexe, à tout âge, à l'enfant, comme au
 pere :
 Tous m'employent suivant leurs differens besoins,
 La Nature me fait liquide ;
 L'homme encherit sur elle, & par ses divers soins
 Je ne suis plus fluide ;
 Plus il me bat, plus je durcis.
 Je m'en conserve mieux sans être moins utile :
 Mais pris avec excès je cause de la bile,
 (Si l'on en croit certains esprits).
 Il est un tems où très-souvent
 L'on me met en usage ;

Ce tems n'est pas certainement
 Celui qu'on aime davantage,
 Et j'en dirois bien la raison,
 Mais de tout dire il n'est pas bon.

LOGOGRIPE.

DAns des endroits secrets, éloignés du concours,

Je fais ma demeure ordinaire,
 Et pour le repos de mes jours
 Je dois appréhender le curieux vulgaire,
 D'une mauvaise humeur l'on me voit aisément ;
 Si je ne vis qu'aux frais de la seule Nature.

Un peu de soin & de mesure
 Augmente mon tempéramment ;

Mon état, quoique bas, n'est jamais de durée ;
 Deux destins à l'envi précipitent ma fin ;

Je parois souvent le matin,
 Sans être sûr de la journée.

Pour avoir mon portrait, Lecteur, en racourci ;

Cherche un nom de dix caractères,
 Issû des membres que voici.

D'abord je te présente un de ces premiers freres

Qui d'un grand crime se chargea,

Un fils maudit, une Maîtresse

Qu'en vache Jupiter changea,

Pour calmer certaine Déesse,

Cet illustre Thebain, qui le premier, dit on.,

312 MERCURE DE FRANCE.

Sçut trouver les accords , inventa la Musique ;
Un mets de bassecour , un oiseau magnifique ,
Autrement oiseau de Junon ,
Un bon meuble d'hyver , un Dieu de l'Arcadie ;
Ce qui flatte un joueur , un fleuve d'Italie ,
Un arbre , une montagne , un terrible instrument
Ce que dans le besoin l'on trouve rarement ,
Un valeureux soldat , un fameux Capitaine ,
Ce qu'on double souvent , une Isle fort lointaine ,
Une Ville de France où croît de fort bon vin ,
Un de nos alimens plus utile que rare ,
Un de ces gens grossiers , chez un peuple barbare
 Consacrés au culte divin.
Enfin c'est à ce trait que tu peux me connoître ;
La moitié de mon nom m'a souvent donné l'être.

Bazon , Officier d' Artillerie.

A U T R E.

I Nanimé , je puis devenir pere
D'un être , ami Lecteur , qui ressemble à ma
 mere.
Ne t'en étonne point , **Œdipe** curieux ,
 Même au lieu d'un j'en puis produire deux ,
 Mais rarement ce dernier cas arrive.
De peur de fatiguer ton imaginative
Par un amas d'obscures liaisons ;
Je t'offrirai peu de combinaisons.
 Détruis d'abord ma symmétrie

Ote ma queue & mon chef seulement,
 Ce qui reste sans changement
 Présente une Ville en Neustrie.

Remplace-les, tu vois sans beaucoup d'industrie
 Une interjection qui marque la douleur,
 Ce qui dans Albion a bien fait du ravage,
 Dont on ne put sans peine arrêter la fureur ;
 Tu trouveras aussi le contraste du Sage.
 C'en est assez, devine cher Lecteur,
 Je n'en puis dire davantage.



NOUVELLES LITTÉRAIRES,
 DES BEAUX-ARTS.

HISTOIRE du Stadhouderat, depuis son origine jusqu'à présent, par M. l'Abbé *Raynal*. Cinquième édition. Deux volumes in-8°. Paris, 1750.

Cette édition, qui ne paroît que depuis huit jours & qui est très-jolie, est augmentée de plus de moitié. L'Auteur, sensible à l'honneur que lui ont fait les Hollandois, d'adopter son ouvrage par une édition Française, & par une Traduction en leur Langue, a crû devoir remanier son sujet. Il se flatte qu'on y trouvera des faits mieux liés & plus étendus, une politique plus sensible, & pourtant

plus approfondie , des caractères mieux frappés , & plus réfléchis que dans les premières éditions. Pour quiconque ne veut que connoître les mœurs , le genie , les forces , le gouvernement , & les intérêts d'une Nation , l'Histoire du Stadhouderat peut tenir lieu , jusqu'à un certain point , d'une Histoire de Hollande, qui nous manque absolument. Comme les portraits sont la seule partie de l'Histoire qu'on puisse détacher , sans lui ôter tout son agrément , nous en transcrivons ici quelques-uns , qui ne se trouvent que dans l'édition que nous annonçons : ils ne paroîtront pas déplacés , si on fait attention que l'Amiral de Coligni fournit au Prince d'Orange l'idée de ses premiers succès ; que le Comte de Leycestre gouverna quelque tems les Provinces-Unies durant la jeunesse de Maurice ; que M. de Louvois fut l'ame de la guerre qui changea la face de la République en 1672 , & que le Chevalier Temple fut le confident du Prince Guillaume.

Portrait de l'Amiral de Coligni.

Guillaume , après sa déroute s'étoit retiré en France ; François , Duc de Guise , & l'Amiral de Coligni , deux des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu , y

partageoient alors les esprits. Tous deux paroissoient sincèrement zélés pour la Religion , le Duc pour l'ancienne , & l'Amiral pour la nouvelle : tous deux libéraux ; l'un par grandeur d'ame , l'autre avec dessein : tous deux entreprenans ; le premier par caractère , le second par nécessité ; tous deux exacts à maintenir la discipline ; celui-là par douceur , celui-ci par sévérité : tous deux passionnés pour la gloire ; l'un par des actions plus brillantes , l'autre par de plus vertueuses : tous deux adorés des troupes ; le Lorrain par affection , le François par estime : tous deux extrêmement célèbres ; le premier par l'éclat de ses victoires , le second par sa ressource après les défaites : tous deux devinrent de grands hommes ; le Duc en suivant ses inclinations , l'Amiral en forçant les siennes.

Le Prince d'Orange ne balança pas entre ces deux concurrens : il s'attacha à celui dont la conformité de Religion , de vûes & de caractère lui permettoit d'espérer un plus grand retour ; l'union entr'eux fut bientôt intime : l'infortune lie peut-être plus fortement les hommes que le besoin. Coligni , devenu l'azile d'un illustre exilé , en fut bientôt la ressource.

Portrait du Comte de Leycestre.

Leycestre avoit séduit le cœur d'Elisabeth par une taille avantageuse, un air grave & modeste, une contenance aisée & majestueuse, une physionomie vive & ingénieuse, une adresse singulière à tous les exercices, des manières carressantes & affectueuses, & peut-être aussi par les services qu'il avoit été à portée de lui rendre durant les persécutions qui avoient éprouvé sa jeunesse. L'air de la Cour, & une autorité presque souveraine corrompirent bientôt cet homme heureux, ou plutôt développerent son ame toute entière.

La faveur de la Reine lui inspira de l'orgueil, & les bassesses des Courtisans lui donnerent de la présomption. Il se crut également propre pour le cabinet & pour la guerre : mais il échoua dans les affaires, parce qu'il étoit décrié du côté de la probité, & dans les armées, parce qu'il manquoit de sang-froid & d'expérience. Son étude ordinaire étoit d'approfondir les hommes : quand une fois il les avoit connus, il se défioit des honnêtes gens par goût, & des méchans par réflexion. Il eut un talent singulier pour former des factions, pour les soutenir ou les anéantir, selon qu'il les jugeoit con-

traies ou favorables à ses intérêts. On lui a toujours vû opprimer sans ménagement ceux qui avoient de la complaisance pour ses volontés , & perdre sans ressource ceux qui osoient soutenir leurs droits. Son amitié & sa haine étoient également dangereuses : l'exil le délivroit de ses amis, que son inconstance lui rendoit bientôt incommodés , & la mort terminoit ordinairement la carrière de ses ennemis. Plusieurs , dit un Ecrivain contemporain , tomberent de son tems , sans avoir sçu qui les avoit fait tomber , & plusieurs moururent sans connoître la main qui les faisoit mourir. L'ascendant qu'il avoit pris sur Elisabeth , mit toute l'Angleterre dans la nécessité de rechercher sa bienveillance, ou de craindre son ressentiment. Comme la Cour étoit gouvernée par ses intrigues , & que les Provinces l'étoient par ses parens , il falloit se soutenir par sa faveur , ou tomber par sa haine. L'Histoire l'accuse d'avoir amolli sa Nation par son luxe , de l'avoir familiarisée avec les injustices par ses vexations ; sur tout de l'avoir accoûtumée à l'esclavage par les hommages qu'il exigeoit. Il aspira longtems à l'honneur d'épouser la Reine. Lorsqu'il se vit déchû de ses esperances , il se détermina à s'éloigner. Le commande

ment des troupes qu'on faisoit passer en Hollande, lui parut propre à couvrir la diminution de son crédit, & peut-être aussi à le rétablir.

L'expérience prouva que ce choix étoit très-mauvais. Honoré du titre de Gouverneur suprême, & d'une autorité supérieure à celle des Stadhouders, Leycestre ne se fit remarquer que par une fierté révoltante, une ambition sans bornes, des perfidies multipliées. Il jouit peu de cette dignité, parce qu'il en étoit incapable, qu'il trahissoit les Etats, & qu'il vendoit les meilleures Places.

Portrait de M. de Louvois.

Louis XIV. ne suspendit quelque tems les effets de son ressentiment contre les Hollandois, que pour donner à Louvois, son seul confident, le loisir de travailler à rendre sa vengeance plus terrible.

Ce Ministre, qui a été pendant si long-tems le principal instrument des victoires de la France, étoit digne d'un pareil choix. Quoique jeune, & naturellement porté au plaisir, il avoit formé l'habitude de se livrer au travail avec une application qui n'a point d'exemple : déjà il connoissoit parfaitement la capacité de tous les Régimens, la force de toutes les Places, les

ressources de toutes les frontieres. L'ennemi n'avoit presque point de secret, qu'il ne vînt à bout de découvrir, point de forteresses où il n'eût des espions, point de vûes qu'il ne pénétrât, point d'avantages qu'il ne lui enlevât, ou qu'il ne rendît inutiles. Par ses soins, la discipline avoit été rétablie dans les armées, la subordination introduite dans les corps, le soldat délivré des vexations de l'Officier, & des friponneries du Munitionnaire, le Royaume entier mis à couvert du pillage & de l'insolence des gens de guerre. C'est lui, qui le premier fit regner l'abondance dans nos champs; qui veilla avec soin à la santé des troupes, dont il prodiguoit peut-être d'ailleurs la vie; qui trouva le secret de lever de nombreuses armées sans violence & sans injustice. L'esperance & la crainte, qui sont les grands mobiles des actions des hommes, n'ont peut-être jamais été des instrumens aussi sûrs entre les mains de personne qu'entre les siennes: il ne laissa jamais d'action héroïque sans récompense, ni de faute sans châtement, mais il n'imputoit pas à un brave homme les hazards & les caprices de la fortune. L'Histoire l'accuse d'avoir été dur envers ses créatures, & violent à l'égard de ses ennemis; de s'être plus occupé de la gran-

deur du Monarque, que du bonheur de ses sujets; d'avoir sacrifié à son ambition le repos de l'Europe, dont il pouvoit empêcher les troubles, ou rétablir plutôt la tranquillité. Il eut moins de génie pour former des projets, que de talens pour les exécuter; plus d'élevation dans l'esprit, que dans le cœur; une audace qui dégéneroit en abattement, & presque en désespoir dans les revers. Avant lui les opérations de la guerre rouloient sur les Généraux; il énerva leur courage & rétrécit leurs idées, en les tenant dans une dépendance trop servile de la Cour & du Ministère. Je ne balance pas à croire qu'il n'eut point d'égal pour les détails militaires; il étoit moins propre à la conduite d'un grand Royaume.

Portrait du Chevalier Temple.

Ce Négociateur, le plus célèbre, je crois, qu'ait eu la Nation, paroissoit bien capable de ce qu'il promettoit. Quoique les Anglois, aient rarement la souplesse & la dissimulation que demande l'intrigue, & qu'ils appellent eux-mêmes les négociations, *l'artillerie de leurs ennemis*; M. Temple étoit devenu un des premiers politiques de l'Europe. Bien éloigné de l'usage de ses compatriotes, qui se bornent

à

à la connoissance de leur Gouvernement & de leur Commerce , il avoit étudié à fond les affaires étrangères , & y excelloit. Dès qu'un homme pouvoit lui donner des lumieres ou des conseils utiles, il le recherchoit , de quelque Pays qu'il fût , & l'Histoire observe qu'il n'a jamais souhaité la confiance ou l'amitié de personne , qu'il ne soit venu à bout de l'acquérir. Son esprit vif & brillant , sa conversation enjouée & ingénieuse , le faisoient passer quelquefois pour un homme superficiel , & cette persuasion qu'il fortifioit le plus qu'il pouvoit , avançoit beaucoup plus ses projets , que l'air profond & mystérieux qu'affectent les autres Négociateurs. Né avec des passions violentes & emportées ; il employa sa raison à s'en rendre maître , & sa politique à laisser croire qu'il en étoit esclave : par ces deux moyens , il avoit acquis une empire absolu sur son cœur , & beaucoup d'ascendant sur l'esprit des autres. Son grand principe en politique étoit qu'il falloit toujours dire la vérité : l'expérience lui avoit appris que c'étoit la seule ruse infailible , & sa délicatesse vouloit que ce fût la seule digne d'un honnête-homme. Plein de l'horreur qui est ordinaire à sa Nation pour la servitude , il distinguoit dans ses Ambassades le service

F

du Roi, du service de la Patrie, & autant qu'il étoit zélé pour l'un, autant étoit-il froid & indifférent pour l'autre; on l'accusa peut-être avec justice d'avoir poussé trop loin les sentimens Républicains. La passion qu'il avoit pour les Lettres ne lui permettoit pas de dissimuler son mépris pour les Ministres publics, qui négligioient de se cultiver; il prétendoit que l'étude des hommes sans celles des Livres, n'est pas suffisante pour former un homme d'Etat. Une volupté douce & recherchée, plus connue ordinairement de notre Nation que de la sienne, faisoit ses délices; toujours borné à l'instant présent, il regardoit les espérances & les craintes de l'avenir, comme des espérances & des craintes imaginées pour le vulgaire. Ceux qui ont le plus étudié le Chevalier Temple, prétendent qu'il aimoit ses amis, jusqu'à leur sacrifier sa fortune, & qu'il haïssoit ses ennemis, au point de ne les pouvoir entendre nommer sans chagrin; que ses vûes en politique étoient plus justes que profondes; qu'il étoit vain dans le succès, & aigre dans la disgrâce; que si on étoit séduit d'un côté par l'agrément de son commerce, on étoit révolté de l'autre par un ridicule amour-propre, qui lui faisoit tout ramener à lui. Il fut d'une humeur douce,

mais inégale ; singulier dans ses manières & dans ses sentimens ; passionné enfin pour le plaisir & pour la gloire.

ASSEMBLÉE publique de la Société Royale des Sciences tenue dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de Montpellier , le 8 Mai 1749. *A Montpellier* , chez Jean Martel , in-4°. pp. 112.

Ce Recueil , qui auroit mérité d'être plutôt annoncé , commence par l'éloge de M. de la Croix de Castries , Archevêque d'Alby. M. de Ratte nous représente ce Prélat gagnant tous les cœurs par sa douceur , sa politesse , son affabilité ; simple dans ses manières , aisé , libre dans son commerce ; il soutint sans faste l'élévation de son rang , & jamais il ne souffrit qu'avec peine le respect qui lui étoit dû. Il vouloit que dans toutes les occasions on mît une distinction marquée entre sa personne & son caractère , & sans doute il méritoit par là qu'on se fît toujours un devoir de les confondre. M. l'Archevêque d'Alby avoit d'ailleurs une qualité bien estimable ; il étoit constamment le même. Nulle sorte d'inégalité dans l'humeur , nulle variation dans ses sentimens pour les personnes qu'il avoit scû s'attacher. Dès qu'il avoit donné sa confiance , on étoit sûr qu'il ne la retiendroit point : il est vrai qu'il la plaçoit tou-

jours bien , & qu'on devoit se sçavoir bon gré de l'avoir méritée.

L'éloge de M. de Castries , est suivi de celui de M. de la Peyronie. En rapprochant les traits épars dans l'éloge de cet homme célèbre , on trouve qu'il joignoit à un talent rare pour sa profession , des lumieres fort étendues. Il s'étoit appliqué avec ardeur à toutes les parties de l'Histoire naturelle , aux Mathématiques même , quoique ces sciences ne fussent pas de son objet principal : il étoit persuadé que la Chirurgie , embrassée dans toute son étendue , demande beaucoup plus de connoissances qu'on ne croit communément ; d'ailleurs le plus léger prétexte lui suffisoit, dès qu'il s'agissoit de satisfaire son extrême avidité de sçavoir.

Ce mérite étoit relevé par une physionomie des plus heureuses , une aimable vivacité , des manieres tout-à-fait engageantes, beaucoup d'agrément & de facilité dans la conversation. Il suffisoit presque de le voir pour deviner un partie de ses talens. Une prévention flatteuse agissoit d'abord pour lui , prévention dont les effets n'étoient nullement à craindre , & que la raison ne cherchoit pas à défavouer.

Tant d'avantages lui avoient procuré la confiance de son Maître , & une vogue

étonnante à la Cour, & généralement dans tout ce qu'on appelle le grand monde. Les femmes surtout, paroissoient les plus empressées à publier hautement son mérite. On sçait assez que l'extrême délicatesse de leur sexe leur fait souvent redouter jusqu'au nom même de la Chirurgie; M. de la Peyronie leur avoit rendu son Art moins effrayant.

Cette considération conduisit M. de la Peyronie à une grande fortune, dont il sçut jouir en Philosophe. Naturellement ennemi du luxe & de l'ostentation, ses meubles, son train, ses équipages, tout annonçoit la modestie & la simplicité. Il se piquoit seulement d'avoir un peu plus d'attention sur sa table, car il aimoit à pouvoir dans l'occasion retenir ses amis: il vouloit même qu'en son absence, ils fussent reçus chez lui, comme s'il eût été présent. De semblables dépenses ne pouvoient le ruiner, & d'ailleurs elles n'avoient rien de commun avec cette vaine magnificence, ces dehors fastueux qui paroissent quelque chose de grand à la multitude; mais qu'un esprit accoutumé de bonne heure aux réflexions les plus solides ne sçauroit manquer de dédaigner. L'usage qu'il a fait des richesses, montre assez qu'il les estimoit précisément ce qu'elles valent, & qu'il

ſçavoit en jouir ſans ſ'y attacher.

Peut-être le zèle qu'il avoit pour ſa Profeſſion , le rendoit-il indifferent ſur beaucoup d'autres choſes. Un grand deſſein l'occupa long - tems ; lui ſeul avoit pû le former , lui ſeul pouvoit en procurer dignement l'exécution. Il ſ'agiſſoit de fonder une Académie , qui réuniffant dans ſon ſein toutes les perſonnes , tant du Royaume, que des Pays Etrangers, les plus diſtinguées par leur habileté dans la Chirurgie , conſacreroit tous ſes travaux au progrès de cette Profeſſion , qui porteroit le flambeau de l'expérience dans tout ce que la théorie d'un ſi bel Art peut avoir encore de ténébreux , qui d'ailleurs ne négligeroit rien pour en faciliter la pratique , pour la rendre plus exacte , plus sûre , plus indépendante de certains caprices , ſouvent trop pernicioeux ; enfin qui feroit pour la Chirurgie ce que tant d'autres Compagnies ſçavantes ont fait avec un succès infini , pour la Phyſique & les Mathématiques , portées de nos jours à un degré de perfection , dont l'antiquité ne ſouſçonnoit pas même qu'elles fuſſent ſuſceptibles. Ce projet eut le ſort de la plûpart des nouveautés : on affecta d'en méconnoître les avantages : on voulut même à toute force y trouver des inconvéniens , mais graces à

l'heureuse obstination de M. de la Peyronie, toutes les difficultés s'évanouirent, & l'Accadémie Royale de Chirurgie fut enfin établie en 1731.

Cet établissement fut l'origine d'un procès, qui divisa trop long-tems les Médecins & les Chirurgiens. Toutes ces contestations ont été terminées par un Arrêt, qui a réglé les prétentions des deux Partis. Il faut croire, dit M. de Ratta, que si M. de la Peyronie eût vécu plus long-tems, il auroit reconnu lui-même la nécessité de cette paix; il n'eût pas craint de se prêter à des voyes de conciliation; il auroit voulu par quelques démarches contraires à celles qui avoient précédé, se ménager une sorte de gloire, qui se dérobe toujours aux yeux du vulgaire, & que les seules grandes âmes sont capables d'ambitionner.

Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de rendre compte de trois Mémoires, qu'on a joints aux éloges. Le premier, qui est de M. Montet, roule sur les eaux minérales de Pomarêt, dans le Diocèse d'Alais. Le second, sur la décoloration du vin rouge, par M. Peyre. Le troisième, qui est d'une très grande importance, est le projet d'un Ouvrage sur la maniere d'élever les vers à soye. L'idée est d'un bon Citoyen, & l'exécution ne peut manquer

d'être excellente entre les mains d'un aussi bon Observateur que M. l'Abbé de Sauvage.

ELEMENS d'Hippiatrique , ou nouveaux principes sur la connoissance & sur la médecine des chevaux , par M. Bourgelat , Ecuyer du Roi , Chef de son Académie établie à Lyon , tome premier *in-12*. *A Lyon* , chez Henri Declaustre & les freres Duplain.

Ce Volume comprend la connoissance du cheval considéré extérieurement : l'Auteur y dévoile les beautés & les défauts de chacune des parties qui s'offrent à nos regards , & il s'attache à donner , en les parcourant , une légère idée du caractère , du genre , du danger , des causes & de la situation des maladies dont elles sont attaquées. Ce détail lui a paru suffisant pour fixer le choix , & pour guider dans les acquisitions que l'on pourra faire ; d'autant plus que pour ne rien omettre & pour embrasser tout ce qui regarde les dehors de cet animal , il y joint des préceptes sur la connoissance de l'âge , sur la distinction des poils , & des principes sur la ferrure.

Nous ignorons si les principes établis dans le Livre que nous annonçons , se trouveront du goût des Connoisseurs. Tout ce que nous pouvons assûrer , c'est que les définitions y sont très-claires & très-exac-

tes, les détails très-ferrés & très-liés, la méthode très-sensible & très-naturelle. Nous n'aurions pas imaginé qu'on pût prendre à la lecture d'un Ouvrage de cette nature, autant de plaisir que celui-là nous en a fait. Nous craignons bien que les cinq Volumes suivans ne puissent pas avoir la même sorte d'agrément : c'est à l'Auteur, qui est homme d'esprit & qui écrit bien, à redoubler ses efforts pour diminuer la sécheresse de son sujet. Il est secondé dans l'exécution de sa belle entreprise, par des Libraires qui ont du zèle & du goût, qui ont mérité des éloges & qui en mériteront bien encore.

HISTOIRE générale, civile, naturelle, politique & religieuse de tous les peuples du monde, par M. l'Abbé Lambert, 15 vol. in-12. A Paris, chez Prault, fils, & David, le jeune, 1750.

On trouvera réuni dans cet important Ouvrage, ce que l'Histoire a de plus intéressant, la Géographie de plus utile, les mœurs de plus singulier, les Religions de plus bisarre, la navigation de plus curieux, le Commerce de plus utile, les Arts de plus surprenant, la politique de plus nécessaire. Tous ces avantages nous ont paru mêlés de quelques défauts. La partie historique peut être quelquefois trop étendue,

& la Géographique trop sèche ; nous avons trouvé des détails un peu puérils dans ce qui appartient aux mœurs , à la Religion & aux Arts. Ce qui concerne la navigation , le commerce & la politique , est souvent superficiel. Le style a le mérite essentiel à ce genre d'ouvrage , il est clair : plus de correction & d'élégance rendroient ce Livre plus agréable , mais il y auroit de l'injustice à les exiger dans un travail aussi étendu. Il nous paroît que les gens instruits sont contens des recherches ; l'Auteur a puisé dans des Ecrivains exacts , & pour ne les point défigurer , il les a copiés. Les bons & les mauvais côtés de cette Histoire bien balancés , on peut assûrer qu'elle est très-commode , fort utile & presque nécessaire. Elle dispensera de la lecture de beaucoup d'Histoires , de beaucoup de Dictionnaires , de beaucoup de Géographies , de beaucoup de Voyages , & elle abrégera le travail des personnes qui veulent s'instruire. Nous croyons que les morceaux de cet Ouvrage que nous allons transcrire , justifieront le jugement que nous en avons porté. Nous nous bornons à parler aujourd'hui de l'Europe ; dans les Journaux suivans , nous rendrons compte des autres parties du monde.

Intérêts politiques du Dannemarck.

Les Isles, dont le Dannemarck est composé, font qu'il n'a pas beaucoup à appréhender de l'Empire, qui se trouve sans forces maritimes. D'ailleurs il semble qu'il y a très-peu de raisons qui puissent broüiller ensemble ces deux Etats, à moins qu'il ne prît envie aux Danois de vouloir faire valoir leurs prétentions sur Hambourg; mais il n'y a guères d'apparence que les Princes d'Allemagne, qui sont voisins de cette Ville, souffrissent qu'une Place si importante tombât entre les mains d'une Puissance Etrangere. Ajoûtons qu'il est de l'intérêt du Dannemarck de ne point se broüiller avec l'Empire, afin de pouvoir en tirer des troupes pour se défendre contre ses ennemis.

La Suède, est celui de tous les Etats de l'Europe, avec lequel le Dannemarck a eu le plus de démêlés, mais les limites qui séparent ces deux Etats, sont telles, qu'il est de l'intérêt de la France, de l'Angleterre & de la Hollande, que ces deux Etats vivent en bonne intelligence pour établir leur sûreté mutuelle, & pour se défendre contre les autres, surtout contre la Russie, dont les rapides accroissemens méritent leur attention.

F vj

Il est certain que le Dannemarck peut raisonnablement compter sur le secours de la Hollande, en cas qu'il courût risque d'être opprimé, parce que la prospérité du Commerce des Hollandois dépend en partie du passage libre du Sund dans la Mer Baltique, que l'on pourroit tenir fermé, si la Suède & le Dannemarck étoient sous la puissance d'un seul Souverain.

Le grand Commerce que les Anglois font en Russie, est pour eux un motif d'avoir les Danois pour amis. Il y en a encore un autre, c'est le voisinage du Dannemarck avec les Provinces que la famille Royale possède en Allemagne, ainsi le Roi de la Grande-Bretagne a intérêt de ménager & de défendre le Dannemarck; de plus, l'union de la Suède avec la France, semble demander que le Dannemarck s'unisse à l'Angleterre, pour faire une balance de pouvoir.

La Russie s'est fort aggrandie depuis le commencement de ce siècle, par ses acquisitions dans la Mer Baltique, aux dépens de la Suède; ses flottes l'ont rendue respectable au Dannemarck, mais l'envie continuelle qu'ont les Suédois de reprendre ce qu'ils ont perdu du côté de la Livonie, engage la Russie à cultiver l'amitié du Dannemarck, pour trouver en lui un

Allié utile contre la Suède en cas de besoin. Il est d'un autre côté évident, qu'il s'en faut bien qu'il soit de l'intérêt du Danemarck de prêter à la Russie du secours contre la Suède, car si cette dernière Puissance venoit à être opprimée, ou les Danois devroient s'attendre à subir le même sort, ou du moins ils seroient condamnés à vivre dans l'humble dépendance de la Russie.

Tout ce que le Danemarck peut avoir à craindre de la Pologne, c'est qu'elle ne joignît ses forces à celles de la Suède; peut-être seroit-il à désirer pour le Danemarck, que ces deux Puissances s'unissent pour s'opposer aux trop rapides progrès de la Russie, qui se verroit bientôt en état d'imposer la Loi à toutes les Puissances du Nord, si on souffroit qu'elle fît quelque nouvelle conquête; c'est là une réflexion qui ne devoit pas échapper aux Souverains, intéressés au maintien & à la conservation de l'équilibre du Nord.

Du Commerce de Suède.

Les Marchandises que la Suède fournit aux Etrangers, sont des planches, de la poudre à canon, des cuirs, du suif, des peaux, du cuivre, du fer, de la résine, des bois pour faire des mâts, & toutes sortes d'ustensiles de bois; les Suédois reçoivent

en échange de leurs voisins du sel, de l'eau-de-vie, du vin, des toiles, des étoffes, du sucre, des épiceries, du papier.

Il y a quelques années que le Commerce de Suède souffrit encore un double échec; premièrement les Russiens s'emparèrent de la Livonie, qui étoit le grenier des Suédois, d'où ils tiroient la plus grande partie de leurs vivres dans les tems de chéreté & de disette; outre cela les Suédois passoient & repassoient le Sund, sans payer aucun impôt pour les marchandises dont leurs Vaisseaux étoient chargés, & ils pouvoient par conséquent en transporter dans les Pays étrangers, en rapporter d'autres chez eux avec beaucoup de profit, mais ils furent obligés de renoncer à cet avantage, par la Paix du Nord conclue en 1721, & dès lors on leur a fait payer pour le passage du Sund les mêmes droits que payent les autres Nations.

Cependant les Suédois ont depuis 1731 établi une Compagnie des Indes Orientales dans le fameux Port de Gothenbourg, & comme ce Port ne se trouve pas situé dans le Sund, les marchandises qu'ils tirent des Indes ne payent point de péage.

Des Religions d'Angleterre.

La Religion prétendue Réformée s'in-

roduisit en Angleterre dans le seizième siècle. Le Roi Henri VIII. qui se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, détruisit tous les Monastères de son Royaume, & disposa de leurs revenus. On retint tout l'extérieur de l'Eglise ancienne, tout l'appareil des cérémonies & la hiérarchie Ecclésiastique. Ceux qui ne pensoient pas que l'Episcopat fût de droit divin, formèrent une Eglise à part sous le nom de Presbytériens. Il y a encore en Angleterre un grand nombre d'autres Sectes.

Ceux qu'on appelle Indépendans, ne veulent aucune subordination dans les Eglises; ils croient que chaque Paroisse est un Corps complet, qui peut résoudre tout ce qui lui plaît, sans dépendre d'aucun Supérieur; ils donnent le pouvoir d'élire les Ministres à tout ce Corps, & ils les installent dans leur Ministère, sans imposition de mains. La liberté de conscience est leur premier principe; ils veulent que chacun prie sur le champ, suivant son inspiration.

Les Anabaptistes sont d'accord avec les Indépendans, si ce n'est à l'égard du Bapême, qu'ils prétendent ne devoir être donné qu'aux adultes, & ils ne le confèrent point, qu'on n'ait seize ans accomplis. Ils croient, comme les Indépendans, que

le peuple doit avoir toute l'autorité , & qu'il n'y a point de meilleur Gouvernement que la Démocratie.

Les Millenaires , dont le nombre est fort petit , croient qu'avant la fin du monde la Religion Chrétienne sera répandue par toute la terre , & que chacun la professera dans sa pureté , & avec une entière liberté. Dans les dernières guerres civiles , ils soutenoient que tous les Royaumes appartenoient aux personnes qui vivoient bien , & qu'ils en devoient prendre le Gouvernement , pour exterminer les méchans , & commencer le règne de Jesus-Christ , qui doit être nommé la cinquième Monarchie.

Les Quakers ou Trembleurs , sont bien aux nombre de quarante mille , mais presque tous de basse condition. Ils vont vêtus fort simplement , ne saluent personne , n'ôtent jamais leur chapeau , non pas même quand le Roi passe. Une de leurs principales maximes est de ne rien entreprendre , qu'ils n'y soient poussés par quelque inspiration particulière , qu'ils disent venir du Saint-Esprit , ce qui fait qu'ils n'ont aucune heure réglée pour la prière , ni pour leurs autres exercices. Ils n'ont aucun Ministre , ni aucune personne préposée pour leur annoncer la parole de Dieu. Quand

ils s'assemblent dans leurs Temples, ils se recueillent en eux-mêmes, demeurant dans une posture modeste, & gardant un profond silence, jusqu'à ce que quelqu'un d'entr'eux se sente inspiré de prêcher; alors le premier, qui entre dans l'enthousiasme, soit homme ou femme, monte en Chaire, & fait une exhortation, ou récite quelque priere, & ainsi successivement. Quand tout est achevé, ils se séparent sans se rien dire l'un à l'autre, parce que disent-ils, ils ne se sentent aucun mouvement intérieur qui les porte à se parler. Ils prennent tous les termes de l'Écriture dans un sens allégorique, même ceux qui parlent de la Trinité & de l'Incarnation, de la Mort, de la Passion & de la Résurrection de Notre-Seigneur. Ils n'ont plus aujourd'hui ces tremblemens, qui les faisoient courir les rues çà & là, comme des fols; ils sont devenus plus sociables.

Ils ont un air grave & mélancholique; ils critiquent tout, & méprisent ceux qui ne sont pas de leur Secte; ils sont ennemis des guerres & des procès, & ne se défendent pas même, quand on les attaque; si on les persécute, & si on leur défend leurs Assemblées, il ne laissent pas de les continuer, sans s'embarasser des suites. Quand ils sçavent que les Archers se doivent

138 MERCURE DE FRANCE.

transporter à leurs Assemblées pour les prendre & les emprisonner, ils ne prennent aucune mesure pour s'en garantir; ils les attendent de pied ferme, même quand ils sont en prison, ils y demeurent sans donner le moindre Placet pour obtenir leur élargissement. Si on met garnison dans leur Temple, ils s'assemblent dans la Place ou dans la rue la plus proche, ce qui fait que les Magistrats se lassent de les tourmenter & les laissent en repos. Les Quakers sont ignorans & n'ont aucune littérature; la plupart sont riches, parce qu'ils s'attachent à leur Profession avec beaucoup d'application, soit qu'il se jettent dans le négoce, ou qu'ils apprennent quelque métier.

Voilà les principales Sectes d'Angleterre; il y a encore des Prédamites, des Sabbatians & des Perfectionistes; mais ils ne font point de Corps, & on peut dire qu'à la réserve de ceux qui sont compris dans ces Religions dominantes, tous les autres s'en font chacun une à leur mode.

Des mœurs Espagnoles.

Les Espagnols ont l'esprit sublime, pénétrant, & très-propre pour réussir dans les plus hautes sciences; ils s'attachent parti-

culièrement à l'étude de la Philosophie, de la Théologie Scholastique, de la Médecine, de la Jurisprudence & de la Poësie. Une espèce d'irrégularité efface tout le feu de cette imagination vive qui brille dans leurs Vers, & les fait dégénérer en un pompeux galimathias.

Si de la disposition qu'ils ont pour les sciences, nous passons à leurs autres bonnes qualités, nous trouverons qu'ils sont fins, adroits, sages & mystérieux, patients dans l'adversité, ardens dans leurs entreprises, constans à les poursuivre, lents à se déterminer, mais solides dans leurs délibérations. Ils sont généreux, magnifiques, libéraux, officieux, charitables, bons amis, délicats sur le point-d'honneur, sinceres dans leurs amitiés, doux & agréables dans la conversation, graves dans leurs discours, ennemis de la médifance, & très sobres dans le manger.

Les Espagnols sont naturellement fort dévots, & peut-être donnent-ils un peu trop dans les apparences extérieures de la dévotion; ils ont un respect extraordinaire pour les Prêtres & pour les Religieux, avec cette différence, que dans les honneurs qu'ils rendent aux uns & aux autres, ils semblent supposer que la sainteté ne réside que dans la personne des

premiers , & qu'elle s'étend jusques sur les habits des Religieux , d'autant qu'ils ne baissent que la main de ceux-là , & qu'ils baissent la manche de ceux-ci , à laquelle ils semblent croire qu'il y a de grandes Indulgences d'attachées.

Ils n'ont guere moins de respect pour les femmes , que pour les Prêtres & les Religieux ; ceux qui se piquent de sçavoir bien leur monde , mettent un genou en terre en les abordant , leur baissent la main , & ne se relevent qu'après en avoir été bien priés ; leur déférence pour celles qui sont enceintes est si grande , que quand elles voyent un bijou , & qu'elles marquent en avoir envie , ils sont dans l'obligation de le leur donner , & par malheur pour eux , elles sont extrêmement susceptibles de ces sortes d'envie.

Mais un des plus grands défauts de cette Nation , c'est la trop bonne opinion que les Espagnols ont d'eux-mêmes , & les mépris qu'ils font des autres Nations. A cette vanité ridicule on peut ajoûter la paresse , la fainéantise , un violent esprit de vengeance , l'avarice , un penchant excessif pour le sexe , peu de bonne-foi dans leurs réconciliations , & trop de crédulité pour les contes fabuleux de leurs chroniques ; fiers quand ils ont l'avantage , mais sou-

ples quand ils ont du dessous. Ils accablent ceux qui leur sont soumis, par la rigueur des Loix qu'ils leur imposent, & ils fatiguent ceux de qui ils prétendent quelque grace, par leurs importunités,

Quand ils ont été insultés, ils observent une maxime qu'ils croient fondée sur le droit naturel. Ils supposent qu'un homme qui a reçu un affront, ne doit pas risquer sa vie pour en tirer vengeance, estimant que la condition de l'insultant seroit incomparablement plus avantageuse, que celle de l'insulté, & sur ce principe, ils n'ont pas pour l'assassinat l'horreur qu'il mérite.

La jalousie en Espagne n'est pas une simple passion, c'est une fureur qui n'a ni bornes ni modération, de - là l'esclavage extrêmement gênant, dans lequel ils retiennent leurs femmes.

L'Espagne est tout à la fois le meilleur Pays du monde, & le moins bien cultivé, parce que ceux qui par leur condition semblent n'être nés que pour labourer la terre, se croiroient dégradés s'ils s'appliquoient à l'agriculture, leur paresse ne pouvant être égalée que par leur sotte vanité; il n'y a pas jusqu'au moindre paysan, qui n'ait sa généalogie toute prête, pour prouver qu'il descend en droite ligne d'un de ces anciens

premiers , & qu'elle s'étend jusques sur les habits des Religieux , d'autant qu'ils ne baissent que la main de ceux-là , & qu'ils baissent la manche de ceux-ci, à laquelle ils semblent croire qu'il y a de grandes Indulgences d'attachées.

Ils n'ont guere moins de respect pour les femmes , que pour les Prêtres & les Religieux ; ceux qui se piquent de sçavoir bien leur monde, mettent un genou en terre en les abordant , leur baissent la main , & ne se relevent qu'après en avoir été bien priés ; leur déférence pour celles qui sont enceintes est si grande , que quand elles voyent un bijou , & qu'elles marquent en avoir envie , ils sont dans l'obligation de le leur donner , & par malheur pour eux , elles sont extrêmement susceptibles de ces sortes d'envie.

Mais un des plus grands défauts de cette Nation , c'est la trop bonne opinion que les Espagnols ont d'eux-mêmes , & les mépris qu'ils font des autres Nations. A cette vanité ridicule on peut ajouter la paresse , la fainéantise , un violent esprit de vengeance , l'avarice , un penchant excessif pour le sexe , peu de bonne-foi dans leurs réconciliations , & trop de crédulité pour les contes fabuleux de leurs chroniques ; fiers quand ils ont l'avantage , mais sou-

tion étendue sur les Lettres de Change & sur toutes les espèces de Billets qui entrent dans le Commerce.

L'augmentation de cet Ouvrage regarde principalement les faillites & banqueroutes, & les dénonciations de Protêts. On s'étend sur les Recours en garantie contre les Tireurs & Endosseurs, & pour rendre plus sensible la maniere de compter les délais de l'Ordonnance, on y joint un exemple qui ne laisse rien à désirer sur cet objet.

ÉPÎTRE à un jeune Auteur, sur l'abus des talens de l'esprit, par M. Pesselier. *A Paris, chez Prault, pere, Quai de Gêvres. 1750. pp. 20.*

Il nous a paru que l'Auteur de cette Epître avoit saisi le style facile, naturel & élégant, qui convient à ce genre d'Ouvrage. Quelques Critiques diront peut-être, qu'il auroit pû donner de tems en tems un peu plus de chaleur ou de force à sa Poësie; mais il étoit difficile de choisir avec plus de sagesse, & de rendre avec plus de vérité, les tableaux qu'il a tracés des vices qui dégradent les Arts. On en pourra juger par les deux portraits que nous allons transcrire.

Là, dans un antre affreux, la sombre jalousie;
Dévorant le poison dont son ame est saisie,

144 MERCURE DE FRANCE.

Préfère indignement à de nobles travaux
Les soins bas & cruels d'avilir ses rivaux ;
De serpens menaçans sa tête est couronnée ;
Sur son trône de fer elle est environnée
Des lauriers , arrachés au mérite vainqueur ,
Qu'elle amasse & déchire encor avec fureur.
D'un nouvel Amphion si la voix nous attire ,
Contre lui , tout-à-coup , elle arme la Satyre ;
L'orgueil , pour la fléchir , lui donne de l'encens ;
Et la malignité sourit à ses accens ;
Ardente à nous blesser , & non à nous instruire ,
Ce n'est point réparer qu'elle veut , c'est détruire ;
Difons mieux , elle veut , par un fiel séducteur ,
Dégrader à la fois & l'Ouvrage & l'Auteur.
Ah ! par quel triste sort le poison de l'envie
Attaque-t'il les jours les plus beaux de la vie !
Pourquoi tant de talens , formés pour être unis ,
De cette indigne tache ont-ils été ternis !
Aux mouvemens jaloux faut-il qu'on s'accoutume ,
Et que le plus doux miel se change en amertume &
Plus loin dans ses tableaux allarmant la pudeur ;
Peintre contagieux d'une coupable ardeur ,
Un Ecrivain obscur , arborant la licence ,
Fait circuler le vice , & régner l'indécence ,
Et d'un Lecteur oisif infectant les loisirs ,
Accrédite le crime , & bannit les plaisirs ;
Sur les traits dangereux sa main appésantie ,

No

Ne fait point respecter l'aimable modestie ;
 La jeunesse imprudente applaudit au vainqueur ,
 Dont l'Écrit empoisonne & l'esprit & le cœur :
 Mais , bientôt les dégoûts dissipant l'imposture ,
 Vengent la pureté qu'outrageoit la peinture.

Ce n'est pas que ce soit une témérité
 D'embellir la vertu , d'orner la vérité ;
 Il faut , pour qu'on les aime autant qu'on les
 révere ,

Que leur voix soit souvent plus douce que sévère ;
 Sous d'aimables dehors voilant leurs traits vain-
 queurs ,

Elles n'en font que mieux la conquête des cœurs ;
 Elles n'enchaîneront les mortels sur leurs traces ,
 Qu'autant qu'à la sagesse elles joindront les gra-
 ces ,

Et que l'instruction en prendra les couleurs ,
 Comme l'on voit les fruits se cacher sous les fleurs :

Mais ses brillantes fleurs seront bientôt fanées,
 Si par un souffle impur elles sont profanées.

Le talent , quel qu'il soit , par le vice avili ,
 Par les graces jamais ne peut être embelli.

Vous seules en effet , ô Vertus respectables ;
 Vous seules inspirez les talens véritables ;

Et ce n'est qu'en suivant votre divin flambeau ;
 Que l'on trouve le bon sans s'éloigner du beau.

ŒUVRES du Pere Dubaudory , de la
 Compagnie de Jesus. A Paris , chez Marc.

G

Bordelet, rue S. Jacques, in-12. 1750.

La Chaire de Rétorique des Jésuites de Paris, a été remplie successivement par des hommes célèbres, qui ont long-tems contribué à former, à étendre, & à soutenir le goût de la belle latinité. Perpignan eut le style doux, Perau l'eut abondant, Cossart sublime, la Beaune fort, la Rue rapide, Jouvency majestueux, Sanadon pur, Porée ingénieux. Le P. Dubaudory pouvoit avoir aussi une manière qui lui fût propre. Sa première harangue, qui eut pour but de faire voir *combien il est difficile de succéder à ceux qui ont excellé dans leur Art*, étoit pleine de noblesse & de naturel. Le sujet étoit bien choisi, les preuves distribuées avec art, les portraits dessinés admirablement, les ornemens répandus avec sagesse; nous ne craignons pas de dire que c'est un des plus beaux discours qui ayent jamais été faits dans aucun Collège.

L'impartialité dont nous faisons profession, nous force d'avouer que le nouveau Professeur ne soutint pas tout-à-fait la réputation que sa première harangue lui avoit faite. Les trois suivantes parurent au Public ce qu'elles étoient, sèches, puérides & maniorées: le Pere Dubaudory changea malheureusement son ton contre celui

d'un autre, & personne n'ignore qu'on est toujours mal ce qu'on est par imitation. La Tragédie latine de S. Louis dans les fers, nous a paru de ce qu'on peut appeller le bon tems de ce Jésuite : qu'on lise cet Ouvrage comme une Pièce de Collège, & nous osons afsûrer qu'on en sera content.

Nous jugeons plus favorablement encore des trois Plaidoyers François, qu'on trouve dans le Recueil que nous annonçons. L'esprit de cet exercice classique, qui est une des nouveautés utiles qu'on doit aux Jésuites, a été bien saisi par le P. Dubaudory, comme on va le voir.

Plan du premier Plaidoyer. Sostene également distingué par sa naissance & par ses Emplois, eut quatre enfans, tous caractérisés par un défaut particulier. L'un étoit indolent & paresseux ; l'autre vif & emporté : le troisième complaisant à l'excès : le dernier inconstant & volage. Il fut assez heureux pour rencontrer des hommes expérimentés à qui il confia successivement l'éducation de ses quatre fils, avant que l'âge & l'habitude eussent fortifié ces vices naissans. Le succès justifia son choix, & surpassa ses espérances. Les Maîtres habiles manierent avec tant d'art ces passions différentes, qu'ils les déracinerent du cœur de leurs élèves. On trouva après la mort

G ij

du pere un^e Codicile , par lequel il laissoit quatre présens de valeur inégale aux quatre personnes , dont le zèle & la prudence l'avoient si bien servi. Mais il ne décida rien sur la distribution particuliere de ses legs , voulant qu'elle fût réglée sur l'importance des services ci-dessus mentionnés. L'Exécuteur Testamentaire représenta le Codicile : les quatre intéressés comparurent ; mais ne pouvant convenir ensemble , l'affaire fut plaidée.

Plan du second Plaidoyer.

Callidore plein de zèle pour l'avancement & la splendeur des Lettres , forma le plan d'une Académie , qui , en éternisant sa mémoire , perpétuât d'âge en âge le goût de la belle littérature. Il s'associa quatre hommes de Lettres , qui par la supériorité de leurs talens , quoique fort différens les uns des autres , sembloient réunir entr'eux toutes les richesses de l'esprit. Le premier avoit reçu de la nature une imagination grande , vive & sublime ; le second une finesse & une délicatesse d'esprit singulieres ; le troisième avoit en partage une mémoire vaste , & enrichie de toute l'érudition littéraire : un goût sûr & un jugement admirable faisoit le caractère distinctif du quatrième. Ce n'est pas que chacun

des quatre Concurrents fût entièrement destitué de l'espèce de mérite qui caractérisoit son rival : on veut dire seulement que le caractère d'esprit qui les distinguoit chacun en particulier , ne se trouvoit dans les autres que subalterne. Il est aisé de juger des progrès rapides d'une Académie si bien composée. Non content d'avoir honoré pendant sa vie , de la confiance la plus intime ces quatre grands hommes , Callidore consacra ses derniers momens aux témoignages de son amitié : mais comme il reconnut de l'inégalité dans les talens , il jugea à propos d'en mettre dans les récompenses : il ordonna en conséquence que les quatre présens de valeur inégale , qu'il laissoit par son Testament aux quatre lumieres de son Académie , fussent distribués selon le degré de mérite de chacun des talens. Ainsi la question se réduit à les apprécier.

Plan du troisième Plaidoyer.

Polemophile ayant été élevé à tous les grades militaires , comblé d'honneurs , épuisé de fatigues , chargé d'années & couvert de blessures, ne songea plus qu'à laisser après lui un monument authentique de son zèle. Il voulut que ses biens , le fruit de ses services & de sa fidélité , fussent pour

le Prince & la Patrie une semence féconde de services nouveaux. Pour exciter l'émulation parmi tous les Corps Militaires qui composent nos Armées, il légua tout son bien à cinq Officiers d'une égale réputation, dans le genre de service qui les distingue; sçavoir, l'Officier de Cavalerie, l'Officier d'Infanterie, l'Officier de Génie, l'Officier d'Artillerie, l'Officier des Troupes légères. Mais afin de piquer la rivalité des prétendants, il partagea lui-même sa succession en cinq portions inégales, voulant que la répartition s'en fit selon le mérite plus ou moins grand des services rivaux. Il ordonna de plus, que l'affaire seroit soumise au jugement & à la décision du plus ancien Lieutenant Général.

Il étoit possible de mettre dans l'exécution de ces Plans plus de précision, plus de philosophie, plus de ces pensées neuves, de ces expressions de génie, qui caractérisent les grands talens. Le Pere Dubaudory s'est borné à un style clair & nombreux, à trouver ce qu'il y avoit de plus sensé dans chaque sujet, & à le placer dans l'ordre le plus naturel & le plus sensible.

LES POESIES D'HORACE, traduites en françois par M. l'Abbé *Batteux*. A Paris,

chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais, 2 Vol. in-12. 1750.

De tous les anciens Poètes, Horace est celui qu'on lit davantage, parce que c'est un Poète Philosophe, & que la raison est de tous les siècles & de tous les Pays. Plusieurs de nos Ecrivains ont travaillé avec plus ou moins de succès à nous en faciliter l'intelligence. La Traduction de M. Dacier est exacte; mais dure, sèche, gênée, sans graces, sans nombre & sans images. Celles du P. Tarteron, qui manque souvent de fidélité & de noblesse, mérite de grandes louanges pour son air gai & facile. Il est surprenant que le P. Sanadon, qui a mis tant de précision, d'élégance, & un si beau naturel dans ses Poësies latines, soit presque toujours diffus, & souvent déclamateur dans sa Traduction. Cette critique ne porte pas sur son Commentaire, où brillent de tous côtés le goût, la sagacité & l'érudition. M. l'Abbé Batteux, à qui nous devons les Beaux Arts réduits à un même principe, Ouvrage si bien fait, & un cours de Belles-Lettres, estimable par la connoissance qu'on y voit des préceptes & des modèles, vient de donner encore Horace. Pour faire prendre à nos Lecteurs une idée aussi avantageuse que nous l'avons de cette Traduction,

il suffira d'en transcrire quelques morceaux.

Ode 12. du Livre second. Contre le luxe de son siècle.

Bientôt les édifices superbes ne laisseront plus de terres à la charrue du Laboureur. On verra de tous côtés des canaux plus grands que le Lac Lucrin. Le plane inutile prendra la place de l'orme qui soutient les raisins. Les parterres de violettes, les bosquets de myrthe, les arbrisseaux odoriférans répandront leurs parfums dans tous ces lieux, où l'olivier enrichissoit autrefois ses Maîtres, & ce sera le feuillage épais du laurier, qui empêchera les rayons brûlans de pénétrer. Ce n'étoit pas ainsi que l'avoient réglé Romulus, le vieux Caton, & tous ces anciens Romains qui ont fait nos Loix. De leur tems, le revenu de chaque Citoyen étoit petit; celui de l'Etat étoit grand. On ne voyoit pas à un particulier de ces longs portiques, pour y prendre le frais. On n'auroit osé dédaigner un gazon, qui s'y offroit au hazard, & les Loix réservoient l'argent des Citoyens pour embellir les Villes, & orner les Temples des Dieux.

Satyre 6. du Livre second. Horace vante le repos de la vie champêtre.

Voilà ce que j'avois toujours désiré : une terre d'une étendue médiocre , où il y eût un peu de jardin , & une source d'eau vive à côté , avec un bois de quelques arpens. Les Dieux ont été au-delà de mes désirs. Qu'ils en soient loués. Je ne leur demande plus rien , si ce n'est de jouir long tems de ce qu'ils m'ont donné. Fils de Maya , s'il est vrai que je n'ai pas augmenté mon bien par de mauvaises voyes ; si je vous promets de ne le pas diminuer par une mauvaise conduite ; si dans mes vœux , je ne dis point comme ces insensés : » O si je » pouvois avoir encore cette pièce , qui » fait irrégularité dans ma terre ! O si je » pouvois trouver un pot plein d'argent , » comme cet homme qui labourant le » champ d'autrui , y trouva un trésor , dont » il acheta le champ même qu'il labouroit ! » Graces à Hercule , il se vit riche tout » d'un coup. Enfin , si je suis content de ce que j'ai , je vous prie , en faveur de ces sentimens , d'engraïsser mes troupeaux & tout ce qui m'appartient , (j'excepte mon esprit ,) & de me conserver , comme vous l'avez fait jusqu'ici.

Me voilà hors de Rome , retiré dans ces

G v

montagnes chéries, comme dans un Fort. Que puis-je faire de mieux, que de célébrer en vers demi-prose, mon repos & mon bonheur ? Je ne ressens point les inquiétudes de l'ambition. Je ne crains ni le vent du midi, qui appésantit les corps, ni l'automne, qui enrichit la Déesse des funérailles. Pere du matin, ou si vous l'aimez mieux, Janus, vous que les mortels invoquent en commençant leurs travaux, (ainsi l'ont ordonné les Dieux) soyez à la tête de mes vers. Quand je suis à Rome, vous m'enlevez pour aller faire les fonctions de Répondant : » Hâtez-vous, allons, de peur » qu'un autre plus officieux ne vous prévienne. Soit que l'Aquilon siffle sur les maisons, ou que le triste hyver ait resserré les jours dans un cercle plus étroit, il faut marcher, & aller prononcer d'une voix claire & distincte ce qui ne manquera pas de me faire tort. En revenant, il faut percer la foule, quereller ceux qui n'avancent pas. » A qui en veut celui-ci, me dit-on, » quel forcené ? On jure, on se fâche. Il » renverse tout, quand il court chez son » Mécène. Ce reproche pourtant me fait grand plaisir, je l'avoue.

Arrivé sur le Mont Esquilin, cent affaires, qui ne me touchent nullement, me sautent au collet ; je suis assailli de toutes parts.

» Monsieur, Roscius vous prie de venir au
 » Barreau avant huit heures. Monsieur, les
 » Secretaires de l'Epargne vous prient de
 » ne point oublier de revenir aujourd'hui,
 » pour une affaire importante qui intéresse
 » tout le Corps. Ah ! Monsieur, vous vou-
 » drez bien faire sceller ces Lettres. Je ferai
 » en sorte ; il ne tient qu'à vous, & s'il
 » vous plaît vous le ferez.

Voilà à peu près huit ans que Mécène m'honore de son amitié : & pourquoi ? Pour me prendre dans sa voiture, quand il va à la Campagne, pour me dire des riens : Quelle heure est-il à présent ? Croyez-vous que le Gladiateur Thrace vaut le Syrien ? Les matins sont déjà piquans ; il est bon de se munir. Voilà de quoi il s'agit, ou de choses de cette sorte qu'on peut confier aux oreilles les moins discrettes, &c.

Première Epître du Livre second, à Auguste.

Vous qui soutenez seul tout le fardeau de l'Empire, qui le défendez par vos armes, qui l'instruisez par vos exemples, qui le réglez par vos Loix ; Auguste, ce seroit faire tort au bien public, que de vous dérober par un discours trop long, des momens si précieux.

Romulus, Bacchus, Castor, Pollux,
 sous ces Héros qui, par leurs grandes ac-

tions, ont mérité d'être reçus dans les demeures des Dieux, eurent à se plaindre de l'injustice des hommes. Ils employèrent toute leur vie à terminer des guerres funestes, à régler les limites des Nations, à fonder des Villes, & jamais la reconnoissance des peuples ne répondit à leurs bienfaits. Celui qui dompta l'Hydre cruelle, qui terrassa par ses fameux travaux tant de Monstres que lui opposoit le destin, éprouva que la mort seule étoit capable de dompter l'envie.

Quiconque s'éleve dans un sphère, quelle qu'elle soit, devient à charge à ceux qui sont au-dessous : il faut qu'il ait cessé d'être, pour qu'on lui rende justice.

Pour vous, Prince, quoique vous soyez encore parmi nous, nous nous empresseons de vous rendre les honneurs qui vous sont dûs. Vous avez des Temples, des Autels : nous jurons par votre nom : nous avouons qu'il n'y eut jamais, & que jamais il n'y aura de Prince qui vous égale : nous reconnoissons que vous êtes au dessus de tout ce qu'il y a eu de grands hommes, & parmi nous, & parmi les Grecs, &c.

Nous ne doutons pas que le Public n'estime assez la Traduction que nous lui annonçons, pour nous permettre quelques observations ; & que l'Auteur ne se fasse

un plaisir de lever les doutes que nous lui allons proposer, sur la plus courte des trois agréables Pièces que nous venons de copier.

DE L'ODE. *Bientôt les édifices superbes ne laisseront plus de terres à la charrue du Laboureur. Ne laisseront plus est trop fort, il falloit presque plus, pauca jugera.* Le Traducteur poursuit : *On verra de tous côtés des canaux plus grands que le Lac Lucrin.* *Canaux* nous paroît un contre-sens. Horace parle des étangs, ou des grands réservoirs d'eau que le faste avoit fait construire, *stagna*. Un peu plus bas : *Ce sera le feuillage épais du laurier, qui empêchera les rayons brûlans de pénétrer.* Pénétrer est là sans régime. *Veterum norma* veut dire les Loix établies parmi les anciens Romains, & non tous ces anciens Romains qui ont fait nos Loix. Cette Ode, qui est très courte, finit ainsi, & les Loix réservoient l'argent des Citoyens, pour embellir les Villes, & orner les Temples des Dieux. Cette Traduction nous paroît contraire au sens d'Horace, & à l'idée que nous avons de la simplicité des premiers Romains : *Oppida publico sumptu jubentes (leges) & Deorum Tempia novo decorare saxo.* Cela doit s'entendre seulement des réparations qu'on faisoit aux Villes & aux Temples; l'épithète *novo* détermine le sens du verbe *decorare*.

158 MERCURE DE FRANCE.

ANTHROPOTOMIE , ou l'Art de disséquer les muscles , les ligamens , les nerfs & les vaisseaux du corps humain , auquel on a joint une histoire succincte de ces vaisseaux , avec la maniere de faire les injections , de préparer , de blanchir les os & de dresser les squelettes ; de préparer toutes les différentes parties , & de les conserver préparées , soit dans une liqueur propre à cet effet , soit en les faisant sécher ; celle d'ouvrir & d'embaumer les cadavres. On y donne aussi la description des matieres propres à chacune de ces préparations , & la figure des instrumens. *A Paris* , chez *Briasson* , rue S. Jacques , à la Science & à l'Ange Gardien , 1750. 2. Vol. in. 12.

Il ne suffit pas d'avoir étudié l'anatomie dans les differens Livres que nous avons sur cette matiere , quelque excellens qu'ils puissent être. C'est une science où les erreurs sont susceptibles d'une si dangereuse conséquence , qu'on ne peut apporter trop de soins à les prévenir. Il faut absolument s'instruire par ses propres yeux , & consulter la nature elle-même. Mais ce seroit en vain qu'on espéreroit de réussir dans une étude aussi compliquée , sans être dirigé par un Guide habile. C'est un secours qui manquoit aux jeunes Anatomistes pour disséquer sans Maître , & qu'ils trouveront

dans le Livre que nous annonçons. La méthode qu'on doit suivre dans les différentes dissections, & dans toutes les opérations qu'on peut faire sur le cadavre, s'y trouve exposée avec toute la clarté possible. On y a même décrit succinctement presque toutes les parties du corps humain, & on y donne une histoire complète des vaisseaux dont il est composé, en les suivant jusques dans leurs plus petites ramifications.

Dans l'article qui concerne le cerveau, l'Auteur donne une nouvelle description de ce qu'on appelle les *cornes de bélier*; il fait observer une *bride* entre les corps cannelés & les couches des nerfs optiques, & il indique deux *valvules* dans le quatrième *ventricule*, qui jusqu'ici avoient échappé aux Anatomistes. Il fait aussi quelques réflexions nouvelles sur la situation & la nature de ces gonflemens de nerfs qu'on appelle *ganglions*, & il croit avoir lieu de regarder le mouvement comme la principale cause de leur formation.

Il semble d'abord qu'il y ait dans cet Ouvrage beaucoup de détails, qu'on auroit pû épargner au Lecteur; mais on doit faire attention qu'il est principalement destiné à l'instruction des jeunes Anatomistes, & il nous paroît qu'il seroit difficile de mieux remplir ce dessein.

LES SOUHAITS pour le Roi, Comédie en un Acte en vers, représentée par les Comédiens François, le 30 Août 1745. par M. de Valois d'Orville, & M. Dubois, Avocat au Parlement de Paris. Cette Pièce qui fut jouée au tems de nos conquêtes, vient seulement d'être imprimée depuis quelques jours. Elle se vend à Paris, chez André Cailleau, rue Saint Jacques, à Saint André.

Le même Libraire vend *la Colonie*, Comédie de M. de Saint-Foix, en trois Actes avec un Prologue, représentée par les Comédiens François, le 25 Octobre 1749. Pour engager le Public à lire avec empressement cette Pièce, il suffit de dire qu'il y trouvera de ces traits légers, aimables & badins, qui caractérisent ce qui sort des mains de l'Auteur de *l'Oracle & des Graces*.

On a imprimé un badinage, qui a pour titre, *Agate ou la Chaste Princesse*, par M. G**. C'est une action bouffonne exprimée en vers, tantôt pompeux & tantôt burlesques; c'est la parade qui pour paroître plus plaisante, chauffe le cothurne tragique.

L'EUNUQUE, ou la fidelle infidélité, Parodie en Vaudevilles, mêlée de prose & de vers. Elle se vend à la Comédie Française. C'est un badinage de M. Grandval, le

plus célèbre & le plus aimable de nos Comédiens modernes. Nous y avons trouvé de l'esprit, de la plaisanterie & de cette bouffonnerie sans prétention, qui est en droit de dérider le front des plus sages. Il y a plusieurs couplets de Chansons sur nos airs les plus connus, qui sont fort bien faits & très-plaisans. En lisant cette Brochure, on voit bien que ce sont les délassemens d'un homme d'esprit, qui connoît mieux qu'un autre toutes les routes qu'on peut prendre pour amuser & faire rire.

L'Académie des Jeux Floraux fera la distribution des Prix le troisième Mai 1751.

Ces Prix sont une Amarante d'or de la valeur de quatre cents livres, qui est destinée à une Ode.

Une Eglantine d'or de la valeur de quatre cents cinquante livres, destinée à une Pièce d'Eloquence d'un quart-d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le sujet sera :

L'Espérance est un bien dont l'on ne connoît pas assez le prix.

Une Violette d'argent de la valeur de deux cents cinquante livres, destinée à un Poème de soixante vers au moins, ou de

cent vers au plus , qui doivent être Alexandrins , dont le sujet doit être héroïque ou dans le genre noble.

Un Souci d'argent de la valeur de deux cens livres , qui est destiné à une Elégie , à une Idyle ou à une Eglogue , ces trois genres d'Ouvrages concourant pour le même Prix. Les vers en doivent être aussi Alexandrins , sans mélange de vers d'autre mesure.

Un Lys d'argent de la valeur de soixante livres , destiné à un Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge.

Le sujet des differens genres d'Ouvrages auxquels l'Amarante , la Violette & le Souci sont destinés , est au choix des Auteurs , qui sont avertis de ne pas se négliger sur les rimes & sur toutes les règles de la versification , aussi-bien que les Auteurs du Sonnet.

Les Ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations , ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres Académies , ceux qui ont quelque chose de burlesque , de satyrique ou d'indécent , ou qui peuvent intéresser la Religion ou le Gouvernement , sont exclus des Prix.

Les Ouvrages qui auront paru dans le Public , ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le Jugement , ou pour

lesquels ils auront sollicité ou fait solliciter les Juges, en sont aussi exclus.

Les Auteurs qui traitent des matieres théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs Ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie ; ce qui sera observé même à l'égard du Sonnet, sans quoy ces Ouvrages ne seront pas mis au concours.

On doit faire remettre, par tout le mois de Janvier de l'année 1751, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois Copies bien lisibles de chaque Ouvrage à M. le Chevalier d'Aliez, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, logé rue des Cousteliers. Son Régistre devant être barré dès le premier jour de Février, on ne sera plus à tems à lui remettre des Ouvrages dès que le mois de Janvier sera expiré.

Les Ouvrages seront désignés, non-seulement par leur Titre, mais encore par une Devise ou Sentence, que M. le Secrétaire écrira dans son Régistre, aussi bien que le nom, la qualité, ou la Profession & la demeure des personnes qui les lui auront remis, lesquels signeront la Réception que M. le Secrétaire en aura écrite dans son Régistre, après quoi il leur en expédiera le Récépissé.

M. le Secrétaire ne recevra point les

paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture, s'ils ne sont affranchis de port, & il ne répondra point aux Lettres qu'on lui écrira, sans avoir cette attention. Les Auteurs sont avertis, que l'Académie exclut même du concours tous les Ouvrages qui n'ont pas été remis à M. le Secrétaire par une personne domiciliée à Toulouse, la voye de la Poste en droiture étant sujette à trop d'inconvéniens.

M. le Secrétaire avertira les personnes qui auront remis les Ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes recevoir les Prix, l'après-midi du troisième Mai, à l'Assemblée que l'Académie tient dans le Grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville, où ils sont distribués. Si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse une procuration en bonne forme, où ils se déclarent affirmativement les Auteurs de l'Ouvrage couronné, & cette personne retirera le Prix des mains de M. le Secrétaire, sur la procuration de l'Auteur & sur le Récépissé de l'Ouvrage.

On ne peut remporter que trois fois chacun des Prix, que l'Académie distribue. Les Auteurs des Ouvrages qu'elle décou-

vrira avoir enfreint cette Loi , en seront exclus , aussi bien que les Ouvrages qu'on pourra justement présumer être présentés sous des noms d'Auteurs supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connoître , M. le Secretaire leur donnera des attestations , portant qu'un tel , une telle année , pour tel Ouvrage par lui composé , a remporté un tel Prix , & l'Ouvrage en original sera attaché à ces attestations , sous le contre-scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois Prix , (celui du Sonnet excepté ,) l'un desquels soit celui de l'Ode , pourront obtenir , selon l'ancien usage , des Lettres de Maître des Jeux Floraux , qui leur donneront le droit d'opiner comme Juges & comme étant du Corps des Jeux , dans les Assemblées générales & particulières des Jeux Floraux , & d'assister aux Séances publiques.

Par les dernières Lettres Patentes du Roi , qui autorisent l'augmentation du Prix du Discours , les Auteurs qui auront remporté trois fois ce Prix depuis cette augmentation , pourront aussi obtenir des Lettres de Maître des Jeux Floraux , sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté des Prix de Poésie.

Le Prix de l'Ode a été réservé.

Le prix d'éloquence a été adjugé au Discours, qui a pour Sentence : *Si sit aliquid esse beatum, id oportet totum poni in potestate Sapientis.*

Le Poëme qui a pour titre, *les Beaux Arts placés au Temple de la Gloire*, & pour Sentence, *Non imber edax, non Aquilo impotens, &c.* a remporté le prix.

Le prix de l'Eglogue a aussi été réservé.

Le prix du Sonnet a été adjugé au Sonnet, qui a pour Sentence, *Genuisti qui te fecit.*

L'Académie a encore réservé un Prix du Discours, un prix du Poëme, & un prix du Sonnet, qui l'avoient été les années précédentes.

B E A U X - A R T S.

Explication des Ouvrages de Peinture, qui viennent d'être faits par M. Natoire, dans la nouvelle Chapelle de l'Hôpital des Enfants Trouvés. La partie feinte d'Architecture est de Messieurs Brunetti, pere & fils, Peintres Italiens.

Messieurs les Administrateurs, ayant eu dessein de décorer cette Chapelle, M. de Boffrand, * Architecte du

* Il est lui-même un des Administrateurs.

Roi, sous la conduite duquel la Maison a été bâtie, proposa pour sujet la naissance du Sauveur dans le moment de l'adoration des Rois, précédée de celle des Bergers; son avis fut généralement approuvé, & il fut arrêté que cet ouvrage ne formeroit qu'un tout ensemble de Peinture, en y comprenant l'Architecture feinte.

Le tout est peint en huile sur les murs qui sont de pierre.

Cette Chapelle a soixante pieds de profondeur, sur trente-deux de large, & quarante-deux de hauteur.

Les quatre murs & le plafond sont tout unis, sans la moindre saillie.

Le mur du côté de l'entrée est percé de trois portiques, au-dessus desquels on a placé une tribune qui en occupe toute la largeur, & qui est soutenue dans l'intérieur de la Chapelle par six colonnes cannelées d'Ordre Ionique; cette tribune décrit un plan circulaire.

Au-dessus est une seconde tribune destinée pour les Enfants de la Maison, & leurs nourrices.

Le mur, à droite en entrant, a cinq fenêtres réelles, presque à égale distance; le mur à gauche en a deux réelles & trois feintes, qui ont vingt pieds de haut sur huit de large.

Le mur en face de l'entrée n'est interrompu par aucune ouverture réelle, ce qui a donné lieu à le supposer entièrement percé.

C'est dans cette partie qu'on a feint un Autel de vingt-six pieds de haut, il est composé de quatre groupes de colonnes & pilastres d'Ordre Corinthien, ces groupes forment trois percés, la distance de l'Autel au plafond forme le quatrième; les colonnes & pilastres du milieu soutiennent une double arcade couronnée d'un cartel & de deux vases; les deux autres groupes, étant aux deux extrémités de cette façade, sont pareillement couronnés de cartels qui sont en or feint, ainsi que les chapiteaux, bases, modillons, & moulures principales de l'entablement; les colonnes, pilastres, & frises sont peintes en marbre verd antique, & les piédestaux, ainsi que les solides de l'entablement, en marbre blanc veiné.

Ce morceau de décoration, n'ayant été élevé avec cette magnificence que pour honorer le lieu même de la Crèche, n'a aucune liaison avec le reste de l'Architecture.

Les côtés de la Chapelle représentent chacun quatre arcades feintes, & qui sont à plomb des fenêtres; une de ces arcades de chaque côté est en niche réelle, les
trois

trois autres sont feintes percées ; entre chaque arcade on a feint une colonne qui soutient un entablement conforme à celui de la tribune pour enchaîner , autant qu'il est possible , le réel avec ce qui ne fait que le représenter.

Les fenêtres sont décorées de bandeaux formant des archivoltes , elles sont couronnées par un entablement qui encadre le plafond , qui par la perspective & la dégradation de couleurs semble s'élever , en représentant une voûte enrichie de caisses en forme octogone , renfermant des rosettes.

Depuis la tribune jusqu'à la façade de l'Autel , cette voûte est peinte comme si elle étoit ruinée par le tems ; une grande partie laisse voir le Ciel à travers les ouvertures ; les ruines paroissent soutenues par des étais qui sont en partie couverts de planches à moitié détruites par l'injure du tems ; les murs des fenêtres , les colonnes , & les entablemens des côtés de la Chapelle paroissent également ruinés.

La première tribune n'a pas eu besoin d'autres ornemens , que ceux que l'Architecte lui a donnés , mais le dessous de la seconde est décoré en peinture , conformément à la noblesse de la première , imi-

H

tant la sculpture & le même ton de la pierre dont elle est travaillée.

Dans la fausse fenêtre qui se trouve dans cette tribune, on a feint un corridor qui paroît avoir communication avec le nouveau Bâtiment; la partie du plafond qui couronne la tribune, est également peinte en voûte toute neuve & du même ton; dans le demi cercle de cette voûte neuve, est un grand cartel qui pose sur l'entablement, & dans lequel on a placé cette inscription en lettres d'or : LAUDATE PUERI DOMINUM.

Il est aisé de sentir par tout ce que nous venons de dire, combien cette décoration feinte en Architecture a coûté de peines & de soins, elle est peinte d'une façon large, facile & intelligente; il est difficile en la voyant, de se persuader que les murs & le plafond n'ayent aucune saillie réelle, & nous sommes témoins que des Peintres illustres s'y sont trompés.

Quoique Messieurs Brunetti se fussent déjà acquis une grande réputation à Paris, par les beaux escaliers des Hôtels de Soubise & de Luynes, cependant ils se sont surpassés dans cette Chapelle, où ils ont développé tout l'Art qu'on peut employer dans ces sortes d'ouvrages, dont l'objet est de faire illusion.

Après avoir décrit les proportions & les ornemens de cette Chapelle , nous allons donner une description de la partie intéressante de l'Histoire peinte par M. Natoire : nous ne ferons qu'exposer simplement le dessein de sa composition , sans entrer dans aucun détail sur les beautés particulières qu'il y a répandues.

On vient de voir que cette Chapelle en général représente un ancien monument abandonné ; tout est important dans la Peinture ; les accessoires, qui paroissent les plus indifferens ne le sont pas. M. Natoire, en suivant scrupuleusement la vérité des faits , a imaginé d'une façon extrêmement heureuse , d'opposer à la richesse du maître Autel des espèces de granges & d'étables indispensables à représenter dans le sujet de la Crèche.

Des douze tableaux que renferme cette Chapelle , il y en a dix qui ne tendent qu'au même objet , c'est-à-dire à exprimer la naissance du Sauveur , célébrée par les Anges , les Bergers & les Rois ; les deux autres , dont nous parlerons , caractérisent la charité.

Les quatre parties du fond sont liées , de sorte qu'elles paroissent ne faire qu'un seul tableau , malgré les ornemens qui les séparent.

H ij

Pour ne point partager l'attention dûe à la représentation d'un si grand mystère, M. Natoire sentit que tout devoit concourir à la fixer sur le maître Autel.

Comme il est plus élevé que les côtés, il a sauvé cette difficulté, & même en a tiré avantage par la variété des plans. La nécessité de faire monter les Rois pour arriver à la Crèche, l'ayant réduit à n'en faire paroître que deux dans le tableau du milieu, il a pris le moment où le premier de ces Rois se prosterne aux pieds de l'Enfant Jesus que la Vierge tient sur ses genoux, elle a à ses pieds tous les présens que les Bergers viennent de présenter, Saint Joseph sur un plan plus reculé, paroît réfléchir profondément sur ces merveilles. Dans le même tableau, des Anges marquent leur ravissement & leur admiration sur ce grand événement, ce qui lie naturellement ce sujet à la gloire qui est au-dessus, & caractérise le *Gloria in excelsis*. Toute la troupe céleste par ses chants d'allégresse, & par le son de divers instrumens semble former des concerts, & n'être occupée qu'à exprimer la joie & l'adoration dont elle est pénétrée.

La lumière principale est formée par l'étoile qui a conduit les Rois; elle jette dans le coloris une grande variété d'effets;

les rayons perçent les nues qui grouppen^t avec les Anges, & s'étendent jusque^s sur l'Enfant Jesus, qui est lui-même la lumière du monde.

Au côté gauche de l'Autel on voit les marches qui conduisent à la Crèche; le Roi Maure monte un de ces degrés, en prenant l'encensoir qu'un jeune Page lui présente.

De l'autre côté de l'Autel on voit dans l'enfoncement des Bergers qui ne s'éloignent qu'à regret, & sur le devant du tableau deux femmes qui s'arrêtent, pénétrées de ce qu'elles viennent de voir; une d'elles fait remarquer à son fils l'arrivée des Rois.

Tel est l'ensemble principal de toute la façade du fond de la Chapelle, & pour ne point sortir de l'unité d'objet, comme les côtés de cette Chapelle sont composés chacun de trois portiques, M. Natoire ne s'en est servi que pour étendre sa composition; au travers de ces portiques du côté gauche, il fait voir le nombreux cortège des Rois, dont une partie est en marche, & l'autre est déjà occupée à ranger les richesses qu'ils apportent, & à défaire les caisses & les ballots qui renferment les présens.

Par les trois portiques du côté droit, on voit les Pasteurs s'en retourner avec gayeté, & faire part à ceux qu'ils rencon-

trent de l'heureuse nouvelle de l'avènement du Messie, dont ils paroissent remplis d'admiration.

L'avant dernière arcade de part & d'autre, forment chacune une niche réelle qui renferme un Autel au-dessus, duquel il a peint sur un piédestal une statue feinte en pierre de ronde bosse, sçavoir au côté droit en entrant, Sainte Geneviève des Ardens, Patrone de la Maison, & au côté gauche Saint Vincent de Paule, qui en fut l'Instituteur en 1640.

En haut du côté gauche en entrant, & contre la tribune, il y a deux enfoncemens en forme de croisée, dont M. Natoire a tiré un grand avantage; il y a représenté en acte de dévotion sur un balcon de bois rustique, des Sœurs avec quelques-uns des Enfans élevés dans cette Maison, ce qui caractérise d'une façon intéressante l'Institution admirable d'un établissement, qui réunit si parfaitement la piété & la charité.

Nous n'ajouterons rien au détail dans lequel nous venons d'entrer. L'ouvrage de M. Natoire est exposé aux yeux du Public, qui pourra juger par ce grand & beau monument, de ce que nos Artistes François seroient capables de faire, s'ils avoient des occasions fréquentes d'exercer leurs talens.

ESTAMPES NOUVELLES.

C *Henu*, Graveur, rue de la Harpe, vient de mettre au jour deux Estampes. La première représente la vûe de la Place de Saint Marc de Venise, du côté du Port; & la seconde, la vûe du Pont de Rialto de Venise, inventé par Michel-Ange: elles sont gravées d'après les originaux de Casparo, qui sont dans le Cabinet de M. Orry de Fulvy. Ces deux Estampes nous ont paru bien gravées, & fidèlement rendues.

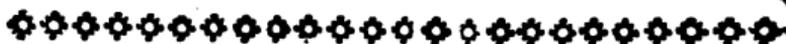
Le même Graveur vient de donner une autre Estampe, intitulée *les Baigneuses*. Elle est gravée d'après le Tableau original de Vander Neer, les figures sont de Vander Werf. Il suffit pour donner bonne idée de cette Estampe, de dire que l'original est dans le Cabinet de M. le Comte du Brühl, dont le goût exquis & étendu est connu de tout le monde.

Vispré vient de graver *en maniere noire* les portraits du Roi, de Madame Anne Henriette de France, & de M. le Duc de Chartres, d'après les originaux de M. Liotard.

La maniere noire est une espèce de gravure dans laquelle les Anglois ont excellé, surtout M. Smit. M. Vispré montre beaucoup de talent pour cette maniere esti-

mable, en ce qu'elle rend la douceur & le fond de la nature, & qu'elle est éloignée de toute espèce de sécheresse.

On trouvera ces 3 Estampes à Paris, chez l'Auteur, rue des grands Degrés, la cinquième porte à gauche, en haut par la rue du Pavé de la Place Maubert au rez-de-chaussée.



TESTAMENT D'UN YVROGNE.

Q Uoi ! pour son taudis le Cynique
 Choisit autrefois un tonneau !
 Et le flanc d'un vase bachique,
 Souffrit impunément ce triste bûveur d'eau !
 Ah ! mes amis , plutôt qu'un Cynique nouveau
 De mon tonneau profane ainsi la gloire ,
 Dès que la Parque , au perfide ciseau ,
 Se lassera de me voir boire ,
 Amis , faites-en mon tombeau.

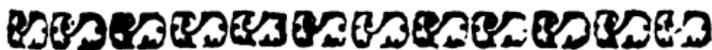
* M. Fel, de l'Académie Royale de Musique, connu par ses talens & par son art singulier pour montrer le chant, est l'Auteur de cette Chanson. Il y a de lui deux Livres de Cantatilles & deux Recueils de Chansons & Duo: On peut assurément le Public qu'il trouvera dans ces ouvrages des traits de talens, beaucoup de chant & une grande quantité de choses d'une fort agréable exécution. Ces Livres se vendent à la Croix d'or, rue du Roule; à la Regle d'or, rue S. Honoré, & chez Mlle Castagneri, rue des Prouvaires, & chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

1100



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique donna le 14 Juin, la dix-septième & dernière représentation de Léandre & Héro, Tragédie, dont nous avons parlé dans le Mercure précédent.

Le Mardi 16, elle remit les fêtes Vénitiennes. Cet ouvrage, représenté pour la première fois le 17 Juin 1710, est à sa cinquième reprise; les paroles sont de Danchet & la Musique de Campra: il a toujours eu un grand succès, & le Poëte, ainsi que le Musicien, dans toutes les reprises ont entraîné les suffrages du public: les éloges qu'on a donnés à cet agréable ouvrage, sont d'autant plus justes que c'est le premier Ballet dans le genre comique qui ait paru sur le Théâtre de l'Opéra, & que les Auteurs ont eu le mérite de l'invention.

On n'a rien négligé pour rendre cette reprise agréable; les décorations en sont très-belles, celle du prologue surtout, qui représente la Place de Saint Marc, est une perspective très bien traitée, d'un ton mâle, & d'une vérité qui a frappé les Connoisseurs. On est étonné que dans la

H y

Longueur de quarante-neuf pieds, on ait pû offrir à l'œil un si grand espace ; c'est la Magie de l'Optique , qui a été très observée dans cette décoration : celle de la dernière entrée, qui représente une Salle de Bal, est d'une très-jolie composition ; elle a plû au premier coup d'œil, & est en état de soutenir l'examen rigoureux de la critique. Les habits sont pour la plûpart galans & variés, en un mot le Public loue avec justice tous les accessoires de l'ouvrage, & paroît froid sur l'ouvrage même.

Quelle en peut être la cause ? Les goûts sont-ils changés ? Ce qui a été bon dans un tems peut-il ne l'être plus dans un autre ? Doit-on s'en prendre à la maniere dont les rôles sont distribués, car sans doute, ce n'est pas à la façon dont ils sont remplis ? C'est un problème que le Public seul est en droit de résoudre.

On a choisi entre les entrées, qui ont été données les unes après les autres dans la nouveauté, celles des devins de la Place Saint Marc, l'Amour Saltinbanque, & le Bal.

Caliste, ou *la belle Pénitente*, Tragédie ; imitée de l'Anglois. Représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Comédie Française, le Lundi 27 Avril 1750. A Paris, chez Cailleau, rue St. Jacques, S. André.

Cet ouvrage est si connu par la traduction, qu'on en a vû dans le Théâtre Anglois, qu'il nous paroît inutile d'en donner l'extrait. Nous nous contenterons d'observer qu'en le mettant sur notre Théâtre, on y a fait quelques changemens qui nous ont paru très-sages. Nous avons trouvé dans la Caliste Françoisise une intrigue plus décente, des événemens mieux amenés, des scènes mieux coupées. On jugera du style du Traducteur par la première scène du cinquième acte, que nous allons transcrire.

Le fond du Théâtre est tendu de noir. Le tombeau de Lotario est dans un des côtés.

CALISTE.

Elle paroît éplorée, ses cheveux épars, appuyée d'une main sur la décoration, & leve l'autre au Ciel.

Quels apprêts ! Quel séjour ! Quelle pompe d'horreur !

Suspendez, Dieux cruels, ou calmez ma terreur.

Elle s'avance, en regardant le fond du Théâtre.

Où suis-je ! Du trépas ai-je vû la demeure !

Sans cesse, ô juste Ciel, faudra-t'il que j'y meure !

Quoi, ce séjour affreux où la mort semble errer,

C'est mon pere pour moi qui l'a fait préparer !

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

Au triste jour jetté par des lampes funébrés,
Je regrette la nuit & l'horreur des ténébres ;
Je découvre en tremblant , je vois de toutes parts
Des murs fumans de sang , des ossemens épars.
Un objet à mes yeux mille fois plus terrible ,
Mon ame m'abandonne à ce spectacle horrible ;
L'auteur infortuné de mon funeste sort ,
Lotario couvert des ombres de la mort.
Je le cherche en lui-même , & présent à ma vue ,
Il ne l'est plus , hélas , qu'à mon ame éperdue.
Ces yeux plus éclatans que le jour qui nous suit ,
Sont fermés pour jamais pour l'éternelle nuit :
Ces charmes à t'aimer qui m'avoient sçu con-
traindre ,
Ces traits où l'Amour même avoit voulu se pein-
dre ,
Comme un beau jour qui suit, hélas, ils sont passés-
Cher amant le trépas les a tous effacés.
Des ombres de la nuit vous que la peur enfante,
Phantômes , spectres vains , dont l'aspect épou-
vante ,
Je brave vos horreurs , venez , paroissez tous :
Mon amant au cercueil est plus affreux que vous :
D'un déplorable amour objet plus déplorable ,
Hélas ! & de ta mort , je suis seule coupable ,
Et ce fer qu'un époux a plongé dans ton sein ,
Mes attraits malheureux en ont armé la main.
C'est pour moi , c'est par moi , que tu perdis ta
vie. . . .

C'est pour moi que tu meurs. . . . ô destin que
j'envie !

J'en atteste le Ciel, je te l'ai dit cent fois ,
De ce tombeau terrible entends encor ma' voix. . .
Quoi ! j'offense le Ciel , & c'est lui que j'atteste !
Je n'attends que la mort ; un seul instant me reste ;
Et je le donne encore à l'amour criminel !
O de nos foibles cœurs , Souverain éternel ,
De tous nos sentimens , ô le Juge & le Maître ,
Toi , devant qui bientôt Caliste va paroître ,
De mon feu , de moi-même , ô Dieu ; sépare moi ;
Mon cœur est dans tes mains , rends-le digne de
toi.

*Elle tombe sur un fauteuil , abîmée dans sa
douleur.*

*Cléopâtre , Tragédie , par M. Mar-
montel , représentée pour la première fois
par les Comédiens ordinaires du Roi , le
20 Mai 1750. A Paris , chez Sebastien
Jorry , Quai des Augustins.*

M. Marmontel , Auteur de *Denis le
Tyran , & d'Aristomene* , qui ont eu un
succès si brillant , vient de faire imprimer
sa *Tragédie de Cléopâtre* , après onze re-
présentations. Nous allons tâcher de saisir
la marche de ce Poème.

Les allarmes de *Cléopâtre* ayant fait
perdre à Antoine la bataille d'Actium , la
Reine se plaint à Césarion , son fils &

celui de César , de ce qu'Antoine l'évite ; elle veut le voir , & lui marquer sa sensibilité , elle apprehende que son amant ne fasse une paix honteuse avec Octave.

Ventidius , attaché à Antoine , se rend dans l'appartement de Cléopâtre , croyant l'y trouver ; elle l'arrête & le prie de ne la point flatter.

Ventidius.

Rome n'est plus , Madame !
Ce que n'a pû le tems , ni le fer , ni la flâme ,
Nos vices l'ont produit , ô César ! ô Brutus !
Vous avez dans la tombe emporté nos vertus.

Cesarion.

Brutus avec César , quel indigne assemblage !

Ventidius.

Prince aux mêmes vertus , je rends le même hom-
mage.

César dompta le monde , & Brutus l'a vengé ;
Si Brutus l'eût soumis , César l'eût dégagé ;
Le destin a tout fait ; ils sont morts , & leur chute
A mille obscurs tyrans a laissé Rome en butte ,
Restes contagieux de ces fameux partis ,
Qui pour la déchirer de ses flancs sont sortis !
Un Sénat avili , que la crainte maîtrise ,
Un peuple corrompu , que l'intérêt divise ,
Des Grands , qui de ce peuple infames suborneurs ,
Par mille indignités s'élevent aux honneurs :

Voilà Rome. Sylla , Catilina , Pompée ,
La poursuivent encore à leur glaive échapée , &c.

Ventidius fait ensuite des reproches à
la Reine , sur les égaremens dans lesquels
elle a plongé Antoine.

Cruelle , à vos attraits s'il falloit un esclave ,
Que n'en exerciez vous le pouvoir sur Octave ?
D'un poison létargique Antoine est enyvré ,
Tandis qu'à sa grandeur sans partage livré ,
Octave vigilant dans la paix , dans la guerre ;
De ses fausses vertus éblouissant la terre ,
Voit cent peuples soumis grossir ses bataillons ;
Et jusques dans ce Port flotter ses pavillons.

Cléopâtre.

Du crime des destins , pourquoi me faire un
crime ?

S'ils poursuivent Antoine , & si Rome l'opprime ;
A qui s'en prendre ? Il m'aime , & ne le doit-il
pas ?

Il n'a dans tous les cœurs trouvé que des ingrats ;
Seule dans l'univers , je m'oppose à sa chute ,
Et pour comble d'horreur , c'est à moi qu'on l'im-
pute.

Est-ce moi qui d'Octave appuyant les projets...

Ventidius.

Oui , c'est à vous qu'Octave a dû tous ses succès ;
C'est vous qui lui gagnez & l'Univers , & Rome ;

Et qui lui tenez lieu des vertus d'un grand
homme ;

Sçavez-vous quel il est , & combien son rival ;
Sans vous , l'eût laissé loin du rang de son égal ?

Je l'ai vû de plus près , ce Vainqueur qu'on ad-
mire ,

Je l'ai vû , j'ai rougi pour Rome & pour l'Empire.
Que des faveurs du sort un mortel soutenu ,
Eblouir aisément l'Univers prévenu !

Jamais homme ne fut moins facile à connoître ;
Plus heureux , plus puissant , & plus digne de l'être ,
Vain , soupçonneux , cruel , d'autant plus dange-
reux ,

Qu'il paroît au dehors juste , humain généreux ,
Sans valeur , sans talens , excepté l'artifice ,
Colorant ses fureurs des traits de la justice ,
Ami des trahisons , ennemi des combats ,
Et jaloux à l'excès des vertus qu'il n'a pas.

Cléopâtre , appercevant Antoine , fait
éloigner Césarion & Ventidius.

Antoine , sans voir Cléopâtre.

Sortez , & qu'on me laisse ,

Je rougis de moi-même. O remords ! ô foiblesse !

Actium ! Actium !

Cléopâtre.

O souvenir affreux !

Antoine.

étois maître du monde , & j'ai fui ! malheureux !

Cléopâtre exhorte Antoine à ne pas subir les loix qu'Octave veut lui imposer ; elle ranime le courage d'Antoine , qui termine le premier Acte par ce vers.

Et la brèche est l'Autel où l'on doit m'immoler.

Le second Acte commence par une Scène entre Antoine & Ventidius ; elle est fort pathétique de la part du dernier , qui d'un côté lui reproche sa folle ardeur pour Cléopâtre , & de l'autre l'engage à terminer la guerre civile , en consentant à une entrevûe qu'Octave lui fait demander.

Antoine , après avoir réfléchi.

Qu'il vienne ;

Tu réponds de sa foi , fais garant de la mienne.

Ventidius.

On vient ; c'est Cléopâtre ; ah ! je tremble en partant !

Antoine.

Rassûre-toi , je vais la fuir en te quittant.

Ventidius.

Adieu ; pensez qu'au monde il faut donner un Maître ;

C'est le jour du Héros , l'amant doit disparaître.

Antoine tient parole à Ventidius , & ne reste qu'un instant avec Cléopâtre.

La Reine , croyant qu'Antoine va la sacrifier à Octavie , sa femme , & sœur du Vainqueur , déplore sa cruelle situation dans un Monologue qui a été fort applaudi , & qui a été parfaitement rendu par Mlle Clairon.

Charmion , sa confidente , survient , & Cléopâtre lui communique le dessein qu'elle a de flatter Octave , & de le séduire par ses charmes.

Charmion.

De son ambition tout entier possédé ,
Pensez-vous que l'Amour....

Cléopâtre.

César a bien cédé.

Octave....

Charmion.

Est moins sensible.

Cléopâtre.

Et moi plus séduisante.

Je n'ai plus cet éclat d'une beauté naissante ;
Mais l'âge , en ternissant nos traits dans leur été ,
Par des charmes plus forts remplace la beauté.
Sur les cœurs il apprend à dominer en Reine ;
La beauté les engage , & l'Art seul les enchaîne.

Qui sçait les attaquer en est maître à demi.
 Aux rives d'Actium j'ai vû mon ennemi ;
 Il est jeune , il est vain , il se croit tout possible ;
 Il est trop foible enfin pour n'être pas sensible ;
 Quel triomphe pour moi d'abattre d'un coup
 d'œil

De ce fier ennemi la puissance & l'orgueil ,
 De le faire servir à mon fils , à moi-même ,
 De degré pour monter à la grandeur suprême !

Charmion.

Mais si d'un noir soupçon Antoine envenimé ,
 Pouvoit croire qu'Octave un instant fût aimé ?

Cléopâtre.

Dès lors j'allume entr'eux une guerre immortelle ;
 C'est le rival qu'on hait , non l'amante infidelle,
 Sa jalouse fureur va resserrer ses nœuds ,
 Plus d'accord , plus de paix , & c'est ce que je
 veux.

Eros , affranchi d'Antoine , vient annoncer
 à Cléopâtre l'arrivée d'Octave.

Cléopâtre.

Dites à votre Maître
 Que je connois mes droits ; Octave va venir ;
 Je veux le recevoir , je veux l'entretenir ;
 Antoine a ses projets , & je lui suis suspecte ;
 J'ai les miens à mon tour , allez qu'il les respecte :

La Scène entre Cléopâtre & Octave est très-adroite, Cléopâtre y déploie toute sa coquetterie, & Octave emploie toute la dissimulation dont il est capable; les charmes de la Reine lui causent cependant de l'émotion, & il ne peut s'empêcher d'en convenir avec Proculeius, son confident.

Qu'elle est touchante, & qu'elle est dangereuse !
Je ne concevois pas par quels charmes liés,
Les plus grands des mortels languissoient à ses
pieds,

Je le conçois enfin ; avec quelle souplesse
Son langage enchanteur attraquoit ma foiblesse !
Que sa bouche & ses yeux réunissent d'appas !
J'en sens tout le péril, mais n'y succombe pas ;
Moi l'aimer ! moi subir un joug que je méprise !
Moi, souffrir qu'une Reine à son gré me maîtrise !
Non ; mon cœur un moment s'est senti combattu,
Mais pour être ébranlé, l'on n'est pas abbattu.

Octave fait ensuite part à Proculeius du dessein qu'il a formé d'emmener Antoine à Rome pour y faire la paix.

Le peuple m'est soumis, le Sénat n'est vendu,
Si mon rival me suit à Rome, il est perdu.

La Scène entre Octave & Antoine est belle & bien dialoguée. Auguste y soutient le personnage de grand politique, &

Antoine y est alternativement Amant & Héros ; il s'écrie en appercevant Césarion :

Approchez, digne fils du plus grand des Romains.

A Octave.

Seigneur, les Dieux ont mis sa fortune en nos-mains.

Unis pour protéger la vertu poursuivie,
Que son adoption soit le nœud qui nous lie:
Les Loix l'ont dépouillé de son nom, de ses droits ;
Mais le sang de César est au-dessus des Loix.

Césarion, qui se défie d'Octave, veut rompre l'accord qui est sur le point de se faire ; il ne respire que la vengeance, & excite Antoine à livrer un second combat.

Souffrez que votre ami combatte à vos côtés,
Qu'il triomphe à vos yeux, ou qu'il meure, & partez.

L'arrivée de Cléopâtre, qui se prosterne aux pieds d'Octave en le reconnoissant pour son Maître, détermine entièrement Antoine, qui finit le troisième Acte en disant à Césarion :

Oui, Prince, allons combattre :

On peut juger des inquiétudes de Cléopâtre pendant le combat ; elle les témoi-

gne à Charmion , & lui dit qu'elle est résolue à la mort , si Antoine est vaincu.

La flamme est-elle prête ,
Qui doit de ce Palais dévorer jusqu'au faite ?

Charmion.

Hélas !

Cléopâtre.

Et ces serpens , ces aspics précieux ,
Qui me doivent armer contre Octave & les Dieux.

Charmion.

Oui , tout est préparé ,

Cléopâtre.

Qu'une ame courageuse
Trouve aisément le port d'une vie orageuse !
Charmion , tu le vois depuis que sans terreur
De mon cercueil ouvert j'envisage l'horreur ,
Au-dessus des revers foulant aux pieds la terre ,
Ma tranquille fierté , dort au bruit du tonnerre ;
L'Univers écroulé tomberoit en éclats ,
Le choc de ses débris ne m'ébranleroit pas.

Charmion.

Tendre , aimable , adorée , aux plus beaux jours
de l'âge ,

Mourir !

Cléopâtre.

Je l'aurai ; le plus ferme courage
Ne passe point ainsi , sans un cruel effort ,

Du sein des voluptés dans le sein de la mort...
 S'il revenoit vainqueur, ce héros si sensible ;
 Si son rival tomboit sous son glaive terrible !
 Charmion , quel moment ! Quel triomphe pour
 moi

De voir Rome à mes pieds, de lui donner la Loi...

Charmion.

Ah ! Madame , quel bruit !

Cléopatre.

On vient.

Antoine.

Fuis de ma vûe ,

Evite un furieux honteux d'avoir vécu.

Va fléchir le Vainqueur.

Cléopatre.

Dieux ! ...

Antoine.

Oui , je suis vaincu.

Tes Soldats,tes Vaisseaux,tout conspiroit ma perte

Cléopatre.

C'en est donc fait.

Antoine.

La Ville aux Vainqueurs est ouverte ;

Tout m'a trahi , Madame; Octave est généreux ;

Rangez-vous , j'y consens , du parti des heureux.

Oubliez-moi , vivez

Antoine & Cléopatre se consomment dans

le reste de la Scène en regrets fort touchans,

Antoine.

Des Dieux & des mortels Cléopâtre me venge ;
Je goûte dans ses bras un bonheur sans mélange ;
Elle m'aime.

Cléopâtre.

Elle est mere , & ne s'informe pas
Si son fils a trouvé le fers ou le trépas.

Antoine.

Ton fils . . .

Cléopâtre.

A-t'il péri ?

Antoine.

Dans leur déroute infâme ,
Au milieu du péril ses Soldats l'ont laissé.
Je veux le suivre , il tombe , & je suis repoussé.

Ventidius vient apprendre à Cléopâtre
que son fils n'est point mort & qu'il est
prisonnier , mais qu'Octave ne veut le re-
mettre qu'à la Reine elle-même. Antoine
frémit de la proposition , & dit à Cléopa-
tre qui veut le fuir :

Vous me quittez ?

Cléopâtre.

Je vais te retrouver.

Antoine.

Antoine.

Mais ton fils ? . . .

Cléopâtre.

Laisse-moi le soin de sa fortune ;

Le malheur peut abattre une vertu commune ;
Mais un grand cœur, en butte aux outrages du sort,
A l'espérance pour appui, pour azile la mort.

Cléopâtre pour venger ses charmes,
Antoine & son fils, a formé le dessein d'at-
tirer Octave dans un piège, & de le faire
assassiner par Eros. Pour mieux tromper
Octave elle lui fait tenir ce billet :

Mon trouble & mes adieux vous en ont dit assez ;
Octave, il n'est plus tems de feindre,

L'Univers est à vous, mes vœux sont exaucés.

Je suis dans ce Palais réduite à me contenir ;

Venez, je vous attends, en vain vous menacez,

Mon cœur est bien loin de vous craindre.

Octave arrive & parle à Antoine en
Vainqueur ; dans l'instant Eros s'élançe sur
Octave pour le frapper.

*Antoine arrêtant le coup & se saisissant du
poignard.*

Eros !

Octave.

Quoi le traître ! . . .

Antoine.

Il a fait le devoir d'un Esclave ,
 Et moi je fais celui d'un Romain qui te brave.
 N'en parlons plus.

Ce coup de théâtre a produit un très-grand effet. Octave montre ensuite à Antoine le billet qu'il a reçu de Cléopâtre , en lui disant :

Vois le prix odieux qu'on réserve à ta foi,
 Lis.

Antoine s'écrie.

Et voilà d'Actium le mystère éclairci ,
 Voilà ce qui t'appelle & t'introduit ici.

Dans le désespoir où ces soupçons le jettent , il dit à Octave :

Où vais-je ? Et quelle est ma retraite ?

Octave.

Mon Camp , Rome.

Antoine.

Tu veux jouir de ma défaite ,
 Et dans l'horrible état où mes malheurs m'ont mis
 Me donner en spectacle à mes lâches amis,

Antoine prend le seul parti qui lui reste ;
 il se donne la mort , & Cléopâtre entre au
 moment qu'il expire ; elle apperçoit son

billet aux pieds d'Antoine, & ne doute pas qu'il n'ait précipité sa mort; elle tombe évanouie, & Octave ordonne à ses soldats de lui ôter le poignard qu'elle portoit. Cléopâtre, revenue de son évanouissement, donne des ordres secrets à Charmion, & elle se résout d'aller à Rome suivant la loi imposée par le Vainqueur, pourvû que son fils soit libre. Octave le lui promet. Cléopâtre en prend à témoins Ventidius & les Romains, & elle conjure Octave de lui permettre de couronner le front d'Antoine de lauriers.

Ce front où sont gravés tant de travaux célèbres;
Et que la pâle mort couvre de ses ténèbres.

Octave loue sa reconnoissance. Charmion revient avec une corbeille pleine de lauriers, sous lesquels est un aspic dont se fait Cléopâtre, & dont elle se fait piquer le sein.

Cléopâtre, l'aspic sur le sein.

Enfin libre au milieu des fers,
Mon cœur est au-dessus d'Octave & des revers,
Mon fils est libre, il vit, c'est assez pour ma haine;
Adieu, sur ce bûcher je vais mourir en Reine.
Charmion, tous mes sens nagent dans le repos....
Allons en expirant embrasser mon Héros.

I ij

Octave.

Quels objets ! quel tableau des horreurs de la
guerre !

Ah ! qu'il soit le dernier que je donne à la terre !
Du destin des mortels arbitres & garands ,
Si l'Univers gémit , nous sommes des tyrans.
Régnez par la clémence , & que le cœur d'Octave
Des loix qu'il va dicter soit le premier esclave.
Que le siècle adoré du second des Césars ,
Soit celui de la paix , du bonheur & des Arts.

Le Jeudi 25 Juin , les mêmes Comédiens
donneront la première représentation de
Cénie , Pièce en cinq Actes & en prose ,
de Madame de G** , Auteur des Lettres
d'une Péruvienne.

Cet Ouvrage qui a le plus grand succès ,
réunit les graces du style , les charmes du
sentiment , & le plus fort intérêt théâ-
tral.

*A Madame de G** , sur sa Comédie de
Cénie.*

CHarme de notre sexe , & du tien le prodige ,
Que de plaisirs te doivent tous les cœurs !
Par le plus amoureux prestige
Tu les brûlas de ces vives ardeurs ,

Dont *Zilia* peignit la douce ivresse.
Aujourd'hui par un art d'une plus noble espèce ;
Tu nous fais répandre des pleurs :
L'humanité, les vertus, les malheurs,
Pour exciter notre tendresse,
Ont réuni par toi leurs pouvoirs enchanteurs.
Tel autrefois au Théâtre de Rome,
L'illustre ami des Scipions,
Intéressoit le cœur de l'homme,
Pour y porter ses utiles leçons ;
Plein de ce zèle magnanime,
Qui lui faisoit chercher le bonheur des Romains ;
Il les attendrissoit, il les rendoit humains,
Pour leur faire haïr le crime.

Bret.

Besoin n'étoit qu'on fit défense
A la critique de railler :
Quand même elle pourroit parler,
Vous la réduiriez au silence.

Freron.

J'asûrois que la Comédie,
Non pas ce frivole enjouement ;
Ces vers, dont la plaisanterie
Fait le principal agrément,
Où l'indécente parodie
S'encadre comme un ornement,
Qui peut égayer un moment,

I iij

Et la sagesse & la folie ;
 Mais cet Ouvrage du génie ,
 Cet héroïque amusement ,
 Ce genre , où le plaisir s'allie
 Avec les pleurs du sentiment ;
 J'aisurois , dis-je , que Thalie
 L'emportoit sur la Tragédie :
 Je l'avois prouvé foiblement ,
 Il me manquoit un argument ,
 Il falloit connoître Cénie.

Dans ces vers votre modestie
 Ne trouvera qu'un compliment ;
 Mais non point de remerciement ,
 J'ai dit ce que diroit l'envie.

Palissot de Montenois.

Quand les vertus par vos crayons
 Semblent encor être embellies ,
 Lorsqu'en nos âmes attendries
 Vous excitez les passions :
 Le Public enchanté s'étonne
 De la force de vos Ecrits.
 Quoi ! disent les hommes surpris ,
 Faut-il qu'une femme moissonne
 Les lauriers des plus beaux esprits ?
 Avec grace , avec gentillesse ,
 Peignant autrefois ses douleurs ,
 La tendre Sapho dans les pleurs

Intéressa toute la Grèce.
 Que fit-elle de merveilleux ?
 Des vers touchans , des vers aimables,
 Les Scudéris , les Villedieux
 En produisirent de semblables.
 Mais par des traits plus séduisans ;
 Par une touche plus légère
 Que G * * * sçache nous plaire ,
 Et nous instruire en même tems ,
 Qu'elle nous montre la sagesse ,
 Sans nous éloigner du plaisir ,
 Ah ! s'écrioient dans leur yvresse
 Des jaloux que j'ai vû pâlir ,
 Elle est unique en son espèce.

Le Chevalier de Resléguet.

Est-ce Thalie, ou Melpomene ,
 Qui, d'un éclat nouveau vient orner notre Scène ,
 Et frappe nos cœurs enchantés ?
 Que de graces , que de beautés !
 Non , ce n'est point ici la Muse du comique ;
 J'en sens bien l'élégance & l'ingénuité ,
 Les bonnes mœurs , l'aménité ;
 Mais non pas son humeur caustique ,
 — Encor moins son sel satyrique.
 On m'instruit sans aigreur & sans malignité :
 Ce n'est pas la Muse tragique ;
 J'en trouve la décence & la tendre fierté ,
 Les sentimens , le pathétique ,

200 MERCURE DE FRANCE.

L'intérêt, le sublime, & la moralité ;
Tout me paroît touchant, délicat, énergique ;
Mais je n'en trouve point la noire cruauté,
L'enflure, & la férocité.

On a sçu m'éblouir sans faste magnifique,
Me plaire & m'émouvoir sans prestige héroïque ;
De toutes deux enfin *Cénis* a les appas,
Sans avoir les défauts qu'en elles on critique.
Favoris d'Appollon, ne vous y trompez pas :
Non, non, ne craignez point qu'un faux jour vous
abuse ;

Voyez, reconnoissez cette dixième Muse,
Qui seule a mérité l'honneur
D'être admise sur le Parnasse !

Vous, à qui tant de fois un encens trop flatteur
A fait occuper cette place,

Cédez, disparaissez ; voici qui vous surpasse !

Par vos sçavans Ecrits, ou par leur enjouement,
Par vos vers amoureux, ou leurs graces badines,
Du beau sexe, il est vrai, vous fîtes l'ornement ;
Vous fûtes, j'en conviens, d'illustres héroïnes ;
Mais aspirer plus haut, c'est trop de vanité ;
G *** seule a droit à la divinité.

De Morand.

CŒNCERTS DE LA COUR.

LE Concert exécuté à Versailles chez Madame la Dauphine, les 13, 20 & 23 Mai, a été rempli par le Prologue & les cinq Actes de la Tra-

gédie d'*Armide*. Les rôles ont été chantés par Mlles Chevalier, Mathieu, Daigremont, & par Mrs de Chassé, Jeliotte, Godoneche & Filleul.

Le Lundi suivant, on y donna le Prologue & le premier Acte d'*Hésione*, dont les rôles furent exécutés par Mlles Lalande, Mathieu, Canavas, Guerdon, & Mrs Joguet, Godoneche & Bazire.

Les quatre derniers Actes du même Opéra furent exécutés chez la Reine à Compiègne, par Mlles Lalande, Mathieu, Canavas, & par Mrs Benoît & Poirier.

Le Mercredi 17, Samedi 20, & Lundi 22 Juin on chanta à Compiègne chez la Reine, le Prologue & les cinq Actes de *Pirame & Thisbé*, Tragédie de M. Laferre, & de Mrs Rebel & Francoeur, Sur-Intendans de la Musique du Roi. Mlles Lalande, Canavas, Matthieu, Daigremont, & Mrs Benoît, Joguet, Poirier, Godoneche & Richer en ont chanté les rôles.

Le Samedi 27, on chanta un *Divertissement sur la Paix*, de la composition du sieur Matthieu, Ordinaire de la Musique de la Chapelle & Chambre du Roi, & ci devant de l'Académie Royale de Musique. Cet Auteur est connu par son talent pour le violon & par différentes Pièces de musique. Mlle Matthieu, son épouse, Mlles Lalande & Canavas, Mrs Benoît & Bazire en ont chanté les rôles.

Concerts chez Madame la Dauphine, à Versailles.

Pendant le voyage de Compiègne, il a été fait un détachement de l'Opéra pour former des Concerts chez Madame la Dauphine. Ils ont commencé le Samedi 6 Juin, par les trois premiers Actes de la Tragédie de *Zoroastre*, de Mrs de Cahusac &

Rameau, qui a été représentée par l'Académie Royale de Musique dans le cours de l'hyver dernier. Le Jeudi, on en donna les deux derniers Actes. Les rôles en ont été exécutés par Mlles Fel, Chevalier, Lemiere, Duperey, & par Mrs de Chassé, Jeliotte & Person.

Le Samedi 13 Juin, on exécuta le Prologue & le premier Acte des *Indes galantes* de Mrs *Fuzelier* & *Rameau*. Les rôles en furent remplis par Mlle Fel, Mrs Lepage, Person & Delatour.

Le Jeudi 18, on donna le premier & le second Acte des *Fêtes Vénitienes*, qui furent exécutés par Mlles Coupée, Romainville, Lemiere, Duperey, & Mrs de Chassé, Lepage, Delatour & Beroyer.

Le Samedi 20, Mr Royer, Maître à chanter de Mesdames de France, & Maître de Clavecin de Madame la Dauphine, fit exécuter une *Pastorale héroïque* de sa composition, précédée d'un Prologue allégorique : le titre de cet Ouvrage nouveau est *Myrtil & Zélie* : il paroît avoir été extrêmement goûté ; il a été chanté par Mlles Fel, Chevalier, Duperey, Lemiere, & Mrs de Chassé, Jeliotte & Lepage.

Le Jeudi 25 Juin, on a repris les *Indes galantes*, dont on a exécuté les trois derniers Actes. Les rôles ont été chantés par Mlles Fel & Romainville, & par Mrs de Chassé, Jeliotte & Delatour.

Le Samedi 27 Juin, on a donné le Prologue & le premier Acte de *Dardanus*, Tragédie de Mrs de *La Bruere* & *Rameau*. Mlles Chevalier, Duperey, Lemiere, & Mrs Albert, Beroyer & Person en ont chanté les rôles.



NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE, le 6 Mai.

LE dernier Incendie, dont on a parlé, a précédé la sortie que le Grand-Seigneur fit le 2 de ce mois, & est arrivé la nuit du 26 au 27 d'Avril. Il a réduit en cendres le grand Bazar, ou Marché couvert & voûté, lequel étoit pour lors rempli des Marchandises les plus précieuses, qui s'y vendent ordinairement, & dont on n'a presque rien pu sauver. Les Changeurs y tenoient aussi leurs Banques. On estime cette perte en particulier près de 8 millions de Sequins. On ne scauroit douter que le feu n'ait été mis exprès par des incendiaires, qui pour assurer l'exécution de leurs projets, avoient fait courir le bruit que le Grand-Seigneur étoit mort. Sur des soupçons fondés, le Gouvernement a fait arrêter 300 personnes, qui dans les interrogatoires indiquent le dessein formé d'opérer une révolution.

DE PETERSBOURG, le 2 Juin.

Le Sénat, par ordre de S. M. I. vient de faire publier un Reglement pour établir 25 Auberges ou Hôtelleries publiques dans cette Ville, & 5 à Cronstadt, destinées aux Etrangers, aux Voyageurs, aux gens de mer, aux passagers & aux autres personnes que leurs affaires attirent dans ces Villes, à l'exception des soldats & des gens du menu peuple. Ceux qui tiendront ces Auberges privilégiées payeront au Gouvernement depuis 50 jusqu'à 100 roubles par an, selon que l'Auberge sera plus ou moins grande, plus ou moins fréquen-

I vj

1^{re}. Les Maîtres de ces Auberges pourront, à leur choix, y donner à loger & à manger, y vendre du Thé, Caffé & du Chocolat; avoir des Billards & fournir leurs Hôtes de vin & d'eau-de-vie. La Couronne s'étant réservé l'achat & la vente de toutes les eaux-de-vie de France & de Dantzic, qui se consomment dans l'Empire; les Maîtres des Auberges seront obligés d'en acheter leur provision des Fermiers de la Chambre du Commerce, qui la vendront au prix taxé. Il ne pourra y avoir aucune autre Auberge que celles établies par ce Règlement.

DE WARSOVIE, le 13 Juin.

Le Roi disposa dernièrement des Starosties de Rypin, de Zakrozin & de Lublin en faveur de Mrs Radziejewski, Kruzinski & Wolski; & revêtit le Prince Stanislas Lubomirski, Chambellan de S. M. de la Charge d'Enseigne de la Couronne, vacante par la mort du feu Prince de Sandomir. Les autres Charges qui vaquent actuellement, ne seront remplies qu'après la tenue de la Diète Générale, qui s'assemblera dans le mois d'Août.

DE COPPENHAGUE, le 13 Juin.

Le 3, le Baron de Bernstorff, Conseiller Privé & ci-devant Envoyé Extraordinaire en France, arriva de Paris en cette Ville, & le lendemain il alla à Fredensbourg rendre ses respects au Roi, qui le reçut très-bien. On croit qu'il ne tardera pas à prendre possession de la Charge de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères.

On mande de Stockholm, que le Roi de Suède, qui continue à se bien porter, a fait une nouvelle Promotion militaire, & que le Prince Successeur est revenu le 3 de la tournée qu'il a faite dernière-

ment pour faire la revue d'une partie des troupes de cette Couronne.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 6 Juin.

LE 2, M. de Mentzing, Conseiller Privé & Ministre du Margrave de Brandebourg-Anspach, arriva dans cette Ville. Le Baron de Busch, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur d'Hanovre, ayant obtenu son rappel, doit partir dans peu pour aller prendre possession de la Charge de Conseiller Privé Actuel, dont S. M. B. vient de l'honorer. L'Envoyé de Tripoli est allé prendre les eaux à Bade, & doit, aussi-tôt après qu'il en sera revenu partir, pour Livourne.

On travaille actuellement à réparer & agrandir la Maison des Invalides de cette Ville.

Le 6, l'Impératrice Reine, accompagnée de l'Archiduc Joseph, vint de Schonbrun en cette Ville, alla visiter la Bibliothèque du Collège Thérésien, qu'elle a fondé & dont elle a confié la direction aux Jésuites, & après avoir entendu quelques Pièces qui furent récitées par des Pensionnaires, elle vit faire divers exercices à la jeune Noblesse que l'on élève dans ce Collège. Elle en témoigna la satisfaction en faisant présent à cette Maison d'un Cabinet de Médailles. Elle partit ensuite avec l'Empereur & l'Archiduc Joseph, pour se rendre à Luxembourg, d'où L. M. I. revinrent hier.

On apprend de Constantinople, que dans une Conférence que le Grand Visir avoit eue avec le Résident de Russie, le Ministre Ottoman lui avoit déclaré de nouveau que le Grand-Seigneur s'intéressoit trop sincèrement au repos de la Suède son ancienne Alliée, pour ne pas être très-attentif à tout

ce qui avoit paru menacer depuis quelque tems la tranquillité de cette Couronne, avec laquelle la Sublime Porte avoit un Traité d'Alliance & d'amitié, & que Sa Hauteſſe ne cherchoit qu'à vivre en bonne intelligence avec tous ſes voiſins.

DE BERLIN, le 10 Juin.

Le Roi parti le 2 de cette Ville pour la Pruſſe ; fit le même jour à Stargard la revue du Régiment d'Infanterie du Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau, auquel il témoigna ſa ſatisfaction, en lui faiſant préſent de ſon Portrait & d'une Bague de diamans. Il alla coucher le 3 à Coſtin, ayant fait en chemin la revue des Cuiraffiers du Margrave de Brandebourg-Schwedt & des Dragons de Wirtemberg. Le lendemain il continua ſon voyage, & le 7 il arriva au Camp de Wehlau, où il fit la revue de 5 Régimens de Dragons & de deux de Hufſards. S. M. ſe rendit le 8 à Königſberg, qui n'eſt éloigné de Wehlau que de 6 lieues.

Le 11, l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, élu pour Honoraire M. de Marſchall ; Conſeiller de Légation & fils du Miniſtre de ce nom ; pour Membre ordinaire de la Claffe des Belles-Lettres, M. d'Arnaud, nouvellement venu de France ; & pour Associé étranger dans la Claffe des Sciences, M. Bevis, célèbre Aſtronomie Anglois. Ces deux derniers furent reçus le 18, & M. de Maupertuis, Préſident de l'Académie, qui répondit à leurs remerciemens, fit enſuite la lecture d'un Discours *ſur les devoirs que la qualité d'Académicien impoſe à celui qui en eſt revêtu*. Le Prince de Pruſſe honora de ſa préſence cette Aſſemblée, à laquelle le Prince de Lobkowitz & divers Seigneurs de la première diſtinction aſſiſterent.

DE LISBONNE, le 2 Juin.

LE 19, mourut en cette Ville, à l'âge de 62 ans, D. Marco-Antonio de Azevedo Coutinho, Seigneur Donataire de la Ville de Monçarras, dans la Province d'Alentejo; Alcaïde mor de celle de Viomioso dans la Province d'au-delà des Monts, Commandeur de l'Ordre de Christ & de l'Ordre de Saint Jacques, Membre de la Société Royale de Londres; du Conseil de S. M. & Secrétaire d'Etat ayant le Département des affaires étrangères.

Par un Diplôme du 6 Mai de l'année dernière il plut au Roi d'ordonner, que le Senhor D. Joam fût reconnu pour fils naturel de l'Infant D. Francisco, frere de S. M. & qu'il jouît de tous les honneurs, exemptions & Priviléges qui, dans ce Royaume, appartiennent aux Enfants naturels des Infans. Par un Decret du 21 Février de cette année, S. M. a ordonné, que le même Senhor D. Joam seroit traité comme étant son cousin, & que dans les Lettres & dans les Actes publics & particuliers, il seroit appelé le Senhor D. Joam, sans y joindre aucun autre nom. Enfin le Roi vient de déclarer dans un dernier Decret du 19 du mois passé, qu'en considération de la mémoire & des services du même Infant D. Francisco, son intention est que le même Senhor D. Joam, son bien-aimé cousin, précède tous les Titres dont la Cour est actuellement composée dans toutes les fonctions qu'il remplira à la Cour en présence de S. M. Et le même Decret regle le cérémonial qui doit être observé dans ces occasions.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 12 Juin.

Les Vaisseaux l'Amérique & le Constant, commandés par le Capitaine D. Francisco Cumplido,

arriverent le 2 à la Baye de Cadix, ayant à bord, pour le compte du Roi & des particuliers, 992 mille 581 *Pesos* en or, & 346 mille 849 *Pesos* en argent non monnoyé. Du Cacao, des Vanilles, du Tabac & d'autres marchandises composent le reste de leur charge.

Le Roi vient de remettre les gratifications des Capitaines d'Infanterie sur le même pied qu'elles étoient durant la guerre. La solde des Fantassins a été augmentée en même tems d'un sol par jour.

S. M. a accordé les honneurs du Palais à D. Pedro de Valdés; les Charges de Corrégidor de Calatayud en Artagon, à D. Fernando de Prado, Capitaine aux Gardes Espagnoles; & d'Antequera dans le Royaume de Grenade, à D. Manuel Faustino de Salamanca: celle de Corrégidor de *Letras* de la Ville de Saint Dominique de la Calzada dans la Rioxa, Contrée de la vieille Castille, au Licétié D. Miguel Calvo Cabeza de Baca; la place d'Alcalde de la Maison du Roi & de la Cour, à D. Joseph de Roxas; & celles d'Alcalde Mayor d'Alicante au Royaume de Valence, à D. Juan Ortiz de Azorin; & de Saint Philippe, Ville de l'Amérique Septentrionale dans la nouvelle Espagne au Pays de Mechoacam, à D. Francisco Auzejo y Jovel.

Le 22 du mois passé, mourut en cette Ville, à l'âge de 70 ans D. Joseph de la Quintana, du Conseil & de la Chambre de S. M. & Secrétaire d'Etat & des Dépêches des Indes & de la Marine; lequel avoit rempli ces places & d'autres emplois importants depuis l'année 1730.

Le 31, sur les 9 heures & demie du matin, la Duchesse de Savoye sortit de Briançon pour monter en chaise le Montanebe. Elle arriva au sommet sur les 11 heures & demie à l'endroit qui sépare la France & le Piémont. Elle y trouva deux

corps de troupes Françoises & Piémontoises , rangés chacun sur leur terrain , & à quatre pas du chemin un magnifique Pavillon , sur la porte duquel le Due de Savoye l'attendoit. Il la reçut entre ses bras & la porta dans le Pavillon , où ils ne restèrent que 4 ou 5 minutes , parce que le Roi de Sardaigne les attendoit au pied de la même montagne , que la Duchesse descendit dans sa chaise & le Duc à cheval avec leur suite , qui étoit très brillante , ainsi que tous ceux qui s'étoient avancés en très grand nombre jusques là pour être témoins de la première entrevue des deux Epoux. On a reçues nouvelles à Aranjez par D. Manuel de Aperte , Lieutenant & Aide-Major de Dragons , que D. Manuel de Sada , Ambassadeur de cette Cour à Turin , avoit dépêché.

La Frégate *la Sacrée Famille* , revenant de la Vera-Cruz , arriva le 6 de ce mois dans la Baye de Cadix , sous le commandement du Capitaine D. Alonzo-Joseph Diaz. Elle est chargée pour les particuliers de 77 mille 143 *Pesos* en argent ; de 41 sacs de Cochenille , de 69 d'Agnil & de 29 mille 300 de Vanilles , avec 4 mille 120 Cuirs en poil , outre d'autres marchandises. Le Lieutenant Général de l'armée navale du Roi , D. Benito Antonio Espinola , parti de la Havane au mois de Novembre dernier , arriva le 8 dans la même Baye , avec *le Phénix* , *le Dragon* & *la Royale Famille* , qu'il commandoit. La charge de ces trois Vaisseaux pour le compte du Roi & des particuliers , consiste en six millions 548 mille 979 *pesos* en doublons & lingots d'or ; 9 millions 498 mille 444 *pesos* d'argent monoyé , travaillé ou en lingots ; 74 mille 110 Pierres d'Emeraude ; 181 onces de Perles , & 192 mille 200 de Vanilles ; 349 mille 50 livres de Tabac ; 170 mille 625 d'Ecarlate fine ; 53 mille 250 d'Agnil , & 163 mille 65 de Cacao ; 12 mille 882 de

quelques semaines, une Maladie épidémique, que l'on appelle *la Suète*, laquelle fait plus de mal par la frayeur qu'elle cause, que par sa nature même. L'Intendant de Paris s'y est rendu le 22, pour procurer à cette Ville tous les secours dont elle peut avoir besoin. Il avoit été précédé par M. Boyer, Médecin du Roi, & par quelques habiles Chirurgiens, dont les soins ont arrêté le progrès du mal. L'Evêque, toujours attentif aux besoins de son Troupeau, loge dans son Palais les Médecins & Chirurgiens, envoyés par le Roi; fait distribuer abondamment de l'argent aux Pauvres, & pourvoit à tout ce qui peut être nécessaire au soulagement des habitans. Les précautions que l'on prend, font espérer que la maladie ne continuera pas.

Le 25, Actions dix-huit cens cinquante; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens vingt-quatre; ceux de la seconde, six cens soixante deux.

Le 24 du mois dernier, Fête de Saint Jean-Baptiste, & le 29, Fête de Saint Pierre & de Saint Paul, le Roi, la Reine & Mesdames de France allerent à l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Cornelle entendre les Vêpres & le Salut, auxquels Dom Joseph de la Rue, Grand-Prieur de cette Abbaye, officia. Après le Service, la Reine & Mesdames entrerent, ces deux jours, dans l'intérieur du Monastère.

Le 25, la Reine entendit le Salut aux Carmélites.

Le Dimanche 28, la Reine & Mesdames de France allerent à la Paroisse de Saint Jacques entendre la grande Messe qui fut célébrée par le Curé. L'après-midi Sa Majesté & Mesdames assisterent aux Vêpres & au Salut dans l'Eglise Collégiale de Saint Clément. Le Roi s'y rendit pour le Salut, auquel l'Abbé Dumont, Doyen du Chapitre, officia.

Le lendemain, Fête de Saint Pierre & de Saint

Paul, la Reine & Mesdames entendirent la grande Messe dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques.

L'Académie Royale des Sciences, ayant présenté au Roi le Baron de Wan-Swieten, Médecin de l'Impératrice Reine de Hongrie, & M. Cramer, Professeur de Mathématiques à Genève, pour remplir la place d'Associé Etranger, vacante par la mort de M. Crouzas, le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, a écrit à l'Académie que S. M. avoit choisi le Baron de Wan-Swieten.

On apprend de la Ville de Beauvais, que par la continuation des attentions particulières de l'Evêque, & des soins de M. Boyer, Médecin du Roi, & des Chirurgiens envoyés par la Cour, le nombre des malades est diminué considérablement, & que les symptômes de la Maladie, devenant de jour en jour moins dangereux, il n'en meurt plus personne.

Le 2 de ce mois, Actions, dix-huit cens cinquante; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens vingt-deux, ceux de la seconde, six cens soixante-un.



NAISSANCE ET MARIAGE.

LE 22 Juin, S. A. S. Marie-Therese-Félicité de Modène, Epouse de Louis-Jean Marie Duc de Penthièvre, accoucha d'un Prince, qui a été nommé le Comte de Guingamp.

Le 29, Charles-François Frederic de Montmorency-Luxembourg, Il du nom, Duc de Pincy-Luxembourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de S.M. & Gouverneur

de Normandie, épousa en secondes nœces Magdeleine-Angélique de Neuville-Villeroy.

Il est fils de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, I du nom Duc de Piney-Luxembourg & de Beaufort-Montmorency, & de Marie-Gillone Gillier, la seconde femme; & petit-fils de François-Henri de Montmorency, Comte de Luze & de Bouteville, puis Duc de Piney-Luxembourg, & Maréchal de France. Il avoit épousé en premières nœces le 9 Janvier 1724, Marie-Sophie-Emilie-Honorate Colbert, fille unique & héritière de Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelai, Brigadier des Armées du Roi, Maître de la Garderobe de S. M. & Colonel du Régiment de Champagne; & de Marie-Louise Maurice, Princesse de Furstemberg, morte le 29 Septembre 1747, de laquelle il a deux enfans; sçavoir, Anne François, né le 9 Décembre 1735, & Anne-Maurice, née le 8 Mars 1729, mariée le 26 Février 1745 à Anne-Louis de Montmorency, Prince de Robec.

La nouvelle Duchesse de Luxembourg, née au mois d'Octobre 1707, est fille de Nicolas de Neuville, VI du nom, Duc de Villeroy, Pair de France, Chevalier des Ordres de S. M. &c. & de Marguerite le Tellier, fille de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'Anne de Souvré, Marquise de Courtenvaux, & petite-fille de François de Neuville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France. Elle étoit pareillement veuve en premières nœces de Joseph Marie Duc de Boufflers, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Flandres, de Hainault & des Ville & Citadelle de Lille, Grand-Baillif & Gouverneur héréditaire de Beauvais & du Beauvoisis, mort à Gênes le 2 Juillet 1747, qu'il avoit défendue avec tant de capacité & de valeur, que les Armées combinées de la

Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne, en levèrent le siège peu de jours après son décès; fils de Louis François Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, & de Catherine-Charlotte de Gramont. Elle l'avoit épousé le 15 Septembre 1721, & en a un fils, nommé Charles-Joseph, Duc de Boufflers, Pair de France, Noble Génois, né le 17 Août 1731, & marié depuis l'année 1747 à Marie-Anne-Philippine-Thérèse de Montmorency-Lagny.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de France du présent mois. A Paris, le 10 Juillet 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.

Epître à M. Duclos, de l'Académie Française,	3
La vie de Saint Louis, Grand Carme, Auteur du Poëme de la Magdeleine, par M. l'Abbé Follard, Chanoine de Nismes, à M. le Marquis d'Aubais,	8
<i>Canzone del Signor Abbate Metastasio,</i>	27
Epître,	30
Essai sur les progrès du Gouvernement de la Monarchie Française, par M. l'Abbé Raynal,	33
Epître de M. de Voltaire, à M. Desmahis,	61
Vers de M. Desm***, à Mad. la Marquise de***,	62

Autres du même , à une jolie femme , en lui en- voyant une Brioche ,	<i>ibid.</i>
Autres du même , à Mlle de * * * ,	63
Suite de l'Histoire de la Félicité ,	63
Le Temple. Ode à S. A. S. M. le Prince de Conti ,	80
Lettre de M. Racine sur la Déclamation théâtrale des Romains ,	89
Le véritable Philosophe , à M. Tiron du Til- let ,	101
Eloge de M. de la Fontaine , Ode ,	105
Mots des Enigmes & des Logogryphes du second volume du Mercure de Juin ,	110
Enigmes & Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires & des Beaux-Arts ,	113
Estampes nouvelles ,	175
Testament d'un Yvrogne ,	176
Spectacles ,	177
Concerts de la Cour ,	200
Nouvelles Etrangères ,	205
France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	210
Naissance & Mariage ,	213

La Chanson notée doit regarder la page 270

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
A O U S T. 1750.



A PARIS,

Le Jay

Chez {
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. D C C. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

E P I T R E

A Z I R P H E.



Lus l'esprit a de liberté ;
Plus sa lumiere est vive & pure ;
Le travail a souvent gâté
L'ouvrage heureux de la Nature ;

La négligence est la parure
Des graces & de la beauté.

Ce ruisseau , l'amour du Zephire ,
Qui du voile des Cieux réfléchissoit l'azur ,
Et de Flore autrefois embellissoit l'Empire ;

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Captif dans un bassin de marbre & de porphyre ;

N'est plus ni si clair ni si pur.

Esclave de l'art qui l'enchaîne

Dans sa prison superbe, il serpente avec peine.

Libre autrefois dans ses longues erreurs,

Il embrassoit, il arrosoit la plaine,

Et donnoit en fuyant la vie à mille fleurs.

Trop de culture épuise un champ fertile ;

L'exactitude est inutile

Aux vers qu'enfante le loisir.

L'ouvrage a toujours l'air facile,

Quand le travail est un plaisir.

Zirphé, laissons aux Dieux l'honneur d'être ad-
mirables ;

C'est assez pour nous d'être aimables ;

L'art fut jadis moins inventé

Pour éclairer, pour parer la beauté,

Que pour rendre plus supportables

Les traits choquans de la difformité.

N'enchaînez point votre muse charmante :

Prenez, si vous manquez de feu,

Le flambeau du Dieu que je chante ;

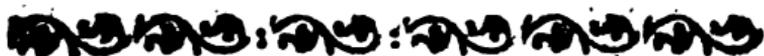
Osez lui devoir tout ; & faites-en l'aveu ;

Qu'il vous guide dans la carrière,

Qu'il soit votre Apollon, qu'il soit votre censeur ;

Si j'étois l'Amour Précepteur,

Zirphé seroit mon Ecolier,



A N E C D O T E S S U R L O U I S X I V .

Par M. de Voltaire.

L O U I S X I V . étoit, comme on sçait, le plus bel homme & le mieux fait de son Royaume. C'étoit lui que Racine désignoit dans Berenice par ces vers.

En quelque obscurité que le Ciel l'eût fait naître,
Le monde en le voyant eût reconnu son maître.

Le Roi sentit bien que cette Tragédie, & sur tout ces deux vers, étoient faits pour lui. Rien n'embellit d'ailleurs comme une Couronne. Le son de sa voix étoit noble & touchant. Tous les hommes l'admiroient & toutes les femmes soupiroient pour lui. Il avoit une démarche qui ne pouvoit convenir qu'à lui seul, & qui eût été ridicule en tout autre. Il se complaisoit à imposer par son air. L'embarras de ceux qui lui parloient, étoit un hommage qui flattoit sa supériorité. Ce vieil Officier, qui en lui demandant une grace, balbutioit, recommençoit son discours, & qui enfin lui dit, *Sire, au moins, je ne tremble*

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

pas ainsi devant vos ennemis, n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandoit.

La Nature lui avoit donné un tempérament robuste. Il fit parfaitement tous ses exercices; jouoit très-bien à tous les jeux qui demandent de l'adresse & de l'action; il dansoit les danses graves avec beaucoup de grace. Sa constitution étoit si bonne, qu'il fit toujours deux grands repas par jour, sans altérer sa santé; ce fut la bonté de son tempérament qui fit l'égalité de son humeur. Louis XIII infirme étoit chagrin, foible & difficile. Louis XIV parloit peu, mais toujours bien. Il n'étoit pas sçavant, mais il avoit le goût juste, il entendoit un peu l'Italien & l'Espagnol, & ne put jamais apprendre le Latin, que l'on montre toujours assez mal dans une éducation particulière, & qui est de toutes les sciences la moins utile à un Roi. On a imprimé sous son nom une Traduction des Commentaires de César. Ce sont ses Thèmes, mais on les faisoit avec lui; il y avoit peu de part, & on lui disoit qu'il les avoit faits. J'ai oui dire au Cardinal de Fleury, que Louis XIV lui avoit un jour demandé ce que c'étoit que le Prince *Quemadmodum*, mot sur lequel un Musicien dans un Moret avoit prodigué, selon leur coûtume, beaucoup de travail; le Roi lui avoua à cette

occasion qu'il n'avoit presque jamais rien scû de cette Langue. On eût mieux fait de lui enseigner l'Histoire, la Géographie, & surtout la vraie Philosophie, que les Princes connoissent si rarement. Son bon sens & son goût naturel suppléerent à tout. En fait des Beaux-Arts, il n'aimoit que l'excellent. Rien ne le prouve mieux que l'usage qu'il fit de Racine, de Boileau, de Moliere, de Bossuet, de Fenelon, de le Brun, de Girardon, de le Notre, &c. Il donna même quelquefois à Quinault des sujets d'Opera, & ce fut lui qui choisit Armide. M. Colbert ne protegea tous les Arts & ne les fit fleurir, que pour se conformer au goût de son Maître, car M. Colbert étant sans Lettres, élevé dans le Négoce & chargé par le Cardinal Mazarin de détails d'affaires, ne pouvoit avoir pour les Beaux-Arts ce goût que donne naturellement une Cour galante, à laquelle il faut des plaisirs au-dessus du vulgaire. M. Colbert étoit un peu sec & sombre; ses grandes vûes pour la Finance & pour le Commerce, où le Roi étoit & devoit être moins intelligent que lui, ne s'étendirent pas d'abord jusqu'aux Arts aimables; il se forma le goût par l'envie de plaire à son Maître, & par l'émulation que lui donnoit la gloire acquise par M. Fouquet

8 MERCURE DE FRANCE.

dans la protection des Lettres , gloire qu'il conserva dans sa disgrâce. Il ne fit d'abord que de mauvais choix , & lorsque Louis XIV en 1662 voulut favoriser les Lettres, en donnant des pensions aux hommes de génie & même aux Sçavans, Colbert ne s'en rapporta qu'à ce Chapelain, dont le nom est depuis devenu si ridicule, grace à ses ouvrages & à Boileau ; mais il avoit alors une grande réputation, qu'il s'étoit faite par un peu d'érudition, assez de critique & beaucoup d'adresse ; c'est ce choix qui indigna Boileau, jeune encore, & qui lui inspira tant de traits satiriques. M. Colbert se corrigea depuis, & favorisa ceux qui avoient des talens véritables, & qui plaisoient au Maître.

Ce fut Louis XIV, qui de son propre mouvement donna des pensions à Boileau, à Racine, à Pellisson, à beaucoup d'autres ; il s'entretenoit quelquefois avec eux, & même lorsque Boileau se fut retiré à Auteuil, étant affoibli par l'âge, & qu'il vint faire sa cour au Roi pour la dernière fois, le Roi lui dit, si votre santé vous permet de venir encore quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une demie heure à vous donner. Au mois de Septembre 1690, il nomma Racine du Marly, & il se faisoit lire par lui les meilleurs ouvrages du tems.

L'année d'auparavant il avoit gratifié Racine & Boileau chacun de mille pistoles, qui font vingt mille livres d'aujourd'hui, pour écrire son Histoire, & il avoit ajouté à ce présent quatre mille livres de pension.

On voit évidemment par toutes ces libéralités répandues de son propre mouvement, & surtout par la faveur accordée à Péllisson, persécuté par Colbert, que ses Ministres ne dirigeoient point son goût. Il se porta de lui-même à donner des pensions à plusieurs Sçavans étrangers, & M. Colbert consulta M. Perrault sur le choix de ceux qui reçurent cette gratification si honorable pour eux & pour le Souverain. Un de ses talens étoit de tenir une Cour. Il rendit la sienne la plus magnifique & la plus galante de l'Europe. Je ne sçais pas comment on peut lire encore des Descriptions de fêtes dans des Romans, après avoir lû celles que donna Louis XIV. Les fêtes de Saint Germain, de Versailles, les Carousels sont fort au-dessus de ce que l'imagination la plus romanesque a inventé. Il dansoit d'ordinaire à ces fêtes avec les plus belles personnes de la Cour; il sembloit que la Nature eût fait des efforts pour seconder le goût de Louis XIV. Sa Cour étoit remplie des hommes les mieux faits de l'Europe, & il y avoit à la fois

A v

plus de trente femmes d'une beauté accomplie. On avoit soin de composer des danses figurées, convenables à leurs caractères & à leurs galanteries. Souvent même les pièces qu'on représentoit étoient remplies d'allusions fines, qui avoient rapport aux intérêts secrets de leurs cœurs. Non-seulement il y eut de ces Fêtes publiques dont Molière & Lully furent les principaux ornemens; mais il y en eut de particulières, tantôt pour Madame, belle-sœur du Roi, tantôt pour Madame de la Valière, il n'y avoit que peu de Courtisans qui y fussent admis; c'étoit souvent Benserade qui en faisoit les vers, quelquefois un nommé Bellot, Valet de Chambre du Roi. J'ai vû des canevas de ce dernier, corrigés de la main de Louis XIV; on connoît ces vers galans que faisoit Benserade pour ces Ballets figurés, où le Roi dançoit avec sa Cour; il y confondoit presque toujours par une allusion délicate la personne & le rôle. Par exemple, lorsque le Roi dans un de ces Ballets représentoit Apollon: voici ce que fit pour lui Benserade.

Je doute qu'on le prenne avec nous sur le ton

De Daphné ni de Phaëton;

Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.

Il n'est point-là de piège où vous puissiez donner

Le moyen de s'imaginer

Qu'une femme vous fuye , ou qu'un homme vous
mene.

Lorsqu'il eut marié son petit-fils le Duc de Bourgogne à la Princesse Adelaïde de Savoye , il fit jouer des Comédies pour elle dans un des appartemens de Versailles. Duché , l'un de ses domestiques , Auteur du Bel Opéra d'Iphigénie , composa la Tragédie d'Absalon pour ces Fêtes secrettes ; Madame la Duchesse de Bourgogne représentoit la fille d'Absalon ; le Duc d'Orléans , le Duc de la Valiere y jouoient , le fameux Acteur Baron dirigeoit la Troupe & y jouoit aussi.

Il y avoit alors appartement trois fois la semaine à Versailles ; la galerie & tout es les pièces étoient remplies , on jouoit dans un Salon , dans l'autre il y avoit Musique , dans un troisiéme , une collation. Le Roi animoit tous ces plaisirs par sa présence. Quelquefois il faisoit dresser dans la galerie des boutiques garnies des Bijoux les plus précieux , il en faisoit des Loteries , ou bien on les jouoit à la raffe , & Madame la Duchesse de Bourgogne distribuoit souvent les Lots gagnés.

C'étoit au milieu de tous ces amusemens magnifiques & de plaisirs les plus délicats ,

qu'il forma tous ces vastes projets, qui firent trembler l'Europe; il mena la Reine & toutes les Dames de la Cour sur la Frontiere. A la guerre de 1667, il distribua pour plus de cent mille écus de présens, soit aux Seigneurs Flamands, qui venoient lui rendre leurs respects, soit aux Députés des Villes, soit aux Envoyés des Princes, qui venoient le complimenter. Et il suivoit en cela son goût pour la magnificence, autant que la politique. C'est sur quoi on ne peut assez s'étonner, qu'on l'ait osé accuser d'avarice dans presque toutes les pitoyables Histoires, qu'on a compilées de son règne: jamais Prince n'a plus donné, plus à propos & de meilleure grace.

Les plaisirs nobles dont il occupa sans cesse la plus brillante Cour du monde, ne l'empêcherent point d'assister régulièrement à tous ses Conseils. Il les tenoit même pendant qu'il étoit malade, & il ne s'en dispensa qu'une fois pour aller à la chasse, il y avoit peu d'affaires ce jour-là, il entra pour dire qu'il n'y auroit point de Conseil, & le dit en parodiant ainsi sur le champ un air d'un Opéra de Quinault & de Lully.

Le Conseil à ses yeux à beau se présenter :
Si-tôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle

Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Il avoit fait quelques petites Chançons dans ce goût aisé & naturel ; & dans ses voyages en Franche-Comté , il faisoit faire des impromptus à ses Courtisans , surtout à Péliſſon & au Marquis d'Angeau. Il ne jouoit pas mal de la Guitarre , qui étoit alors à la mode , & se connoissoit très-bien en Musique aussi-bien qu'en Peinture. Dans ce dernier Art , il n'aimoit que les sujets nobles. Les Tenieres & les autres petits Peintres Flamands ne trouvoient point grace devant ses yeux : Otez-moi ces magots-là , dit-il un jour , qu'on avoit mis un Tenieres dans un de ses appartemens.

Malgré son goût pour la grande & noble Architecture , il laissa subsister l'ancien corps du Château de Versailles , avec ses sept croisées de face & sa petite cour de marbre du côté de Paris. Il n'avoit d'abord destiné ce Château qu'à un rendez-vous de chasse , tel qu'il l'avoit été du tems de Louis XIII , qui l'avoit acheté du Secrétaire d'Etat Lomenie. Petit à petit , il en fit ce Palais immense , dont la façade du côté des Jardins , est ce qu'il y a de plus beau dans le monde , & dont l'autre façade est dans le plus petit & le plus mauvais

goût ; il dépensa à ce Palais & aux Jardins plus de cinq cens millions , qui en font plus de neuf cens de notre espèce. M. le Duc de Créqui lui disoit : *Sire , vous avez beau faire , vous n'en ferez jamais qu'un Favori sans mérite.*

Les chefs-d'œuvres de Sculpture furent prodigués dans ses Jardins. Il en jouissoit & les alloit voir souvent. J'ai oui-dire à feu M. le Duc d'Antin , que lorsqu'il fut Sur - Intendant des Bâtimens , il faisoit quelquefois mettre ce qu'on appelle des calles entre les statues & les socles , afin que quand le Roi viendrait se promener , il s'apperçût que les statues n'étoient pas droites , & qu'il eût le mérite du coup d'œil. En effet , le Roi ne manquoit pas de trouver le défaut. M. d'Antin contestoit un peu , & ensuite se rendoit & faisoit redresser la statue , en avouant avec une surprise affectée , combien le Roi se connoissoit à tout. Qu'on juge par cela seul , combien un Roi doit aisément s'en faire accroire.

On sçait le trait de Courtisan que fit ce même Duc d'Antin , lorsque le Roi vint coucher à Petitbourg , & qu'ayant trouvé qu'une grande allée de vieux arbres faisoit un mauvais effet , M. d'Antin les fit abattre & enlever la même nuit ; & le Roi à son

réveil n'ayant plus trouvé son allée, il lui dit : *Sire, comment vouliez-vous qu'elle osât paroître encore devant vous, elle vous avoit déplu.*

Ce fut le même Duc d'Antin, qui à Fontainebleau donna au Roi & à Madame la Duchesse de Bourgogne un spectacle plus singulier, & un exemple plus frappant du raffinement de la flatterie la plus délicate. Louis XIV. avoit témoigné qu'il souhaiteroit, qu'on abattît quelque jour un Bois entier, qui lui ôtoit un peu de vûe. M. d'Antin fit feier tous les arbres du Bois, près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient presque plus; des cordes étoient attachées à chaque pièce d'arbre, & plus de douze cens hommes étoient dans ce Bois prêts au moindre signal. M. d'Antin sçavoit le jour que le Roi devoit se promener de ce côté avec toute sa Cour. Sa Majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisoit. Sire, lui répondit-il, ce Bois sera abattu dès que Votre Majesté l'aura ordonné. Vraiment, dit le Roi, s'il ne tient qu'à cela je l'ordonne, & je voudrois déjà en être défait. Eh bien, Sire, vous allez l'être. Il donna un coup de sifflet, & on vit tomber la forêt. Ah! Mesdames, s'écria Madame la Duchesse de Bourgogne, si le Roi avoit demandé nos

têtes , M. d'Antin les feroit tomber de même : bon mot un peu vif , mais qui ne tiroit point à conséquence.

C'étoit ainfî que tous les Courtifans cherchoient à lui plaire , chacun fêlon fon pouvoir & fon efprit. Il le méritoit bien , car il étoit occupé lui-même de fe rendre agréable à tout ce qui l'entouroit : c'étoit un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de graces , fans jamais fe dégrader , & de tout ce que l'emprefsement de fervir & de plaire peut avoir de finesse , fans l'air de la bassesse ; il étoit surtout avec les femmes d'une attention & d'une politesse , qui augmentoit encore celle de ses Courtifans , & il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses , qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation , & qui laissent un long souvenir.

Un jour Madame la Dauphine voyant à son fôuper un Officier qui étoit très-laid , plaifanta beaucoup & très-haut fur fa laideur : *Je le trouve , Madame* , dit le Roi encore plus haut , *un des plus beaux hommes de mon Royaume , car c'est un des plus braves.*

Le Comte de Marivaux , Lieutenant Général , homme un peu brutal , & qui n'avoit pas adouci fon caractère dans la

Cour même de Louis XIV, avoit perdu un bras dans une action, & se plaignoit un jour au Roi, qui l'avoit pourtant récompensé, autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : Je voudrois avoir perdu aussi l'autre, & ne plus servir Votre Majesté. *J'en serois bien fâché pour vous & pour moi,* lui répondit Louis XIV., & ce discours fut suivi d'une grace qu'il lui accorda. Il étoit si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un Prince, qu'il ne se permettoit pas même les plus innocentes & les plus douces railleries, tandis que les particuliers en font tous les jours de si cruelles & de si funestes.

Il faisoit un jour un conte à quelques-uns de ses Courtisans, & même il avoit promis que le conte seroit plaisant, cependant il le fut si peu, que l'on ne rit point, quoique le conte fût d'un Roi. M. le Prince d'Armagnac, qu'on appelloit Monsieur le Grand, sortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui restoient : *Messieurs, vous avez trouvé mon conte fort insipide, & vous avez eu raison ; mais je me suis apperçû qu'il y avoit un trait, qui regarde de loin Monsieur le Grand, & qui auroit pû l'embarrasser ; j'ai mieux aimé le supprimer, que de hazarder de lui déplaire : à présent qu'il*

18 MERCURE DE FRANCE.

*est sorti , voici mon conte : il l'acheva , & on rit. On voit par ces petits traits , combien il est faux qu'il ait jamais laissé échapper ce discours dur & révoltant , dont on l'accuse : Qu'importe lequel de mes Valets me serve : c'étoit , dit-on , pour mortifier M. de la Rochefoucault. Louis XIV. étoit incapable d'une telle indécence. Je m'en suis informé à tous ceux qui approchoient de sa personne , ils m'ont tous dit que c'étoit un conte impertinent , cependant il est répété & cru d'un bout de la France à l'autre. Les petites calomnies font fortune comme les grandes. Comment des paroles si odieuses pourroient-elles se concilier avec ce qu'il dit au même Duc de la Rochefoucault , qui étoit embarrassé de dettes ? Que ne parlez-vous à vos amis ; mot qui par lui-même valoit beaucoup , & qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus. Quand il reçut un Légat qui vint lui faire des excuses au nom du Pape , & un Doge de Genes , qui vint lui demander pardon , il ne songea qu'à leur plaire. Ses Ministres agissoient un peu plus durement. Aussi le Doge Lercaro , qui étoit un homme d'esprit , disoit : *Le Roi nous ôte la liberté en captivant nos coeurs ; mais ses Ministres nous la rendent.**

Lorsqu'en 1686. il donna à son fils , le

Grand Dauphin, le commandement de son armée ; il lui dit ces propres mots : *En vous envoyant commander mon armée , je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite ; c'est ainsi qu'on apprend à régner ; il ne faut pas que quand je viendrai à mourir , qu'on s'aperçoive que le Roi est mort.* Il s'exprimoit presque toujours avec cette noblesse. Rien ne fait plus d'impression sur les hommes , & on ne doit pas s'étonner que ceux qui l'approchoient , eussent pour lui une espèce d'idolâtrie.

Il est certain qu'il étoit passionné pour la gloire , & même encore plus que pour la réalité de ses conquêtes. Dans l'acquisition de l'Alsace & de la moitié de la Flandre , de toute la Franche-Comté ; ce qu'il aimoit le mieux étoit le nom qu'il se faisoit.

En effet pendant plus de cinquante ans , il n'y eut en Europe aucune Tête couronnée , que ses ennemis même osassent seulement mettre avec lui en comparaison. L'Empereur Léopold qu'il secourut quelquefois & humilia toujours , n'étoit pas un Prince qui pût disputer rien au Roi de France. Il n'y eut de son tems aucun Empereur Turc , qui ne fût un homme médiocre & cruel. Philippes IV. & Charles II. étoient aussi foibles , que la Monarchie Es-

pagnole l'étoit devenue. Charles II. d'Angleterre ne songea à imiter Louis XIV. que dans ses plaisirs. Jacques II. ne l'imita que dans sa dévotion, & il profita mal des efforts que fit pour lui son Protecteur. Guillaume III. souleva l'Europe contre Louis XIV; mais il ne put l'égalér ni en grandeur d'ame, ni en magnificence, ni en monumens, ni en rien de ce qui a illustré ce beau règne. Christine en Suède ne fut fameuse, que par son abdication & par son esprit. Les Rois de Suède ses Successeurs, jusqu'à Charles XII, ne firent presque rien de digne du Grand Gustave, & Charles XII, qui fut un Héros, n'eut pas la prudence qui en eût fait un grand homme. Jean Sobiesky en Pologne, eut la réputation d'un brave Général, mais ne put acquérir celle d'un grand Roi. Enfin Louis XIV. jusqu'à la bataille d'Hochsted, fut le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand presque en tout genre. L'Hôtel-de-Ville de Paris lui décerna ce nom de Grand en 1680. Et l'Europe, quoique jalouse, le confirma.

On l'a accusé d'un faste & d'un orgueil insupportable, parce que ses statues à la Place de Vendôme & à celle des Victoires, ont des bases ornées d'Esclaves enchaînés. On ne veut pas voir que celle du Grand, du Clément, de l'adorable Henri IV. sur

le Pont-Neuf, est aussi accompagnée de quatre Esclaves; que celle de Louis XIII. faite anciennement pour Henri II. en a autant, & que celle même du Grand Duc Ferdinand de Médicis à Livourne, a les mêmes attributs. C'est un usage des Sculpteurs plutôt qu'un monument de vanité. On érige ces monumens pour les Rois, comme on les habille sans qu'ils y prennent garde,

On prononça son panégyrique publiquement à Florence & à Boulogne. M. Guillermini, fameux Astronôme Toscan, fit bâtir une maison à Florence à l'aide de ses libéralités, & grava sur la porte, *Aedes à Deo data*, maison donnée par un Dieu: allusion au surnom de Dieu donné, que Louis XIV. avoit eu dans son enfance, & au vers de Virgile: *Deus nobis hac otia fecit*. Cette inscription étoit sans doute plus idolâtre, que celle de la statue de la Place des Victoires: *Viro immortalis*, à l'homme immortel: on a critiqué cette dernière, comme si ce mot immortel signifioit autre chose, que la durée de sa renommée.

Il étoit si peu amoureux de cette fausse gloire, qu'on lui reproche qu'il fit ôter de la Galerie de Versailles, les Inscriptions pleines d'enflure & de faste, que Charpentier de l'Académie Française avoit mises à

tous les cartouches. *Le fameux passage du Rhin, la Sage conduite du Roi, la Meruvilloise entreprise, &c.*

Louis XIV. supprima toutes les Epithètes, & ne laissa que les faits. L'Inscription qui est à Paris à la Porte Saint Denis, & qu'on lui a reprochée, est à la vérité insultante pour les Hollandois; mais elle ne contient pour Louis XIV. aucune louange révoltante. Il n'entendoit point le Latin, comme on l'a dit; il n'alla presque jamais à Paris, & peut-être n'a-t'il pas plus entendu parler de cette Inscription, que de celles de Santeuil qui sont aux Fontaines de la Ville. Il seroit à souhaiter après tout, que nous ne laissions subsister aucun monument humiliant pour nos voisins, & que nous imitassions en cela les Grecs, qui après la guerre du Péloponèse détruisirent tout ce qui pouvoit réveiller l'animosité & la haine. Les misérables Histoires de Louis XIV. disent presque toutes, que l'Empereur Léopold fit élever une Pyramide dans le Champ de Bataille d'Hochsted: cette Pyramide n'a existé que dans des Gazettes, & je me souviens que M. le Maréchal de Villars me dit, qu'après la prise de Fribourg, il envoya cinquante Maîtres sur le Champ, où s'étoit donnée cette funeste bataille, avec ordre de détruire la Pyramide, en cas

qu'elle existât, & qu'on n'en trouva pas le moindre vestige. Il faut mettre ce conte de la Pyramide avec celui de la Médaille du *Sta Sol* : *Arrête-toi, Soleil*, qu'on prétend que les Etats Généraux avoient fait frapper après la Paix d'Aix-la Chapelle; sottise à laquelle ils ne penserent jamais.

Les choses principales dont Louis XIV. tiroit sa gloire, étoient d'avoir au commencement de son règne, forcé la Branche d'Autriche Espagnole, qui disputoit depuis cent ans la presséance à nos Rois, à la céder pour jamais en 1661; d'avoir entrepris dès 1664 la jonction des deux Mers; d'avoir réformé les Loix en 1667; d'avoir conquis la même année la Flandre Françoise en six semaines; d'avoir pris l'année suivante la Franche-Comté en moins d'un mois, au cœur de l'hyver; d'avoir scû ajouter à la France Dunkerque & Strasbourg. Que l'on ajoute à ces objets qui devoient le flatter, une Marine de près de deux cens Vaisseaux, en comptant les alléges; soixante mille Matelots enclassés en 1681, outre ceux qu'il avoit déjà formés; le Port de Toulon, celui de Brest & de Rochefort bâtis; cent cinquante Citadelles construites; l'établissement des Invalides, de Saint Cyr, de l'Ordre de Saint Louis, l'Observatoire, l'Académie des

Sciences , l'abolition du duel , l'établissement de la Police , la réforme des Loix : on verra que sa gloire étoit fondée. Il ne fit pas tout ce qu'il pouvoit faire ; mais il fit beaucoup plus qu'un autre. Quand je dirai que tous les grands Monumens n'ont rien coûté à l'Etat qu'ils ont embelli , je ne dirai rien que de très-vrai. Le peuple croit qu'un Prince qui dépense beaucoup en bâtimens & en établissemens ruine son Royaume ; mais en effet il l'enrichit , il répand de l'argent parmi une infinité d'Artistes , toutes les professions y gagnent ; l'industrie & la circulation augmentent. Le Roi qui fait le plus travailler ses sujets , est celui qui rend son Royaume le plus florissant. Il aimoit les louanges sans doute , mais il ne les aimoit pas grossières , & les caractères qui sont insensibles aux justes louanges , n'en méritent d'ordinaire aucune. S'il permit les Prologues d'Opéra , dans lesquels Quinault le célébroit , ces éloges plaisoient à la Nation , & redoubloient la vénération qu'elle avoit pour lui. Les éloges que Virgile , Horace & Ovide même prodiguerent à Auguste , étoient beaucoup plus forts , & si on songe aux proscriptions , ils étoient assurément bien moins mérités.

Louis XIV. n'adoptoit pas toujours les
louanges

louanges dont on l'accabloit. L'Académie Françoisé lui rendoit régulièrement compte des sujets qu'elle propofoit pour les prix. Il y eut une année, où elle avoit donné pour sujet du prix : *Laquelle de toutes les vertus du Roi méritoit la préférence* : il ne voulut pas recevoir ce coup d'encensoir affommant, & défendit que ce sujet fût traité.

Il réfulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que jamais homme n'ambitionna plus la vraie gloire. La modestie véritable est, je l'avoue, au-deffus d'un amour-propre si noble. S'il arrivoit qu'un Prince, ayant fait d'aussi grandes choses que Louis XIV, fût encore modeste, ce Prince seroit le premier homme de la terre, & Louis XIV. le second.

Une preuve incontestable de son excellent caractère, c'est la longue Lettre qu'il écrivit à M. le Tellier, Archevêque de Rheims, que j'ai eu le bonheur de voir en original. Il étoit très-mécontent de M. de Barbezieux, neveu de ce Prélat, auquel il avoit donné la place de Secretaire d'Etat du célèbre Louvois son pere. Il ne vouloit pas dire des choses dures à M. de Barbezieux; il écrit à son Oncle pour le prier de lui parler & de le corriger : *Je fais ce que je dois*, dit-il, *à la mémoire de Monsieur de*

B

Louvois. Mais si votre Neveu ne change de conduite, je serai forcé avec douleur à prendre un parti; ensuite il entre dans un long détail de toutes les fautes qu'il reproche à son Ministre, comme un pere de famille tendre & instruit de ce qui se passe dans sa maison. Il se plaint que M. de Barbezieux ne fait pas un assez bon usage de ses grands talens; qu'il néglige quelquefois les affaires pour les plaisirs; qu'il fait attendre trop long-tems les Officiers dans son antichambre; qu'il parle avec trop de hauteur & de dureté. La Lettre est assurément d'un Roi & d'un pere.

Toutes les Histoires imprimées en Hollande reprochent à Louis XIV. la révocation de l'Edit de Nantes. Je le crois bien. Tous ces Livres sont écrits par des Protestans. Ils furent des ennemis d'autant plus implacables de ce Monarque, qu'avant d'avoir quitté le Royaume, ils étoient des sujets fidèles. Louis XIV. ne les chassa pas comme Philippe III. avoit chassé les Maures d'Espagne, ce qui avoit été à la Monarchie Espagnole une playe inguérissable. Il vouloit retenir les Huguenots & les convertir. J'ai demandé à M. le Cardinal de Fleury ce qui avoit principalement engagé le Roi à ce coup d'autorité; il me répondit que tout venoit de M. de Bayville., In-teny

dant de Languedoc, qui s'étoit flatté d'avoir aboli le Calvinisme dans cette Province, où cependant il restoit plus de quatre-vingt mille Huguenots. Louis XIV. crut aisément, que puisqu'un Intendant avoit détruit la Secte dans son département, il l'anéantiroit dans son Royaume. M. de Louvois consulta sur cette grande affaire M. de Gourville, que le Roi Charles II. d'Angleterre appelloit le plus sage des François. L'avis de M. de Gourville fut d'enlever à la fois tous les Ministres des Eglises Protestantes. Au bout de six mois, dit-il, la moitié de ces Ministres abjurera, & on les lâchera dans le troupeau, l'autre moitié sera opiniâtre, & restera enfermée sans pouvoir nuire; il arrivera qu'en peu d'années les Huguenots n'ayant plus que des Ministres convertis & engagés à soutenir leur changement, se réuniront tous à la Religion Romaine. D'autres étoient d'avis, qu'au lieu d'exposer l'Etat à perdre un grand nombre de Citoyens, qui avoient en main les Manufactures & le Commerce, on fit venir au contraire des familles Luthériennes, comme il y en a dans l'Alsace. L'autorité royale étoit affermie sur des fondemens inébranlables, & toutes les Sectes du monde n'auroient pas fait dans une Ville une sédition de quinze

jours. M. Colbert s'opposa toujours à un coup d'éclat contre les Huguenots, il ménageoit des sujets utiles. Les Manufactures de Vanrobez & de beaucoup d'autres, qu'il avoit établies, n'étoient maintenues que par des gens de cette Secte.

Après sa mort arrivée en 1683, M. le Tellier & M. de Louvois poufferent les Calvinistes : ils s'ameuterent, on révoqua l'Edit de Nantes, on abattit leurs Temples ; mais on fit la grande faute de bannir les Ministres. Quand les Bergers marchent, les troupeaux suivent. Il sortit du Royaume, malgré toutes les précautions qu'on prit, plus de huit cens mille hommes, qui porterent avec eux dans les Pays étrangers environ un milliard d'argent, tous les Arts & leur haine contre leur Patrie. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne furent peuplées de ces fugitifs. Guillaume III. eut des Régimens entiers de Protestans François à son service ; il y a dix mille réfugiés François à Berlin, qui ont fait de cet endroit sauvage une Ville opulente & superbe. Ils ont fondé une Ville jusqu'au fond du Cap-de-bonne-Espérance.

Louis XIV. fut très malheureux depuis 1704. jusqu'en 1712, & il soutint ses disgraces, comme un homme qui n'auroit jamais connu la prospérité. Il perdit son

fils unique en 1711, & il vit périr en
 1712, dans l'espace de moins d'un mois,
 le Duc de Bourgogne son petit-fils, la Du-
 chesse de Bourgogne, & l'aîné de ses arri-
 re-petits-fils. Le Roi son Successeur, qu'on
 appelloit alors le Duc d'Anjou, fut aussi à
 l'extrémité. Leur maladie étoit une rou-
 geole maligne, dont furent attaqués en
 même tems M. de Seigneley, Mademoi-
 selle d'Armagnac, M. de Listenay, Mada-
 me de Gondrin, qui a été depuis Comtesse
 de Toulouse, Mad. de la Vrilliere, M. le
 Duc de la Trémoille, & beaucoup d'au-
 tres personnes à Versailles. M. le Marquis
 de Gondrin en mourut en deux jours. Plus
 de trois-cens personnes en périrent à Paris.
 La maladie s'étendit dans presque toute la
 France. Elle enleva en Lorraine deux en-
 fans du Duc. Si on avoit voulu seulement
 ouvrir les yeux & faire la moindre réflex-
 ion, on ne se seroit pas abandonné aux
 calomnies abominables qui furent si aveu-
 glément répandues; elles furent la suite
 du discours imprudent d'un Médecin,
 nommé Boudin, homme de plaisir, hardi
 & ignorant, qui dit que la maladie dont
 ces Princes étoient morts n'étoit pas natu-
 relle. C'est une chose qui m'étonne tou-
 jours, que les François qui sont aujour-
 d'hui si peu capables de commettre de

30. MERCURE DE FRANCE.

grands crimes, soient si prompts à les croire. Le fameux Chymiste Homberg, vertueux Philosophe & d'une simplicité extrême, fut tout étonné d'entendre dire qu'on le soupçonnoit; il courut vite à la Bastille pour s'y constituer prisonnier, on se moqua de lui, & on n'eut garde de le recevoir; mais le Public toujours téméraire, fut long-tems imbu de ces bruits horribles, dont la fausseté reconnoître devrait apprendre aux hommes à juger moins légèrement, si quelque chose peut corriger les hommes.

Un des malheurs de la fin du règne de Louis XIV, fut le dérangement des Finances; il commença dès l'an 1689, on fit porter tous les meubles d'argent orfévres à la monnoye. Le Roi lui-même donna l'exemple, en dépouillant sa Galletie & son grand appartement de tous ces meubles admirables d'argent massif, sculptés par Balthus sur les desseins du fameux le Brun, & de tout cela on ne retira que trois millions de profit. On établit la Capitation en 1695: on fit des Tontines. M. de Pontchartrain en 1696, vendit des Lettres de Noblesse à qui en vouloit, pour deux mille écus, & ensuite on taxa à vingt francs la permission d'avoir un Cachet.

Dans la guerre de 1791, l'épuisement

parut extrême. M. Desmarets fut un jour réduit à prendre cent mille francs, qui étoient en dépôt chez les Chartreux, & à mettre à la place des Billets de Monnoye dans un besoin pressant de l'Etat. Si on avoit commencé par établir l'impôt du Dixième, impôt égal pour tout le monde par sa proportion (ce qu'on ne fit qu'en 1710.) le Roi eût eu plus de ressources; mais au lieu de prendre cette voye, on ne se servit que des Traitans, qui s'enrichirent en ruinant le peuple. L'Etat ne manquoit point d'argent, mais le discrédit le tenoit caché. Il a bien paru en dernier lieu dans la guerre de 1741, combien la France a de ressources. Non-seulement il n'y a pas eu un moment de discrédit, mais on ne l'a jamais crainit. Rien ne prouve mieux que la France bien administrée est le plus puissant Empire de l'Europe.



Monsieur Rameau, avant que de donner au Public sa démonstration du Principe de l'harmonie, voulut essayer s'il l'avoit mise à la portée de ceux qui n'étoient initiés ni dans la Géométrie, ni dans la Musique. Il lut son Mémoire à M. de Marmontel; celui-ci prétendit l'avoit enten-

B iiij

du ; M. Rameau faisoit difficulté de l'en croire ; M. de Marmontel lui proposa pour le convaincre de mettre sa Démonstration en vers, & cette Epître est le résultat de cette espèce de défi. Elle demande, comme tous les Ouvrages de ce genre, des Lecteurs déjà instruits du sujet qu'elle traite. C'est pour suppléer au défaut de ces connoissances, qui ne sont pas encore assez répandues, qu'on a joint au texte des Notes qui en facilitent l'intelligence.

Cette Epître est beaucoup plus étendue, mais nous n'en donnons ici que ce que M. de Marmontel a bien voulu nous en communiquer.

FRAGMENT

D'une Epître de M. de Marmontel à M. Rameau, sur sa Démonstration du principe de l'Harmonie.

Newton des sons, (a) Astre de l'Harmonie,
 Non, le concours des plus heureux hazards
 Ne peut fixer la carrière des Arts ;
 Tu nous l'apprens. C'est aux mains du génie
 A déchirer le bandeau d'Uranie.

(a) M. Rameau a analysé les sons, à peu près comme M. Newton a analysé la lumière.

La vérité sur les aîles du tems ,
 Vers nous , dit-on , s'avançant d'âge en âge ,
 De ses rayons perce enfin le nuage
 Qui la dérobe à nos esprits flotans :
 Tu la prévienç. C'est aux talens sublimes ,
 De ses secrets ravisseurs orgueilleux ,
 A la tirer du fond de ses abîmes ,
 A l'arracher du sein même des Dieux.

L'expérience à tout moment trompée ,
 Lent voyageur au milieu des déserts ,
 Marchant d'abord sur la foi des éclairs ,
 Change cent fois sa route entre-coupée
 Par des écueils & des sentiers divers.
 Que le Génie avec elle s'unisse ,
 Plus de détour , d'écueil , de précipice :
 Leur vol rapide embrasse l'Univers.

Depuis l'Auteur de la Métempscose , (a)
 Jusqu'au beau siècle où le tendre Lully
 Fit soupirer le François amolli ,
 En vain l'oreille interrogea la cause
 De ses plaisirs. Le Luth formoit des sons ,
 La voix des chants : inutiles leçons.
 L'art foible encor , suivant l'instinct pour guide. (b)

(a) Pithagore est le premier Auteur connu qui se soit appliqué à chercher le rapport des sons.

(b) Jusqu'ici la Musique n'a eu que des règles insuffisantes & sujettes à mille exceptions, & le

34 MERCURE DE FRANCE

Sur le clavier portoit sa main timide.

A la lueur d'un débile flambeau,

Non loin souvent, il entrevit le beau;

Mais pour l'atteindre il n'avoit point de route:

Le goût étoit dans le cercle du doute,

Et le génie y trouvoit son tombeau. (a)

Rameau paroît, & la nuit se dissipe,

Dans ses accords il surprend leur principe,

Et des rayons qu'il en fait rejaillir,

L'art éclairé ne craint plus de faillir.

Il est connu ce mélange harmonique, (b)

goût a souvent indiqué aux Musiciens des *modulations* & des *accords* réguliers, qu'ils auroient évités, s'ils avoient consulté leurs règles plutôt que leur oreille.

(a) Il seroit facile aujourd'hui de démontrer que les Compositeurs les plus célèbres n'ont pas toujours tiré des idées avantageuses qui leur sont venues, tout le parti qu'on auroit pu, faute d'un *principe*, qui par des conséquences nécessaires les conduisit à une connoissance complète des *possibles* & des raisons de préférence entre ces *possibles*.

(b) Le son fondamental & générateur contient la douzième octave de la quinte, & la dix-septième majeure double octave de la tierce majeure. Il fait résonner ces parties qu'on appelle *sous multiples* dans son même corps sonore, & dans d'autres corps sonores, lorsqu'ils sont parfaitement accordés à l'unisson de ces parties. Ces sons forment entre eux la proportion dite pour cette raison harmonique $1 : \frac{1}{3} : \frac{1}{5}$.

Il fait frémir de plus les mêmes consonances, en

Des sons divers qu'engendre un son unique ,
 Ce doux rapport , cet amour mutuel
 Qu'ils les confond dans le sein paternel :
 Je crois les voir (a) franchir leur intervalle ,
 Pour remonter vers leur source natale ,
 Se reconnoître & de loin s'appeller ,
 Pour s'embellir , à l'envi se mêler.
 Je vois quel est le favori du père ; (b)

raison inverse, c'est à-dire, la *douzième* & la *dix-septième majeure* au-dessous, dont se forme avec lui cette *proportion Arithmétique* 1, 3, 5.

Il force d'ailleurs les corps de ces dernières *consonances*, corps qu'on appelle *multiples*, à se diviser, en frémissant en autant de parties qui sont son *unisson*; ainsi la corde qui est son *triple*, se divise en trois parties égales, & celle qui est son *quin-tuple*, en cinq parties égales.

(a) Les *Octaves* se confondent à l'oreille, de manière que la *Quinte* & la *Tierce* lui paroissent toujours telles, à quelque *Octave* qu'elles soient portées au-dessus de leur *Générateur*.

Si ces *Octaves* au contraire sont portées au-dessous du même *Générateur*, l'effet qui en résulte n'est qu'une légère modification de celui qu'on éprouve dans le premier ordre de *Génération*, ce qui s'appelle *Renversement* en musique, & *Proportion contre-Harmonique* ou *contre-Arithmétique* dans les autres Arts où ces mêmes *proportions* ont lieu.

(b) Il s'agit ici des *Modes*; il n'y en a que deux. Le premier, seul naturel, est appelé *majeur*, & se tire de la *proportion harmonique* 1, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{5}$; l'autre qui se tire de la *proportion arithmétique* 1, 3, 5, s'appelle *mineur*.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Quels sont les droits du pere sur l'enfant ,

Quelle union il permet ou défend :

Par quels moyens leurs descendans s'allient , (a)

Sont divisés ou se réconcilient ?

Mais dans leur choc quel contraste saillant ?

Je vois le Chef (b) de ce peuple brillant ,

A ses Etats joindre un nouvel Empire.

Là , dans la foule , il regne confondu ,

Et pour jouir d'un droit plus étendu ,

Semble subir les loix qu'il va prescrire.

Son nouveau peuple aimable , effeminé , (c)

Si l'on s'écarte des premières routes dictées par le *Générateur* , l'effet est altéré , & l'on voit d'ailleurs que la *proportion harmonique* est plus intimement liée à ce *Générateur* que la *proportion arithmétique*. C'est dans la formation des *Modes* que la *Basse fondamentale* prend sa source ; elle consiste dans la *succession des Générateurs*.

(a) Les sons engendrés ne s'allient qu'à la faveur de leur *Générateur* : ils en sont les descendans , mais ils peuvent devenir *Générateurs* à leur tour , & les produits de ces seconds *Générateurs* forment presque tous des *dissonances* avec le premier & ses produits.

(b) Il s'agit du *Mode mineur* où le *Générateur* se constitue *Tierce mineure* d'un son qu'il adopte pour *Générateur* en ce cas , & auquel il donne pour *Quinte* la *Tierce majeure* , *Quinte* qui ordonne de la *succession* , de même que la sienne en a ordonné dans le *Mode majeur*.

(c) Le *Mode majeur* , le plus naturel , comme on l'a dit , est fier , majestueux , brillant : le *Minour*

Moins fier , plus doux , moins bien discipliné
 Que le premier , d'un pas foible & timide ,
 Vient avec lui se ranger sous leur guide.
 Tous deux soumis à ce Législateur ,
 Tous deux unis d'un lien insensible ,
 Font éclatter sous son regne paisible ,
 De leurs trésors le mélange enchanteur.
 Si quelquefois la paix en est bannie , (a)

au contraire , moins naturel , est doux , tendre ,
 triste ; mais chacun d'eux prend sa source dans le
Générateur commun.

(a) De-même que la *Quinte* du *Générateur* ordonne de la *succession harmonique* du *Mode* & de ses bornes , l'*Octave* de ce *Générateur* ordonne de son côté des bornes de la *succession Diatonique* , c'est-à-dire de celle des *moindres degrés* naturels à la voix , & pour arriver à l'*Octave* de ce *Générateur* , la *Quinta* est pour lors forcée de passer à la sienne , ce qui altere l'ordre prescrit en *harmonie* ; mais bien-tôt chacune de ces *Quintes* retournant à son *Générateur* , chaque chose rentre dans son ordre , & par la préoccupation où nous revoit le premier *Générateur* , son retour satisfait pleinement & fait oublier ce qu'on a pu souffrir , lorsqu'on s'en étoit trop éloigné.

Ceci regarde d'ailleurs la *Dissonance* qu'on peut ajouter à l'*harmonie* de chaque *Quinte* du *Générateur* (car il fait frémir la *Quinte* ou *douzième* au-dessous , de-même que celle au dessus ,) *dissonance* qui les force pour lors de rentrer dans le sein de ce *Générateur* ; au lieu que sans le secours de la *dissonance* , ces *Quintes* devenant *Générateurs* à leur tour , auroient pu passer à leurs *Quintes* , comme on

MERCURE DE FRANCE.

Leur Chef habilé à nous préoccuper ,
Nous dérochant leur troupe désunie ,
Jusqu'au moment où la guerre est finie ,
Remplit l'oreille afin de la tromper.
Que de rapports ! Quel tissu de merveilles !
Ce que n'ont pû trente siècles de veilles (a)
Un seul mortel d'un regard le produit.
De ton triomphe , ami , goûte le fruit ,
Dans l'avenir contemple ta mémoire ,
Ton nom gravé sur le front de la gloire.
Vois désormais tes concurrens altiers ,
Confus , soumis , marcher dans tes sentiers :
L'envie enfin muette , consternée ,
Par le bon goût à ton char enchaînée.
Roi de ton Art , à ce titre flatteur
Tu viens d'unir celui de Fondateur.
Après avoir aplani tant d'obstacles ,
Dans ce Sénat, (b) dont les regards de Linx
De la Nature observent les miracles ,
Tu t'es montré vainqueur d'un nouveau Sphinx ,

vient de le faire remarquer. Ainsi la guerre que cette *disonnance* fait pour lors à l'oreille, se trouve apaisée par l'arrivée du *Générateur* qui les suit immédiatement.

(a) Il y a à peu près trois mille ans qu'on cherche le principe de la Musique. Brossard cite plus de huit cens Auteurs parmi lesquels se trouvent les plus grands Philosophes de tous les tems.

(b) L'Académie Royale des Sciences.

Et la critique a scellé tes Oracles. (a)

Poursuis , étonné, enchante les François.

Quel prix plus doux de tes nobles succès

Que la faveur d'un Ministre équitable , (b)

L'œil de la guerre en un tems redoutable ,

L'ame des Arts dans le sein de la paix :

De l'amitié si tu chéris le gage,

Reçois ces vers, tendre & sincère hommage.

Je les écris dans l'azile enchanté

Du sentiment & de la vérité.

Dans cet azile inaccessible aux vices ,

Où l'amitié prodigue ses délices :

Où des cœurs tièdes pour garant ont l'honneur ,

Et l'un dans l'autre épanchent leur bonheur ,

Où la sagesse & riante & facile

De l'agréable affaïsonne l'utile ;

Temple des Arts , & souvent leur berceau ,

(a) Voyez le rapport de l'Académie des Sciences imprimé à la suite de la Démonstration. Le suffrage de ce Corps respectable est journellement confirmé par les éloges que reçoit M. Rameau de tous les Sçavans de l'Europe , sur sa découverte du Principe de l'harmonie.

(b) M. le Comte d'Argenson a encouragé M. Rameau à mettre ses découvertes dans le degré d'évidence où elles se trouvent présentement , il a assisté à la lecture de son Mémoire à l'Académie des Sciences , & a bien voulu permettre que cet ouvrage lui fût dédié.

40 MERCURE DE FRANCE

Lieux où la Tour a formé son pinceau ,
Où Vaucanson , rival de la Nature ,
A combiné sa première imposture ,
Et d'où sa plume & sa lyre à la fois ,
Donnent à l'Art un modèle & des loix , &c.



O D E

Contre l'Amour.

Qu'entens-je ? Quels nouveaux Orphées
Forment ces aimables accens ?
Pour qui sont ces brillans trophées ?
Quel spectacle enchante mes sens ?
Je vois les ris , les jeux , les graces ,
Un enfant marche sur leurs traces ,
C'est l'Amour , c'est lui , je le vois.
Pour mieux établir sa puissance ,
Il prend les traits de l'innocence ;
Mortels , n'écoutez point sa voix.



Et toi , dont la fausse lumiere
Aveugle les plus éclairés ,
Fils de Vénus , dans ta carrière
Serons-nous toujours égarés ?
Jusques à quand , par tes caprices ,

Verrons-nous d'affreux précipices
 S'ouvrir sous les pas des mortels ,
 Et les cœurs soumis à tes chaînes ,
 Malgré la rigueur de leurs peines ,
 T'élever encor des Autels ?



Les partisans de ton Empire
 Te nomment le Dieu des plaisirs ,
 Et ceux que ta faveur attire
 Pour toi seul forment des desirs.
 Triste erreur qui cache à leurs ames ,
 Que l'ardeur dont tu les enflames ,
 Est la source des plus grands maux ;
 Dangereux plaisirs que j'abhorre !
 Heureux le cœur qui vous ignore !
 Il goûte un tranquille repos.



C'est à toi , sagesse divine ,
 D'éclairer les foibles humains :
 Qu'ils osent suivre ta doctrine ;
 Le vrai bonheur est en leurs mains ;
 Viens par ta lumière céleste ,
 Percer le nuage funeste
 Dont l'Amour obscurcit leurs yeux ;
 Fais-les marcher sous tes auspices ,

42) MERCURE DE FRANCE.

Et leur montre ces précipices ,
Couvert d'appas délicieux.



Quoi! je me verrois , vil esclave ;
Orner le char de ce vainqueur ?
Je pourrois aux fers , que je brave ,
Asservir lâchement mon cœur ?
Je croirois qu'au sein des allarmes ,
Parmi les peines & les larmes ,
Réside la félicité ?
Et bénissant mon Esclavage ,
Je pourrois nommer avantage
Une triste captivité ?



C'en est fait , une heureuse étoile ,
Amour , guide à présent mes pas.
Ton regne à mes yeux se dévoile ,
Et j'en déteste les appas.
Je n'y vois qu'erreur , que foiblesse ,
Que cœurs vaincus par la mollesse ,
Et soumis à d'indignes loix ;
Epris d'une yvresse fatale ,
Je vois Hercule aux pieds d'Omphale
Démentir ses nobles exploits.



De ces traits que ma raison blâme ,
Mortels , tirez une leçon.

Voyez une imprudente flamme
Causer la perte de Samson.
Avant sa honteuse défaite ,
Considérez ce Roi Prophète ,
De l'esprit Divin animé ;
Humain , pieux , sage , équitable ,
Son cœur n'eût point été coupable ,
Si son cœur n'avoit point aimé.



Combien d'exemples déplorables
Frappent mes regards tour-à-tour !
Combien de Héros mémorables
Succombent aux traits de l'Amour !
Voyons sur ce vaste Theatre
Le fier amant de Cléopâtre ;
Il veut subjuguier les Romains :
L'Amour paroît , & dans son ame
Allume une servile flamme ;
Je vois le dernier des humains.



Vous donc que l'Amour sollicite
A devenir ses favoris ,
Insensés ! voyez à la suite
Les soins fâcheux , les noirs soucis ;
Si les jeux souvent le précèdent ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Combien de chagrins lui succèdent !

Fuyez , évitez ses douceurs ,

Sous une image séduisante ,

Une Dété malfaisante

Tend des embuches à vos cœurs.



Pourquoi , tranquille indifférence ,

N'ai-je point écouté ta voix ?

Quand par sa flatteuse apparence

L'Amour m'engageoit sous ses loix.

J'étois ébloui de ses charmes ;

Mais enfin , par d'utiles armes ;

La raison a brisé mes fers.

Pour toi seule mon cœur respire ;

Sous la douceur de ton Empire ;

Je ne craindrai point de revers.

L. Dutens, de Tours.





*SUR la mort de M. de Souillac,
Evêque de Lodève.*

DE mon ame aux regrets ouverte ;
 Cher Souillac, reçois les soupirs ;
 Rien n'adoucit les déplaisirs ,
 Dont je suis rempli par ta perte.
 La tendre amitié nous lioit ,
 Tu fus l'objet de mon estime ,
 Ta grande ame concilioit
 Les vertus , les talens , l'esprit le plus sublime ,
 Nous t'avons vû dans des chansons ,
 Aimable , élégant , comme Horace ,
 Peindre les hommes avec grace ;
 Nous t'avons vû dans des sermons ,
 Bien plus solide qu'au Parnasse ,
 Les éclairer de tes leçons.
 Pourquoi la Parque criminelle
 De mes plaisirs bornant le cours ,
 A-t'elle d'une main cruelle
 Coupé la trame de tes jours ?
 Souillac , tu n'es donc plus , tu ne peux plus m'en-
 tendre ,
 Quand je gémis dans les douleurs ,
 Tu ne vois point couler les pleurs ,
 Dont mes yeux arrosent ta cendre.
 L'impitoyable sort vient de nous désunir ,

46 MERCURE DE FRANCE.

Hélas ! ma vie infortunée
 Sera sans cesse empoisonnée
 Par un si triste souvenir.
 Ah ! du moins mon ame attendrie
 S'occupera toujours de toi ,
 Et souvent par mes vers j'instruirai ma Patrie
 De la tendre amitié que ton cœur eut pour moi ;
 Modèle des humains , tu fus un digne exemple ,
 Pour ce Grand enyvré des folles qualités ,
 Que l'imbécillité servilement contemple ,
 Qui pour toutes vertus n'a que des dignités.
 Pour ce Grand , qui paîtri d'un orgueil détestable ,
 Dans un mortel obscur méconnoît son semblable ,
 Dont l'aspect révoltant irrite encor mes maux ,
 Qui serend à la fois par un sort méprisable ,
 Et l'opprobre de ses égaux ,
 Et le fléau du misérable.
 Ah ! que ce vain éclat cesse de l'ébloûir ;
 Qu'il observe ta vie , il peut apprendre encore ,
 Que si la vertu ne décore
 Ce faste idolâtré dont il ose jouir ,
 Rien n'est plus frêle aux yeux du sage ,
 Que tout ce pompeux étalage ,
 Qu'un même instant voit naître & fait évanouir.

Le Chevalier de Resseguier.



L E T T R E

De M. Thibault de Chanvalon, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, à M. Sarrau, Secrétaire pour les Arts de la même Académie, pour servir de réponse à M. Morel.

M Onſieur, vous ſçavez que l'Académie avoit propoſé pour ſujet du prix de l'année dernière, *la cauſe de la mûe de la voix*, qu'aucune des Diſſertations qui lui furent envoyées, ne fut agréée, & qu'ayant l'honneur d'être alors à la tête de la Compagnie, pour me conformer à notre uſage, je crus devoir traiter cette matiere : avant de chercher la cauſe de la mûe de la voix, je penſai qu'il falloit premièrement ſçavoir en quoi conſiſtoit la voix elle-même, & ce qui la formoit. Je parcourus donc les opinions les plus connues ſur cette dernière queſtion ; celles de Meſſieurs Dodart & Ferrein me parurent ſeules mériter quelque attention.

Après les avoir examinées & diſcutées, ayant oſé même ajouter au Mémoire de M. Ferrein quelques objections, ou quel-

ques preuves de plus contre M. Dodart • il m'arriva de dire ensuite , que » de ces » deux systêmes M. Morel , Chanoine de » Montpellier , en avoit fait un troisiéme , » qui n'étoit qu'un composé , ou une réunion des » deux autres. . . . mais qu'il n'en devoit plus être question , & qu'il ne falloit pas s'y arrêter , puisqu'il *tomboit & s'érouloit* avec celui de M. Dodart , parce que j'étois , & que je suis encore dans la persuasion , que les expériences de M. Ferrein , oserois-je dire aussi celles que j'ai rapportées , jointes à la difficulté ou l'impossibilité de rendre raison de ces expériences & des phénomènes de la voix , suivant les principes de M. Dodart , que tout cela , dis-je , suffisoit pour détruire le systême de ce dernier , qui étant renversé , faisoit en même tems *tomber & écrouler* celui de M. Morel , à qui il servoit d'appui ?

Ce mot d'*écrouler* échappa de ma plume dans le feu de la composition , sans aucun esprit de malice ni de critique ; cependant c'est-là , pour ainsi dire , ce qui paroît seul avoir blessé M. M. dans le jugement que j'ai osé porter contre son systême ; il a crû devoir y répondre par une Lettre inserée dans le Mercure de Mars , & adressée à M. l'Abbé d'Harfeüil , qu'il dit être membre de l'Académie de Bordeaux ;

deux , mais il se trompe à cet égard , & vous qui en êtes un des Fondateurs , vous le sçavez bien mieux que moi.

Voilà donc , Monsieur , une de ces guerres allumées pour un seul mot ; mais ne nous arrêtons point à des mots , venons aux raisons de M. M. C'est vous qui m'avez communiqué sa Lettre , souffrez que je vous adresse par la même voie publique ma réponse , dont je vous prie de me pardonner la longueur , parce que ce sera la dernière que je ferai à ce sujet.

M. M. paroît avoir dans sa Lettre deux objets ; l'un de prouver que je n'ai porté , ou plutôt que les expériences de M. Ferrein n'ont porté aucune atteinte au système de M. Dodart ; son autre objet est de chercher encore plus fortement à prouver que , quand même celui-là auroit été *sappé* , je n'en aurois pas eu moins de tort d'en conclure , que le sien tomboit avec celui de M. Dodart : faites moi l'amitié de suivre les raisons contenues dans cette Lettre.

1°. A l'égard du premier de ces deux objets , il n'en est point du tout question ici ; car , comme le second vous annonce qu'il importe fort peu au système de M. M. que celui de M. Dodart soit bien ou mal fondé , aussi ne dit-il pas un seul mot

C

pour la défense de M. Dodart ; & moi , je ne dirai qu'un seul mot pour prouver , quant à présent, *l'insuffisance* du système de M. Dodart , c'est que M. Morel en convient lui-même , comme nous le verrons plus bas.

A l'égard du second , voici ce qu'il répond.

» Si M. Thibault daignoit regarder
 » mon ouvrage avec un peu plus d'atten-
 » tion , il s'appercevroit qu'il est bâti sur
 » les systèmes de Messieurs Dodart & Fer-
 » rein , comme sur deux fondemens.

Par ces mots M. M. ne contredit point assurément ce que j'ai avancé , que son système est un composé & une réunion des deux autres , & que si l'un des deux est détruit , le sien doit subir le même sort : que faudroit-il craindre en effet , si , étant dans une maison qui n'auroit que deux pilotis pour soutiens , l'un de ces pilotis venoit à manquer ? la maison s'écroulant par un côté , n'entraîneroit-elle pas le reste ?

Pour prouver le contraire , M. M. emploie la comparaison suivante.

» Vous sçavez , dit-il , les différentes
 » opinions sur l'origine des fontaines ; les
 » uns vont les puiser dans les abîmes des
 » mers , d'autres se transportent jusques
 » dans les nues pour en trouver les sour-

» ces ; si vous voulez nous démontrer à ce
 » sujet que la mer & les cieux sont égale-
 » ment chargés de pourvoir aux besoins
 » de la terre , & que quelqu'un , après vous
 » avoir uniquement prouvé que les eaux
 » de la pluye ne sont rien moins que suf-
 » fisantes pour nous abreuver , se *vantât*
 » d'avoir fait *écrouler* tout votre système
 » sur l'origine des fontaines , ne pourriez-
 » vous pas lui répondre qu'il a véritable-
 » ment tari quelques-unes de vos sources ,
 » mais que laissant encore couler toutes
 » celles qui viennent de la mer , votre
 » système subsiste dans sa plus grande
 » partie ?

Non ; permettez-moi de le dire , vous ne seriez pas fondé à faire cette réponse : car , si des deux sources que vous employez , & dont vous avez besoin , vous supposiez que l'on vous en retranchât une comme impraticable , vos fontaines alors seroient bientôt à sec , & dans ce cas même que s'ensuivroit-il encore ? C'est que ce ne seroit plus alors votre système , il n'en resteroit plus qu'une partie , qui appartiendroit toute entiere à celui qui , avant vous , s'en étoit servi , & qui n'avoit employé qu'une de ces deux sources , pour faire autant , & tout ce que vous prétendez faire avec les deux ensemble. Si vous

supposez donc une fois l'opinion de M. Dodart détruite, il ne vous restera plus que celle de M. Ferrein, que vous ne direz point être la vôtre.

Mais voici, ce me semble, comment M. Morel auroit dû faire cette comparaison. Si de deux personnes qui disputeroient sur l'origine des fontaines, l'une me prouvoit (par des expériences qui tombassent sous les sens, comme celles de M. Ferrein,) que les eaux de la pluie sont suffisantes pour former & entretenir tous les ruisseaux & tous les fleuves, &c. seroit-il naturel que je quittasse cette opinion que me confirment mes sens, pour croire un autre Sçavant, qui voudroit me persuader contre ce témoignage, que par une mécanique très-difficile, & même inconcevable pour moi, la mer concourt autant que les eaux de la pluie à la formation des fontaines ? Quel est l'homme qui balancerait alors sa croyance entre ces deux opinions ?

Allons plus avant.

» Messieurs Dodart & Ferrein, continue
 » M. M. ont donné leur système sur la voix ;
 » j'ai crû que chacun d'eux, pris en parti-
 » culier, étoit insuffisant pour en expli-
 » quer tous les phénomènes, parce que
 » chacun n'admet qu'un seul instrument
 » pour cet organe.

Eh ! pourquoi disputons-nous ? Ceci me paroît bien clair : *Chacun d'eux, pris en particulier, est insuffisant pour expliquer tous les phénomènes de la voix.* J'en conviens, cela est très-vrai à l'égard du système de M. Dodart, & voilà donc M. Morel & moi d'accord sur un point essentiel, qui fait l'un des deux objets qu'il se proposoit de détruire par sa Lettre : mais cela ne nous mettroit-il pas d'accord aussi sur son second objet ? *Chacun d'eux, pris en particulier, est insuffisant*, n'est-ce pas avouer, comme je cherche à le prouver, que, son système étant *bâti* sur les deux autres systèmes, si chacun d'eux pris en particulier est insuffisant, l'un & l'autre lui sont donc absolument nécessaires pour soutenir le sien, parce que séparément ils ne pourroient lui suffire de son propre aveu, & que s'en servant enfin comme de deux fondemens, ils doivent être inséparables, puisque si l'on en détruisoit un, il ne resteroit plus à M. M. qu'un appui, ou un *fondement insuffisant* pour son hypothèse ? Je crois que nous pourrions bien en rester là, & que ceci éclaircit bien notre difficulté ; mais achevons, je vous prie, de voir les autres raisons de M. Morel, je veux répondre à toute sa Lettre.

» J'osai me flatter, dit-il, qu'il y avoit

» (dans la théorie physique sur la voix)
 » *quelque chose* de différent de ce qui ré-
 » sulte des démonstrations qu'ont em-
 » ployées Messieurs Dodart & Ferrein ,
 » parce que ces illustres Académiciens n'ont
 » point entrepris d'expliquer la cause des
 » deux voix que chacun de nous a reçûës
 » de la nature , &c.

Que M. M. me permette de lui dire que M. Dodart en a donné l'explication dans ses Mémoires , & qu'elle est répandue dans plusieurs autres Livres ; c'est ce que n'a point fait à la vérité M. Ferrein , qui s'est contenté dans le Mémoire qu'il a donné à ce sujet , de commencer d'abord par établir son système , ou plutôt ses expériences , & de détruire l'hypothèse de M. Dodart ; il lui auroit été sans doute fort aisé de donner cette explication *des deux voix que chacun de nous a reçûës* , (j'ai osé la donner dans ma Dissertation , en suivant simplement la mécanique des seuls instrumens à cordes) elle n'est point rapportée , non plus que bien d'autres , dans l'extrait de ma Dissertation , parce que ce n'en est qu'un extrait ou une partie , & qu'il appartient à l'Académie de disposer de l'ouvrage en entier.

Je conviendrai avec M. Morel , puisqu'il vient de le dire lui-même , qu'il n'y

a effectivement que *quelque chose de différent* de son système à ceux de Messieurs Dodart & Ferrein ; que dans le fond il a suivi l'hypothèse de chacun de ces deux Académiciens, excepté que là, où une des deux lui a paru *insuffisante*, il lui a aussi-tôt prêté le secours de l'autre.

Il y a encore un autre article de cette Lettre qui exige une réponse ; il s'agit d'un fait assez ordinaire dans la pratique des instrumens de Musique, que M. M. sembleroit ici ne pas sçavoir.

» Je n'ai pas besoin, dit-il, *d'invoquer*
 » le secours de l'expérience, pour con-
 » vaincre qu'un seul & même instrument
 » ne peut donner qu'un seul & même son
 » qui le caractérise ; le plus habile joueur
 » de haut-bois tenteroit inutilement de
 » joindre à la *gayeté des tons* qu'il tire de
 » son instrument, la tendresse de ceux que
 » donne la seule flûte Allemande.

C'est précisément à l'expérience même que je veux avoir recours, sans *l'invoquer* pour prouver le contraire ; qu'appelleron tous les jours un *son flûté* ? Ce n'est point assurément ceux de la flûte même qu'on désigne par-là, mais seulement ceux qui l'imitent ; & le plus grand mérite des habiles joueurs de hautbois, consiste précisément en ce que M. M. prétend, qu'ils

ne peuvent pas faire ; c'est par-là pareillement que se fait le plus admirer un Trompette ou un Cor-de-chasse, quand ils accompagnent seuls une voix qui chante , & que leurs sons se marient ensemble avec cette voix, aussi-bien que l'on feroit avec la flûte. Si M. M. vouloit s'en rapporter à quelques expériences que j'ai avancées à ce-sujet dans ma Dissertation , & qui lui seront confirmées par tous ceux qui ont la pratique des instrumens à cordes , ou plutôt par ses sens mêmes , il lui seroit alors bien facile de se convaincre qu'un instrument à cordes n'a pas seulement le son qui le caractérise , mais qu'il rend même des sons d'une nature entièrement différente , & que rien n'est plus commun que de leur faire imiter , à un point même méconnoissable , le son des instrumens à vent ; qu'ils en forment entr'autres , qui sont connus de tous les Musiciens , sous le nom de *sons harmoniques* , qui ne ressemblent à rien moins qu'au son d'une corde , mais qui au contraire copient & imitent parfaitement sous une main habile les sons de la flûte , & ceux du *fausset* de la voix humaine ; & on peut remarquer aisément que le même ménagement , la même adresse que demande l'archet pour former sur une corde ces sons harmoniques , est

pareillement nécessaire au gosier, & au soufle qui sert d'archet pour chanter du fausser. On peut aussi imiter sur un instrument à cordes, ce flageolet avec lequel on élève les sercins de Canarie, de façon que l'on ne sçauroit distinguer par l'ouïe ces sons de la corde, d'avec ceux du flageolet même. Enfin on pourroit encore avancer à M. M. ce dont on a eu l'exemple répété plusieurs années dans cette même Ville, c'est d'y avoir entendu un fameux violon Allemand, qui imitoit même l'articulation de la voix, & qui depuis a été copié par des violons médiocres. Pourquoi donc recourir à deux causes différentes & opposées pour un même effet, puisque l'on trouve dans les vibrations des fibres d'une corde, de quoi imiter & exécuter ce qu'on croit ne pouvoir se faire dans les instrumens à vent, que par une ouverture plus ou moins étroite, qui sert de passage au vent, &c.

Après ces expériences, & tant d'autres dont plusieurs sont déjà rapportées dans le Mémoire de M. Ferrein, que l'on compare son système avec celui de M. Dardart.

Il reste aussi à présent à me juger, Monsieur; laissez à part le mot *d'écrouter*, & pour sçavoir s'il est vrai, n'examinez que

C v

nos raisons, & dites-moi, je vous prie, si j'ai eu tant de tort d'avancer que le système de M. Dodart étant renversé, il s'ensuivoit naturellement que celui de M. M. auquel il servoit d'appui, étoit également détruit.

Je crois en avoir assez dit, pour prouver ce que j'ai avancé à cet égard ; mais si cela est, vous pourriez croire qu'en ce cas, M. M. se retournant d'un autre côté pour soutenir son système, auroit essayé de défendre & de maintenir celui de M. Dodart. Non ; vous avez déjà vû qu'il en a avoué lui-même *l'insuffisance*, en sorte qu'il n'est pas question dans toute cette Lettre, comme je l'ai dit, d'un seul mot pour la défense de M. Dodart, & s'il en étoit besoin, je pourrois dire encore qu'il n'en est point question ailleurs, & que M. M. dans son ouvrage même, n'a rien prouvé en faveur de M. Dodart, puisqu'il n'y a rien prouvé contre le système opposé de M. Ferrein, car cet illustre Anatomiste a avancé dans son Mémoire, qu'en présence de l'Académie des Sciences, & de plusieurs Académiciens en particulier, par des expériences souvent répétées, il a fait résonner des larinx détachés d'un cadavre, en y soufflant par la trachée artère ; qu'il a fait remarquer, quand ils résonnoient, des vibrations

sensibles dans les rubans ou cordes vocales de la glotte, qu'en donnant plus ou moins de tension à ces rubans, il en a fait hauffer ou baiffer le ton; qu'il n'a produit au contraire aucun changement dans ces mêmes tons, en donnant à la glotte plus ou moins d'ouverture, comme l'avoit supposé M. Dodart, & enfin que les résonnemens que rendoient ces larinx, quoiqu'inanimés, se faisoient si clairement entendre, que l'on y distinguoit non-seulement les cris des differens animaux qui servoient à ces expériences, mais même les differens cris de chaque animal. Voilà ce qu'a démontré M. Ferrein au milieu de Paris; voilà ce qui par surabondance se trouve confirmé par l'Académie des Sciences, qui a rendu son Mémoire public; & à tant d'évidence qu'oppose M. M. ? Des conjectures & des raisonnemens, en disant (pag. 31. de sa Théorie physique de la voix.) » Que les » expériences de M. Ferrein prouvent *tout* » *au plus*, que dans un animal mort, l'instrument à vent est détruit, & que le » seul instrument à cordes subsiste.

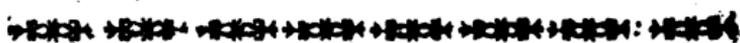
Eh ! quelle nécessité de multiplier inutilement les causes, puisque l'instrument à cordes, que vous dites qui subsiste, suffit seul pour ce que l'on cherche, & qu'il

rend les mêmes sons de chaque animal aussi distinctifs après sa mort, que s'il étoit vivant ? A quoi sert-il donc de supposer gratuitement qu'il manque ici un autre instrument à vent, dont on n'a nul besoin, & dont la perte ne se connoît pas, & ne se fait point sentir ?

Cependant quelque fondé que je fusse à soutenir le système de M. Ferrein que j'ai embrassé, je m'arrête ; je ne cherche point à attaquer, je ne veux que défendre la vérité, que je défendrai toujours là où je croirai la reconnoître, (sans pourtant jamais employer pour elle ni la présomption ni le ton décisif dont semble m'accuser M. M. quand il dit que j'ai *décidé & prononcé* ;) mais une défense trop vive & poussée trop loin pourroit passer pour une attaque ; d'ailleurs que gagneroit le Public, que gagnerions-nous peut-être nous-mêmes, M. Morel & moi, à prolonger notre dispute ? Je n'ai même donné autant d'étendue à ma réponse, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous l'assurer, Monsieur, que dans l'espérance & le dessein de n'y plus revenir, je crois qu'il y en a assez pour nous juger. Je n'ambitionne pas plus que M. M. le nom d'Auteur, sur tout à si peu de frais ; j'ai travaillé à ce sujet, comme vous le sçavez, pour remplir ce que

je devois à la place que j'avois l'honneur
d'occuper ; j'avoue de bonne foi que mon
extrait n'a point été donné sans ma parti-
cipation, & ma réponse est publique,
parce que la Lettre de M. M. l'a été.

Je suis, &c.



FABLE A I R I S.

JE vous l'ai dit cent fois, & le dis encore une,
Iris, chassez d'auprès de vous
Ce cortège d'amans, qui blessé de vos coups,
Vous obsède & vous importune.
Qui dit jeune, dit fou : ce sont des indiscrets :
Sur vos moindres faveurs ils feront une glose,
Et se vantant de leurs progrès,
Grossiront si fort les objets,
Qu'un rien deviendra quelque chose...
Ils diront ce qu'il leur plaira,
L'un ne les croira point, & l'autre les croira,
Car chacun à son gré raisonne.
Ils sèmeront par tout le bruit de leur bonheur,
Et mettant une tache enfin à votre honneur,
Qui vous l'effacera ? personne.
Mais si par cette vérité,
Qui vous seroit si profitable,
Iris sur votre esprit je n'ai rien emporté,
Et si quelque conte inventé

62 MERCURE DE FRANCE:

Fait sur vous plus d'effet qu'un discours véritable :

Rendez-vous donc à cette fable

Un jour le feu , l'honneur & l'eau ,
Conclurent de faire un voyage ,
Pour voir dans un pays nouveau
Les mœurs , la coûtume & l'usage.
Ils partirent tous trois par un tems assez doux ,
Mais de peur qu'ils ne s'écartassent ,
Ils convinrent d'un rendez-vous ,
Pour se pouvoir trouver , en cas qu'ils s'égarassent.

Le feu , comme le plus ardent ,
En bluettes se répandant ,
Prit avec chaleur la parole :
Je suis , dit-il , sans hyperbole ,
Le plus léger des élémens ,
Ainsi le plus sujet à des égaremens.

Une marque pour me connoître ;
Si je venois à disparoitre ,
Quoique je sois tout éclatant ,
Et d'une splendeur enflammée ;
Où vous verrez de la fumée
Vous me trouverez à l'instant.

A ces mots l'eau vive & bruyante ,
Se plaissant fort à gasoüiller ,
Voulut à son tour babiller ,

Mais de sa maniere coulante,
 (Gaye, éveillée extrêmement,
 Car à parler sincérement
 Il n'est pire eau que la dormante.)

Si je me perds, dit-elle, en quelque trou nou-
 veau,

Ne m'allez point chercher dans des fables sans
 herbe,

Car pour me servir du proverbe,
 Autant vaudroit-il battre l'eau;
 Mais en allant de route en route,
 Suivez le jonc & le roseau,
 Et vous m'y trouverez sans doute.

L'honneur, par tout si révééré,
 Qui dans le devoir tient nos belles;

Et pour qui nos guerriers d'un cœur délibéré
 Vont affronter la mort sous des formes cruelles;

L'honneur, dis-je, voulant parler;
 Pour moi, s'écria-t'il, je ne puis le celer:
 Gardez-moi, mais si bien que rien ne nous sépare;
 Ayez sur moi des yeux d'Argus,
 Car si loin de vous je m'égare
 Vous ne me retrouverez plus.



E X P O S I T I O N

De l'état présent de l'Académie des Sciences, & Belles-Lettres de Dijon, pour servir de réformation, à l'article inséré dans le dernier supplément du Dictionnaire de Moreri, au mot Dijon.

L'Académie de Dijon, ayant éprouvé dès sa naissance divers changemens, soit dans la forme de son établissement, soit dans l'objet de ses exercices, devoit depuis long-tems au Public une exposition précise de son état présent, & se préparoit à la faire entrer dans la collection de ses Mémoires : elle ne prévoyoit pas que ce qui n'étoit pour lors qu'une précaution de pure utilité, deviendroit bientôt pour elle d'une nécessité absolüe. L'occasion s'est présentée de s'expliquer sur cet article, plutôt qu'elle ne se l'étoit proposé.

Un Particulier, Continuateur d'un ouvrage célèbre, a jugé à propos de faire entrer dans sa compilation un article, concernant l'Académie ; ce projet auroit pû devenir honorable à cet Auteur par la maniere dont il l'auroit exécuté ; mais au lieu d'un exposé fidèle & décent de sa for-

me & de ses exercices, l'Académie n'a vû qu'avec surprise, dans l'article inseré dans le dernier Supplément du Dictionnaire de Moreri, au mot *Dijon*, qu'un détail inexact dans les faits, & peu mesuré dans les réflexions sur une partie de ce qui la concerne. Elle crut aussi-tôt reconnoître que la plume de M. l'Abbé Goujet avoit été conduite par des mains étrangères : elle lui en porta ses plaintes. Cet Auteur répondit deux choses : il demanda en premier lieu qu'on lui marquât plus précisément les endroits fautifs de l'article dont on s'étoit plaint : il offrit ensuite de lui en substituer un autre dans la seconde édition du Moreri qu'il assura qu'on préparoit.

L'Académie, également attentive à ce qu'elle doit au Public, & à ce qu'elle se doit à elle-même, a suivi en quelque sorte ce double plan de conciliation. Dans une seconde Lettre, adressée à M. l'Abbé Goujet, elle lui a marqué distinctement les endroits de l'article du Supplément, qui étoient contraires, ou à la vérité des faits, ou aux égards toujours dûs à une Compagnie : il æ eu sans doute l'équité d'en convenir tacitement, puisqu'il n'a rien répliqué à cette seconde Lettre. Il ne restoit plus qu'à prévenir les méprises où pouvoit jeter la lecture de l'article du Supplément,

& c'est à quoi l'Académie a crû pourvoir suffisamment, en inserant ici une exposition succincte de son état actuel, en attendant qu'elle donne une idée plus particuliere & plus détaillée de son établissement & de ses occupations.

L'Académie des Sciences & Belles Lettres de Dijon n'étoit dans son origine, & à la forme de ses premiers statuts, qu'une société de gens de Lettres, dont les uns dirigeoient les exercices des autres: M. Pouffier, Doyen du Parlement de Dijon, & Fondateur de cette Compagnie, en avoit ainsi tracé le premier plan dans ses dispositions testamentaires; il avoit restreint les conférences & compositions Académiques aux matieres de Physique, de Morale & de Médecine; cinq Directeurs, sçavoir, quatre pris dans le Corps du Parlement, & le Vicomte Mayor de la Ville de Dijon, six Honoraires, douze Pensionnaires, & six Associés formoient l'Académie. Les Pensionnaires n'étoient ainsi appellés, que parce qu'ils pouvoient seuls concourir aux prix fondés par le Testateur, qui étoient pour lors l'unique dotation des Académiciens. Ces prix étoient au nombre de trois, un pour chaque Classe de Pensionnaires, distribués en trois, suivant le nombre, & l'ordre des Sciences.

auxquelles ils s'appliquoient, selon l'intention de M. Pouffier; ils devoient être adjugés à chacun de ceux des Pensionnaires qui dans sa Classe auroit le mieux réussi à traiter le sujet donné par Messieurs les Directeurs & Académiciens Honoraires, au jugement desquels la décision en étoit remise.

L'ouverture des séances de l'Académie se fit sur ce premier plan; mais on ne put en commencer l'exécution, sans sentir les inconvéniens considérables qui la rendoient ou très-difficile, ou même impossible. Quelques uns des Académiciens trop frappés de ces difficultés, les crurent sans remède, & donnerent leur démission: D'autres plus prudents, il faut l'avouer, chercherent les moyens de prévenir tout inconvénient, & de mettre la dernière main à ce qui demandoit d'être perfectionné. Messieurs les Directeurs & Académiciens y travaillèrent conjointement. On convint, de part & d'autre, de la droiture des intentions du respectable Fondateur, & de la nécessité de les remplir suffisamment, mais on hésitoit entre la lettre & l'esprit de la Loi: enfin après une mure délibération & un long examen, on résolut de faire un changement devenu nécessaire, & de comprendre sous la forme d'un nou-

veau Règlement, l'objet & l'utilité des anciens. On y étoit autorisé par l'article des Lettres Patentes, qui permet aux Directeurs, conjointement avec les deux plus anciens Honoraires, & le premier Pensionnaire de chaque Classe, de faire de nouveaux statuts, & de nouveaux Règlemens pour le bien de l'Académie. Ce fut pour le procurer, qu'on fit en l'année 1741 un nouvel établissement, qui sans rien changer dans la forme, & dans la constitution de la Compagnie, parut y ajouter un nouveau lustre, & répondre d'une manière plus étendue, & plus honorable aux vûes du Grand Magistrat qui l'avoit fondé.

Le concours pour les prix entre les Académiciens Pensionnaires fut abrogé; ils renoncèrent volontiers à cette portion de l'héritage de leur pere pour la répandre sur le Public, ne s'en réservant une légère partie, que comme un signe honorable du choix primitif du Testateur. On établit donc qu'à l'avenir & à perpétuité, on proposeroit tous les ans un sujet au Public qui rouleroit alternativement sur une matière de Physique, de Morale & de Médecine; qu'on décerneroit à celui qui l'auroit le mieux traité, un prix consistant en une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres; & que le

reste des sommes seroit mis en distribution entre les Académiciens Pensionnaires. Ce dernier plan, plus propre à favoriser l'émulation parmi les Sçavans, & à contribuer par conséquent au progrès des Sciences, ce qui étoit le vrai but du Fondateur, a toujours été exécuté jusqu'ici, & l'Académie a eu la satisfaction de sentir que ce nouvel ordre établi étoit aussi plus du goût du Public.

Pour s'y conformer davantage, les Académiciens, en consacrant une partie d'entr'eux à la Physique & à la Médecine, objets prescrits par ces premiers statuts, résolurent de joindre à la Morale les matières de Littérature & de goût, persuadés que les Belles Lettres servent avec succès les autres Sciences, & doivent figurer avec elles.

Enfin on crut devoir augmenter le nombre des Académiciens, & pouvoir associer à la Compagnie, à titre de correspondance, ceux qui desireroient y trouver une occasion de travail, & un sujet d'émulation.

De ces principaux Réglemens, & d'autres moins importans qu'on a faits dans la suite, résulterent l'union & l'harmonie convenables entre tous les Membres du Corps Littéraire, dont les travaux & les exerci-

ces paroissent promettre autant de succès , qu'ils montrent de régularité & de concorde. La Ville Capitale à laquelle il est attaché, est une de celles du Royaume, qui a produit le plus de grands hommes en tout genre de Sciences & de Littérature, & l'établissement d'une Académie y étoit d'autant plus convenable, que ses Membres pouvoient trouver dans leurs compatriotes plus de modèles & de motifs d'encouragement.

Tel est l'état actuel de l'Académie de Dijon, tel il étoit dès l'année 1741, deux ans avant que M. l'Abbé Goujet écrivît l'article inseré dans son Supplément. Il se trouve cependant que les instructions, qu'il dit avoir demandées à quelques Académiciens, ne lui en ont rien appris; au lieu de ces faits, qu'il pouvoit ignorer, il a donné au Public ses réflexions : *Tel est, a-t'il dit, l'état de cette Académie, qui deviendra peut-être plus florissant.* L'Académie accepte l'augure avec plaisir; il lui convient de perdre de vûe les succès présens de son travail, pour ne s'occuper que de la perfection où elle doit tendre. Mais cette remarque de l'Auteur, & le ton dont elle est débitée, peuvent-ils se concilier avec le respect & les égards toujours dûs à une Compagnie? Un Ecrivain doit, en

plus d'une occasion, sacrifier ses remarques particulieres, à la vérité, à la décence, & à sa propre réputation ; M. l'Abbé Goujet n'a pas eu le courage de faire ce sacrifice.

Rien n'est plus capable de rendre plus *florissant l'état* d'une Académie, que le choix & le mérite des Sçavans qui la composent ; l'Auteur du Supplément qui l'a parfaitement senti, a essayé dans son article de ravir à l'Académie de Dijon l'honneur de compter parmi ses Membres le célèbre M. le Clerc de Buffon, qui accepta dès la naissance de l'Académie une place d'Académicien Honoraire, y prit séance en cette qualité, & vient en dernier lieu d'assurer la Compagnie de ses vrais sentimens à cet égard. Ces assurances même n'ont point été stériles. Il a fait don à l'Académie des premiers volumes de son célèbre ouvrage de l'Histoire Naturelle. M. Goujet ne dit point, il est vrai, que ce Sçavant ne soit plus Académicien ; mais il fait entendre à quiconque sent la force des termes, & de la liaison des phrases, que M. de Buffon compte pour rien, ou pour très-peu de chose, la qualité d'Académicien à Dijon, & qu'il s'en est tacitement dépouillé. Heureusement l'Anecdote est sans preuve, comme sans vrai-

semblance, entièrement fautive, & ne doit trouver sa place que dans *l'Errata* du Supplément : on a marqué suffisamment ailleurs de quoi M. l'Abbé Goujet peut grossir cet *Errata*; qu'il permette seulement qu'on l'avertisse, que lorsqu'on entreprend de parler d'une Compagnie Littéraire, on ne doit le faire, au moins en ce qui concerne les faits, que de son aveu, & d'après les éclaircissements qu'elle veut bien donner elle-même. Si faute de pareilles instructions M. l'Abbé Goujet s'est laissé tromper, & trompe ensuite ses Lecteurs, l'Académie a dû se plaindre, premièrement à lui, ensuite au Public : elle croit en cela avoir rempli toute justice, sans manquer, ni à la modération qu'elle doit à l'un, ni aux égards qu'elle doit au jugement de l'autre.





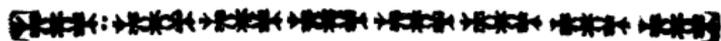
*A Mlle Sylvia, chez M. de la Tour, un
jour qu'elle étoit allée y faire peindre
son portrait.*

D'Un Appelle nouveau le talent renommé
Méritoit un pareil modèle ;
Les Dieux sembloient l'avoir nommé
Pour faire ce portrait agréable & fidèle.

Que par vous ses crayons seront bien secondés !
Pour charmer nos regards il n'aura rien à feindre ;
Les graces que vous possédez ,
De la Tour est fait pour les peindre.

Vous mettez la critique à bout ,
Par cet ouvrage où l'Art au naturel s'allie ;
Pour nous rendre si bien *Thalie* ,
Il nous falloit le Dieu du *Goût*.

Par M. Pesselier.



V E R S

Extraits d'une Lettre pour Mlle Sylvia.

Cette éloquente séductrice ,
Qui charme & les yeux & le cœur ;
Gette aimable & divine Actrice ,

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Dont le talent , toujours vainqueur ,
Fixe les goûts & le caprice
Du Public son adorateur ,

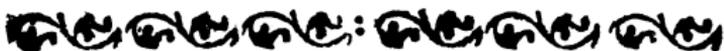
Soit que d'une prude sévère
Elle peigne les sentimens ,
Soit que d'une Agnès de quinze ans
Elle exprime le caractère ,
L'image de la vérité
Rend si bien la vérité même ,
Que l'objet , la réalité ;
Ne vaut pas son talent suprême.

Avec quelle naïveté
Elle jouoit l'air dépité
D'une fille encor innocente ;
Qui voit de sa flamme naissante
Le mystère presque éventé
Par une maudite Suivante !

Quel jeu ! que de traits délicats ;
Et que de graces rassemblées ,
Lorsqu'elle exprime l'embarras !
Ces phrases mal articulées ,
Ces ris , ces œillades troublées ,
Ces mots qui ne se suivent pas !

Enfin que pourrois-je vous dire ;
Qui ne fut cent fois au-dessous
D'un Art impossible à décrire ,
Qui fixe à Paris tous les goûts ?

*Par M. ***.*



DIFFICULTE' PROPOSE'E

Aux Auteurs de l'Art de vérifier les dates.

VOtre sçavant ouvrage, mes Reverends Peres, m'a appris ce que je desirois trouver depuis long-tems, sçavoir, la connoissance de toutes les éclipses qui sont arrivées depuis le commencement de l'Ere Chrétienne. Cela est cause, que lorsque j'en rencontre de marquées dans quelque Historien, ou autre collection de faits, je m'attache à les vérifier sur le Catalogue que vous en avez donné.

Mais en voici une qui me fait de la peine, je l'ai lûe autrefois dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, à la tête d'un Traité du Comput Ecclésiastique, qui venoit de la Bibliothèque de M. Colbert, & qui est aujourd'hui cotté 2949 dans celle du Roi. Ce *Computus* est précédé d'un Calendrier qui paroît écrit au XIII. siècle, & avoir été fait à l'usage de quelque Eglise du Diocèse de Xaintes, où Saint Augustin étoit honoré particulièrement. Après le jour de l'Octave de ce saint Docteur, qui est le 4 de Septembre, il y a au-dessous du neuf du même mois, ces trois vers en lettres rouges :

D ij

*Anno milleno c. nono septuageno ;
 Anglis Henrico ; Francis Dño Ludovico ;
 Idus Septembris venit Solaris eclipsis.*

Il me paroît que ces vers veulent dire qu'en l'an mil cent neuf & soixante-dix, sous le regne d'Henri en Angleterre, & de Louis en France, il arriva le jour des Ides de Septembre une éclipse de Soleil.

Cependant je ne trouve point cette éclipse marquée dans votre Livre à ce jour des Ides de Septembre de l'an 1179, c'est-à-dire, au treize de ce mois : au lieu du treize, je la trouve au trois à cinq heures du matin : & si je veux en trouver une marquée au treize Septembre, il faut que je remonte à l'an 1178, c'est-à-dire à l'année précédente. Je ne puis croire que votre calcul soit fautif. Je présume d'un autre côté de l'authenticité du Calendrier, parce que le Poëte a voulu certainement mettre 1179, & non 1178, la mesure de son vers ne souffrant pas autre chose. D'ailleurs *nono* est tout au long, & non en chiffres Romains VIII. sur lesquels on pourroit chicaner. Je ne vois point d'autre ressource pour accorder vos Tables avec ces vers, que de dire que dans le Calendrier ils ne sont pas écrits de la main du Poëte qui les avoit composés : que c'est un Co-

Piste, qui transcrivant quelques années après ce Calendrier, aura jugé à propos de faire un vers de ce qui n'étoit écrit auparavant qu'en chiffres, de cette sorte : *Anno M. C. VIII. & LXX.* & aura crû, où il n'y avoit que trois unités, en apercevoir quatre, qu'il aura rendues par le terme *nono*. Si cette voie de conciliation est de votre goût, j'en serai charmé ; je ne suis nullement d'humeur de critiquer un ouvrage aussi excellent & utile, que l'est le vôtre ; je suis rempli d'estime pour le Livre & de veneration pour les Auteurs.

Depuis que j'ai écrit ce qui est ci-dessus, je suis tombé (en consultant une Chronique d'Aquitaine, touchant un point dont j'avois besoin) sur une autre éclipse de Soleil arrivée l'an 840. La difficulté qui s'est présentée à moi n'est pas sur le jour ; la Chronique qui est imprimée dans le Pere Labbe, *Tom. 1. Biblioth. manuscript. pag. 291.* s'accorde avec vos Tables pour le jour, & elle marque cette éclipse au Mercredi 5 Mai, qui étoit cette année le Mercredi des Rogations ; mais c'est sur l'heure que je me trouve arrêté. Vos Tables mettent que cette éclipse arriva à midi, & la Chronique marque que ce fut à huit heures, *hora octava* : cette diffe-

rence de quatre heures pourroit jeter dans l'embarras. Dira-t'on que la Chronique avoit peut-être *hora XII*. & que le Copiste aura lû *hora VIII*? Mais il n'y a pas de ressemblance entre ces deux chiffres. D'ailleurs l'imprimé se conformant sans doute au manuscrit, met tout au long *tertio nonas Maii, quarta feria, hora octava*. Je ne vois pas de moyen d'accorder ces deux autorités, qu'en disant, qu'alors on comptoit les heures depuis le lever du Soleil; en ce cas ce que nous appellons aujourd'hui cinq heures, étant la première heure du jour le 5 Mai, il s'ensuit que midi étoit la huitième.

Par la même manière de s'entendre, je comprendrai fort bien que l'éclipse de Soleil, que Nithard dit être arrivée l'an 841, le 18 Octobre, à une heure, *hora prima* *, peut dans les Tables être dite arrivée à huit heures du matin. Cet Historien comptoit sûrement les heures depuis le lever du Soleil. Mais comment l'accorderons-nous avec les Tables, lui qui dit que c'étoit un Dimanche, *prima feria*, pendant que ces Tables font voir que c'étoit un Mardi? On dira que le manuscrit

* *Nithard. circa fin. libri 2.*

est fautif, cela se peut. En effet il pourroit y avoir eu dans l'original *hora I. III. feria*, & des trois dernières unités il pourroit n'en être resté qu'une de visible aux Copistes. Je tache, comme vous voyez, de sauver les fautes aux Ecrivains; je m'en rapporte à vous, qui êtes plus habiles que moi, si j'ai réussi.

Plus je diffère, mes RR. PP. à vous envoyer ce présent Mémoire, plus je trouve de quoi l'allonger: c'est toujours au sujet des éclipses, & des éclipses de Soleil qui ont été communément les mieux remarquées. Je viens de lire dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, un écrit que M. Lancelot y communiqua en 1727, où il est fait mention d'une fameuse éclipse de Soleil arrivée le trois Juin de l'an 1239. Ce sçavant Académicien fait observer que cet événement fut gravé dans le tems sur la pierre en divers lieux du côté de la Provence. Cependant de deux de ces inscriptions connues, il lui a paru que l'une marque l'éclipse un jour plus tard que l'autre. Il a eu grande raison de soutenir que l'inscription, qui fixe cette éclipse au 3 Juin, est préférable, en ce que les Historiens & les Necrologes ont dit la même chose;

D iiiij

mais je croirois qu'il y a maniere de faire accorder l'inscription qu'il a vûe proche Avignon , avec celle que Gassendi avoit vûe à Mirabel , Diocèse d'Aix , & j'y reviendrai plus bas. Ce qui m'a paru mériter le plus votre attention , est ce que je lis dans un texte que M. Lancelot a allegué , pour confirmer que l'éclipse arriva un Vendredi , & par conséquent le 3 Juin 1239 ; ce texte est de Bernard Guidonis , Dominiquain , dont l'autorité a été d'un grand poids dans l'esprit de quelques modernes de cet Ordre. Je rappellerai ici ce texte tiré des Historiens d'Italie , vol. III. p. 574. *Anno Domini M. CC. XXXIX. nonas Junii feria VI. facta est eclipsis solis , adeoque obscuratus est sol , quod stella videbantur in caelo. Item eodem anno in festo sancti Jacobi facta est eclipsis solis iterato , & obscuratus est sol supra pallorem solis , sed non sicut in alia precedenti.* La premiere période de Guidonis est défectueuse , quoique M. Lancelot ne l'ait pas observé , en ce qu'elle joint ensemble deux époques incompatibles à cette année 1239 ; sçavoir les nones de Juin avec le Vendredi ; Guidonis a voulu dire apparemment *III. Nonas.* Car , selon votre Calendrier , les Nones de Juin arriverent en 1239 le Dimanche. La

seconde période est tout-à-fait erronée; elle marque la même année 1239 une éclipse de Soleil au jour de Saint Jacques 25 Juillet, mais pas toutefois si sensible que celle du 3 Juin, que vos Tables disent être arrivée à midi. Il falloit que le bon Guidonis fût aussi mauvais connoisseur en Astronomie, qu'il l'a été en fait d'anciennes Histoires, pour avoir crû qu'une éclipse de Soleil pût arriver un vingtième de la Lune. Aussi cette éclipse chimérique ne se trouve-t'elle nulle part ailleurs; je suis surpris que M. Lancelot n'ait pas relevé cette faute de Guidonis, en ayant eu l'occasion toute naturelle; mais le secours de vos excellentes Tables lui manquoit. On ne sçauroit trop reconnoître le service que vous venez de rendre au Public.

Quant au sens qu'il a paru au même M. Lancelot, qu'avoit l'Inscription du Prieuré de Fou, près Villeneuve-les-Avignon, je vais la faire reparoître devant vos yeux, afin que vous jugiez s'il est certain qu'elle fixe l'éclipse de 1239 au 4 Juin, au lieu de la marquer au 4, ainsi qu'a fait l'autre inscription vûe par Gafendi.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

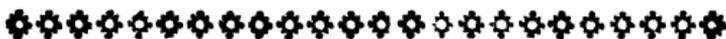
† *Anno ab incarnatione Domini M. CC^e XXXVIII. pridie Nonas Junii obiit Domina Mabilia filia Petri de Albavono, Priorissa, qua constituit istud Monasterium. Feria VI. Luna prima. In ipsa die sol passus est eclipsim.*

Cette épitaphe rapporte les événemens de deux jours consécutifs du mois de Juin 1239. 1°. L'établissement du Monastère de Fou, au Vendredi, premier de la Lune, jour auquel le Soleil avoit souffert une éclipse. 2°. La mort de la Fondatrice, arrivée le lendemain qui étoit la veille des Nones de Juin, & par conséquent le 4 du mois. Ainsi j'expliquerois cette Inscription de la maniere suivante : » L'an de l'incarnation de notre Seigneur 1239, la veille » des Nones de Juin, est décedée Madame » Mabile, fille de Pierre d'Albavon, » Prieure, laquelle avoit établi ce présent » Monastère le Vendredi, premier de la » Lune, auquel jour de Vendredi le Soleil avoit souffert une éclipse. Cette explication leve la contradiction apparente des deux monumens contemporains, & comme cette Prieure Institutrice, mourut le lendemain de l'éclipse, ce fut peut-être pour cela, & parce qu'on s'imaginait alors que les éclipses considérables pronosti-

quoient la mort de quelques Notables ,
 qu'on jugea à propos de faire mention de
 celle du Vendredi 3 Juin , dans l'épithaphe
 de Dame Mabile , décedée le Samedi 4.
 Je soumets au reste tout ceci à votre juge-
 ment.

J. L. C. A.

*Ecrit à Paris , ce 19 Juin 1750 , à 9 heu-
 res du soir , durant l'éclipse totale de Lune.*



E P I G R A M M E

*En style marotique , adressée par M. de la
 Soriniere , de l'Académie Royale d'Angers ,
 à M. l'Evêque de cette Ville , sur le re-
 tranchement qu'il a fait d'une Fête dans
 son Diocèse.*

Quand *Vaugiraud* vous retranche une Fête ,
 Peuple dévot , qui nous rompez la tête ,
 Et criez ja que tout est confondu ,
 Consolez-vous , nons n'avons rien perdu ,
 Un jour viendra (que bien vous en souviennne)
 Pour l'en punir , qu'on chommera la siennne.

D vj

Les mots de l'Enigme & des Logogri-
 phes du Mercure de Juillet, sont, *le lait*,
champignon & œuf. On trouve dans le pre-
 mier Logogriphe, *Cain, Cham, Jo, Am-
 phion, chapon, paon, manchon, Pan, gain,*
*Po, pin, pic, canon, ami, Champion, Ci-
 mon, cap, Japon, Macon, pain, Iman &
 champ*. On trouve dans le second *Eu*,
 Ville de Normandie, *ouf, feu & fou*.

•••••

E N I G M E.

NE' d'un homme adultère & pourtant légitime,
 Fruit innocent d'un double crime,
 Fils à la fois d'un Berger & d'un Roi,
 Et conçu sous le sac & sous le diadème;
 Mon pere en engendra grand nombre comme
 moi,
 Je suis le cinquantième.
 Tant d'enfans ne sçauroient être de même hu-
 meur,
 Mes freres la plupart ont un air d'allégresse.
 Pour moi d'un criminel déplorant le malheur,
 J'ai six freres, comme moi toujours dans la tristesse,
 Toujours sur le plaintif & toujours dans le deuil.
 Mais des sept on me croit le plus considérable,

Et l'on m'entend souvent gémir près du cercueil,
Crier merci pour le coupable.

Composé de soupirs & de gémissemens,
En substance voilà mon être.

Mais réconcilier l'Esclave avec le Maître ;
C'est mon unique empressement ;
Pensez-y bien, Lecteur, il est dans la Semaine
Certain jour

Où bien des gens sentiroient moins de peine,
Si j'étois la moitié plus court.

Dans certains Tribunaux apaisant la Justice ;
Un criminel qui veut rentrer dans son devoir,
N'a souvent que moi pour supplice.

D. S. A Lyon, le 1 Juin 1750.

A U T R E.

J'Ai la peau luisante & polie ;
Et le teint volontiers vermeil,
Qui ne hâle guere au Soleil,
Aussi me trouve-t'on jolie ;
Mais ce qui peut paroître obscur
Et très-difficile à comprendre,
C'est que malgré que je sois tendre,
J'ai le cœur pourtant assez dur.
C'est de l'avis de tout le monde
Que la maigreur ne me sied point :
On me chérit quand je suis ronde,

86 MERCURE DE FRANCE.

Et de fraîcheur & d'embonpoint,
Le même tems qui me voit naître
Me voit presqu'aussi-tôt mourir,
Si l'on ne vient me secourir,
En me donnant un second être.
Par le moyen industrieux

Que l'on sçait employer pour prolonger ma vie ;
Je pourrois servir même à la table des Dieux,
Et de Nectar & d'Ambrosie.

Le Tellier de Château Fleury.

LOGOGRIPE.

Sans avoir le concours de Forge & de Plombières,

Je suis depuis long-tems connue à l'Univers.
Mes eaux qu'on ne boit point, rapides & légères
Coulent au même instant en mille endroits divers.

Je n'ai connu personne encore
Que mon onde ait défalqué ;
Mais tel qui s'en est enyvré

Feroit bien d'y mêler quelques grains d'ellebore.
De dix lettres en tout mon nom est composé ;
Voyons si les rapports vous le rendront aisé,
Vous y trouvez deux noms que rendent respectables

La puissance & la dignité,
Que mille dons du Ciel rendent pour nous aimables,

Un autre nom de Souveraineté ,
 Celui d'un fruit qu'on mange, & l'hyver & l'été ;
 Un des grands fleuves d'Italie ,
 Le symbole des babillards ,
 L'arme des taureaux en furie ,
 Un empire éloigné, qui chérit les beaux Arts ;
 L'endroit, quand on le porte où se met le mercure ;
 Le bruit que la douleur fait faire à la nature ,
 Un Pays dont Horace a chanté les bons vins ,
 Une autre Isle où Vénus faisoit son domicile ;
 J'en ai d'autres encor ; mais l'ennui que je crains
 M'oblige à supprimer un détail inutile.



NOUVELLES LITTERAIRES.

*Assemblée publique de l'Académie Royale des
 Belles-Lettres de la Rochelle, tenue le 5
 Mai 1750.*

M On sieur Artus, Maréchal de Camp,
 Directeur des Fortifications, Chan-
 celier de l'Académie, ouvrit la séance par
 la lecture d'un Mémoire sur les causes &
 les suites de l'esclavage chez les Romains,
 les Gaulois & les Francs, & sur les moyens
 employés en France depuis plusieurs siècles
 pour y ramener la liberté.

Rien n'étoit, dit M. Artus, plus conve-

nable au génie de notre Nation, & ne doit en même tems lui faire plus d'honneur, que d'avoir proscrit la servitude, contraire à l'humanité. Nous verrons par quels degrés on a écarté en France ce fléau de la société, & ce qui, dans quelques Provinces du Royaume, reste encore des traces de la servitude.

Après avoir marqué l'origine des Esclaves chez les Romains, l'Auteur fait cette réflexion. » Le nom de Serf, qui le croi-
 » roit ? étoit alors un nom de faveur : il
 » signifioit l'indulgence qu'avoient eu les
 » Généraux d'Armée de conserver les pri-
 » sonniers de guerre, au lieu de les vendre
 » ou de les tuer. Ainsi ce peuple si sage se
 » faisoit un mérite de ne pas tuer, ou faire
 » tuer de sang froid des hommes pris les
 » armes à la main, combattant en braves
 » guerriers pour la défense de leur Pa-
 » trie. . . .

» Par-là se multiplioient les races de
 » Serfs. Des hommes & des femmes qui
 » avoient été pris sur l'ennemi, ne pou-
 » voient donner naissance qu'à des infor-
 » tunés, destinés à porter des fers, & à
 » servir des maîtres durs & impitoyables,
 » qui comptoient d'un côté des troupeaux
 » de moutons & de bœufs, & de l'autre
 » des troupeaux d'hommes, s'arrogant

sur les uns & sur les autres , le droit de vie & de mort.

Les Loix civiles autorisoient aussi une servitude volontaire dans son principe. Lorsque des hommes libres étoient assez lâches pour se vendre dans toute la précision du terme ; on convenoit du prix , & dès qu'il étoit touché , l'homme vendu cessoit d'être libre ; il ne lui étoit plus permis de revenir contre le marché , les Loix le lui défendoient. Un Senatus-Consulte ordonna sous l'Empire de Claude , que les femmes qui auroient l'indigne foiblesse de se livrer à des Esclaves , seroient réduites à la servitude. Leurs enfans cependant étoient réputés affranchis , & cette Loi , qui fut renouvelée par Vespasien , subsista long-tems dans les Gaules. La Loi des douze tables , ce Recueil si révééré , que Cicéron préféroit à toutes les Bibliothèques des Philosophes , soumettoit encore à l'esclavage les débiteurs insolvables.

M. A. fait remarquer en passant , le danger qui résultoit pour la vie des Maîtres de cette multitude d'Esclaves qui se trouvoit dans les maisons des riches & des Grands , de cet usage affreux , mais devenu nécessaire , qui livroit à la mort tous les Esclaves d'un Maître qui étoit assassiné chez lui. Parlant ensuite des Affranchis , il

nomme par occasion ceux qui s'étoient rendus célèbres par les talens & le génie. Les Pallas, les Narcisses, les Térences, &c.

Cette Loi des douze Tables, reprend M. A. contenoit une disposition assez bizarre: » Quant aux débiteurs prisonniers
 » de leurs créanciers, dit Bodin, encore
 » qu'il fût permis par la Loi les démem-
 » brer en pièces pour les distribuer aux
 » créanciers, qui plus qui moins, comme
 » au sol livre; si est-ce toutefois que s'il
 » n'avoit qu'un créancier, il ne pouvoit
 » lui ôter la vie, & moins encore la liber-
 » té, qui étoit plus chere que la vie.

Il y avoit de même beaucoup d'Esclaves chez les Gaulois, & sans doute que l'origine de la servitude n'étoit pas différente. César fait mention des Esclaves volontaires, qui se vendoient aux Nobles, parce qu'ils étoient ou accablés de dettes, ou chargés de redevances trop onéreuses, ou opprimés par les Grands. Ces Nobles étoient ou Druides, ou Chevaliers. Les premiers, chargés des affaires de la Religion & du culte de leurs Dieux, étoient tout-puissans par l'importance de leurs fonctions. Les Chevaliers ne s'occupant que des Armes, dominoient par la terreur. Ce même Auteur fait la comparaison des Ger-

maines & des Gaulois , auxquels il donne la même origine. . . Tacite , des mœurs des Germains, observe que ces peuples avoient tant d'ardeur pour le jeu , qu'après avoir tout perdu , ils se jouoient eux-mêmes. Le Vaincu se laissoit lier . . . & le Vainqueur ne tarδοit pas à le vendre , pour se délivrer de la honte d'avoir remporté une telle victoire. Ne pourroit-on pas , dit M. A. reconnoître à ce trait entr'autres , que les Francs ont tiré leur origine des Germains , non qu'ils se jouent eux-mêmes , cette idée n'étant pas compatible avec celle de la franchise & de la liberté , qui fait leur principal caractère ; mais par la fureur & l'aveuglement de quelques-uns de leurs descendans , qui mettent toute leur fortune au hazard d'un coup de dé , ou sur une carte. . . .

L'Auteur remarque , d'après le même Tacite , que chez les Germains , les Esclaves en général n'étoient pas assujettis , comme parmi les Romains , à des services marqués & corporels ; mais qu'ils étoient fixés dans des terres qu'ils faisoient valoir , à la charge de redevances considérables en grains , bestiaux , &c. Ils avoient leurs maisons , leurs femmes & leurs familles ; les Maîtres ne les traitoient pas avec sévérité , & ne se portoient que rarement à les punir.

92 MERCURE DE FRANCE:

Les Francs sortis du même Pays pour faire la conquête de la Gaule , ont gardé à peu près la même maniere de vivre , & ce n'a été que long-tems après cette conquête , que les Esclaves de corps ont été connus , ou du moins multipliés en France. Selon M. A. qui en rapporte les causes sur le témoignage de Philippe de Beaumanoir. . . . » Quand les Sujets étoient avertis » par le Seigneur de l'accompagner à la » guerre , ceux qui manquoient de satisfaire à l'invitation , sans cause légitime , » devoient Serfs à toujours , eux & leur » postérité. La dévotion fit aussi des Esclaves. Plusieurs personnes se donnerent avec tous leurs biens aux Saints & aux Saintes ; & c'est ainsi , dit Beaumanoir , que la malice des hommes abusoit de la piété des fidèles , au grand dommage de leurs descendans & héritiers. » La pauvreté étoit encore une » source de servitude. Ceux qui manquoient de tout , se donnoient aux Seigneurs moyennant une somme convenue. . . . Quelquefois la haine des Seigneurs trop puissans & trop durs , mettoit dans la nécessité de se rendre Esclaves d'autres Seigneurs. Telles ont été , continue Beaumanoir , les causes de servitude de corps , encore que chacun soit franc , suivant le droit naturel. A quoi il ajoûte :

Qu'il y avoit telles terres sur lesquelles les Francs non Gentilshommes d'origine, ne pouvoient pas demeurer impunément un an & jour, sans devenir Esclaves des Seigneurs, ce qui s'observe encore dans le Pays de Bourgogne.

Il paroît constant par le témoignage des Auteurs, poursuit M: A. » que sous les » deux premières Races de nos Rois, la » France ne fut habitée que par des personnes libres, qui avoient sous leur puissance quelques Esclaves véritables. Grégoire de Tours, disoit à la Reine Brunehault, qu'il étoit surpris qu'elle permît à des Juifs dans son Royaume d'avoir des Esclaves Chrétiens. . . . Au reste, il y avoit tels Serfs, dont la condition & l'état n'étoient pas incompatibles avec la liberté. C'étoient des espèces de Colons ou Fermiers attachés à la Glebe. . . . Mais sous la troisième Race, tant par l'établissement des Fiefs, que par les causes qui viennent d'être rapportées, toute la France, à l'exception des Ecclésiastiques, des Seigneurs & des possesseurs de Fiefs, fut soumise à la servitude de corps ou d'héritages.

Selon Cazeneuve, le partage qui se faisoit du Royaume entre les Enfants des Rois, les guerres cruelles que se sont faites les

descendans de Charlemagne , qui épuiserent l'Etat ; la foiblesse des Rois qui étoient contraints de demander du secours à leurs Sujets , sans pouvoir l'exiger d'autorité ; la puissance des Seigneurs , Gouverneurs des Provinces , qu'il étoit difficile de contenir dans le devoir , & qui se rendoient redoutables , même à leur Souverain , furent les vraies causes de la perte de la liberté. Ces Seigneurs abusèrent des sermens de fidélité , des main-mortes , des fiefs. . . & se firent de vrais Esclaves de corps. . . Les servitudes personnelles se multiplièrent si fort dans les Provinces , que les grandes Villes même n'en furent pas exemptes. . .

M. A. fixe à la fin du onzième siècle les premières tentatives de nos Rois pour rendre la liberté à leurs Sujets. Ils affranchirent , dit l'Auteur , les Esclaves de leur Domaine , & établirent des Communes dans les Villes , ce qui donnoit à ces Villes des Citoyens & des Juges , & aux Rois des Affranchis en état de porter les armes. . . Ces établissemens allarmerent les Seigneurs , dont les Terres devenoient désertes par le grand nombre de leurs sujets , qui se réfugioient dans les lieux de franchise ; mais les efforts qu'ils firent pour ôter aux Villes le droit de Communes , ne servirent

qu'à hâter la destruction de leur tyrannie, car dès que les habitans des Villes prenoient les armes pour le maintien de leur liberté, nos Rois s'empressoient de les secourir... En effet, ils regardoient ces Villes comme leur domaine, & Louis VIII déclara qu'il réputoit comme à lui appartenantes toutes les Villes dans lesquelles il y avoit des Communes...

Pour se conserver leurs sujets, les Seigneurs furent obligés d'accorder eux-mêmes des affranchissemens, qui n'avoient pourtant pas les mêmes avantages que les Communes... Malgré cela, on voit encore dans quelques Provinces des vestiges de l'ancienne servitude de corps & d'héritage, soit que les peuples de ces Provinces aient préféré la domination de leurs Seigneurs, adoucie par la concession de quelques droits, soit que l'énorme puissance des Seigneurs ait retenu leurs sujets dans l'esclavage... L'Anjou & le Maine jouissoient de la liberté long-tems avant le règne de Saint Louis, ce que M. A. attribue à l'éloignement des Seigneurs de ces Provinces, qui furent long-tems en la possession des Rois d'Angleterre & des Ducs d'Aquitaine...

C'est Louis-le-Gros, qui le premier établit les Communes. Son fils & son petit-

fils Louis-le-Jeune , & Philippe-Auguste ;
 les multiplierent. Cependant il y avoit en-
 core beaucoup de Serfs en France au com-
 mencement du quatorzième siècle. Louis
 Hutin se proposa de les délivrer totale-
 ment , & par des Lettres du 3 Juillet 1315,
 en donnant commission d'affranchir les
 Serfs dans le Baillage de Senlis , il déclara
 que *tout homme étant naturellement Franc ,
 & la France étant appelée le Royaume des
 Francs , il entendoit que la réalité répondit
 au nom , & vouloit que les servitudes intro-
 duites dans le Royaume fussent ramenées à
 franchise. . . .*

M.A. observe que la Rochelle, en parti-
 culier , reçut ses privilèges de Guillaume ,
 Duc d'Aquitaine , qu'ils furent confirmés
 par Louis-le-Jeune , par Henri II, Roi
 d'Angleterre , & par Eléonor , Duchesse
 d'Aquitaine , qui y établit la Commune.

En 1199 . . . » La Rochelle avoit dès lors
 » des Loix & des usages particuliers ; ce
 » qui prouve qu'elle étoit libre, même
 » avant l'établissement de la Commune.
 » On voit dans les Décretales de Grégoire
 » IX. une réponse d'Honorius III , aux
 » Maire & Echevins de la Rochelle , qui
 » l'avoient consulté sur deux points singu-
 » liers ; l'un concernant la faculté qu'avoit
 » un mari ruiné , de vendre le bien de sa
 femme ,

» femme ; l'autre le droit de la femme in-
 » fidelle, de demander, en se séparant de
 » son mari, la moitié de tout ce qu'il pos-
 » sédoit. *De pareilles Coutumes*, répondit
 Honorius, *contraires à la justice & aux*
bonnes mœurs, ne peuvent point servir de
Loi. . . .

Telles furent, dit M. A. les suites des
 affranchissemens, par l'établissement des
 Communes, & en exécution de l'Ordon-
 nance de Louis Hutin, » M. de Boulain-
 » villiers prétend en vain que cette Or-
 » donnance demeura sans effet. Le succès
 » en a été tel, qu'il est enfin passé en ma-
 » xime, que le Royaume de France est par
 » excellence le Pays de la liberté, & que
 » tout Esclave qui y met le pied, sort à
 » l'instant de la servitude. Grotius le re-
 » connoit en termes exprès, & tout le
 » monde sçait que par cette raison Louis
 » XIII. voulut révoquer la Loi qui rend
 » Esclaves les Noirs des Colonies. Mais si
 » l'intérêt de l'Etat a fait conserver cet
 » esclavage, ce n'a été qu'à de certaines
 » conditions, & actuellement même ceux
 » qui amènent des Noirs en France, sont
 » obligés d'en faire leur déclaration à l'A-
 » mirauté, en entrant dans le Royaume. . . .

M. A. qui dans toute cette Dissertation
 paroît abandonner le système de M. de

E

Boulainvilliers, en fixant l'époque de l'extension de la servitude en France, au commencement de la troisième Race de nos Rois, déclare qu'il ne veut rien prononcer sur la question qui divise M. de Boulainvilliers & M. le Président Hénault, sçavoir si les Serfs alloient à la guerre, ou s'ils en étoient exclus plutôt qu'exempts par leur condition. Il pense cependant qu'en distinguant les circonstances, on pourroit concilier ces deux Auteurs.

Ensuite M. Arcere de l'Oratoire, lut l'Eloge Historique du P. Jaillot, Supérieur de la Maison de l'Oratoire de la Rochelle, & Curé de S. Sauveur de la même Ville.

Messieurs, l'usage de louer en public les Sujets que la mort enleve à l'Académie, n'est pas établi parmi vous. L'encens que vous brûlez pour eux, ne perce point l'enceinte du sanctuaire des Muses. Vos regrets sont sincères, sans être éclatans, & tandis que votre cœur s'acquitte en secret de ce rendre hommage, vos loix vous en interdisent l'appareil extérieur.

En vous parlant aujourd'hui d'un de vos Confreres, je ne viens pas franchir les bornes que ces loix ont posées; mais en qualité d'Historiographe de votre Ville, il m'est réservé de vous retracer la mémoire

des personnages distingués qui lui appartiennent. La Rochelle fut la seconde Patrie de celui dont j'ai à vous entretenir. Il lui voua ses travaux & ses veilles. Il y résida trente-quatre ans. L'adoption a suppléé sa naissance, & la Rochelle l'a déjà compté au nombre de ses enfans.

D'ailleurs, Mrs, on lui doit un tribut de reconnoissance : il a si souvent célébré dans vos Assemblées ceux d'entre vos Concitoyens, qui se firent un nom dans le monde ; n'est-il pas juste de jeter sur ses cendres quelques-unes de ces fleurs dont il a décoré le tombeau des Rochellois illustres ?

Claude-Hubert Jaillot, Prêtre de l'Oratoire, naquit à Paris le 18 de Février 1690. Il fut le dernier des enfans de cet Alexis Hubert Jaillot, qui marcha si glorieusement sur les traces des Blaëus & des Sansons, & qui mérite d'être placé au rang des hommes célèbres, dont les talens illustrerent le siècle de Louis XIV.

Claude-Hubert, fils de ce fameux Géographe, fut élevé dans les meilleures Ecoles. Il aimoit la retraite & l'étude. Le goût naturel, puissant & ordinaire mobile de nos démarches, le décida bientôt sur le genre de vie qui lui convenoit. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, dont

il voyoit avec plaisir les Sujets alternativement livrés aux emplois littéraires , & au silence du cabinet , si nécessaire à l'homme de Lettres.

Pour se conformer à un usage établi , le Pere Jaillot commença son cours de Régence , & le suivit jusqu'à la Philosophie , qu'il enseigna à Soissons. Ses Supérieurs qui le devoient à l'Eglise , le retirèrent alors du sein des sciences profanes , pour l'appliquer aux fonctions Ecclésiastiques.

Il fut envoyé à la Rochelle , où il vécut , d'abord isolé & presque inconnu. Enfin il sortit de sa retraite , où il avoit long-tems interrogé les Oracles de la Religion ; il se montra pour les annoncer en public ; il les annonça avec succès.

Déjà un fréquent exercice l'avoit mis en état de réfléchir sans effort sur les matieres de Morale. La moindre chaleur d'imagination développoit le germe de ses pensées , toujours prêtes à éclore , & une heureuse facilité à s'exprimer rendoit aussi rapidement ses idées , qu'il les enfantoit promptement : aussi parloit-il souvent sans préparation , & ce qui est bien remarquable , ses Auditeurs ne l'en blâmoient pas , souvent même ne s'en appercevoient point.

Il étoit clair & naturel dans ses Instructions familières , méthodique dans ses Ser-

mons , & il n'ignoroit pas l'art de toucher dans la peinture des sentimens. Dans ses Panégyriques on remarquoit la pureté & l'élégance du style , des pensées ingénieuses , surtout dans cet éloge qu'il consacra à la gloire d'un nouveau Saint , & qui précéda sa mort de quelques jours.

Je ne le dissimulerai pas, Mrs ; il manquoit quelque chose à cet Orateur Chrétien , les graces de l'éloquence extérieure. Il faisoit entrer trop de mouvement dans l'action oratoire , il raisonnoit souvent d'un ton de courroux. Comme il redoutoit extrêmement le Public , il ne pouvoit se déguiser ce sentiment importun de crainte , qu'en se jettant , sans le vouloir , dans une espèce de transport. Il avoit besoin de tout le feu d'une déclamation impétueuse, pour fondre , si j'ose le dire , les glaces d'une timidité qui auroit refroidi sa mémoire , & rendu sa langue immobile.

Devenu Curé de la Paroisse de Saint Sauveur , il remplit tous les devoirs , il embrassa tous les détails. L'exercice assidu de fonctions toujours renaissantes , traçoit dans une de ses journées l'image de toutes les autres. Il portoit seul un fardeau que ses Coopérateurs dans le ministère demandoient à partager : chargés de travailler avec lui , ils étoient presque toujours ré-

duits malgré eux , à n'être que les spectateurs de ses travaux.

Après une administration de longue durée , on se lasse de porter le joug. Sans rompre la chaîne de ses obligations , insensiblement on l'élargit : on cherche des raisons de dispense , & l'amour-propre les fait trouver. Le tems qui affoiblit tout , n'altéra jamais la constante vivacité du Pere Jaillot. Le rare mérite de la persévérance fut le sien , & comme le caractère distinctif de sa vertu. Vous l'avez vû , Messieurs , terminer sa carrière au bout de vingt-sept ans , avec toute l'ardeur d'un homme qui la commence.

Sa bonté égala son zèle. Quoiqu'il n'aimât pas l'embaras des affaires , il sacrifioit toujours ses répugnances au plaisir d'être utile , & à l'obligation de servir l'innocence opprimée & la justice sans appui.

Pere des pauvres par état , il soutint noblement ce beau titre. Le sentiment de leurs peines fortoit en quelque sorte de leur cœur pour passer dans le sien. Sa main libérale s'ouvroit toujours sur eux.

Le Temple du Seigneur n'eut pas moins de part à la générosité de son Ministre. L'Eglise de Saint Sauveur, brûlée en 1705, étoit sortie de ses cendres ; mais ce vaste édifice attendoit des mains de l'Artiste les

embelliffemens qui lui manquoient. La piété du Pere Jaillot forma le projet de cette décoration ; son goût en arrangea le deffein ; une partie de fes revenus fut employée à l'exécution. Bientôt les yeux furent frappés du spectacle d'un Sanctuaire brillant, dont l'éclat retrace en quelque sorte la Majesté suprême qu'on y révere, & consacre à jamais la Religion de celui qui l'a fait élever.

Bienfaisant & généreux , le P. Jaillot se conduisoit encore avec beaucoup de sagesse. La prudence dirigea toujours ses démarches. Dans sa Paroisse , il ne prit jamais le ton de ces réformateurs bruyans , qui arment la vertu de foudres & la font haïr, qui veulent corriger les coupables & ne sçavent que les humilier. Il remédioit au mal sourdement ; rigide partisan de l'ordre , mais homme de bien sans faste , il faisoit la guerre au vice & non aux hommes , qui étant plus foibles que méchans , méritent dans leur chute encore plus de commifération que de colere.

Aux vertus morales le Pere Jaillot réunissoit les qualités de l'esprit. Ses talens lui ouvrirent la porte de l'Académie. Sans être Poëte , il badinoit quelquefois avec les Muses. Son goût le portoit toujours vers la naïveté & l'enjouement ; & dans quel-

ques-unes de ses Pièces ; on eut reconnu Clément Marot , sans l'austere décence qui les accompagnoit.

Mélancolique & un peu sombre , il se permettoit toutefois des épanchemens de gayeté dans la conversation, qu'il assaisonoit de traits saillans & de reparties heureuses.

Le hazard le redonna aux Lettres qu'il avoit un peu négligées. On lui demanda quelques traits historiques touchant la Ville , pour les enchasser dans les Ephémérides Rochelloises. M. le Comte de Matignon * qui l'aimoit beaucoup , lui représenta qu'il conviendrait d'augmenter son Journal historique , & de faire de cette esquisse un grand tableau.

En effet , la Rochelle offroit des scènes dignes de la majesté de l'Histoire ; d'ailleurs il régnoit dans le monde au sujet de cette Ville , une filiation de préjugés injurieux , qui se transmettoient d'âge en âge , & il étoit tems de venger de cette prévention générale une Cité , trop célèbre pour n'être pas connue , & qu'on connoissoit mal.

Il falloit en développant les ressorts des événemens , faire voir à l'Univers mal in-

* Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis.

struit, que la révolte de la Rochelle n'avoit été pour elle qu'un malheur ; que ce fut le crime des chefs dont le grand nom subjuga les esprits , dont l'autorité tyrannique opprima le peuple ; que ce peuple ne cessa d'être fidèle , qu'en cessant d'être libre ; qu'il ne devint indocile que par l'impuissance d'être soumis au légitime Souverain ; qu'il fut jetté hors des bornes de l'obéissance , loin d'en sortir de lui-même ; coupable, mais moins coupable que malheureux de n'avoir pas été ferme dans le devoir au milieu du tourbillon qui l'entraîna ; qu'une foule d'Etrangers s'érigeant en Citoyens , présiderent à ces délibérations fameuses dont l'audace vit dans nos annales , & que la voix d'un nombre considérable de Rochellois, inébranlables dans leur devoir , perça toujours à travers le fracas des factions , pour s'élever du sein de l'oppression jusqu'au trône de nos Rois.

Le P. Jaillot se frappa de cette idée , & il la saisit. Il osa hasarder des pas dans les routes inconnues d'un genre d'érudition qu'il n'avoit pas cultivée. Il ne craignit point de dévorer les épines des chroniques ; & le dégoût inséparable des recherches sur l'antiquité du moyen âge ne le rebuta pas.

Il rassembla un grand nombre de Livres,

E v

de manuscrits & d'anciens documens. La Province ne suffit pas à sa curiosité ; trois fois il fit le voyage de Paris pour conférer avec les Gens de Lettres, & pour découvrir des faits & des anecdotes dans les grandes Bibliothèques de cette Capitale. Il revenoit toujours chargé de trésors.

L'amas de ces trésors littéraires grossissoit tous les jours ; mais il n'étoit pas assez considérable pour remplir les grands vuides des siècles qu'il falloit parcourir.

Parmi un tas informe de chartres & de collections, il y avoit un choix à faire, car la vérité ne sort pas sans mélange du faux du sein de ces antiques monumens : il en est d'elle comme de l'or, qu'on ne tire jamais tout pur de la miniere.

Il y avoit encore des matériaux à façonner & à réunir, pour en faire un tout, & le P. Jaillot étoit bien capable de le faire avec succès ; mais le tems lui manquoit. Sa Paroisse, le grand objet de ses soins assidus, ne lui en laissoit pas assez pour conduire tout seul le projet jusqu'au terme. Il m'associa à son travail, & je me livrai à lui en qualité d'auxiliaire.

Nous convinmes de partager les nouvelles recherches, & je devois tenir la plume. L'Histoire de la Rochelle fut commencée. Un voyage interrompit le travail déjà

bien avancé. Je me séparai de mon Collègue pour quelque tems. Le cœur qui me rapprochoit de lui, & qui sembloit franchir tout seul l'espace immense des mers, me fit brusquer le retour. Je revenois du nouveau monde, le Pere Jaillot n'étoit plus. La nature lui avoit donné le tempérament le plus robuste, précieux avantage qu'il perdit par un amour excessif du travail. Ses amis lui avoient fait à ce sujet les remontrances les plus fortes. Un homme de cette trempe ne pouvoit pas se corriger d'un défaut qui se présentoit à lui sous l'apparence du devoir. Depuis quelques mois son visage se flétrissoit, son corps commençoit à s'affoiblir, & il se déguisoit ce dépérissement, abusé par la force de son courage. Enfin un abcès se forma dans la tête, & fit tout craindre pour lui. Un torrent d'humeurs qui survint dégagea le cerveau, & ranima l'espérance presque éteinte : mais le jour annoncé par ce rayon trompeur, ne se leva pas. Le Pere Jaillot mourut le 31 de Juillet 1749, âgé de cinquante-neuf ans cinq mois & quelques jours.

Ce fut alors que se développa principalement ce fonds d'estime & d'affection, que tout le monde avoit pour lui. Sa maladie avoit excité des allarmes générales, sa mort

E vj

causa un deuil universel. Le jour destiné à la cérémonie de ses funérailles, fut un jour de tristesse & d'amertume.

Vous le sçavez, Messieurs, la douleur publique fut comme l'Orateur qui se chargea de son éloge; eh! qu'on est digne d'éloges, quand on est loué par l'éloquence de la douleur!

Une certaine simplicité de mœurs, qui n'est plus de ce siècle, formoit le caractère de celui dont je parle. On eût dit que cette antique vertu s'étoit ligüée avec sa timidité, pour offusquer l'éclat de ses autres qualités. Elle envelopoit sa personne d'un nuage trompeur. Sur les fausses apparences de ses manières contraintes, & de l'ait embarrassé qui le suivoit par tout, on ne jugeoit pas d'abord favorablement, & on se trompoit; car il y a pour l'esprit comme pour les yeux, des illusions d'optique.

Trop modeste pour être l'introducteur de ses talens auprès des autres, le P. Jaillot ne connoissoit pas l'art de se parer de son mérite. C'étoit un feu obscurci sous la cendre, qui attend pour étinceller, qu'une impulsion étrangère l'agite & le découvre.

Cet Eloge fut suivi d'un Mémoire que lut M. Dupaty, Trésorier de France, sur les Bouchots à moules, pour servir à

l'Histoire - Naturelle du Pays d'Aunis.

L'Océan , dit M. Dupaty , offre à notre admiration un spectacle également frappant & varié. Outre l'abondance qu'il procure par le Commerce , quelles productions ne fournit-il pas lui-même , & de quelles merveilles n'embellit-il pas nos côtes ? » On » jouit de ces bienfaits sans y faire atten- » tion. Les choses dont nous faisons un » usage plus fréquent , ne nous sont pas » toujours les plus connues : ainsi l'on » trouve dans les moules une nourriture » saine & abondante , & l'on ignore la » façon dont ces poissons s'élevent & se » multiplient , & la pêche , je dirois vo- » lontiers la récolte qu'on en fait. Il sem- » ble qu'ils ayent été condamnés jusqu'ici » à une éternelle obscurité ; leur structure » & leur maniere de vivre ont échapé aux » Naturalistes mêmes.

Ce n'est pas qu'il n'y en ait de célèbres parmi eux qui ayent parlé des moules ; mais aucun d'eux n'a bien traité cette matière. Les Anciens se sont fait un loi de se copier les uns les autres ; les Physiciens modernes , malgré leur exactitude & leur sagacité , n'ont pas porté plus loin leurs découvertes dans ce genre ; ce n'est donc qu'à la lueur de sa propre expérience qu'on peut s'instruire & se satisfaire.

Il y a sur les côtes de l'Aunis différentes moules : les unes plus petites & moins fines, se trouvent par bancs ou par lits dans la mer ; les autres plus grosses & meilleures, croissent sur des bois qu'on y plante à dessein. Ces dernières sont l'objet du Mémoire de M. D.

L'Auteur fait ensuite une description anatomique des parties de la moule. En parlant de la coquille, il rapporte diverses expériences qu'il a faites, & qui l'ont conduit à découvrir que le Drap marin qui enveloppe les coquillages, sert à l'accroissement de leurs coquilles, de la même manière que le bois se forme de l'endurcissement de l'écorce, & les os de celui du Périoste.

Après la description anatomique de la moule, M. D. détruit une erreur ancienne & accréditée sur le mouvement progressif des moules. » Vouloir enlever aux moules » un avantage dont elles semblent être en » possession depuis long-tems, & contre- » dire le sentiment des plus fameux Natu- » ralistes, ne seroit-ce point une entrepri- » se téméraire ? Cependant la Nature ne » se montre pas toujours à découvert aux » yeux les plus attentifs & les plus clair- » voyans ; elle ne se présente souvent que » sous des apparences trompeuses, & dès-

» là qu'on est homme, l'ombre peut sé-
 » duire & prendre la place de la réalité.
 » Un nom respectable suffit pour donner
 » de la vogue à une découverte, mais il
 » n'en garantit pas la certitude. Que des
 » mains moins sçavantes, mais heureuse-
 » ment hardies, retouchent les mêmes ob-
 » jets, qu'elles osent écarter les préjugés,
 » la Nature leur dévoilera quelquefois ce
 » qu'elle avoit caché à ses plus chers favo-
 » ris. Si dans la Physique l'expérience est
 » le guide le plus assuré, je ne craindrai
 » point d'avancer que le mouvement pro-
 » gressif n'a aucune réalité.

Diverses épreuves que M. D. a faites,
 l'ont confirmé dans ce sentiment. » Ces
 » remarques, ajoute-t'il, ont un juste rap-
 » port avec la condition de ces poissons.
 » Nés pour un repos éternel, le même lieu
 » les voit naître & mourir. Ils portent en
 » naissant des chaînes qu'ils porteront tou-
 » jours, & celles de leurs voisins serviront
 » encore à les rendre plus fortes & plus
 » indissolubles. Mais ces chaînes n'ont rien
 » de triste pour eux; leur salut dépend de
 » leur captivité même; leur Bissus les at-
 » tache inséparablement aux pierres, aux
 » bois, ou les uns aux autres. Ils bravent
 » ainsi les efforts des vents & des flots.
 » Malheur aux moules que quelqu'acci-

» dent détache; celles qui tombent dans
 » la boue resteront dans l'endroit de leur
 » chute & y trouveront leur perte. Ce qui
 » détruit encore le prétendu mouvement
 » progressif des moules, c'est la pratique
 » constante des propriétaires des Bouchots,
 » pour repeupler les endroits qui sont
 » nus. Sans cette précaution leurs Bou-
 » chots seroient bien-tôt dégarnis; mais
 » elle seroit inutile si les moules, avec la
 » liberté de forger & de rompre elles-mê-
 » me leurs liens, avoient encore celle de
 » voyager. Sans doute que se trouvant trop
 » ferrées, elles chercheroient une demeure
 » plus commode ou une nourriture plus
 » abondante; elles fonderoient elles-mê-
 » mes de nouvelles colonies; mais que le
 » propriétaire ne craigne point cette dé-
 » sertion. L'inclination sédentaire du peu-
 » ple moule le met à l'abri de toute allarme,
 » & jusqu'à présent l'usage d'une liqueur
 » dissolvante, par le moyen de laquelle
 » elle puissent se dégager, est aussi incon-
 » nu que la liqueur même. La trompe ou
 » la langue de la moule ne sera donc plus
 » chargée de transporter le coquillage; on
 » peut encore, sans trop oser, la déchar-
 » ger du soin de filer le Bissus.

Pour le prouver M. D. fait voir que le
 Bissus ou les attaches de la moule sortent

de deux troncs séparés, des deux ligamens tendineux de la moule. Ces deux troncs se réunissent en un seul qui sort d'une espèce de sphincter, situé au-dessous de la baze de la langue. De ce tronc partent plusieurs filets déliés & inégaux, suivant l'âge de la moule : l'extrémité de chaque fil se sépare en deux ; ces deux parties se croisent & s'implantent sur une petite plaque écailleuse, par le moyen de laquelle chaque filet devient adhérent aux corps voisins de la moule ; ce Bissus naît & croît avec elle. M. D. en a vû dans du fray qui n'étoit pas plus gros que des grains de mil. Les premières attaches que la moule a appliquées autour d'elle, deviennent trop courtes & inutiles à mesure qu'elle grossit, il en naît de plus longues du tronc principal, avec lesquelles les premières se trouvent embarrassées. Enfin la structure du Bissus doit convaincre que c'est une partie essentielle de la moule que sa langue ne peut pas façonner, ce qui est encore prouvé par la situation même de la langue. La pratique des Bouchots est conforme à ce que M. D. avance. Lorsqu'on transporte des moules d'un endroit du Bouchot à l'autre, on a soin de les engager dans le clayonnage, & pour plus grande précaution de les envelopper d'un filet ; sans cela

les vagues les emporteroient bien-tôt. On n'auroit rien de semblable à craindre, si la moule trouvoit à son gré dans le réservoir de quelque liqueur, les réparations nécessaires aux attaches qui seroient rompues.

M. D. passe ensuite à la description des Bouchots. Ce sont deux rangs de pieux dans lesquels on entrelasse des perches. Les deux rangs forment un angle dont le sommet est opposé à la mer. Ces Bouchots sont situés sur un fond de vase d'une profondeur extrême, à l'embouchure de la Sevre & à l'Occident de l'Aunis. Les moules qui y sont attachées y déposent leur fray ; il en naît une quantité prodigieuse de nouveaux habitans, dont l'enfance est mise à l'abri dans une espece de coraline, qui croît abondamment sur les bois des Bouchots, & que la Providence semble y avoir placés pour leur servir de berceau. Chaque moule a sa famille, pour ainsi-dire, sous ses yeux ; elle la voit croître autour d'elle, jusqu'à ce qu'au bout de quelques mois le Propriétaire œconome visitant son Bouchot, détache une partie des moules qui se trouvent trop entassées & les distribue dans les endroits nuds ; ce sont comme autant de Colonies qu'il établit, dont il sortira bien-tôt un peuple nombreux, & dont la multiplication doit

augmenter ses richesses: Ce soin est suivi de la récolte la plus facile. Depuis la fin de Juillet, pendant plus de six mois, on recueille à mer basse ces coquillages, qu'on trouve à gros paquets sur les Bouchots.

M. D. décrit aussi une machine singulière qu'on nomme Acon, & dont les habitans d'*Esnandes* & de *Charon* se servent pour se rendre en tout tems à leurs Bouchots, pour y prendre leurs moules & faire les réparations nécessaires. Il entre dans le détail du produit de ces Bouchots, & fait voir qu'on en pourroit tirer un revenu considérable; mais il s'en faut bien, dit-il, qu'ils ne soient dans cet état d'abondance. Les bois en sont aujourd'hui ravagés par des vers, qui obligent à des réparations si grandes, qu'elles absorbent la meilleure part du produit, & qu'elles font abandonner une partie des Bouchots. Ces vers sont les mêmes que ceux qui rongent nos Vaisseaux & les Digues de Hollande. M. D. fixe l'époque de l'irruption de ces vers dans les Bouchots, au naufrage d'un Navire revenu de long cours, qui échoua il y a 20 ans sur les côtes d'*Esnandes*. Il observe qu'on avoit proposé plusieurs moyens pour écarter ces dangereux ennemis; mais que les uns avoient déjà été inutilement tentés pour la conservation de nos Vaisseaux, &

que les autres paroissent si dispendieux , qu'on n'oseroit pas même les essayer. Il avoit pensé qu'il falloit chercher dans quelque espece de bois un remede plus facile & moins coûteux ; dans cette idée il en a éprouvé plusieurs , entre autres le cyprès & le chataigner , mais toujours sans succès.

M. Arcere lut aussi la Traduction suivante en vers François de trois Inscriptions Latines & de quelques vers sur la Rochelle, d'un Poète du treizième siècle.

Dans un ouvrage du P. Dinet , Récollet, intitulé , *Théâtre de la Noblesse Françoisé* , imprimé en 1648 , on trouve cette Inscription , qui fut faite pour être placée à la tête de la Digue.

*Sta viator , ubi stetit Oceanus : hanc spectas
molem quam mundus stupuit , Britannia com-
pedem , Rupella laqueum , Neptuni Balneum ,
Gallia triumphalem currum. Sicut hoc in
marmore sculpta aeternitati unda qua Justo Lu-
dovico suo steterunt in aequore. O Principis
Religionem prepotentem ! Mare vidit & stetit :
vidit Britannus & fugit. Paruis haud invitus
Oceanus , cui Rupella ad vitam non paruit.
Fame ipsa perit invicta ; victa paruit &
revixit.*

Ici le Dieu des flots vit borner son Empire ;

Toi, qui parcours cent lieux divers,
 Vois l'onde s'arrêter ; passant, arrête, admire
 Ce qu'admira tout l'Univers.

Aux pieds de cette masse altière
 On vit mourir l'orgueil d'une Cité trop fière,
 Les fureurs d'Albion & le courroux des mers.

Que le marbre, immortel ouvrage,
 Consacrant des faits inouis,
 Aux yeux de nos neveux retrace-encor l'image
 De ces flots enchaînés par la main de Louis.
 Les obstacles pour toi ne sont plus des obstacles ;
 Ta vertu, grand Monarque, enfante des miracles ;
 L'onde amère te voit, s'arrête, & l'Anglois fuit.
 L'Océan t'a rendu l'hommage volontaire,
 Qu'osa te refuser un peuple téméraire,

Et par un faux zèle séduit.
 Dans l'ombre du tombeau la faim le fit descendre
 Il n'étoit plus : & ta bonté
 Désarmant ton bras irrité,
 Le fit renaître de sa cendre.

Inscription pour le Pont de la Quillerie, sur le Canal Maubec.

*Mirare purgando portus Alveo decurren-
 tem fluvium qui modo Pontus erat. Marinus
 estus unà cum mercibus cœnum convertebat,
 mercatura causa simul & damnum. Industria
 per aquas ex aquis triumphavit. O fatum Ru-
 pelle dispar ! Injeclas Oceano compedes à Lu-*

118 MERCURE DE FRANCE.

*de vico decimo tertio , vidit & ingemuit jugo
sibi & fluctibus imposito. Oceanum à Ludovico
decimo quinto coërcitum videt & plaudit , un-
dis Rupellano commercio feliciter influentibus.*

Admire un spectacle nouveau ,
Passant ; de ce Canal vois les superbes rives ,
De l'humide élément tenir les eaux captives ;
Ici la mer devient ruisseau.

Pour le commerce qu'elle enfante
Trop féconde source de maux ,
Foudroyant nos rochers, son onde mugissante,
De ces corps mis en poudre élevoit des monceaux.
Dans un bassin tranquille, azile des Vaisseaux :

Ici fougueuse & bienfaisante ,
Elle écume, s'enfuit, reporte au sein des eaux
D'un limon ennemi la masse jaunissante ,
Et l'art qui la dirige en sa course bruyante ,
Répare ses forfaits par d'utiles travaux.
Le Ciel en ta faveur change les destinées ;
Jadis tu soupirois , Cité, Reine des mers ,
Quand tu vis l'Océan aux fers ,
Et contre un Potentat qu'adora l'Univers ,
Ses vagues en courroux vainement mutinées ;
Ici , pour ton bonheur, elles sont enchaînées
Par les augustes mains du Maître que tu fers.

Épigramme du Maréchal de Thoiras , qui
défendit la Citadelle de Saint Martin en
l'Isle de Ré, assiégée par les Anglois en

1628. Cette Epitaphe a été composée en Latin par Isaac Habert, Théologal de l'Eglise de Paris, depuis Evêque de Vabres.

*Heroum cineres & magni nominis umbras ,
 Quisquis amans post fata colis , ne lumine sicco
 Prateras hospes , monet hoc te carmine virtus.
 Toirasis tenuem conjectum corpus in urnam ,
 Demissis lugens vebat : victoria pennis.
 Nulli unquam tam fida comes : Rea testis & Angli
 Et modulus , Rupella tua praludia cladis
 Concussaque Alpes , Cazalisque oclusus Ibero.
 Fortunâque fides melior. Ne quare Triumphos
 De tumulo palma servataque Lilia crescunt.*

Toi qui chéris les noms des ces mortels célèbres
 Que la Parque engloutit dans ses antres funebres,
 Ici, du sort cruel déplore les rigueurs
 Vois la victoire avec ses ailes
 Couvrir d'un fier guerrier les palmes immortelles,
 Et baigner son urne de pleurs.
 Passant, joins tes soupirs à ses tendres douleurs,
 Dans ces lieux renommés qu'arrose la Garonne,
 Dans ce Temple de Mars que la mer environne,
 Thoïras se signala par des travaux guerriers,
 Heureux présages de la fondte,
 Qui d'un peuple trop vain mit les remparts en
 poudre.
 Sur d'arides rochers il cueillit des lauriers;
 Et quand le démon des batailles

120 MERCURE DE FRANCE.

Lançoit contre Cazal les traits de son courroux,
Là main de ce Héros étaya des murailles,
Prêtes à tomber sous ses coups.

De sa vertu l'envie osa lui faire un crime,
Il en fut la noble victime.

En dépit des rêves que son destin est beau ?
Passant, pourquoi veux-tu répandre
Des fleurs sur son illustre cendre ?

Les lys qu'il a sauvés décorent son tombeau.

Description de la Rochelle par Nicolas
de Braia, Poète du treizième siècle.

*Declivi littore ponti,
Nobilis & famâ toto celeberrima ponto,
Divitiisque potens priscais & gente, superba
Est Rupella.*

Sur les bords où se brise une onde blanchissante,
Où vient mourir l'orgueil des mers,
S'élève une Cité puissante,
Cité dont la gloire brillante
N'a de bornes que l'Univers ;

Son immense richesse est fille du commerce,
Le Nocher, au mépris des vagues qu'il traverse,
Lui porte le tribut de cent peuples divers.

La Séance fut terminée par la lecture
d'une pièce en vers libres du P. Lombard,
intitulée *les Complimens*, dont voici quel-
ques stances.

Le

Le compliment sçait parler un langage
 Toujours trompeur & toujours écouté :
 C'est un filet , où le plus sage
 Se trouve lui-même arrêté.

Ce qu'un jeune Zéphir est pour l'aimable Flore ;
 Sur un tapis de fleurs où le Printems l'adore ;

Ce que le doux murmure des ruisseaux
 Est pour les tendres arbrisseaux ,

L'encens que le complaisant donne

L'est pour la vanité :

Reconnoissante , elle assaisonne

Ce mets , souvent mal apprêté ,

Et toujours elle s'abandonne

A la main qui l'a présenté.

Bannir les compliments de la société ;

Dans le siècle où nous sommes ,

Ce seroit exposer les hommes ,

Trop dédaigneux , s'ils ne sont pas flattés ;

A se dire à l'envi de tristes vérités.

Ce Pays enchanteur , que l'on nomme la Cour ;

Da compliment est l'éternel séjour.

C'est-là , qu'élevé sur un Trône ,

Porté sur les aîles des vents ,

Il promène des yeux rians

Sur la foule qui l'entourne ,

Et qu'il nourrit de fumée & d'encens.

Autour de lui voltigent les beaux songes ;

L'espoir léger qui sème les mensonges :

E

Sa main écrit négligemment
 Les Graces , les bienfaits , sur la mobile arène ,
 Où d'un Zéphir la folle haleine
 Change , confond , efface à tout moment.

Tous les jours dans le monde à prix de sacrifices
 On achette les fers que vend un Protecteur ;
 Gémissant sous l'éclat d'un si pénible honneur ,
 Réclamez humblement vos éternels services ;
 Qu'obtiendrez-vous des bienfaiteurs du tems ?
 Des complimens.

Vous que la bizarré fortune
 Epreuve par d'affreux revers ;
 Vous , qui dans vos malheurs divers ,
 Evitez la foule importune
 Qu'attire l'oisive pitié ,
 Comptez-vous sur les droits d'une triste amitié ?
 Sortez d'une erreur trop commune ,
 Et de tous les amis du tems
 N'attendez que des complimens.

Ici de deux rivaux l'ingénieuse adresse
 A se donner des marques de tendresse ,
 Cache à mes yeux leurs jalouses fureurs.
 Là d'un zèle apprêté les trompeuses douceurs . . .
 Mais pourquoi du tableau surcharger la peinture ?
 Quel avantage pour les mœurs
 Ne produit point ce commerce d'erreurs ?

Envain la candeur en murmure ;
 Des vicieux déguiser les portraits ,
 C'est du vice éteindre les traits ,
 Et pour le réprimer la route la plus sûre.
 Ainsi de la vertu les immortels attraits
 Pour le cœur même qui l'abjure ,
 Ont toujours des charmes secrets ;
 Et pour l'honneur de l'humaine nature ;
 On sçaura des beaux sentimens ,
 Respecter du moins la figure .
 A la faveur de l'imposture
 Des complimens.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale d'Angers.

LE 26 du mois de Mai dernier , l'Académie Royale d'Angers tint une séance publique , à l'occasion de la réception de M. Gontard , jeune Avocat , aussi distingué par ses talens , que par une longue suite d'ayeux très-célèbres dans le Barreau.

Le Récipiendaire prononça un discours de remerciement , élégant & gracieux , où il regnoit quelques traits neufs que je voudrois pouvoir extraire ici , sans les départir. M. le Corvaisier , Secrétaire , faisant

F ij

l'office de Directeur, répondit avec son éloquence & sa précision ordinaires.

Plusieurs autres Membres distingués de cette Compagnie lûrent des pièces de prose & de vers très-intéressantes, dont il parut que l'assemblée fut fort contente : & enfin la séance se termina par un Madrigal obligeant & poli, que M. de la Sorinière, si connu dans la République des Lettres par ses heureux talens, adressa aux Dames de la Ville qui s'y étoient rendues en grand nombre. Voici le Madrigal :

Sexe enchanteur, qui venez nous entendre,
 Votre présence enhardit nos talens ;
 Il est un Dieu qui fait tout entreprendre ;
 Et ce Dieu-là loge en vos yeux charmans.
 Vainqueur du travail & du tems,
 Chacun de nous devient leur tributaire ;
 Et nos succès les plus brillans
 Ne sont dûs qu'au soin de vous plaire.

On trouvera sans doute fort court cet extrait d'une séance publique, mais nous le donnons mot pour mot, tel qu'il nous a été envoyé d'Angers.

POÉSIES DIVERSES de M. des Forges Maillard. A Paris, chez Huart & Morcau, fils, 1750, un vol. in-12.

C'est un recueil d'Odes, d'Epitres, de Contes, d'Idylles, de Poësies anacréontiques, de Sonnets, d'Epitaphes, d'Epigrammes, de Fables & de Cantates. L'Auteur de tous ces ouvrages a été si publiquement & si fortement loué par nos plus grands hommes, sous le nom de Mademoiselle de Malerais, qu'il seroit peu sensible aux éloges qu'il recevroit de nous; le suffrage de feu M. Rousseau le flattera davantage, & piquera sans doute la curiosité du Public.

Copie d'une Lettre de M. Rousseau, à M. Tilon du Tillet. Bruxelles le premier Août 1738.

MA maladie, Monsieur, m'a causé moins de peine, que l'intérêt général qu'on y a pris ici, ne m'a donné de satisfaction. Je sçais que Paris n'a pas en cette occasion témoigné moins de bonté pour moi que Bruxelles; mais je puis vous assurer que celles qui me touchent le plus me viennent de votre main, & de la part des illustres personnes que vous me nommez dans votre Lettre. Vous en possédez une, entre toutes les autres, dont les Poësies, que j'ai relûes dès que j'ai pû lire, ont fait un des principaux charmes de ma convalescence, & qui ne fait pas moins

F ij

d'honneur à votre discernement , qu'à la bonté de votre cœur.

J'admire , cher Titon , le riche monument ,
 Qui signale si bien ton goût pour l'harmonie :
 Mais je prise encor plus ton noble attachement
 Pour cet estimable Génie ,
 Qui sous un nom d'emprunt , autrefois si char-
 mant ,

Sous le sien se produit encor plus dignement :
 Vis donc ! & rassemblant sous ton aile héroïque
 D'un tel ordre d'esprits le précieux essain ,
 Ajoute à ton Parnasse un trésor plus certain ,
 Un Parnasse vivant ; monument authentique ,
 Préférable en richesse à tout l'or du Mexique ;
 Et plus durable que l'airain.

Vous voyez bien que ces vers ne peuvent être appliqués qu'à M. des Forges Maillard ; & que ne m'inspireroit pas ma reconnoissance pour ceux qui ont daigné s'associer à lui dans les vœux qui se sont faits chez vous pour ma santé ! Je regarde celle de l'ame , comme le vrai principe de la santé du corps ; & la mienne ne sauroit être mieux affermie que par la satisfaction , dont elle se sent pénétrée à la vûe des témoignages d'estime que vous me donnez de la part de personnes si estimables. Conservez-moi la vôtre , & faites-

moi la justice d'être persuadé , que j'y répondrai toute ma vie par tous les sentimens de tendresse & de gratitude que vous pouvez exiger , Monsieur , du plus humble & du plus obéissant de vos serviteurs ,

Rousseau.

Nous n'ajouterons rien à un témoignage si distingué ; quand même on supposeroit que le grand Poëte qui l'a rendu , donneroit quelque chose à la bienséance , ou à l'amitié , M. des Forges Maillard seroit encore beaucoup loué ; pour faire connoître la prose & la poësie de cet Ecrivain , nous rapporterons une Ode & une Epitaphe qui nous ont paru plaisantes.

ODE EN PROSE

A M. Houdart de la Mothe , de l'Académie Française , sur ce qu'il a prétendu qu'on pourroit faire d'aussi beaux ouvrages de Poësie en prose qu'en vers.

GRand & fameux la Mothe , aigle rapide , dont l'œil noblement audacieux , va défier les regards même du pere brûlant , par qui la lumiere est engendrée ; soutiens le vol timide d'un foible tiercelet , & viens d'un coup de ton aîle secourable , le pousser avec toi jusqu'au dévorant séjour du feu.

F iij

Je pars, je quitte la terre bourbeuse ;
 je traverse, je fends les immenses campa-
 gnes de l'air. La violence qui m'emporte
 me fait perdre haleine: Quel bras puis-
 sant m'arrête au-dessus du double sommet
 de la docte montagne ? Un merveilleux
 spectacle s'y dévoile à mes yeux enchantés.
 La majestueuse Melpomène, la vive &
 galante Polhymnie, la tête panchée, &
 fléchissant devant toi un genou respec-
 tueux, te rendent des hommages qui te
 comblent d'honneur.

Comme l'indomptable Hercule pur-
 gea autrefois l'étable infectée du riche &
 superbe Augias, ainsi tes travaux innom-
 brables ont dégagé notre Poésie, affreuse-
 ment accablée sous le joug tyrannique de
 la rime. Tu l'as tirée de la prison obs-
 cure & étroite, dans laquelle plongée de-
 puis si long-tems, elle pouffoit des plaintes
 aussi touchantes que steriles. Ta main labo-
 rieuse a brisé ses entraves cruelles, & l'a
 délivrée du poids honteux de ses chaînes ;
 elle respire l'air tranquille & serein de la
 liberté, désirée depuis tant de siècles.

Je te vois aujourd'hui, harmonieuse
 fille de l'aimable Souverain de l'Hélicon ;
 je te vois, ô divine Poésie, te promener
 çà & là librement avec les Charites, qui
 dansent & folâtent autour de toi, en te
 faisant cent caresses naïves.

Leurs blonds cheveux voltigent négligemment. épars sur leurs épaules blanches à la fois & vermeilles, semblables à de l'ivoire qu'une femme de Carie teint en pourpre. Ennemies de la gêne, elles ont jetté loin d'elles leurs chaussures de drap d'or, & sautent si légèrement sur l'émail de la riante prairie, qu'à peine s'aperçoit-on qu'elles ayent des pieds.

Toi-même, ô Poësie ! toi-même toute échevelée, tu t'es dé faite de l'embarras ajusté de ta coëffure précieuse. Tes doigts délicats ne paroissent plus enchaînés dans des cercles de diamans, & tu dédaignes la pompeuse parure de tes brasselets, tissus avec un art admirable.

La Prose qui s'avance, a le port d'une Reine ; elle te tend les bras, t'embrasse, t'appelle sa sœur, & te jurant une amitié éternelle, te serre avec tant de force, qu'il semble que vous ne fassiez plus que le même corps. Les coquillages dorés, attachés aux rochers limoneux ; la vigne flexible, mariée à l'ormeau qui l'appuye, ne sont pas liés par des nœuds plus étroits, que ceux qui vous unissent maintenant ensemble.

Un ris modeste & gracieux s'échappant de tes lèvres entr'ouvertes, fait éclater sur ton visage les étincelles d'une joie in-

F v

altérable, l'éclaire par tes yeux flamboyans, & tu réponds à la Prose par tous les témoignages d'une fidélité réciproque. Ciel ! que l'air aisé dont tu marches, t'a rendue différente de ce que tu étois autrefois !

Chante à jamais ta liberté recouvrée, chante la pénible défaite de la Rime orgueilleuse qui t'a détenue dans les fers. Mais célèbre surtout, par des productions plus durables que le marbre & le bronze, l'invincible la Mothe, & fais pleuvoir les lauriers & les roses sur la tête de ton vaillant Libérateur.

Lui seul s'est armé pour ta défense, & les traits qu'ont lancé des bras de géans, se sont émouffés sur sa poitrine invulnérable. Il paroît, il combat, il frappe, il foudroie. C'est Tancrède qui fait mordre la poudre à Clorinde ; c'est Renaud qui triomphe d'Arnide, & des vaillans & nombreux Chevaliers, qui devoient, au prix du sang de ce Héros, conquérir à l'envi le cœur de cette Héroïne inhumaine.

Tes yeux ternis se chargent de pleurs, ô Rime malheureuse ! La honte fait pâlir tes joues amaigries ; une sueur froide coule de tous tes membres, qui paroissent pétrifiés. Mais tout à coup la douleur se changeant en rage, tes derniers soupirs sont d'horribles blasphèmes.

• Tes strophes gravement philosophiques
 ô prudent la Mothe ! ô Poëte sagement
 sublime ! nous avoient toujours présagé
 ton penchant insurmontable pour ta chere
 Prose, & qu'il viendrait un jour où tu
 prendrais le casque & la cuirasse, pour lui
 conquérir l'empire absolu de notre Lan-
 gue, renommée de l'un à l'autre hémis-
 phère.

Mais Ciel ! qu'apperçois-je encore ?
 Quelle foule de ravissans objets frappent
 à l'instant mes avides regards ? L'ombre
 glorieuse du sçavant Poëte, à qui sept Vil-
 les se disputèrent l'honneur d'avoir donné
 la naissance ; l'ombre non moins célèbre
 de celui qui a porté jusqu'aux nues le nom
 de Mantoue ; l'ombre rivale des deux au-
 tres, cette ombre dont le Godefroi &
 l'Aminte ont illustré la moderne Italie ;
 toutes trois te donnent de pures marques
 d'une amitié non suspecte.

Je les entends qui te sollicitent en leur
 faveur par les expressions les plus vives.
 Ils te prient avec instance de briser la me-
 sure inutile de leurs vers, d'écarter loin
 de leur style, ces nombres ridiculement
 réguliers, qui ne répètent que les mêmes
 sons à l'oreille fatiguée, & par le moyen,
 dont tu es l'Inventeur, de prêter à leur

Poësie cette même beauté dont tu viens
d'enchâsser la nôtre.

Continue, ô généreux Vainqueur de la
Rime ! moissonne à plein poing les pré-
cieuses javelles des lauriers immortels ; che-
mine à pas hardis au Temple rayonnant
de la gloire, en dépit de tes rivaux con-
ternés. Cours y suspendre les dépouilles
que tu leur as arrachées, encore souillées
d'une poussière honorable, & qu'eux-mê-
mes se trouvent enfin forcés de couronner
ton front triomphant, de leurs propres
mains.

E P I T A P H E .

Du Frere Hilarion , Capucin.

CI gît le Frere Hilarion ;
C'étoit un digne personnage ;
Nul autre avec tant d'avantage
N'honora sa profession.
Encloîtré dès son plus jeune âge,
Ce fut dans l'Ordre Capucin
Qu'il mit ses talens en usage.
Sans impudence il fut badin,
Sans être caffard il fut sage ;
Mérite assurément divin
Chez le capuchonné lignage.
Il ne fit jamais du Latin

Le long & dur apprentissage :
 Mais à l'aide de maint lopin
 Qu'il goboit par fois au passage ;
 Et qu'il citoit fans jargonage ,
 On l'eût pris pour un calepin.
 Pour peu qu'il eût sçu davantage ,
 Le Convent l'eût fait Gardien ,
 Et certes plus homme de bien
 Ne méritoit ce haut étage.
 Il attiroit par beau langage ,
 Froment , orge , avoine au moulin ,
 Et la cloche , au premier drelin ,
 Lui disoit , si c'étoit du pain
 Qu'on apportoit , ou du fromage
 Êt-il à manger son potage ,
 A la porte il voloit soudain ,
 Et froc à bas , d'un front serain ,
 Recevoit le front message ;
 Puis demandoit , d'un air humain ,
 Comment fait-on dans le ménage ?
 Le monde au logis est-il sain ?
 Votre procès va-t'il son train ?
 Que dit-on dans le voisinage ?
 O le beau tems ! point de nuage ;
 Le Soleil se leve matin ;
 L'Almanach Nantois , pour certain ,
 Promet , s'il ne vient point d'orage ,
 Un Eté fertile en tout grain ,

Une Automne abondante en vin ;
 Le Printems l'est en pâturage ;
 D'ailleurs le Proverbe , ou l'Adage ,
 Dit que *gras Avril & chaud Mai*
Mènent le froment au balai.
 Mais mon Dieu ! qu'à notre dommage
 S'est changé le tems ancien !
 Le peuple est devenu payen ,
 Et de la Ville & du Village
 Il ne nous vient presque plus rien ,
 Ni provision , ni chauffage.
 Aujourd'hui nous mourrions de faim ,
 Si votre bienfaisante main
 N'avoit apporté son suffrage.
 Puis , adieu , bon jour , grand merci ;
 Le donneur retournoit ainsi ,
 Très-satisfait de son voyage.
 Il étoit portier , cuisinier ;
 Sommelier , quêteur , jardinier ,
 Tous les arts furent son partage.
 Sa mort m'a causé des regrets ;
 Je l'aimois pour son caractère ,
 Et de mes intimes secrets
 Il fut souvent dépositaire.
 Combien de notre Hilarion
 A tous ceux de sa Nation
 La perte a dû paroître amère ,
 Quoique cet excellent garçon

Dans l'Ordre n'ait été qu'un Frere,
 Il pouvoit être avec raison,
 Des autres appelé le Pere.

ŒUVRES DE VERGIER, nouvelle édition, 2 vol. in-12. 1750.

L'Auteur dont nous annonçons les Poësies, étoit un Homme agréable & facile; tour à tour débauché & voluptueux, il n'avoit ni principes de Morale, ni règle de conduite; un naturel charmant, une humeur gaye, une complaisance sans bornes formoient son caractère. Comme il ne faisoit des vers que pour s'amuser, & qu'il ne songea pas un quart-d'heure de sa vie à la réputation ni à la fortune, il ne prit pas la peine de recueillir ses ouvrages. Les différentes éditions qu'on en a données depuis sa mort étoient très-imparfaites; on vient de remédier à ce désordre depuis quelques mois. Nous avons trouvé dans la nouvelle édition qui est très-correcte., des Fables longues & communes, des Contes naïfs & piquans, des Epitres où il y a moins de sel que de facilité; des chansons gayer, vives, plus folles pourtant que délicates; des Elegies enfin qui plongent plutôt dans l'ennui que dans une tristesse voluptueuse. Nous croyons que Vergier doit tenir un rang

136 MERCURE DE FRANCE.

distingué parmi nos Ecrivains aimables ;
& pour justifier notre goût , nous allons
copier quelques-unes de ses chansons.

Air de l'Opéra de Cadmus.

C'est à tort que tu te plains tant ;
Est-ce ma faute , Iris , si je suis inconstant ?

Tu fus belle comme un Ange :
Je t'aimai tant que tu le fus.

Bacchus trouve-t'il étrange
Que lorsque son jus

Prend un goût de vidange ,

On n'en boive plus ?

Air des Guerriers de l'Opéra de Proserpine.

Pourquoi traitez-vous de folie

Cette peur ,

Que l'on nous fait ici de l'autre vie ?

Pour moi j'en frémis d'horreur :

Je ne crains point la Parque ,

Et moins encor la noire barque ,

Tout cela trouble peu mon cerveau :

Mais je crains qu'un destin nouveau

Ne m'oblige à la Cour du ténébreux Monarque ;

De ne boire que de l'eau.

Air d'Achille.

Ami , si le destin

Te condamne à l'absence ,

Boi de ce bon vin :

Il a la puissance

De dissiper le plus noir chagrin.
 Quel prix dois-tu prétendre,
 Et que te sert-il d'être si tendre,
 Loin de la beauté que tu chéris ?

Malheureux ! tes cris
 Ne sçauroient de si loin se faire entendre ;
 Boi, la belle fait peut être pis.

Air du Ballet de Estqui.

Parle ici sans crainte,
 Boi sans contrainte,
 Voici la Cité
 De la fidélité.

Voi Bacchus, accompagné des graces,
 Ecarter de nous seintes & grimaces,

Parle ici sans crainte,
 Boi sans contrainte,
 Voici la Cité
 De la fidélité.

Tout ce que ce vin sincère
 Te fera dire, il nous le fera taire ;
 Sur les Dieux & sur les Rois, silence ;
 Tout le reste est mis dans notre balance ;

Parle ici sans crainte,
 Boi sans contrainte,
 Voici la Cité
 De la fidélité.

Ce qu'on y fait de folie,

133 MERCURE DE FRANCE.

Quand on en sort , on le cache , on l'oublie.

Parle ici sans crainte ,
Boi sans contrainte ,
Voici la Cité
De la fidélité.

Air de la Sarabande.

Courons sans crainte à des ardeurs nouvelles ;
L'Amour se plaît à voir un cœur léger ;
Il ne punit que les ames rebelles ;
Pourvû qu'on aime , il permet de changer.
Courons sans crainte à des ardeurs nouvelles ;
L'Amour se plaît à voir un cœur léger ;
Ah ! s'ils vouloit punir les infidelles ,
Quels traits pourroient suffire à le venger ?

Air du Triomphe de l'Amour.

À Copernic c'est trop faire la guerre !
Qu'il ait raison , ou qu'il ne l'ait pas ,
Faut-il choisir le tems de ce repas
Pour démêler ce docte embarras ?
Que nous tournions sans cesse avec la terre ,
Que le Soleil tourne sans fin ,
Cela doit peu donner de chagrin ,
Pourvû que l'un & l'autre enfin
Tournant , produisent le raisin ;
Pourvû que l'un & l'autre enfin ,
En tournant nous donnent du vin.

Air de Persée.

Mon Iris est tendre & belle,
 L'Amour ne prend des traits que dans ses yeux,
 Et le Printems est moins qu'elle
 Et jeune & gracieux.
 Mortels & Dieux en sont enchantés :
 Enfin mon Iris tient entre les beautés
 Le rang que tient parmi tout autre vin
 Le Champagne divin.

Air d'Amadis.

Quand l'éloignement,
 Ou quand la soif m'accable de peine,
 Malheureux moment !
 Hâtez-vous de passer plus promptement :
 Mais quand je suis auprès de ma Chimène,
 Ou quand je bois du vin à tasse pleine,
 Moment coulez plus lentement.

Air de la Mascarade.

Quel feu, quel ardeur me dévore ?
 Depuis que ta main m'a versé, jeune Flore,
 Ce vin dont mon goût est charmé,
 D'un verre à moitié plein ma raison se renverse :
 Non, ce n'est point du vin que tu me verses,
 C'est l'amour même en liqueur transformé.

140 MERCURE DE FRANCE

Air de la Sarabande de l'Inconnu.

En vain je bois pour calmer mes allarmes,
Et pour bannir l'amour qui m'a surpris :

Ce sont des armes

Pour mon Iris ;

Le vin me fait oublier ses mépris,
Et m'entretient seulement de ses charmes.

Air d'Atis.

Pauvre avare,

Tu crois follement

Que du Soleil l'or est l'effet le plus rare :

S'il le produire, c'est par amusement ;

D'un cours si beau le sujet est plus digne ;

C'est pour la vigne

Qu'il tourne incessamment.

C'est pour former ce doux jus de la vigne ;

Qu'il tourne incessamment.

Air de Proserpine.

L'éclat des grandeurs importune,

Mille ennuis troublent la fortune,

Elle est moins stable que Neptune :

Sous tes étendarts,

Amour, on souffre trop de peine ;

Et sous ceux de Mars,

La vie est incertaine.

Chercher les hazards,

N'est qu'une chimere vaine ;
 Tombeau du chagrin,
 Bon vin., bon vin.,
 Tu fais seul un heureux destin.

Air de Persée.

Qu'en furie ,
 L'on jure & l'on crie
 Contre les dégâts,
 Qu'en ces climats
 Nous fait la pluye :
 Tous les Cieux pourroient sur nous se fondre en
 eau,
 Sans qu'à de si grands maux
 Je m'intéresse ;
 Pourvû qu'avec adresse
 J'empêche en fin
 Qu'il n'en tombe dans mon vin.

Air d'Armide.

Pallangué, me veux-tu croire ?
 Enyvrons-nous de ce vin.
 A planter ce jus divin
 J'eûmes tant de mal, Grégoire ?
 N'est-il pas juste d'en boire ?
 Ardez, n'est-il pas juste d'en boire ?

PIECES dérobées à un ami. 2 volumes
in-12. 1750.

C'est le Recueil des Chançons de M.
 l'Abbé de Lataignant, l'homme du Royau-

me qui en a le plus fait. Elles nous ont parû avoir la plûpart le mérite essentiel à ce genre de Poësie, la gayeté & la facilité. Si l'Auteur eût donné lui-même l'édition de ses ouvrages; nous croyons qu'il en auroit supprimé quelques-uns, & qu'il auroit rendu les autres plus piquans, en instruisant le Lecteur des aventures qui en ont fourni l'idée. Quoiqu'il ne soit gueres possible de lire de suite deux volumes de Chançons, nous croyons qu'on ne sera pas fâché d'avoir acquis le Recueil que nous annonçons; il pourra contribuer à entretenir ou à rendre la bonne humeur; deux ou trois piéces suffiront pour faire connoître la maniere de M. l'Abbé de Lataignan.

*Parallele de deux Dames, sur l'Air de la
ressemblance & la difference.*

Vous avez toutes les deux
Et de grands & de beaux yeux,
Voilà la ressemblance:
L'une sçait s'en prévaloir,
L'autre ignore leur pouvoir,
Voilà la difference.



L'Amour dans vos doux regards
Semble avoir mis tous ses dards,
Voilà la ressemblance:

L'une vife & veut frapper,
L'autre les laiffe échapper.
Voilà la difference.



Toutes deux à votre tour,
Pourriez prendre de l'amour,
Voilà la reflemblance :
L'une aimeroit vivement,
Et l'autre plus tendrement,
Voilà la difference.



Toutes deux avez un cœur
Fait pour l'amoureuse ardeur,
Voilà la reflemblance :
L'une par fes mouvemens ;
L'autre par fes fentimens.
Voilà la difference.



Mille cœurs viennent s'offrir,
Vous avez droit de choisir,
Voilà la reflemblance :
L'une n'en veut perdre aucun,
L'autre n'en poffeder qu'un,
Voilà la difference.



De l'une & l'autre l'amant

Goûteroit un sort charmant,

Voilà la ressemblance :

Mais l'un toujours agité,

L'autre toujours enchanté,

Voilà la différence.

*Les deux Sœurs. Mad. de T... & Mad.
de D.... Sur le même Air.*

Vous avez, sans contredire,
Toutes deux beaucoup d'esprit,

Voilà la ressemblance :

L'une pense joliment,

Et l'autre solidement,

Voilà la différence.



Pour m'expliquer autrement,

Vous plaisez également,

Voilà la ressemblance :

L'une a l'esprit plus badin,

L'autre un jugement plus sain,

Voilà la différence.



Lorsque vous vous exprimez,

Toutes deux vous me charmez,

Voilà la ressemblance :

L'une va comme le vent,

L'autre pense auparavant,

Voilà la différence.

Vous

Vous avez de quoi piquer
 Qui voudroit vous attaquer,
 Voilà la ressemblance :
 L'une laisse aller ses traits,
 L'autre ne s'en sert jamais,
 Voilà la difference.



Du plaisir qui vient s'offrir
 L'une & l'autre aime à jouir ;
 Voilà la ressemblance ;
 L'une veut le dévorer,
 L'autre aime à le savourer,
 Voilà la difference.



Vous avez toutes les deux,
 De quoi rendre un homme heureux ;
 Voilà la ressemblance :
 L'une pour un favori,
 Et l'autre pour un mari,
 Voilà la difference.



Je crois qu'il seroit bien doux
 De pouvoir vivre avec vous ;
 Voilà la ressemblance :
 Avec l'une quelques jours,
 Avec l'autre pour toujours,
 Voilà la difference.

G

*Le bonheur d'opinion, sur l'Air: Je veux
toujours me coucher yvre.*

EN vain la fortune volage
M'a voulu priver des grands biens,
Ceux des autres deviennent miens,
Dès qu'avec eux je les partage.
Pour moi j'en suis content, & croi
Que toute la terre est à moi.



Voici la seule difference,
Gens riches, qui soit entre nous,
Vous possédez des biens si doux,
Et moi j'en ai la jouissance.
Hé bien! j'en suis content, & croi
Que toute la terre est à moi.



Quand vous en auriez d'avantage,
Jamais je n'en serois tenté;
Gardez-en la propriété,
Mais je m'en réserve l'usage.
Pour moi j'en suis content, & croi
Que toute la terre est à moi.



Pour n'en pas faire la dépense,
Vos mets m'en semblent-ils moins bons?
Paye qui veut les violons,

Qu'importe , pourvu que je danse ?
 Pour moi je suis content , & croi
 Que toute la terre est à moi.



Fortune, garde tes largesses ;
 Pour rendre mes amis heureux ,
 Je n'en demande que pour eux ,
 Et leurs biens seront mes richesses ;
 Pour moi je suis content , & croi
 Que toute la terre est à moi.



De tous les trésors les plus rares
 Je n'en serai point envieux ;
 Mais du moins dispense les mieux
 Qu'à des sots ou qu'à des avarés :
 Pour moi je suis content , & croi
 Que toute la terre est à moi.



Ainsi de tout je me rends maître ;
 Les plaisirs gissent dans l'esprit ;
 Pour être heureux , donc il suffit
 Qu'on puisse s'imaginer l'être :
 Ainsi je suis content , & croi
 Que toute la terre est à moi.



Que trouve-t'on dans mon système ;
 G ij

148. MERCURE DE FRANCE.

Que l'on puisse taxer d'erreur ?
Qu'est-ce qui fait le vrai bonheur ?
N'est-ce pas d'avoir ce qu'on aime ?
Hé bien ! je suis content, & croi
Que toute la terre est à moi,



Un cœur qu'ambition déchire ;
Jamais ne se contentera ;
Moins riche de tout ce qu'il a ;
Que pauvre de ce qu'il désire :
Pour moi je suis content, & croi
Que toute la terre est à moi,



Que penser ainsi soit folie ;
Qui m'en guériroit auroit tort ;
C'est enfoncer mon coffre fort ,
Que de m'ôter cette manie :
Pour moi je suis content, & croi
Que toute la terre est à moi



Je ne voudrois une couronne ,
Que pour l'offrir à tes appas ;
Mais par malheur je ne l'ai pas ;
Je n'ai qu'un cœur, je te le donne :
Pour moi si j'ai le tien, je croi
Que toute la terre est à moi.

AMADIS des Gaules, avec figures. *A Amsterdam*, chez Jean-François Joli, 1750. 4 vol. in-8°.

L'Amadis est un Livre souvent cité, peu lu, & moins connu encore de la plûpart de ceux qui en parlent. On sçait en général que c'est un Roman de Chevalerie; on en connoit par nos Opéra quelques personnages; mais on s'en tient là: ceux même qui aiment le plus ce genre de lecture, sont effrayés de la longueur & du style barbare & grossier de l'ouvrage. Cependant un Livre qui a introduit la Chevalerie errante en Espagne, & qui y a tourné toutes les têtes, mérite quelque attention. Amadis est proprement la clef du Roman que nous lisons le plus. Il est difficile de goûter Don-Quichotte & même de l'entendre parfaitement, sans avoir quelques notions de la Chevalerie errante. Il peut être curieux de rapprocher deux Romans, dont l'un a renversé autrefois les meilleurs cerveaux de l'Espagne, & l'autre les a rétablis. Don-Quichotte est la Parodie d'Amadis: or pour bien juger du mérite de la satire, il faut connoître l'original dont elle copie les ridicules.

Ce sera un plaisir plutôt qu'un travail, quand on profitera des avantages que Mademoiselle de Lubert vient de procurer au

Public. Elle ne s'est pas bornée à rafraîchir ou à serrer le style d'Amadis, elle en a encore retranché avec beaucoup de goût les redites & les longueurs : bien plus, elle a fait quelques légères transpositions aux endroits, où il a paru nécessaire de lier la suite d'un récit, dont une interruption déplacée affoiblissoit sensiblement l'intérêt.

On voit à la tête du nouvel Amadis une agréable Préface, où l'on apprend que l'Auteur de ce Roman a été toujours ignoré, & qu'on ne sçait pas mieux en quelle Langue il a été originairement composé. Tout ce qu'on sçait, c'est que cet Ouvrage a été traduit du François en Castillan, & de l'Espagnol en François. Nicolas Herberay des Essarts, un des Traducteurs des Amadis, dit dans son Epître à M. d'Angoulême, les avoir lus en Castillan. Il prétend en avoir trouvé quelques morceaux écrits en langage Picard, & il paroît persuadé que c'est sur un original de cette espèce que fut faite la Traduction Castillane. On ne tire pas plus de lumieres du Traducteur Espagnol.

On trouve dans quelques Manuscrits, que les Amadis sont crus, mais sans preuve, de Vaxo Lobeira Portugais, qui vécut sur la fin du douzième siècle, depuis 1290, jusqu'en 1325, qu'ils furent mis en meil-

leur style par Garcias Ordognez de Montalvo, & imprimés à Salamanque en 1575.

Plusieurs personnes pensent encore aujourd'hui, sans le moindre fondement & sans aucune preuve, qu'une grande Sainte, aussi célèbre par ses écrits que par l'éclat de sa vertu, a composé les Amadis : il est aisé de démontrer leur erreur. Sainte Thérèse naquit à Avila en 1515, & se consacra à Dieu en 1536, âgée de 21 ans. Elle n'a sûrement pas fait ce Roman depuis sa retraite, & elle dit elle-même qu'avant elle étoit d'une dissipation extraordinaire. Comment auroit-elle eu le tems de faire un Ouvrage de si longue haleine ? Elle aimoit à la vérité les Romans, & de son propre aveu en lisoit beaucoup ; elle se reproche même ce goût frivole avec une extrême amertume : Ne se seroit-elle pas bien plus reproché d'en avoir écrit ? Cependant elle n'en dit pas un mot. Ce n'est donc que parce qu'on a cru cet Ouvrage originairement Espagnol, & qu'on y trouve beaucoup d'esprit qu'on le donne à Ste Thérèse.

Questio Medica, an diu possit homo, sine cibo potuque, & vivere & valere. Proponēbat Parisiis Franciscus de Paulâ Combalusier, Doctor Medicus Monspeliensis.

Tel est le mécanisme du corps humain,

G iij

que la même cause qui entretient en nous les sources de la vie, tend à notre propre destruction, si les pertes que nous éprouvons continuellement, ne sont réparées par la quantité d'alimens nécessaire. Mais on diroit que la Nature se plaît à s'écarter quelquefois des loix qu'elle s'est prescrites, pour se jouer de l'entendement des hommes. Qui se seroit imaginé qu'il fût possible de vivre des années entières sans prendre aucune nourriture? Ce phénomène est si surprenant, que la plus grande authenticité des faits n'emporte pas toujours avec elle la conviction. M. Combalusier rapporte un grand nombre d'exemples de ces abstinences singulieres, qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Une des plus connues & des plus remarquables, est celle de Dom *Léaulté*, Bénédictin, qui pendant plus de vingt ans passa le Carême entier sans boire ni manger. On sera encore plus surpris d'apprendre qu'une fille ait vécu huit ans, sans prendre aucune nourriture. M. Combalusier l'a vûe lui-même dans le Vivarès. Cette observation lui a donné lieu d'examiner ces sortes de faits en Physicien & en Médecin. Il développe avec beaucoup de sagacité, avec agrément même, les causes de ces irrégularités apparentes de la Nature, & il conclut par dire : *Qu'on pens*

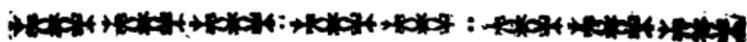
à la vérité vivre long-tems sans prendre aucune nourriture , mais non pas se bien porter.

CHYMIE Médicinale, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies. Par M. Malouin, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur & Ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris, & Censeur Royal.

Ce Livre est de pure pratique ; c'est un Manuel de Médecine, pour composer les remèdes & pour les employer selon les occasions. Il est approuvé par la Faculté & par l'Académie. Nous donnerons dans le prochain Mercure un plan de cet Ouvrage.

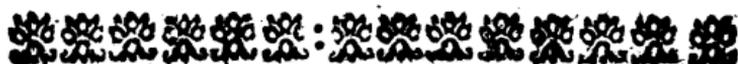
MOMOS Philosophe. Comédie en un acte & en vers. Cette Pièce imprimée à *Amsterdam*, chez Pierre *Mortier*, se trouve à *Paris*, chez *Cailleau*, rue S. Jacques, à S. André.





A I R A B O I R E .

Qu'en amour je suis malheureux !
 Je n'ose à jeun dire que j'aime.
 Si le vin me surprend quelques tendres aveux ;
 Je vois rire Fanchon de mon ardeur extrême.
 Ris Fanchon , ris Fanchon , je boirai ;
 Peut-être mon amour enfin se fera croire ;
 En attendant , du moins je jouirai
 Du plaisir de boire.



S P E C T A C L E S .

*LETTRE à Madame de Gr***, sur sa
 Comédie de Cénie.*

M Adame , le bruit se répand dans le
 Public , que vous avez résolu d'en-
 lever à nos applaudissemens la vertueuse ,
 l'intéressante Cénie , pour la faire repa-
 roître sur la scène dans la saison , où Pa-
 ris rassemble dans son sein tous ses habi-
 tans. Ce dessein est très-juste & très-loua-
 ble. Quantité de gens de goût, retirés main-
 tenant à la Campagne , ne méritent pas
 d'être privés du plaisir que vous nous avez
 procuré.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

S
P
U
IN
pe
i-
i-
&
er
té
n-
us
e.
ne
lu
é,
u-
eu
el-
up
e,
re
En
nel
ic-
me
n-
e-
x,
né-
La

~~DEUXIÈME~~

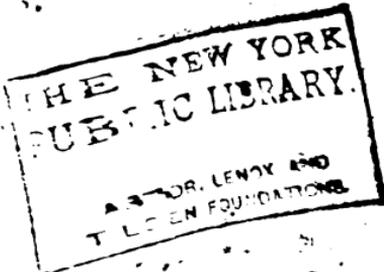
A

Q'ue
Je n'ose
Si le vin
Je vois ri
Ris Fanc
Peut-êtr
En atten



LETT

M
lever à
l'intére
roître f
ris rasse
tans. C
ble. Qui
tenant
d'être p
procuré



Si vous avez réellement formé ce projet, Madame, ne trouverez-vous pas mauvais, qu'un homme qui a osé se croire un peu de goût, fondé sur l'impression que votre Pièce a faite sur lui, vous communique à ce sujet deux observations assez foibles, qu'il soumet à votre décision, & qu'il vous supplie de ne point regarder comme une chicane, puisqu'une quantité plus considérable de pareils nuages n'empêcheroit pas que Cénie ne fût un des plus beaux morceaux qui ait paru sur le Théâtre.

Ces deux observations, qui au fond ne sont que des minuties, regardent l'état du pere de Cénie, qui n'est point déterminé, & la reconnoissance de cette fille infortunée & de sa mere, qui a paru un peu précipitée. Le Public s'imagine que quelques phrases qui ne doivent pas beaucoup coûter à une plume aussi sûre que la vôtre, répandroient un nouveau jour sur votre Pièce, & augmenteroient son plaisir. En effet, Madame, on ignore tout-à-fait quel a été auparavant le sort de cette noble victime des caprices de la fortune; & comme ce même Public veut être frappé par le sensible, il a été fâché de ne pouvoir pas mesurer la chute de cet illustre malheureux, & d'être obligé de s'en tenir à l'idée générale que c'est un homme de condition. La

G vj

comparaison de l'état où il se trouve, & de celui où il s'est trouvé, en fixant les imaginations, eût rendu l'intérêt plus sûr & plus piquant. Un Auteur du premier ordre est supérieur à ces détails, mais il sçait y descendre, & donner quelque chose à ses spectateurs. Ceux de Cénie sont d'ailleurs bien excusables de n'avoir pas assez réfléchi sur tout ce que vous avez essayé d'insinuer de la noblesse des sentimens de son pere, par la rapidité intéressante avec laquelle vous nous avez conduits de scène en scène, jusqu'au dénouement.

Il en est ainsi de la reconnoissance de la mere & de la fille. Elle dépend d'un seul mot, qui termine une lettre. Le spectateur entend à peine ce mot, qui précipite Orphise & Cénie dans les bras l'une de l'autre. On a cru qu'un événement aussi touchant devoit être amené d'un peu plus loin, & on a paru désirer que deux phrases de plus eussent d'abord fait entrevoir une idée confuse de la scène qui va se passer; que par degrés l'intérêt se fût augmenté, & qu'arrivé à son dernier période, il se fût enfin terminé avec cette vivacité intéressante que vous y avez répandue.

Je sçais, Madame, que vous nous avez dépeinte Orphise persuadée de la mort de sa fille. Vous avez puisé dans l'art ce cor-

rectif. Mais je crois que ce que je vous propose est dans la nature. Je serois fort embarrassé de remplir ces deux objets ; mais je suis persuadé que l'Auteur de Cénie ne l'est pas. Un homme commun peut former une idée, sans pouvoir l'exécuter : une personne au-dessus du commun la forme & l'exécute.

Vous voyez, Madame, que j'ai eu raison de traiter ces deux observations de minuties ; mais ces sortes de minuties laissent ordinairement un vuide dans l'esprit du spectateur, dont souvent il ne se rend pas compte, & il sent qu'il manque quelque chose à sa satisfaction, sans pouvoir dire ce que c'est.

J'espère, Madame, que vous voudrez bien pardonner ma témérité, en faveur du motif qui m'anime. Je suis devenu votre zéléteur. Zilia m'avoit intéressé vivement. Cénie m'a subjugué. Je vous dois le plaisir délicat d'avoir versé des larmes, plaisir que le Théâtre François me refusoit depuis si long-tems. Que j'aime à voir la vertu conserver un empire absolu, au milieu des revers les plus capables d'accabler tout autre qu'une Cénie ! Quel modèle frappant ! C'est dans votre propre cœur que vous avez puisé cet heureux caractère ; ses traits sont les vôtres. Que dis-je ? Vous en avez peint

cinq differens, aussi beaux, aussi touchans; vous les réunissez sans doute en vous seule. Si la vertu vous a ouvert son sanctuaire, la nature vous a développé tous ses trésors. Il n'appartenoit qu'à vous de les retracer, avec ces délicatesses qui font tant d'honneur aux Dames, & qui leur sont particulières.

Vous en fournissez une preuve authentique. Que j'admire cet amant si estimable, dont la vertu ennoblit la passion, & dont la passion rend la vertu plus touchante! Je partage avec lui ces deux sentimens, qui sont (si j'ose me servir de cette expression) si bien fondus ensemble, que l'on ne peut appercevoir le passage de l'un à l'autre. Je ne finirois point, Madame, si je me livrois au détail des impressions que Cénie a faites sur mon cœur. J'en suis sorti, sinon plus vertueux, au moins plus amateur de la vertu. Mais vous entretenir plus long-tems; ce seroit dérober des momens précieux au Dieu du goût & de l'agrément.

J'ai balancé si je signerois ma Lettre. Je suis dans la foule de ces gens inconnus, destinés à admirer, comme vous êtes destinée à fournir des sujets d'admiration. Deux raisons m'y ont cependant déterminé. L'espérance de sçavoir que vous n'aurez pas dédaigné mon hommage, & la crainte de

manquer aux sentimens de respect & même de reconnoissance dûs à votre mérite ; sentimens que je partage avec le Public , qui en est le témoin & le garant.

J'ai l'honneur d'être , &c. *Olivier* , Secrétaire de M. de Sauvigny , Intendant de Paris , rue-Royale.

Le Mardi 20 Juin , la Demoiselle Emilie débuta à la Comédie Française. Ses rôles de début ont été les Amonreuses dans le Misantrope & la Pupille , dans le Préjugé à la mode & l'Esprit de contradiction , dans le Philosophe marié & le Florentin. Elle a été fort applaudie dans tous ces différens rôles.

Le 10 Juin , les Comédiens Italiens donnerent la première représentation de *la Feinte supposée* , Comédie en un Acte & en prose.

C'est une pièce d'intrigue. Le Marquis a des engagemens avec la Comtesse. Il est sur le point de l'épouser , lorsque Moncade, son ami , devient amoureux de la Comtesse , qui se prend à son tour de goût pour lui : le Marquis l'ignore , mais il le désire : il n'aime point la Comtesse , & il craint les noueds qui vont l'attacher à elle.

Les Acteurs sont à la campagne ; ils imaginent un jeu pour s'amuser ; on doit tirer au sort un Chevalier pour chaque Da

me , ce Chevalier doit lui parler d'amour ; & le Marquis arrange les choses de façon , que Moncade se trouve le Chevalier de la Comtesse ; ils se parlent l'un à l'autre , ils se découvrent leurs sentimens , l'amour triomphe & les Amans s'unissent.

Cette petite Pièce , qui a eü 7 représentations , a une ou deux situations assez plaisantes , elle est écrite d'un style un peu froid , mais naturel & sans prétention. Nous en allons copier une Scène pour justifier notre jugement.

S C E N E X V.

MONCADE , la COMTESSE.

Moncade.

Eh ! quoi , Madame , vous me fuyez encore ?

La Comtesse , *ironiquement.*

Je ne sçais trop , si je dois rester. Un Chevalier tel que vous , est trop dangereux dans un tête à tête.

Moncade.

Madame . . .

La Comtesse.

Il faut avouer , que vous êtes un Amant d'une espèce rare & singulière , je ne m'attendois pas , je l'avouerai , à la déclaration que vous m'avez faite tantôt.

Moncade.

Je vois qu'elle vous paroît aussi ridicule, qu'elle l'est en effet.

La Comtesse.

Comment ridicule ! Elle ne l'est point. C'est pure générosité de votre part, de m'avoir averti que vous ne m'aimiez pas. J'aurois pû me laisser surprendre à vos discours, & désormais je n'aurai plus rien à craindre.

Moncade.

Ah ! Madame, que ne pouvez-vous lire dans mon cœur ! Vous y verriez l'amour le plus tendre joint au plus profond respect.

La Comtesse.

Vous sentez bien à présent que je ne puis plus vous croire, après tout ce que vous m'avez dit.

Moncade.

Madame, c'est la crainte de vous déplaire, qui m'a fait renfermer des sentimens, qui paroissent vous offenser.

La Comtesse.

Est ce encore le Chevalier qui parle ?

Moncade.

Non, Madame, c'est Moncade, le plus amoureux de tous les hommes.

La Comtesse.

Je crains que vous ne jouiez encore votre rôle.

Moncade.

N'en croyez pas mes discours & examinez mes actions. Pourquoi suis-je resté ici, malgré les affaires, qui m'appellent à Paris ? Pourquoi ces distractions, que vous m'avez cent fois reprochées ? Pourquoi ce trouble en vous voyant ? Pourquoi ces regards embarrassés, que vous avez surpris ? Tout cela ne vous dit-il pas que je vous aime ?

La Comtesse.

Ne croiroit-on pas au ton de vérité qu'il prend, qu'il est réellement amoureux ?

Moncade.

Oui, Madame, je le suis.

La Comtesse.

Quoi, vous m'aimez ! Ah ! je ne veux plus vous voir, car je sens qu'à la fin je vous aimerois aussi.

Moncade.

Eh, Madame, pourquoi m'enivier la satisfaction de croire que je vous ai rendu sensible ? Achevez de me rendre heureux.

La Comtesse.

Moncade, vous n'avez guère de ménagement, ce que je vous ai dit ne devoit-il pas vous contenter, & faut-il donc enfin vous dire que je vous aime ?

Moncade.

Vous m'aimez ! Ah , Madame , quel est mon bonheur !

La Comtesse , riant.

Ah ! ah ! ah ! Quoi ! Vous croyez de bonne-foi que je parle sérieusement ? Eh ne voyez-vous pas que je joue mon rôle aussi.

Moncade , à part.

Qu'entens-je , ô Ciel !

La Comtesse.

Convendez que je m'en acquitte assez bien.

Moncade.

Ah ! mon malheur est sans sans ressource , puisque vous insultez à ma douleur.

La Comtesse.

Ce pauvre Moncade ! En vérité il me fait compassion ; mais vous m'aimez donc bien prodigieusement ? Vous verrez qu'à la fin il faudra que je l'aime aussi. J'en suis bien un peu tentée ; mais . . .

Moncade.

Eh ! Madame , par pitié . . .

La Comtesse.

Comment donc ! Et de quoi vous fâchez-vous ? On vous aime , on vous le dit , & vous vous plaignez !

Moncade.

Ne me raillez pas aussi cruellement.

La Comtesse.

Mais très - sérieusement , je ne raille point. En vérité celui-là est bien singulier. Tantôt vous vouliez me faire croire que vous étiez amoureux , & je ne vous croyois pas ; à présent je vous dis que je vous aime , & vous ne voulez pas que cela soit. Que faut-il donc faire enfin pour vous persuader ?

Moncade.

Eh ! Madame , je ne suis que trop persuadé de votre aversion ; la violence de mon amour m'a forcé à rompre le silence , j'en suis assez puni , & je vais vous délivrer d'un objet qui vous déplaît.

Les mêmes Comédiens représenterent pour la première fois le 19 Juin , le *Réveil de Thalie* , petite Pièce en un acte & en vers. Cette Comédie , formée de Scènes épisodiques , est dans le genre aimable & léger , que M. de Boissi a porté sur ce Théâtre , qu'il appelle dans la Préface qu'on lit à la tête de ses Oeuvres : *Allégori-Episodique* , qu'il a embelli & perfectionné , & dans lequel il a eu des succès si brillans.

L'Auteur de ce nouvel Ouvrage ne s'est point fait connoître ; mais il y a répandu tant d'esprit , il est si peu de personnes capables d'écrire si vivement , & d'un ton si

aimable , qu'il auroit fait un nouveau plaisir au Public , en lui faisant connoître la main , d'où lui venoit un présent aussi agréable.

Thalie est endormie. Il s'agit , s'il est possible , de la réveiller. Une foule de mauvaises Pièces l'ont plongée dans le plus profond assoupissement. L'Oracle prononce , que pour l'en retirer , *il faut attendre que l'on trouve un Auteur qui puisse se faire comprendre.*

Voilà le fond de ce badinage critique. Momus qui y joue le rôle principal , s'occupe à chercher cet Auteur. Peut-être , dit-il , que le véritable

Est celui qu'en ces lieux on remarque le moins,

Cidalise arrive ; c'est une femme aimable , qui représente tout le corps ; mais elle ne vient point pour réveiller Thalie ; elle se borne , dit-elle , à l'esprit de son état ; c'est le bonheur qu'elle recherche, Quel est donc le motif qui l'amene ? Le voici :

Cidalise.

Je sçais qu'à mes dépens souvent vous osez rire ;
 Mon petit Dieu soyez bien averti ,
 Que vous faites sur terre un vrai métier de dupe.
 Souvent des femmes on s'occupe ,

Mais c'est pour en tirer parti.
 Corrigez-vous de la satire,
 Goûtez plutôt le charme de séduire ;
 Votre plaisir naîtra de ce projet.
 La séduction est charmante,
 Et quand les médifans la prennent pour objet ;
 C'est le bonheur qui fournit le sujet,
 Et c'est le dépit qui plaisante.

Momus.

Le plaisir est toujours relatif à l'esprit ;
 C'est un être flexible à chaque caractère ;
 De sa variété tirant tout son crédit,
 Sa figure est changeante ; & sa forme arbitraire ;
 Plusieurs femmes, surtout pensent le bien choisir,
 Et n'attrapent qu'un ridicule ;
 A les examiner j'occupe mon loisir,
 Et j'en plaisante sans scrupule.

Cidalise.

Précisément vous donnez dans le faux.
 Un sentiment vaut mieux que toutes vos finesses.
 Vous devriez excuser nos défauts,
 Et profiter de nos foiblesses.

Momus n'est point galant, il préside à
 la raillerie. Cidalise lui répond :

C'est un vilain département ;
 Votre société doit être trop piquante ;

Un mortel qui sçait être Amant ,
Vaut bien mieux qu'un Dieu qui plaïsante :

Toute cette Scène est écrite de ce ton.
On ne peut avant de la quitter s'empêcher
de transcrire encore quelques vers d'un
bon Citoyen ; ils frondent les mauvais
plaïsans de profession , qui s'arrogent le
droit horrible d'être méchans , qu'on hait ,
qu'on craint , & qu'on ne devoit que mé-
priser.

Et voilà contre vous le sujet qui m'irrite.

Vous sçavez aux vertus donner un mauvais tour ;

Regardez-vous comme un mérite

D'exposer tout dans un faux jour ?

Je hais un esprit qui ne s'ouvre

Que pour voir quelque tache à des dehors flat-
teurs :

J'aime mieux le Dieu des erreurs

Que le Dieu qui me les découvre.

Pour guérir votre esprit devenez amoureux ;

Vous ne prendrez plus garde aux actions des
autres.

Vous ne serez occupé que des vôtres ;

Croyez qu'on n'est méchant , que faute d'être
heureux.

A Cidalise succede Damon , homme

d'esprit, répandu dans le monde, qui en connoît tous les ridicules, & qui les passe en revûe de la maniere la plus ingénieuse. Il faudroit copier la Scène entiere, si l'on vouloit rapporter toutes les choses fines qu'elle contient; c'est celle dans laquelle on a trouvé le plus de bonne plaisanterie & de comique.

Elle est suivie d'une autre formée par un Auteur *Comitragique*; c'est à lui que l'on doit *le Sommeil de Thalie*, & il s'en vante. Voici ce que lui dit Momus;

Vous avez souvent vû de ces femmes étiques;
Dont la face n'est pas plus grosse que cela,
Accabler leur maigreur d'ornemens magnifiques,

Et se traîner à l'Opéra.

Le Parterre ébloui, regarde,

Voit un monceau de diamans,

Dont la flâme s'élance, & dardé

Les rayons les plus éclatans;

De vos Pièces voilà la peinture comique;

Les détails, ce sont les brillans,

Et le fond, c'est la femme étique.

Scapin vient à son tour; c'est un méchant pour qui le *sommeil de Thalie* est un trésor. Il est transporté, quand il voit ces jolis petits Libelles,

Qui sur ce qui paroît versent tous leurs poisons:

Momus.

Momus lui répond en Dieu :

Moi, je vois ces Auteurs aussi froids que des mar-
bres ,

Comme des nains difformes & courbés ,

Qui ne pouvant atteindre aux fruits qui sont aux
arbres ,

Vivent honteusement de ceux qui sont tombés.

Eglé, la jeune Eglé, représentée par la belle *Coraline*, remplace cet Acteur. Momus l'instruit de tout ce qu'une jeune personne doit pratiquer, non pas pour être aimable, mais pour le paroître, ce qui est fort souvent suffisant. Arlequin & la jeune Catinon forment enfin la dernière Scène. On y imagine une Pantomime, comme le moyen le plus sûr de réveiller Thalie : mais le Parterre & le Public ont pensé que si cette Muse étoit effectivement endormie, cet Ouvrage, que quelques obscurités & un air un peu décousu, n'empêchent pas d'être très-joli, suffisoit pour la réveiller ; en conséquence, il a été intitulé avec raison : *Le réveil de Thalie*.

Il est imprimé, & se vend chez la Veuve de *Lormel*, & fils, rue du Foin.

Explication du Ballet.

Le Ballet Pantomime qui dénoue cette
H

Comédie , ayant fait au Public tout le plaisir que l'on pouvoit attendre des soins & des talens marqués de M. Dehesse , nous avons cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'en donner ici une légère idée , en faveur de ceux qui n'auront point été à portée de le voir exécuter.

Plusieurs Bucherons occupés dans une forêt à leurs travaux , sont agréablement interrompus par leurs femmes , qui leur apportent des rafraîchissemens. Après avoir pris leur repas , pendant les danses des femmes , ils se remettent à l'ouvrage. Un orage les surprend : l'un d'eux tombe d'un arbre. Les femmes effrayées courent chercher deux Médecins , pour soulager le blessé. Les Médecins arrivent , visitent le malade , font une consultation comique dans laquelle ils ne s'accordent pas. Le premier ordonne la saignée. Le Chirurgien appelé veut procéder à l'opération. Le second Médecin s'y oppose avec colere. La dispute s'échauffe après plusieurs lazzi plaisans. Ce dernier ordonne au Chirurgien d'apporter au malade du meilleur vin. Le Bucheron en boit , se trouve guéri à l'instant , & fait par ses entrechats l'éloge du remede. Chacun félicite le second Médecin & se réjouit de l'heureux succès de son ordonnance. Cette commune allégresse occasio

ne une contredanse générale , qui termine le Ballet , & dans laquelle le Médecin & le Chirurgien sont introduits.

Concerts du mois de Juillet à Compiègne.

Le Samedi 4, le Lundi 6, & le Mercredi 8, on chanta chez la Reine le Prologue & les cinq Actes d'*Issé*. Mlles Lalande, Deschamps, Mathieu, Canavas, Godonnesche & Guedon; Mrs Poirier, Benoît, Joguet, Dubourg & Godonnesche en ont chanté les rôles.

Le Samedi 11, le Lundi 13, & le Mercredi 15, on chanta le Prologue & les Actes du Ballet *des Fêtes Vénitiennes*. Mlles Canavas, Lalande, Deschamps, Desfelle & Mathieu; Mrs Poirier, Benoît, Dubourg, Besche, Daigremont & Richer en ont chanté les rôles.



NOUVELLES ETRANGERES.

DE PETERSBOURG, le 20 Juin.

ON a reçu le détail suivant, au sujet de l'élection que les Cosaques ont fait du Comte Rasoumofski, Président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, pour leur *Atteman*.

L'Ukraine, ou Petite-Russie, est divisée en dix Provinces, qui portent le nom de Capitaineries.

H ij

Les Troupes de ces Provinces forment des Corps, partagés en Compagnies, dont la plupart sont de mille hommes. L'Etat Militaire, lequel est héréditaire dans les familles, est si considéré, qu'il va presque de pair avec la Noblesse. Les Bourgeois & les Payfans, qui forment un ordre à part, n'ont dans le Pays que le dernier rang : mais ils peuvent être élevés à l'Etat Militaire, dont ils ne sçauroient redescendre à leur premier état, sans se dégrader. Passons à l'élection, dont il s'agit. Le Major Général, Comte de Henricoff, Chevalier de l'Ordre de Saint Alexandre, nommé Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice, pour assister de sa part à cette élection, partit au mois de Janvier dernier de Pétersbourg, avec les Commissaires dont il étoit le Chef, & qui devoient l'accompagner. A son arrivée sur les frontieres de la Petite-Russie, il fut reçu par quelques-uns des Généraux du Pays, & des principaux de la Noblesse, à la tête de six cens Cosaques, qui le conduisirent à Gluckow, Capitale du Pays. Lorsqu'il entra dans la Ville, il fut salué d'une décharge générale de toute l'Artillerie, & trouva la garnison rangée sur deux lignes, depuis la Porte jusqu'à l'Hôtel qu'il devoit occuper. Son arrivée fut annoncée le lendemain à toutes les Capitaineries par des Lettres Circulaires, qui convoquèrent en même tems l'Etat Ecclésiastique, l'Etat Militaire & l'Etat Civil, à s'assembler le 23 de Février pour procéder à la libre Election d'un *Atteman*, ou Grand Général. Le grand Marché fut ensuite préparé pour cette cérémonie. On éleva, près d'une Eglise voisine, une Estrade qui fut garnie d'écarlate. Une Galerie à quatre rangs, disposés en Amphithéâtre, environnoit cette Estrade. Le 23 de Février, à six heures du matin, après le

signal donné par un coup de canon, les Corps de Cavalerie, qui depuis quelques jours étoient cantonnés dans les Villages voisins, entrèrent dans la Ville au son de leurs instrumens, avec leurs Eten-darts déployés. Le Général Assaut, qui tenoit à la main la Hache d'argent, ou marque de Com-mandement, marchoit à leur tête. Ils se joigni-
rent à la garnison & formèrent un cercle autour de l'Eglise & de l'Estrade. Lorsque les *Towarzi-
zes* ce sont les Nobles, se furent rassemblés dans l'Hôtel du Ministre Plénipotentiaire, & que l'Ar-
chevêque de Kiovie, & le Clergé se furent rendus dans l'Eglise au son des cloches, quelques *Towar-
zires*, accompagnés de plusieurs des Généraux & des Chefs de la Noblesse, ainsi que du Général Pissar, Grand-Chancelier d'Ukraine, & de tous les Officiers de la Chancellerie Militaire, porte-
rent sur l'Estrade les marques de la Dignité d'*At-
teman*. Le Grand Etendart & le Petit, que l'on nomme *Prapir*, étoient portés à la main; le Bâton de Commandement, garni de pierreries, & le Grand Sceau d'Ukraine l'étoient sur des coussins de velours cramoisi, garnis de franges d'or. A la tête de tout ce Cortége, marchaient vingt-quatre Cosaques avec la Musique Militaire, que suivoit un carosse à six chevaux. On y voyoit le Secre-
taire du Comte de Henricoff, portant sur un bas-
sin d'argent, couvert d'un morceau de velours cramoisi, les Lettres Patentes par lesquelles l'Im-
pératrice permettoit de procéder à l'Electio[n] libre-
ment, & selon les usages anciennement établis. La marche étoit fermée par le carosse du Ministre Plénipotentiaire, environné d'une Troupe de Co-
saques. La Musique Militaire se fit entendre pen-
dant toute la marche, jusqu'à l'instant où les
marques de la dignité furent posées sur une Table,

placée au milieu de l'Estade. Le Comte de Henricoff & son Secrétaire y monterent ensuite, & furent suivis du Clergé, des Généraux, des *Towarzirzes*, des Chefs des Régimens & des Officiers de la Chancellerie Militaire, qui tous allèrent occuper les places de la Galerie, qui leur étoient destinées. Un Ecclésiastique se tint près de la table, devant un Encensoir où brûloit de l'encens. Lorsque le Secrétaire eut fait à haute voix la lecture des Lettres Patentes de l'Impératrice, le Comte de Henricoff demanda premièrement au Clergé, puis aux Seigneurs temporels, aux Militaires, à la Noblesse : *Qui la Nation desiroit, en vertu de la gracieuse permission de S. M. I. élire pour son Grand-Général.* Tous s'écrierent unanimement : *Qu'ils desiroient avoir le Comte Cirille-Alexiewitz Rasoumofski, qui leur paroissoit digne de cet honneur.* Aussi-tôt l'Archevêque de Kiovie, & l'un de ceux des Généraux, auxquels on donne le nom de *Starschina*, remercierent l'Assemblée de ce qu'elle avoit fait un choix infiniment agréable à la Nation. Après quoi, les Lettres Patentes, & les marques de la dignité d'*Atseman*, furent portées dans l'Eglise & posées sur une Table devant l'Autel. Elles y demeurèrent pendant le *Te Deum*, auquel le Ministre Plénipotentiaire, & tous ceux qui l'avoient accompagné pour l'Élection, assisterent. Il fut chanté par la Musique, au bruit d'une décharge générale de l'Artillerie & de la Mousqueterie. Quand le *Te Deum* fut achevé, les Lettres Patentes & les marques de la dignité furent reportées en pompe à l'Hôtel du Ministre Plénipotentiaire, pour y rester en dépôt jusqu'à l'arrivée du Comte de Rasoumofski. Toute cette cérémonie fut terminée par un grand repas, où le Comte de Henricoff avoit invité les principaux du

Clergé, les Généraux, & les Dames les plus distinguées du Pays Il y eut plusieurs Tables servies avec beaucoup de magnificence, & les santés furent bûes aux salves du canon & de la mousqueterie. On distribua douze barriques d'eau de vie aux Troupes, afin qu'elles prissent part à la réjouissance publique. A l'issue du repas, le Grand Chancelier, au nom de la Nation, fit présent au Comte de Hentricoff de douze mille roubles, auxquels il en ajouta trois mille pour sa Suite. Ce Ministre reçut aussi des présens de chevaux de selle & de chevaux d'attelage, qui lui furent donnés par les Colonels & les *Towarzirzes*. Un incendie ayant l'année passée réduit entièrement en cendres l'ancien Palais des *Attomans*, on en rebâtit un à la moderne qui doit être aussi superbe que vaste, & l'on y travaille avec tant de diligence, qu'il sera bientôt prêt à recevoir le Comte de Rasoumofski, qui se prépare à se rendre incessamment à Głuckow, avec les Députés des Cosaques, qui lui sont venus apporter ici le Diplôme de son Election.

DE WARSOVIE, le 27 Juin.

Les Diétines pour l'Election des Députés à la prochaine Diète générale, se sont tenues le 23 de ce mois. Celles de Warsovie, de Wyzogrod, de Zacrozim, de la Grande Pologne, de Cujavie & de Posnanie se sont séparées infructueusement. Celles de la Principauté d'Owiczin & de Zator, des Palatinats de Lublin & de Plocko, & des Districts de Czersko, de Liwa, de Sochaczew & de Dobrzyn ont subsisté.

La République de Pologne continue de regarder le Duc Ernest de Biron, comme véritablement

Duc de Courlande , & comme un Vassal , ayant droit à la protection , que le Seigneur Féodal doit à son Feudataire. C'est dans ce principe qu'elle s'est crue obligée de travailler , non-seulement à lui faire rendre la liberté , mais encore à lui procurer les moyens de rentrer en possession de la Régence de Courlande. Elle s'est d'autant plus flattée de reussir , que l'Impératrice de Russie a tiré le Duc de Biron de son exil de Sibérie , pour le mettre à Jarassow , dans une situation plus agréable. Comme son retour en Courlande est la seule chose qui lui reste à désirer , les Etats de la Pologne ont prié le Roi de seconder leurs desirs par de nouvelles instances auprès de l'Impératrice de Russie. C'est l'objet d'une Lettre écrite dernièrement par ce Prince , dans laquelle il fait ressouvenir S. M. Im. des voies d'intercession , qu'il a toujours employées auprès d'elle par différentes Lettres , & des fortes représentations de ses Ministres , pour obtenir la liberté du Duc de Biron. Il dit ensuite ; *Qu'il se trouve obligé de renouveler ses instances , en considération des plaintes que les Grands du Royaume de Pologne font , de ce que le Duc n'a pas encore recouvré sa liberté : que leur dessein avoit été d'exposer publiquement les motifs de leurs plaintes dans le dernier Senatus-Consilium : Qu'informé de leur résolution assez-tôt , il les en avoit fait changer ; mais que depuis , par un Acte signé du Primas & des autres Ministres présents à la Cour , ils l'avoient prié de redoubler ses sollicitations auprès de S. M. I. pour qu'il lui plût de faire remettre en liberté cet infortuné Duc , Vassal de la Couronne de Pologne : Qu'il n'a pas pu se dispenser de condescendre à leur demande , & qu'il se prête à cette démarche avec d'autant plus de confiance , que , sans s'arrêter à certaines circonstances politiques que l'événement développe de jour en jour ,*

L'amour de S. M. I. pour la justice, & le cas infini qu'il fait de sa précieuse amitié, ne lui laissent point douter qu'elle ne se détermine promptement & favorablement sur l'affaire dont il s'agit. Après avoir fait entendre à l'Impératrice de Russie, qu'il seroit à propos que le Duc de Biron fût libre avant le 4 d'Août, tems où la Diette extraordinaire doit s'assembler, parce que si, contre toute espérance, la chose n'étoit pas alors comme on le desiroit, les Grands ne manqueroient pas de porter leurs plaintes dans cette Diette, il ajoute : Qu'il se promet que la détermination de S. M. I. sera de nature à prévenir cet inconvénient ; qu'il la prendra pour une nouvelle preuve très-sensible de son amitié pour lui : qu'en même tems, elle satisfera sa générosité naturelle, en rendant justice au Duc de Biron, & mettant fin aux souffrances qu'il a si peu méritées : qu'on ne voit pas que ce Duc ait jamais eu le malheur d'offenser S. M. I. que rien ne semb'e s'opposer à son élargissement, & que les considérations politiques alléguées ci-dessus, sont même de nature à l'exiger nécessairement.

DE COPPENHAGUE, le 20 Juin.

Le 29. du mois dernier, le Roi rendit une Ordonnance qui contient trois articles, dans lesquels Sa Majesté prescrit de quelle maniere elle veut que l'on procède à l'avenir, tant en Dannemarck qu'en Norvege, dans les séparations de corps & de biens entre gens mariés, pour cause de désertion frauduleuse.

La Reine est restée à Fredensbourg, & l'on dit qu'elle ira, pendant l'absence du Roi, passer quelques jours au Château de Jagerspris.

Le Vaisseau le Roi de Dannemarck, appartenant

178 MERCURE DE FRANCE.

à la Compagnie des Indes Orientales, & venant de la Chine, arriva le 28 de Juin à la rade de cette Ville. Il a mis dix-neuf mois à son voyage, & de 178 hommes, qui composoient son équipage, il n'en a perdu que huit.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 27 Juin.

IL se tint dernièrement, en présence de S. M. I. une Conference, dans laquelle on examina les raisons alléguées par les Colléges de la Magistrature de Francfort, contre l'établissement dans leur Ville d'une Eglise de Réformés. L'Empereur jugea que ces raisons devoient d'autant moins l'arrêter, que le recours direct à la Diette de l'Empire n'est point admissible dans le cas dont il s'agit. Le Comte de Podewils, Envoyé Extraordinaire du Roi de Prusse, continue d'agir vivement pour que l'Empereur s'en tienne à cet égard à ses premières résolutions. Il a fait aussi depuis peu, de fortes instances en faveur des Protestans de Hongrie. Il a représenté que véritablement la tolérance, établie dans les Etats du Roi son Maître, assûroit aux Catholiques la liberté de conscience, & la jouissance des Priviléges qu'ils avoient obtenus; mais que cependant ces avantages seroient susceptibles de plus & de moins, à proportion de ce que l'on feroit pour le redressement des griefs des Protestans de Hongrie & de Transilvanie, & que ce redressement pouvoit seul accélérer la mise en possession de l'Eglise, que Sa Majesté Prussienne avoit permis aux Catholiques de bâtir dans sa Capitale.

Le Prince regnant de Hohenzollern, qui se

trouve actuellement en cette Cour, vient d'épouser la jeune Princesse de Cordoue. La bénédiction du mariage s'est faite dans la Chapelle de Schombroun, par le Cardinal Archevêque de cette Ville, en présence de leurs Majestés Impériales.

Le 2 de Juillet, l'Empereur vint en cette Ville, pour donner l'Investiture au Margrave de Brandebourg-Anspach. Comme c'étoit la première des Investitures, que les Princes des anciennes Maisons de l'Empire doivent recevoir de S. M. I. la cérémonie s'en fit avec éclat. Le Baron de Menzingen, & le Conseiller de Régence Seefried, Ministres Plénipotentiaires du Margrave, se rendirent à la Cour dans deux carosles à six chevaux, avec vingt-quatre Domestiques de Livrée, deux Coureurs & deux Heidiques. Le premier fit un discours, dans lequel il demanda l'Investiture en la manière accoutumée. Après qu'on en eut achevé l'Acte, tant pour les Fiefs, Droits, Régales & autres Prérrogatives de la Maison de Brandebourg-Anspach, que pour la partie du Burgraviat de Nuremberg qui relève de cette Maison, M. Seefried fit le discours de remerciement à l'Empereur. Les deux Plénipotentiaires retournerent ensuite à leur Hôtel, dans le même ordre qu'ils étoient venus.

Hier, sur les six heures du matin, L. M. I. accompagnées du Prince Charles de Lorraine, du Comte de Bentinck, Ministre Plénipotentiaire des Provinces Unies, & de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, partirent pour aller en Stirie voir le camp qui s'est assemblé près de Pettau.

DE BERLIN, le 27 Juin.

On a reçu des Lettres de Breslau datées du 10,
H vj

Juin, par lesquelles on apprend les nouvelles suivantes. Le Baron de Cocceji, Grand Chancelier & Ministre d'Etat, se rendit dernièrement dans la Haute Silésie, pour y prendre connoissance de l'administration de l'ancienne Régence, que le Roi a destituée de ses emplois. On reconnut par l'examen, qu'il avoit été commis de grandes infidélités dans la Régie des dépôts, des biens mineurs, des Fidei Commis, & d'autres choses de cette nature. En conséquence, le Grand Chancelier fit arrêter le Président de la Régence, & chargea le Fiscal de procéder juridiquement contre ce Magistrat, & les autres membres de la même Compagnie. Depuis il a dressé le plan de l'établissement d'une nouvelle Régence, & l'a envoyé ici; pour sçavoir si le Roi juge à propos d'y donner son approbation. Dès qu'il aura reçu les ordres de Sa Majesté, il retournera dans la Haute-Silésie, pour installer la nouvelle Régence. En attendant il s'est rendu à Breslau, accompagné du Président de Jarriges & du Conseiller-Privé Furst, afin d'y faire exécuter les arrangemens qui concernent la Régence de cette Capitale, ainsi que le plan de S. M. pour la réformation de la Justice. La Haute-Silésie, comme les autres Etats du Roi, vient d'éprouver l'utilité de cette réforme. En peu de jours, des procès sans nombre ont été décidés, ou mis en état de l'être.

DE RATISBONNE, le 8^e Juillet.

L'Empereur, par un Décret de Commission Impériale, remis le 6 à la Dictature publique, a confirmé la résolution prise le premier de Juin, dans les trois Colléges de l'Empire, par laquelle la Diète accorde un Mois Romain pour le paye-

ment des ouvriers, employés à réparer les fortifications de Philisbourg.

On apprend par des Lettres de Munich, que le 24 du mois dernier sur le soir, on y sentit une forte secousse de tremblement de terre. A minuit, elle fut beaucoup plus forte. Environ une heure après, il y en eut une troisième. Plusieurs maisons furent ébranlées par ces secousses, qui d'ailleurs ne causerent point de dommage considérable. Le lendemain, il fit pendant toute la journée un vent extrêmement violent, accompagné de pluie & de grêle. L'Isler sortit de son lit, les campagnes voisines furent inondées, & l'on ne put sauver qu'une partie du bétail. Non-seulement les bleds souffrirent beaucoup de la violence du vent, il y eut aussi dans la campagne plusieurs maisons renversées.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 23 Juin.

LE Chevalier de Saint-Peyre, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & Premier Ecuyer du Duc de Savoye, arriva le 19 à Aranjuez, pour informer le Roi & la Reine, de la part du Roi de Sardaigne, de la Ratification du Mariage de l'Infante Dona Marie-Antoinette avec le Duc de Savoye laquelle se fit le 31 du mois dernier, dans l'Eglise Collégiale d'Oulx. A son arrivée, il fut admis à l'audience de L. M. auxquelles, il présenta les Lettres du Roi de Sardaigne & du Duc de Savoye. Il les entretint ensuite de la pleine satisfaction & de l'extrême joie, que S. M. Sard. & S. A. R. avoient ressenties, en voyant quelle acquisition ils avoient faite dans

182 MERCURE DE FRANCE.

la Sérénissime Infante. L. M. ordonnerent qu'en actions de grace de cette heureuse union, on chantât le *Te Deum* dans la Chapelle du Palais; que pendant les trois jours suivans la Cour fût en *Gala*, & que l'on fit des illuminations. Les Couriers extraordinaires, dépêchés par Don Manuel de Sada, Ambassadeur de cette Cour à Turin, ont apporté les nouvelles de l'heureux voyage du Roi de Sardaigne, & du Duc & de la Duchesse de Savoye, depuis la frontière jusqu'à Turin, de toutes les fêtes qu'on a faites à la Duchesse dans les lieux de son passage, & de son entrée dans cette Capitale, où les fêtes continuent avec une magnificence extraordinaire.

On commença le 29 à poser les fondemens du Convent des Religieuses de la Visitation, que la Reine établit en cette Ville pour y travailler à l'éducation des Filles nobles de ces Royaumes. Le Marquis de Los Balbafes, son Premier Ecuyer, posa la première pierre. Cette cérémonie, à laquelle le Cardinal Patriarche, assisté de la Chapelle Royale, officia, se fit avec beaucoup de magnificence & d'une manière très solemnelle, en présence d'une nombreuse & brillante assemblée de Grands, de Ministres & de Personnes de distinction, que le Marquis de Los Balbafes avoit invités.

Le Roi vient de nommer Capitaine Général de ses Armées, le Lieutenant Général, D. Manuel de Sada y Antillon, Capitaine Général des Armes de la Province de Guipuscoa, & présentement Ambassadeur à la Cour de Turin. Il a fait dans la Compagnie des Gardes du Corps, le Vicomte d'Hautressale, Brigadier; & D. Enrique Dulmhorst & D. Luis Desmesieres, Sous-Brigadiers. Il a donné les Régimens de Milices de Santander,

Ville & Port de Biscaye , à D. Joseph-Antonio Cagigal ; de Soria , dans la Vieille-Castille , à D. Joseph Merino y Guzman ; de Xeréz de la Frontera , dans l'Andalousie , au Marquis de Valhermoso ; d'Ezija , dans la même Province , à D. Ventura de Morales y Federigui ; & les Lieutenances-Colonelles des Régimens de Milices de Tuy , en Galice , au Capitaine réformé D. Francisco Quiros Montenegro , de Santiago , à D. Joseph-Ventura Carbajal ; & de Léon , à D. Juan-Antonio Balboa. S. M. a rempli dans le même tems quatre vingt Compagnies , & autres emplois subalternes dans les mêmes Régimens de Milices. Elle a nommé Corregidors , de Daroca , D. Francisco de Guerra Merino , Capitaine des Grenadiers Provinciaux de Ciudeca-Rodrigo , dans le Royaume de Léon , de Tervel , en Arragon , D. Juan-Miguël Portell , ci-devant Corregidor de Cerbera , place dans laquelle il a pour Successeur D. Antonio Martinez y Arguedas , Caplet de la premiere Compagnie des Gardes du Corps. D. Diego de Falla y Villa , D. Isidro de Medina , & D. Juan de Torres y Peralta , ont été faits Corregidors de Letras , le premier , d'Andujar , dans l'Andalousie ; le second , de Tordesillas , au Royaume de Léon , & le troisiéme d'Olmedo , dans la Vieille-Castille. S. M. vient aussi de donner les Charges d'Alcalde Mayor , de Guadix , au Royaume de Grenade , à D. Joseph-Antonio Gonzalez ; de Baza , dans le même Royaume , à D. Antonio-Joseph Montalvo ; de Baeza , en Andalousie , à D. Francisco Joseph de Bejar ; de Barcelone , à D. Manuel Delas y Casanova , & de Castellon de la Plana , dans le Royaume de Valence , à D. Joseph Andrés.

1784 MERCURE DE FRANCE.

ITALIE.

DE NAPLES, le 26 Mai.

LA Commission chargée par le Roi de travailler à faire un Règlement pour la réformation du luxe en général, & en particulier de celui qui s'est introduit dans les Deuils, les Enterremens & les Professions Religieuses des filles, vient de dresser les articles de ce Règlement.

Les Galeres du Roi, après avoir débarqué dans les Ports de Toscane les troupes qu'elles y portoient pour les Garnisons de l'Etat *de gli Presidi*, ont ren-is à la voile avec le Vaisseau de guerre le *Saint Charles*, pour aller croiser sur les côtes d'Afrique & donner la chasse aux Corsaires de Barbarie.

DE ROME, le 30 Mai.

Le 9 de ce mois, la Congrégation des Rites fit publier, du consentement de S. S. le Decret de la Canonisation du Bien heureux Marcolin, natif de Forli dans l'Etat Ecclesiastique, & Religieux Prêtre de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

Le 16, les Carmes tinrent à Bologne leur Chapitre Général, dans lequel le P. Maître Luigi Liaghi de Forli, fut continué Prieur Général de l'Ordre.

Dans la matinée du même jour, les Religieux Servites tinrent en cette Ville de Rome, dans le Convent de S. Marcel, leur Chapitre Général, auquel le Cardinal Corsini présida comme Protecteur de l'Ordre. Le P. Maître Pietro Giovanni Maria Fancelli de Sienné y fut continué Prieur Général.

La tenue du Chapitre Général des Freres Mi-

neurs, Observantins & Réformés, commença le même jour 16, dans leur Maison de Sainte Marie d'*Araceli*. Le Pape s'y rendit en pompe, ayant dans son carosse les Cardinaux Valenti Gonzaga, Secrétaire d'Etat, & Colonne, Sous-Majordome des Palais Apostoliques. Le Cardinal Guadagni, Vicair de S. S. & le Cardinal Duc d'Yorck, revenu la veille d'Albano, se trouverent à l'Eglise. Le Pape fit l'ouverture du Chapitre par un discours au sujet de l'élection, à laquelle on alloit procéder. Le Scrutin se fit ensuite, & la pluralité des voix déclara Ministre Général de tout l'Ordre le P. Pedro-Juan de Molina, le plus ancien Religieux des Franciscains déchaussés de la Province de Saint Jean-Baptiste dans le Royaume de Valence, Lecteur en Théologie, Définitéur & Procureur Général à la Cour de Rome des Franciscains déchaussés d'Espagne & de Portugal & des Récollets de France. Le 20, le nouveau Général alla processionnellement avec 13 cens Religieux, faire les Stations du Jubilé. Le 21, le P. Maître Antonin Brémond, Maître Général de tout l'Ordre des Freres Prêcheurs, vint, selon la coûtume, en procession à Sainte Marie d'*Araceli*, pour faire visite au nouveau Ministre Général des Freres Mineurs, & le 25 après midi, le Général des Freres Mineurs alla en Procession à Sainte Marie sur la Minerve avec tous ses Religieux, rendre au Général des Dominicains la visite qu'il en avoit reçue. Le 24, Dimanche de la Trinité, se fit la clôture du Chapitre Général, & l'après-midi le Pape se rendit à Sainte Marie d'*Araceli*, où il fut reçu à la porte par le Général & les Religieux en charge. Ensuite s'étant placé sur son Trône, il admit le Général & tous les Religieux à lui baiser les pieds. Le lendemain matin on chanta une Messe solennelle en musique

pour le repos des ames des Religieux & des Bien-faïcteurs de l'Ordre.

Le 25, l'Académie de Dessëing s'assembla dans le grand Salon du Capitole, pour y faire aux Elèves de Peinture, de Sculpture & d'Architecture la distribution des Prix, qui ne s'étoit point faite depuis onze ans. Ce Salon étoit magnifiquement orné de tentures de damas, galonnées d'or. On avoit dressé à l'une des extrémités une grande estrade en forme de théâtre, où l'Orateur, les Académiciens de l'Arcadie & les Membres de l'Académie de Dessëing se placèrent. Les Elèves qui devoient recevoir des Prix, se rangerent sur les bords de cette estrade. Une estrade pareille, mais plus petite, élevée vis à vis de celle-là, fut occupée par le Sénateur de Rome & sa Compagnie. Des deux côtés du Salon étoient des gradins pour la Noblesse & les gens de Lettres, qui se trouverent en foule à cette Assemblée. L'espace du milieu fut rempli par 19 Cardinaux & par un très-grand nombre de Prélats. L'Orateur fut le Docteur Francesco Zannotti, Secrétaire de l'Institut de Bologne, & son Discours, que l'on applaudit beaucoup, fut précédé & suivi de l'exécution de plusieurs excellens morceaux de symphonie. Les Cardinaux firent ensuite la distribution des Prix, qui consistoient en de gros Médaillons d'argent. Les Académiciens de l'Arcadie réciterent après cela les pièces en prose & en vers qu'ils avoient composées à l'honneur des Arts, qui sont l'objet de l'Académie de Dessëing. On fut surtout extrêmement satisfait d'un *Capitolo* de l'Abbé Piazi, Secrétaire du Cardinal Alexandre Albani. Toute la cérémonie fut terminée par un Concert d'instrumens. Pour satisfaire la curiosité des connoisseurs, on avoit exposé les Dessëings & les Modèles dans l'appartement

du Sénateur de Rome. Le jour de la Trinité, le Pape, en sortant de Sainte Marie d'*Araceli*, avoit été au Capitole, où le Comte de Bielke, Sénateur de Rome, accompagné des Conservateurs & du Prieur du Peuple Romain, l'avoit reçu à la porte & l'avoit conduit au Salon. S. S. avoit paru satisfaite des préparatifs que l'on avoit faits pour l'Assemblée solennelle du 25.

S. S. partit hier 29 pour Castel-Gandolfe, où elle doit rester jusqu'au 27 du mois prochain.

Le 23 du mois de Mai, sept Juifs de race Sacerdotale, nés au *Ghetto* (c'est ainsi que l'on nomme ici le quartier des Juifs) furent baprisés à Sainte Marie sur la Minerve. Il y avoit parmi ces Néophytes un pere avec ses quatre fils, dont le plus âgé avoit 19 ans & le plus jeune 6, & une fille, âgée de 21 ans, laquelle eut pour marraine la Princesse Corfini-Odescalchi, Duchesse de Bracciano, qui se trouvant indisposée, fut représentée par la Duchesse Corfini, sa mere. Les autres eurent pour parrains les Cardinaux Guadagni, Spinnelli, Rezzonico, Portocarrero, Cavalchini & Alexandre Albani. M. Merani, Evêque de Porfirio, & Sacristain des Sacrés Palais Apostoliques, assisté des Maîtres des Cérémonies & des Clercs de la Chapelle du Palais, ayant récité les Pseaumes prescrits par le Rituel Romain, alla faire les premiers Exorcismes à la porte, où les Cathécumenes lui furent présentés par les Gentilshommes des Cardinaux leurs parrains, & la jeune fille par la premiere Dame de la Princesse Corfini. Ensuite le plus âgé des Cathécumenes, tenant son Etole du côté droit, & la jeune fille du côté gauche, & les autres le suivant en se tenant tous par la main, il s'avança vers le milieu de l'Eglise, où il fit les seconds Exorcismes. Un instant après le Pape entra

par la Sacristie , où le Cardinal Caraffè , qui lui présenta l'Eau benite , & les autres Cardinaux nommés ci-dessus , l'attendoient. Après qu'il eut fait sa priere dans la Chapelle de S. Dominique & au pied du grand Autel , il fut revêtu , du côté de l'Epitre , de ses habits pontificaux , & quand il se fut assis au milieu du marchepied de l'Autel , les Cardinaux se placerent à quelque distance sur des bancs couverts de tapis & posés sur une même ligne. Lorsque S. S. administra l'Eau du Baptême , ils allerent , chacun à leur rang , remplir leur office de parrain , en tenant la main sur l'épaule de leurs filleuls. Le Pape confirma tout de suite les nouveaux Chrétiens , & maria la jeune fille avec un de ceux qui venoient d'être baptisés. Ensuite il quitta sa Chappe blanche , & prit des Orneemens rouges pour dire la Messe , pendant laquelle il donna la Communion à ceux des Néophites , qui par leur âge étoient en état de la recevoir. Du tout ce tems , la Musique de la Chapelle chanta quelques Motets. Après la Messe les nouveaux Chrétiens furent admis à baiser les pieds du Pape , pendant qu'il faisoit son action de grâces. Il fut ensuite reconduit à la Sacristie par les Cardinaux qui le remercierent de l'honneur qu'il avoit fait à leurs filleuls. Quand il fut sorti , l'Abbé Boccapaduli , son Aumônier secret , donna une bourse de 200 scudis aux nouveaux mariés , & une de 400 au Juif qui s'étoit fait baptiser avec ses quatre fils , & dont la femme & la fille venoient de recevoir la Communion de la main de Sa Sainteté. Ces dernières avoient été baptisées quelque tems auparavant à la *Trasfontina*. Le 31 , le Vicegérant de Rome donna le Baptême & la Confirmation dans l'Eglise des Dominicaines de Sainte Catherine de Sienne à une autre fille Juive , âgée de 20 ans ,

laquelle eut pour marraines au Baptême Dona Faustina Mattei, Duchesse de Paganica & Princesse de Sainte Croix ; & à la Confirmation, Dona Genevra Lancelotti, Princesse de Marzano.

Le Pape a déclaré son Camérier secret *di Spada e Cappà*, le Marquis Virginio Borbon del Monte.

Depuis l'ouverture de la Porte Sainte jusqu'à ce jour, outre les Confréries Associées, les Convalescens & les Pauvres, l'Archiconfrérie de la Très-Sainte Trinité des Pellerins a logé & nourri pendant trois ou quatre soirs de suite, selon la distance des lieux dont ils venoient, 70 mille Pellerins, tant hommes que femmes ; & le Pape ayant fait attention aux sommes immenses qu'il faut dépenser cette année pour satisfaire à ce pieux devoir, a bien voulu signer deux Ordres, sur lesquels le Mont de Piété a consenti de prêter en deux fois à cette Archiconfrérie 40 mille scudis sans intérêt, & sous la seule obligation de rembourser le capital.

Il y a quelque tems qu'en fouillant dans différens souterrains hors de cette Ville, on en déterra d'excellentes Statues, qui s'y trouvant ensevelies depuis plusieurs siècles, étoient à demi brisées. On les a réparées avec beaucoup de soin, & par ordre du Pape, elles viennent d'être placées dans le Capitole. La première représente le Dieu Anubis avec la tête de chien & le corps d'homme, ayant sur la tête un croissant, un Sistre dans la main droite, & un Caducée dans la gauche. Cette Statue est portée sur un magnifique piédestal, orné sur ses quatre faces de très-beaux bas-reliefs qui représentent divers Hyeroglyphes. On l'a mise dans la Sale appelée *Il Canopo*, où l'on conserve tout ce qui est ici de monumens de l'idolatrie Egyptienne. La seconde pièce que l'on a placée dans la Cham-

bre d'Hercule , est un groupe d'un homme & d'une femme. L'homme tient une Lance d'une main, & sa tête est couverte d'un casque à la Grecque. Il paroît se baïsser pour écouter ce que veut dire la femme , qui semble ouvrir les bras pour l'embrasser. Plusieurs sçavans Antiquaires veulent que ce groupe représente Mars & Vénus. Ne seroit-ce point un adieu d'Andromaque & d'Hector ? Une troisième Statue , placée dans la grande Sale , représente un Jupiter tonnant , qui tient le foudre de la main droite. On a mis dans la seconde chambre un jeune Faune , ayant une petite flute à la main.

DE FLORENCE , le 20 Juin.

Le Conseil vient de rendre publics les deux Traités conclus par cet Etat avec les Régences de Tunis & de Tripoli. L'Impératrice Reine y est nommée , comme Partie Contractante , en quoy ces Traités diffèrent de celui que l'on a fait ci-devant avec la Régence d'Alger , où l'Empereur paroît seul , comme Grand Duc de Toscane , quoique Fiume , Trieste & les autres Ports de l'Impératrice-Reine y soient nommément compris.

DE TURIN , le 7 Juin.

Le 4 , entre six & sept heures du soir , le Roi , le Duc & la Duchesse de Savoye , le reste de la Famille Royale , & toute la Cour arriverent de Rivoli en cette Ville. Quand on fut auprès de la Porte de Suze , le canon de la Ville & de la Citadelle fit une décharge. Les Dragons du Roi , de la Reine , du Duc de Savoye & de Piémont , tous habillés de neuf , étoient à la droite de cette Porte.

La Cour, après avoir fait le tour de l'Esplanade extérieure de la Citadelle, entra par la Porte Neuve, où le Comte Provane, nouveau Gouverneur de cette Ville, à la tête des Syndics & Décursions, complimenta l'Infante-Duchesse. Aussitôt, les décharges de plus de deux cens pièces de canon recommencèrent, & l'on y joignit le son de toutes les cloches de la Ville. Les rues, par où la Cour devoit passer, étoient bordées de deux hayes des Compagnies de la Bourgeoisie, distinguées les unes des autres par des uniformes particuliers. Les Régimens d'Infanterie de Schullenbourg, de Salis, de Kalhermatte & de Solmes étoient rangés en parade dans les Places de Saint Charles & du Château. Le Régiment des Gardes occupoit la Place Royale. L'Infante-Duchesse, en arrivant au Palais, y fut reçue par toute la Noblesse de l'un & de l'autre sexe, qui l'attendoit sous le Vestibule, & qui la conduisit à l'Appartement du Roi, où les Dames eurent l'honneur de baiser la main de son Altesse Royale. On se rendit ensuite au Château Royal pour voir un Feu d'Artifice, que l'on avoit dressé dans le milieu de la Place, & qui ne laissa pas d'être bien exécuté, quoiqu'il eût plû quelques heures auparavant. Le soir, toutes les rues de la Ville furent magnifiquement illuminées. Le 5 au matin, les Ambassadeurs, les Ministres d'Etat, les Chevaliers des Ordres, les Ministres Etrangers & les Gens de qualité furent admis à baiser la main de l'Infante-Duchesse. Sur le midi, toute la Cour se rendit à l'Eglise Métropolitaine, où le *Te Deum*, entonné par l'Archevêque, fut chanté par la Musique, au bruit d'une triple décharge de tout le canon de la Ville & de la Citadelle, & de la mousqueterie des Régimens nommés ci-dessus, lesquels s'étoient

assemblés dans la Place Royale. Il y eut cercle de Dames, l'après-midi dans l'Appartement de la Duchesse de Savoye, qui, sur le soir, accompagnée de la Princesse de Carignan, & suivie d'un cortège de plus de deux cens carosses, alla voir les illuminations. On admira surtout celle du Palais de Carignan. Il n'y en eut point le 6, à cause de la pluye : mais il y eut Appartement à la Cour, & toute la Noblesse des deux sexes eut la liberté de s'y présenter.

Le Margrave de Bade-Dourlach est ici depuis le 4, & quoiqu'il garde l'*incognito*, il ne laisse pas d'assister à toutes les fêtes. On lui rend tous les honneurs dûs à son rang. S. M. lui prête ses équipages, & le fait servir par les Gentilshommes de sa Cour.

Le 17, M. Rozini, chargé par la République de Vénise, de complimenter le Roi, ainsi que le Duc & la Duchesse de Savoye, au sujet du Mariage de L. A. R. eut audience du Roi le matin, & du Duc & de la Duchesse l'après-midi. Ce Ministre doit partir incessamment, pour aller résider à Madrid en qualité d'Ambassadeur de sa République.

Le Roi dîna le même jour en public, avec toute la Famille Royale, ce qui n'étoit pas arrivé depuis plusieurs années. Le couvert étoit dressé dans la Salle du Trône que l'on avoit ornée superbement. S. M. fut servie en vaisselle d'or, par tous les Grands Officiers, & L. A. R. furent servies en vaisselle d'argent doré. Trois grands buffets offroient aux yeux des Spectateurs une grande quantité de vaisselle des deux sortes. Sur les huit heures du soir, la Cour se rendit au Théâtre Royal, pour assister à la représentation d'un Opéra, intitulé : *La Vittoria d'Imeneo*. La Signora Astrua de Tortone & M. Casarelli, de Naples, y firent

Eurent admirer leurs voix. On trouva les décorations d'un goût excellent , & trois mille bougies , dont la Sale & le Théâtre étoient éclairés , en releverent infiniment l'éclat. Toutes les Galeries & les Appartemens du Palais furent magnifiquement illuminée. La pluye fut cause que l'on ne put pas jouir du Spectacle des illuminations que l'on avoit préparées dans la Ville.

Le 21 , l'Archevêque de cette Ville , accompagné de tous les Evêques des Etats du Roi , se rendit en cérémonie au Palais , pour complimenter S. M. & la Famille Royale , sur le Mariage du Duc & de la Duchesse de Savoye. L'Archevêque porta la parole. Les Abbés Séculiers & Réguliers , & les Députés des Provinces s'acquitterent aussi du même devoir. Ces derniers eurent en même tems l'honneur de présenter au Roi les dons gratuits , que chaque Province fait à S. M. en considération du Mariage.

La nuit du 23 au 24 , le Marquis de Giorseigne , Grand Chambellan du Roi , & ci-devant Secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangères , fut attaqué d'une apoplexie , dont il mourut au bout de deux heures. Le Chevalier Ossorio lui avoit succédé depuis peu , dans la Charge de Secrétaire d'Etat.

Le Marquis Pallavicini , envoyé par l'Infant Duc de Parme , pour complimenter le Roi & L. A. R. s'étant acquitté de sa commission , partit le 24 au matin , après avoir reçu du Roi le Portrait de S. M. enrichi de diamans.

Le 26 , toute la Cour se rendit au Valentin. Il y eut un grand Concert , après lequel on vit tirer le superbe Feu d'Artifice , que l'on avoit préparé sur le Pô. Toute cette Maison Royale étoit entièrement illuminée , ainsi que l'avenue par laquelle on y va de cette Ville.

L

A l'occasion du Mariage du Duc de Savoye , le Roi a fait divers présens aux Personnes de la Cour , entre autres d'une Croix pectorale , enrichie de diamans , au Cardinal Des Lances.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 2 Juillet.

ON écrit de la Nouvelle-Angleterre qu'un grand nombre de gens de tous métiers sont passés de Boston dans la Nouvelle-Ecosse , & que plusieurs autres les y doivent suivre incessamment. Comme on s'occupe ici sérieusement des affaires de cette Colonie , les Lords Régens tinrent le 14 , un Conseil à Witehall , dans lequel on examina sa situation présente , & l'on délibéra sur les moyens de pourvoir à la sûreté des nouveaux établissemens. Pour mieux remplir cet objet , il fut résolu que toutes les Lettres & Mémoires que l'on a reçu du Général Cornwallis , depuis son arrivée dans ce Pays-là , seroient pris en considération dans le Conseil de Régence , qui se tient aujourd'hui.

Le 29 du mois dernier , le Prince , dont la Princesse de Galles accoucha le 24 de Mai , fut baptisé par l'Evêque d'Oxford , & nommé Guillaume-Frédéric. Il eut pour parrains le Prince George , son frere , & le Duc de Saxe-Gotha , frere de la Princesse de Galles. Ce dernier fut représenté par le Lord North. La marraine fut la Princesse Auguste , sœur du jeune Prince. Le lendemain , le Lord Maire & les Aldermans , allerent à l'Hôtel de Leycester présenter au Prince & à la Princesse de Galles , une adresse de félicitation sur la naissance du Prince Guillaume-Frédéric.

Le même jour, on eut avis que l'Amiral Spinola étoit arrivé à Cadix avec son Escadre, qui rapporte dix-sept millions de piaftres.

Il se doit tenir incessamment une assemblée dans le Comté de Cornouailles, pour examiner l'état & la condition des mines d'étain de cette Province.

Comme le Commerce de ces Royaumes est souvent inquiété par les Corsaires de Barbarie, qui font quelquefois supporter aux Vaisseaux de cette Nation des pertes considérables, on dit que le Gouvernement enverra quatre Vaisseaux de guerre, & deux Chaloupes en station dans la Méditerranée, pour y protéger les Navires Marchands contre les insultes de ces Corsaires.

L'Ambassadeur du Dey & de la Régence d'Alger, est parti pour aller s'embarquer à Portsmouth, à bord du Vaisseau de guerre *Le Prince Henri*, qui doit le transporter à Alger. Ce Ministre s'est montré très-sensible aux bons traitemens qu'il a reçus ici. M. Petticrew s'est embarqué sur le même Vaisseau, pour aller résider auprès de l'Empereur de Maroc, en qualité de Consul de la Nation Britannique, à la place de M. Latton que l'on a rappelé.

Le Duc de Brunswich-Wolffenbustel a écrit au Roi à Hanovre: *Que les Etats Généraux des Provinces-Unies lui avoient fait payer leur moitié de l'excédent de subside, que les Puissances Maritimes lui avoient accordé pour les Troupes, qu'il leur avoit fournies durant la dernière guerre; & qu'il espéroit que S. M. Brit. donneroit ses Ordres pour le payement de l'autre moitié.* On a fait réponse à ce Prince qu'on lui feroit remettre incessamment ce qui lui revient de la part de la Grande Bretagne.

Le 14 de ce mois, les deux Bâtimens qui son

allés à la Pêche du Harang à l'Isle de Shetland firent leur premier coup d'essai , & dans l'espace de deux heures , ils en prirent vingt-un barils , que l'on fit charger sur le champ pour Hambourg.

La Compagnie des Indes a reçu depuis peu de favorables nouvelles de l'état de ses affaires aux Indes. Le Capitaine Lille a arboré le Pavillon de la Compagnie dans ces mers , où ses ordres l'arrêtent pour trois ans. Deux Vaisseaux de vingt canons doivent croiser dans le Golfe de Mocha. Madraff rétabli , sera bientôt plus florissant que jamais , à cause du grand nombre de riches Négocians qui s'y sont rendus. Les autres établissemens de la Compagnie sont en état de défense. A ces nouvelles se joint celle de l'arrivée à Bombay des Vaisseaux *Le Salisbury* & *Le Stafford* , destinés pour Bombay & pour la Chine , & *Le Boscawen* destiné pour la Perse. D'un autre côté , la Compagnie a dans le même tems appris avec déplaisir que le Vaisseau *La Résolution* , qu'elle avoit armé en guerre , & qu'elle employoit dans les Indes à convoyer les Bâtimens Marchands le long des Côtes , avoit été pris par le Pirate Angria , après un long & sanglant combat.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 2 du mois dernier , Fête de la Visitation , la Reine entendit la Messe aux Carmélites , & y communia des mains de l'Evêque de Chartres , son Premier Aumônier.

Le Dimanche 5 , la Reine & Mesdames de France

ce entendirent la grande Messe à la Paroisse de Saint Jacques, & l'après-midi elles allerent à Vêpres & au Salut à Saint Antoine. Le Roi s'y rendit pour le Salut.

Le 7, Monseigneur le Dauphin arriva à Compiègne.

Les Gazettes étrangères, mal informées, sont entrées dans des détails effrayans au sujet de la Maladie dont la Ville de Beauvais s'est vûe affligée pendant quelques jours. Ces fausses nouvelles ont peut-être été répandues dans la vûe de faire tort à cette Ville, en interrompant son Commerce. Il est certain que de quatorze à quinze mille habitans qu'elle renferme, il n'en est mort que cent trois, dont une partie, âgés de 70 à 86 ans. La Maladie ne s'est communiquée à personne de ceux qui s'y trouvoient le plus exposés par leurs soins assidus auprès des Malades. Mais ce qui suffit seul pour détruire l'erreur, où l'on semble avoir voulu faire tomber à cet égard le public & les Commerçans, c'est qu'une partie du Guet, qui a monté la garde, le premier du mois dernier, chez le Roi & chez la Reine, est sorti de Beauvais, après un mois de séjour. La Maladie dont il s'agit, est en tout semblable à celle qui fit, il y a 25 ou 30 ans, quelque ravage dans Amiens, & qui ne porta cependant aucun préjudice au Commere de cette Ville.

Le tremblement de terre, dont on a parlé, lequel se fit sentir à Saint Macaire en Guyenne, la nuit du 24 au 25 de Mai. se fit aussi sentir à Bordeaux le 24 à dix heures du soir. La secousse fut assez forte, mais dura trop peu pour causer du dommage. Il en fut à peu près de-même, à différentes heures, à 12 lieues de Bordeaux, vers l'Ouest; au Nord-Ouest dans le Médoc; à Pons

en Saintonge , à 15 lieues de Bordeaux ; & beaucoup plus loin à Toulouse , à Narbonne , à Montpellier , à Rhodès. Mais ce Phénomène , d'autant plus surprenant qu'il est rare en France , n'a nulle part été si redoutable que vers les Pirennées. Voici ce que l'on en apprend par des Lettres de Pau , du 6 Juin. Le 24 Mai , vers les 10 heures du soir , on entendit dans la vallée de Lavédan un grand bruit , comme d'un Tonnerre sourd. Il fut suivi d'une secousse violente de la terre , qui dura l'espace d'une minute. A cette première secousse il en succéda plusieurs autres jusqu'au lendemain dix heures du matin. Il y en eut encore quelques unes dans le même endroit les jours suivans , ce qui donne lieu de croire que le foyer de ces tremblemens de terre étoit entre S. Savin & S. Argés , où les ébranlemens furent plus forts que partout ailleurs. Une pièce de Roc , ensevelie dans la terre , & dont il ne paroissoit qu'une petite partie , fut déracinée & transportée à quelques pas de là. L'espace qu'elle occupoit , fut à l'instant rempli par la terre , qui s'éleva de dessous. Un Hermite , habitant d'une montagne du voisinage , a rapporté qu'il avoit entendu des froissemens de Roches , qui s'entrechoquoient avec tant de bruit , qu'il avoit crû que la terre se *déboitoit* entièrement , & que les montagnes alloient être englouties. L'allarme fut si grande dans ce Canton , que les habitans allerent loger sous des tentes en rase campagne. Ce fut surtout aux environs de Lourde , que l'on fut le plus alarmé. Il y a dans le Château de cette Ville une Tour dont les murs sont d'une épaisseur immense , & qui fut lezardée d'un bout à l'autre. La Chapelle du même Château s'éroula presque entièrement. Dans le Village de Gonçales , qui n'est pas loin de là , plusieurs maisons furent renversées,

& quelques personnes périrent sous les ruines. Les voûtes du Monastère & de l'Eglise de l'Abbaye de S. Pée, de l'Ordre de S. Benoît, furent entrouvertes. A Tarbes, depuis dix heures du soir du 24 jusqu'au lendemain dix heures du matin, il y eut quatre secouffes, toujours précédées de mugissemens souterrains, & la voûte de la Cathédrale se fendit en divers endroits. Le 26, vers une heure après minuit, on sentit dans la même Ville une cinquième secouffe, qui renversa la moitié dumur d'une ancienne Tour, placée au coin de la Place de Maubourguet. Il y en eut encore deux autres, le même jour, entre 4 & 5 heures du matin.

Le 9, Actions, dix-huit cens quarante-cinq; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens vingt-deux; de la seconde, six cens soixante-deux.

Le 12, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France entendirent la grande Messe à la Paroisse de Saint Jacques.

Le Roi a nommé le 11 le Duc de Luxembourg Capitaine de la Compagnie des Gardes du Corps, vacante par la mort du Maréchal Duc d'Harcourt, & ce choix a été généralement applaudi.

Sa Majesté a accordé le Gouvernement de Sedan, vacant par la mort du même Maréchal, au Comte de Beuvron, son frere, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le même jour après-midi, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames, après avoir assisté au Salut dans l'Eglise des Religieuses de la Congrégation, allerent, suivies des Ministres Etrangers & de toute la Cour, voir faire l'exercice aux Grenadiers de France, arrivés à Compiègne le 10.

Le 13, Monseigneur le Dauphin, qui y étoit arrivé le 6, repartit pour retourner à Versailles.

Le même jour , fut faite la bénédiction de quatre Cloches en l'Eglise Paroissiale de S. Antoine , par M. de la Croix , Grand-Vicaire de Soissons, en présence de M. le Moine, Curé de cette Paroisse. Le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames, qui nommerent ces Cloches, furent représentés par Louis Marie d'Aumont, Duc de Mazarin, & par Jeanne Louise-Marie-Constance d'Aumont, Epouse du Marquis de Villeroy, Lieutenant Général de la Province du Lyonnais. La premiere Cloche fut nommée *Louise*, la seconde, *Marie-Anastase*, la troisieme, *Louise-Josophe*, la quatrieme, *Henriette-Adelaide-Victoire*.

M. Rouillé, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine, arriva le 9 à Versailles du voyage qu'il étoit allé faire pour la visite des Ports de Bretagne, & le 11 il se rendit à Compiègne.

La Chambre d'Assurances de Paris, persuadée que plus elle contractera d'Assurances, moins elle se ressentira de ses pertes, & plus ses bénéfices seront considérables, a résolu d'assurer aussi les Maisons contre tout événement de feu. Ainsi les Intéressés doivent attendre leur bénéfice de trois objets; 1°. de l'intérêt des fonds capitaux de la Compagnie, 2°. des Assurances de Mer, 3°. des Assurances des Maisons.

Le 16, Actions dix-huit cens cinquante-cinq; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens dix-neuf; de la seconde, six cens soixante.

Le 18 au matin, la Reine partit de Compiègne, & le soir elle arriva à Versailles.

Le Roi, accompagné de Mesdames de France, partit le 21 au soir de Compiègne, pour aller coucher au Château de la Meute, & le lendemain Sa Majesté & Mesdames arriverent à Versailles.

Le 23, avant la Messe du Roi, le Duc de Lu-

embourg prêta serment entre les mains de S. M. en qualité de Capitaine des Gardes du Corps.

Le 10, le Régiment des Grenadiers de France arriva à Compiègne & campa dans la Prairie au-delà du Pont, la droite à la rivière d'Oise, & la gauche vers le Village de Venette. Le 12, sur les cinq heures du soir, le Roi accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, en fit la revue. Sa Majesté passa dans tous les rangs, & vit exécuter par ce Corps le nouveau maniment des armes, qu'elle a ordonné qu'il soit uniformément observé par toute son Infanterie Françoisse & étrangere. Après différentes évolutions, le Régiment défila devant Sa Majesté, qui parut contente de ce Régiment, & de la manière dont il est exercé. Le 16, le Roi suivi des Seigneurs de sa Cour, alla dîner au Camp, chez M. de Saint Pern, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Inspecteur Commandant du Régiment, lequel eut l'honneur de servir Sa Majesté. Elle vit ensuite manœuvrer le Régiment, & témoigna qu'elle en étoit aussi satisfaite que la première fois. Le 17, à quatre heures du matin, le Régiment partit pour retourner à sa Garnison à Arras.

Le 16, jour de la Fête de Notre-Dame de Mont-Carmel, la Reine assista dans l'Eglise des Carmélites de Compiègne aux Vêpres & au Sermon, qui fut prononcé par le P. Fierard, Recteur du Collège des Jésuites de la même Ville. Mesdames de France se rendirent aux Carmélites pour le Salut, auquel l'Abbé de la Croix, Vicaire Général du Diocèse de Soissons, officia.

On a inseré dans les Gazettes étrangères, que le Mogol marchoit à Pondichery avec une armée de deux cens cinquante mille hommes, pour en chas-

ser les François. On confond sans doute cette marche avec celle du Soudan de Golconde, successeur de Nirzam, établi par le Mogol, qui est réellement venu à Pondichery remercier M. Duplex, Gouverneur de cette Place, & Commandant Général des Forts & Etablissmens François aux Indes Orientales, des services que la Nation Françoisse avoit rendus à Sanderfaeb Nabab d'Arcatte, qui l'accompagnoit dans ce voyage. La Compagnie des Indes a reçu cette nouvelle par des lettres de Pondichery du 15 de Novembre, & de la Côte de Malabar du 22 de Janvier dernier.

Le 23, Actions dix-huit cens cinquante-cinq; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens seize; ceux de la seconde, six cens cinquante-huit.

Le 12, M. l'Archevêque de Sens consacra l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire de la rue Saint Honoré. La cérémonie dura depuis six heures & demie jusques vers midi. Il officia solennellement l'après-dinée, & donna le soir la Bénédiction. (Ce jour-là M. Adam, Curé de S. Barthelemi prêcha.)

Le Lundi M. l'Archevêque de Paris, à la tête du Chapitre de Notre-Dame & de ses quatre Filles, vint en Procession, & donna le soir la Bénédiction.

Le Mardi, la Paroisse de S. Germain l'Auxerrois vint y officier, & le soir M. l'Archevêque de Rouen, Grand Aumônier de la Reine, donna la Bénédiction.

Le Mercredi, le Chapitre de Saint Honoré officia, & le soir M. le Cardinal de la Rochefoucault donna la Bénédiction.

Le Jeudi, les Maisons de l'Oratoire de Saint Magloire & de l'Institution, officierent, & le soir M. l'Archevêque de Bordeaux donna la Bénédiction.

Le Vendredi, le Chapitre de S. Louis du Louvre officia, & le soir M. l'Archevêque d'Alby donna la Bénédiction.

Le Samedi, les R R. P P. Feuillans officierent, & le soir M. l'Evêque d'Alais donna la Bénédiction.

Enfin le Dimanche, jour de l'Octave, les R R. PP. Bénédictins de l'Abbaye de S. Germain vinrent en Procession, comme les autres, & leur R. P. Général chanta la grande Messe. L'après dînée le R. P. Général de l'Oratoire officia solennellement, le P. Sabatier, Prêtre de l'Oratoire, prêcha, & le soir M. l'Evêque & Comte de Châlons-sur-Marne, officia; la cérémonie finit par le *Te Deum*.

Les Religieux de la Mercy & les Trinitaires sont partis de Paris pour s'embarquer à Marseille & passer à Alger, Tunis & Tripoli, afin de racheter près de 200 Esclaves François.

BENEFICES DONNÉS.

LE Roi a nommé l'Abbé de Chanterac, Grand Vicair de Noyon, à l'Abbaye de Sery-aux-Prez, Ordre de Prémontré, Diocèse d'Amiens.

L'Abbé Payan, Grand Vicair de Castres, à l'Abbaye de Lesterp, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Limoges.

La Dame de Monchy-Menneville, Religieuse de l'Abbaye Réguliere & Elective des Chanoinesses Régulieres d'Avesnes, à cette Abbaye, laquelle est de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse d'Arras.

La Dame de Guast, Religieuse de l'Ordre de S. Augustin, à l'Abbaye de Laval, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne.

L'Abbé d'Audeux, Conseiller Clerc au Parlement de Bezançon, au Prieuré Conventuel de Laval, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Bezançon.

L'Abbé de Laugnac, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, à la Prévôté de la même Eglise.



NAISSANCE ET MORTS.

LE 9 Juillet, la Duchesse de Chartres accoucha d'une Princesse, au Château de Saint Cloud.

Le 11 Mai, Marie Marguerite *Monnerat*, veuve de Jean-Baptiste *Henin*, Seigneur de Balloy & autres lieux, ancien Grand Maître des Eaux & Forêts de Poitou, mourut, & fut inhumée à Saint Nicolas du Chardonnet.

Le 12, Charles de Tubieres de Grimoard de Pastel de Levy, Marquis de *Caylus*, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, & Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté des Isles du Vent de la Martinique, mourut à Saint Pierre de la Martinique, âgé d'environ 52 ans.

Le 16, Claude-Catherine de *Saintot*, veuve de Jean-Maurice Comte de la Tour d'Auvergne, mourut, âgée de 69 ans, sur la Paroisse de S. Sulpice, & fut transportée à sa Terre de Vefmars. Elle étoit fille de Nicolas de Saintot, Seigneur de Vefmars, Maître des Cérémonies de France, puis Introduceur des Ambassadeurs. Elle laisse un fils, appelé Nicolas-Jules de la Tour d'Apchier, né le 10 Août 1720, Chevalier de Malthe de minorité, Capitaine de Cavalerie, qui a quitté la Croix depuis la mort de son frere aîné, arrivée au Camp sous Mons le 18 Juillet 1746, & lui a succédé au Régiment d'Infanterie de leur nom; il est présentement connu sous le nom de Comte de la Tour.

La branche de la Tour d'Auvergne descend de Agne de la Tour, IV. du nom, Vicomte du Turenne, par son sixième fils Antoine Raimond de la Tour, dit le Jeune, qui naquit en 1471.

Le 26, Charlotte-Félicité-Antoinette de *Robans*

Chabot, veuve de Joseph de Goutieres de los Rios y Cordura, Comte de *Fernand Nuñez*, Grand d'Espagne de la premiere Classe, & Capitaine Général des Galères de Sa Majesté Catholique, mourut à *Fernand-Nuñez*, près de Madrid, dans sa trente-septième année. Elle étoit née le 4 Août 1713, & avoit été mariée le 28 Septembre 1729. Elle étoit fille de Louis Bretagne Alain de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, & de Françoise de Roquelaure; & arriere-petite fille de Henri Chabot, qui épousa Marguerite, Duchesse de Rohan. De ce mariage sont sortis les Rohan-Chabot. La Maison de Chabot est une des plus illustres & des plus anciennes du Poitou.

Le 31, *Gui Goyer Darmonon*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mourut âgé de 69 ans, & fut inhumé à Saint Paul.

Le 3 Juin, Louis Pierre-Joseph *Bouchard d'Esparbés de Sainte Maure d'Aubeterre*, Comte de *Jonsac* & d'Aubeterre, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes-Dauphin, & Lieutenant Général pour le Roi des Provinces de Xaintonge & Angoumois, mourut à Bordeaux âgé d'environ 59 ans.

Il avoit épousé en Mars 1713, Marie-Françoise Henaut, fille de Jean-Remi Henaut, Secrétaire du Roi, & de Françoise Ponthon, morte le 28 Août 1727, dont il a eu cinq enfans, sçavoir, 1°. François-Pierre-Charles, dit le Marquis de *Jonsac*, qui suit. 2°. Louis-Henri-Théophile, Colonel du Régiment Royal Vaisseaux, mort sans avoir pris d'alliance, d'une blessure qu'il reçut au siège de Bruxelles en 1746, en allant reconnoître le logement du fossé de la contrescarpe. 3°. Jean-

Bapriste-Charles Hubert, dit le Chevalier d'Aubeterre, mort le 27 Juillet 1747 à Tongres, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Lawfelt, en attaquant le Village de ce nom à la tête du Régiment Royal Vaisseaux, dont il avoit été fait Colonel après la mort de son frere. 4°. Michelle-Françoise-Julie, née le 28 Mars 1715, mariée le 13 Août 1730, à Jacques Tannegui le Veneur, Marquis de Tillieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de Jacques Tannegui le Veneur, Comte de Tillieres, Brigadier des Armées du Roi, & de Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols, dont elle a eu deux fils & une fille. 5°. Marie-Françoise, née le 9 Juin 1720, mariée le 14 Juillet 1738, à Joseph-Henri d'Esparbés de Luffan, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de Camp, arriere petit-fils de François d'Esparbés, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France.

François-Pierre-Charles Bouchard d'Esparbés de Luffan de Sainte Maure d'Aubeterre, Marquis de Jonzac, Maréchal de Camp des Armées du Roi, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphin, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Coullioure & du Port-Vendre, Lieutenant Général pour le Roi des Gouvernemens de Xaintonge & Angoumois, né le 28 Février 1714, a épousé en Février 1735, N. de Seignelay, fille du feu Comte de Seignelai, & de N. de la Tour Taxis, sa premiere femme.

Louis-Pierre-Joseph, qui donne lieu à cet article, étoit fils de Pierre Bouchard d'Esparbés de Luffan, Comte d'Aubeterre & de Jonzac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres de S. M. Gouverneur de Coullioure & du Port-Vendre, mort en Janvier 1748, âgé de 91 ans, & de Julie-Lucile de Sainte Maure, Dame

de Jonfac , fille d'Alexis de Sainte Maure , Comte de Jonfac & de Susanne de Castelan , petit-fils de François Bouchard d'Esparbés , qui a fait la branche des Comtes d'Aubeterre.

Ce François Bouchard d'Esparbés étoit second fils de François d'Esparbés , Vicomte d'Aubeterre , Maréchal de France , qui avoit épousé Hippolite Bouchard , Vicomtesse d'Aubeterre , fille unique de David Bouchard , Vicomte d'Aubeterre , Chevalier des Ordres du Roi , &c. d'où ses descendans ont reçu les noms de Bouchard & d'Aubeterre.

François , Maréchal de France , étoit fils de Jean-Paul d'Esparbés , qui a fait la branche des Seigneurs de la Serre , & étoit le septième fils de Bertrand d'Esparbés , Seigneur de Luffan. Bertrand étoit fils de Odet II. qui eut pour pere Odet I. fils de Herman ; ou Armand d'Esparbés , vivant en 1439.

Outre ces deux branches de la Maison d'Esparbés , sçavoir celle de Louis-Pierre-Joseph , & celle de Joseph-Henri , qui a épousé , comme nous avons dit ci-dessus , la seconde de ses filles , on en compte encore quatre autres , dont il y en a trois que l'on juge devoir encore subsister.

La premiere est la continuation de la souche principale & commune , qui subsistoit en Guyenne en 1667 , dans la personne de Pons d'Esparbés de Luffan , qui en 1665 avoit épousé Olive de la Chabanne , & produisit ses preuves devant M. Pellot , Intendant de Guyenne.

La seconde , dite des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe Bardigues , qui a commencé par Jean-Paul d'Esparbés , second fils de Bertrand , & qui subsiste en la personne de Michel d'Esparbés de Luffan du Gout , dit le Comte de Luffan , qui a épousé en 1719 Anne de Blazy.

La troisième, dite des Seigneurs de Brazais, en Normandie, qui a commencé par Joseph d'Esparbés de Luffan, huitième fils de Bertrand, dont nous avons déjà fait mention plusieurs fois, & qui subsistoit en 1666 en la personne de Gabriel d'Esparbez, qui le 15 Mai 1645, épousa Marguerite du Fay, fille de Pierre du Fay, Baron de la Mesangere, &c.

La quatrième, dite des Seigneurs de Belloc & de Beaulieu, qui a commencé par Pierre d'Esparbez, Seigneur de Belloc, Diocèse d'Auch, fils de Jean, troisième fils d'Odet I. & qui subsistoit en Guyenne en la personne de Jean-Pierre d'Esparbez, Seigneur de Coignac, qui fit ses preuves en 1667 devant le Subdelegué de M. Pellot, Intendant de Guyenne, & en 1698 fut maintenu avec son frere, par jugement de M. le Pelletier, Intendant de Montauban. Il avoit épousé Jeanne de la Barre par Contrat du 30 Septembre 1660.

Quoique le premier que nous citons de la Maison d'Esparbez soit du quinzième siècle, en 1439, & par-là paroisse assez moderne, cependant on ne peut raisonnablement douter qu'elle ne soit très-ancienne. Les Seigneurs d'Esparbez remontent jusqu'en 1104, & on les voit en grand nombre, mais sans pouvoir établir entre eux aucune filiation ferme & constante. Ce défaut commun à presque toutes les grandes Maisons, mais plus frappant dans celle-ci que dans aucune autre, est le fruit malheureux de quatre causes, dont une seule est capable de le produire, & qui souvent ont concouru toutes les quatre ensemble. Ce sont les ravages des guerres qui ont détruit les titres, l'ignorance des tems qui les rendoit rares, la négligence des familles à les conserver, & l'inégalité que met entre des freres la Coutume de plu-

ieurs Provinces , qui pour faire un aîné riche appauvrit tous les cadets.

Cette désunion des familles produit naturellement entre elles une grande difficulté pour la communication des titres , difficulté qui se trouve très-augmentée par le dédain que les branches opulentes & en honneur font des autres , & par l'impuissance des branches pauvres & obscures , & leur timidité à se produire. C'est pour obvier à ce double mal que nous nous attachons à faire connoître toutes les branches d'une illustre famille , afin de la sauver , autant qu'il sera en nous , du naufrage des teins. C'est dans ce dessein qu'au mois d'Octobre 1748 , nous avons exhorté toute la Noblesse Françoisise à nous envoyer des Mémoires exacts , & que nous redoublions aujourd'hui nos instances , quoique contraints d'avouer avec douleur que jusqu'ici le succès n'a point couronné notre zèle.

Le 5 , François *de Lisfel* , mourut âgé de 48 ans , & fut inhumé à Saint Roch

Le 8 , François Charles , Comte *de Sampigny* , Capitaine de Cavaierie , mourut âgé de 51 ans , & fut inhumé à Saint Roch.

Le 15 , François-Philippe *d'Outresoule* , veuve de François *de Grandpré* , Commandant des Cheval-Legers de la Province de Lorraine & Evêché de Toul , mourut âgée de 77 ans , & fut inhumée à Saint Eustache.

Le même jour , Magdeleine *de Mormès de Saint Hilaire* , veuve de Charles-Leonor *de Clermont Gallerande* , mourut âgée de 91 ans , & fut inhumée à Saint Gervais. Elle a eu de son mariage Pierre-Gaspard , Marquis de Clermont Gallerande , Premier Ecuyer de S. A. S. M. le Duc d'Orleans , Premier Prince du Sang , qui épousa par Contrat

du 5 Avril 1706 , Gabrielle-Françoise d'O , fille de Gabriel-Claude d'O , Marquis de Franconville , & de Marie-Anne de la Vergne de Guillerargues , dont il a eu Louise-Diane-Françoise de Clermont , mariée le 14 Janvier 1728 , à Georges-Jacques de Clermont , Marquis de Saint Aignan , son cousin , Inspecteur Général d'Infanterie , Mestres-de-Camp du Régiment d'Auvergne , fils de Georges-Henri de Clermont , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & de Marie-Magdeleine Boitaut de Chezé.

Le 18 , Pierre *Fenis de La Combe* , Colonel d'Infanterie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , mourut âgé de 70 ans , & fut inhumé à Saint Eustache.

Le 19 , Philiberte *Chabrinas de Condé* , épouse de Jean-Claude *Coué de Gazan* , Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , Capitaine de Cavalerie , & Gouverneur des Pages de la Petite Ecurie de Sa Majesté , mourut âgée de 55 ans , & fut inhumée à Saint Germain l'Auxerrois.

Le même jour André-Edme *le Meras* , Conseiller au Parlement , reçu le 4 Février 1749 , mourut âgé de 29 ans , & fut inhumé à Saint Gervais.

Le 24 , Antoinette-Eléonore *de Fay de la Tour Maubourg* , épouse de Louis-Antoine du Prat , Marquis de *Barbançon* , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & Gouverneur des Ville & Château de Coucy , mourut âgée d'environ 28 ans. Elle avoit été mariée l'année dernière le 26 Mars , & nous l'avons annoncé dans le Mercure du mois de Mai.

Le 2 Juillet , Charles-François *de Salaberry* , Président en la Chambre des Comptes , mourut & fut inhumé à Saint Roch. Il avoit été d'abord Conseiller au Grand Conseil , & fut reçu Président en la

Chambre des Comptes le 22 Juin 1719. Il avoit épousé le 2 Avril 1728, la seconde fille de N. Ogier - Receveur Général du Clergé, de laquelle il laisse des enfans. Il étoit fils de Charles de Salaberry, Maître des Comptes en 1691, puis Président en la Chambre des Comptes, dont il devint Honoraire par la démission qu'il fit de sa Charge en 1719, en faveur de son fils, qui donne lieu à cet article; & de François-Marie-Anne d'Arbon de Belon.

On nous écrit de Quimper que le 29 de Juin, Simon *Charruc de Kadennec*, originaire de Languedoc, habitué à Quimper en qualité de Serpent de la Cathédrale depuis quatre-vingt-quatre ans, & âgé de cent neuf, a épousé en quatrièmes noces Marie-Louise Olivier, fille âgée de trente ans, à qui par son Contrat de Mariage il donne de douaire, en cas qu'il n'ait point d'enfans, le revenu de la moitié de ses biens, & si, comme il l'espère, il en a lignée, il ne lui accorde que le revenu du tiers. Le nouveau marié ne se ressent d'aucune des incommodités de son âge; ni les sens, ni les facultés de l'esprit n'ont souffert aucune altération; il donne du serpent tous les jours, tient tête aux plus altérés Musiciens avec supériorité, & mange beaucoup, surtout de la pâtisserie & des ragoûts où il fait dominer l'ail. On peut le donner comme une preuve sans réplique, qu'il est des exceptions en tout genre.

Le 10 Juillet, François IV du nom *Duc de Harcourt*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps, Gouverneur de la Ville & Principauté de Sedan, Lieutenant Général pour le Roi dans la Franche Comté, mourut, âgé de 60 ans à Saint Germain en Laye, d'où il a été transporté

dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris pour y être inhumé.

Il étoit né le 4 Novembre 1689 , avoit servi dans les Mousquetaires en 1706 , & obtenu le Régiment de Cavalerie de Lessart en 1710 , puis le Régiment Dauphin en 1712. Il avoit pris séance de Duc & Pair au Parlement en 1719 ; avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 16 Mai 1728 ; Gouverneur de Sedan en 1739 , & enfin Maréchal de France le 26 Octobre 1746.

Il avoit épousé en premières nûces le 14 Janvier 1716 , Marguerite-Louise-Sophie de Neuville , fille de Nicolas de Neuville , Duc de Villeroy , Pair de France , & de Marguerite le Tellier de Louvois. Cette Dame étant morte le 4 Juin suivant , il épousa en secondes nûces le 31 Mai 1717 Marie Magdeleine le Téliier , morte le 10 Mars 1735 , fille de Louis Marie-François le Tellier , Marquis de Barbefieux , Ministre & Secrétaire d'Etat , & de Marie-Thérèse-Delphine d'Alegre , sa seconde femme , dont il a eu , 1°. Louis-François , Marquis de Harcourt , né le 6 Octobre 1728 , Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom , & Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps en survivance de son pere au mois de Novembre 1747 , mort sans alliance le 15 Mars 1748. 2°. Françoise-Claire , née le 12 Mai 1718 , mariée le 6 Juillet 1738 à Emmanuel , Marquis de Hautefort , Maréchal de Camp le 15 Mats 1740. 3°. Angélique-Adelaïde , née le 30 Août 1719 , mariée le 18 Février 1741 à Emmanuel , Prince de Croy & de l'Empire , Comte de Solre , Baron de Beaufort & de Maldeghehen , & Seigneur de Condé , Mestre de Camp du Régiment de Royal Roussillon , Grand Baillif héréditaire de Hainault , laquelle mourut à Lille le 7 Septembre 1744 , dans la 26^e année de son âge. 4°. Gabrielle

Lidie , née le 21 Décembre 1722 , mariée le 3 Mai 1740 , à Louis-François Regnier , Comte de Guerchi , Lieutenant Général des Armées du Roi,

Il étoit fils de Henri , Duc de Harcourt , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi , Capitaine d'une des Compagnies des Gardes du Corps , Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie & de Franche Comté , & de Marie-Anne Brûlart , fille de Charles Brûlart , Marquis de Genlis , & d'Angélique Fabert. Ce fut Henri qui , en considération des grands services qu'il avoit rendus à la Couronne , obtint l'érection du Marquisat de Thuri en Duché de Harcourt en Novembre 1700 , puis en Pairie au même mois en 1709 , ensuite de quoi il prit séance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 9 Août 1710.

François IV étoit de la branche de Beuvron , qui a commencé en la personne de Jacques de Harcourt , Seigneur & Baron de Beuvron , second fils de Gérard de Harcourt , Seigneur de Bonnetable. Cette branche de Bonnetable avoit commencé en Philippe de Harcourt , Seigneur de Bonnetable , troisième fils de Jean V , Comte de Harcourt , dixième descendant de Turchetil , qui vivoit en 1001 , & avoit été Gouverneur du Duc de Normandie. On peut juger par-là de l'ancienneté de cette Maison & de sa grandeur.

François IV , qui ne laisse point d'enfans mâles , avoit trois freres.

1^o. Louis-Abraham de Harcourt , Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Chanoine de Notre-Dame , ci-devant Doyen du Chapitre de la dite Eglise , dont il s'est démis en 1747 , Abbé des Abbayes de Signy & de S. Liguère , & Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit le 21 Mai 1747.

2^o. Anne-Pierre de Harcourt , né le 2 Avril 1703,

Lieutenant Général au Gouvernement de la Haute Normandie , Gouverneur du vieux Château de Rouen , Lieutenant Général des Armées du Roi , qui épousa le 7 Février 1725 Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Sainte Aulaire , morte le 4 Novembre 1738, de laquelle il a, 1^o. François-Henri de Harcourt, Comte de Lillebonne, né le 11 Janvier 1726, Colonel de Dragons. 2^o. Anne François de Harcourt, Comte de Beuvron , né le 4 Octobre 1727, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie , qui a épousé le 22 Janvier 1749 Marie-Catherine Rouillé, fille d'Antoine-Louis Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, & de Marie-Catherine Pallu. •

3^o. Henri-Claude de Harcourt, né le premier Janvier 1704, Lieutenant Général des Armées du Roi le premier Janvier 1748, marié le 15 Janvier 1742 avec Marie-Magdeleine Thibert des Martrais.

AVIS AU PUBLIC.

Succession à recueillir.

IL est mort dans la traversée de Saint-Dominique à la Rochelle, le nommé *Jean-Louis le Cointe*, natif de la Ville de Paris, Paroisse de Saint-Eustache, fils de *Jean-Louis le Cointe* & de *Marie Villard*, Bourgeois de la même Ville, lequel par son testament legue trois mille livres à la petite-fille de *Pierre Moreau*, nommée *Victoire*, sa filleule, cinq mille livres à son frere *Pierre le Cointe*, & pareille somme à *Marie le Cointe*, sa sœur.

Ceux qui auront intérêt d'avoir de plus amples éclaircissements, pourront s'adresser à *M. Brubior*, Docteur en Médecine, rue de la Parcheminerie, au coin de celle des Prêtres.

A P P R O B A T I O N .

J'Ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le *Mercur*e de France du présent mois. A Paris , le 3 Août 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E .

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose:	
Epitre à Zirphé ,	3
Anecdotes de Louis XIV, par M. de Voltaire ,	5
Fragment d'une Epitre de M. de Marmontel à M. Rameau , sur la démonstration du principe de l'Harmonie ,	32
Ode contre l'Amour ,	40
Sur la mort de M. de Souillac , Evêque de Lodeve ,	45
Lettre de M. Thibault de Chanvalon , de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux , à M. Sarrau , Secrétaire pour les Arts de la même Académie , pour servir de réponse à M. Morel ,	47
Fable à Iris ,	61
Exposition de l'état présent de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon , pour servir de réformation à l'article inseré dans le dernier Supplément du Dictionnaire de Moreri , au mot <i>Dijon</i> ,	64
A Mlle Sylvia , chez M. de la Tour , un jour qu'elle étoit allée y faire peindre son portrait ,	73
Vers extraits d'une lettre pour Mlle Sylvia , <i>ibid.</i>	
Difficulté proposée aux Auteurs de l'Art de vérifier les dates ,	75

Epigramme en style marotique, adressée par M. de la Soriniere, de l'Académie Royale d'Angers, à M. l'Evêque de cette Ville, sur le retranchement qu'il a fait d'une Fête dans son Diocèse, 83	
Mots des Enigmes & des Logogripes du Mercure de Juillet,	84
Enigmes & Logogriphe,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires. Assemblée publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, tenue le 5 Mai 1750,	87
Séance publique de l'Académie Royale d'Angers,	123
Recueil de Poësies diverses de M. des Forges Maillard,	124
Ouvres de Vergier. Nouvelle Edition,	135
Amadis des Gaules,	149
<i>Questio Medica, an diu possit homo sine cibo potuque, & vivere & valere,</i>	152
Chymie Médicinale,	153
Momus Philosophe, Comédie,	<i>ibid.</i>
Air à boire,	154
Spectacles. Lettre à Mad. de Gr***, sur sa Comédie de Cénie,	<i>ibid.</i>
La Feinte supposée, Comédie nouvelle, représentée par les Comédiens Italiens,	159
Le Réveil de Thalie,	169
Concerts à Compiègne,	172
Nouvelles Etrangères,	171
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	196
Bénéfices donnés,	203
Naissance & Morts,	204
Avis au Public. Succession à recueillir,	214
<i>La Chanson notée doit regarder la page</i>	254

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MER·CURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI,
SEPTEMBRE. 1750.



Le Guay

A PARIS,

Chez { ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebûter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1750.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.



L'Ode suivante est de feu M. de la Motte, & célèbre dans ce genre de Poësie. Elle fut imprimée au tems du fameux système, mais on doute s'il en fut distribué un seul exemplaire. Ainsi, outre le mérite propre de l'Ouvrage, mérite d'autant plus grand que le sujet est plus singulier, cette Ode aura encore la grace de la nouveauté.

La discorde dont tu te venges ,
 Voit, en frémissant, que tu changes
 Nos ennemis en Alliés.



Mais, quoi! la paix sans l'abondance
 N'est qu'un des fruits de ta vertu ;
 Il faut encor que ta prudence
 Ranime l'Etat abbatu.
 Sur cette campagne épuisée
 Qui fera tomber la rosée,
 Que lui refuse un ciel d'airain ?
 Pour nous faire oublier la guerre,
 Qui retirera de la terre
 Nos trésors rentrés dans son sein ?



Attendrons-nous qu'un nouveau Lulle ,
 Fier de ses chymiques travaux ,
 Promette à notre espoir crédule
 L'art de commander aux métaux ;
 Qu'il nous vante dans son délire
 Ce sable souverain qu'il tire
 D'un feu scavamment mesuré ;
 Qu'il ordonne à sa vaine poudre
 De tout changer, de tout dissoudre
 Et d'enfanter l'or à son gré ?



* Célèbre Chimyste, qui passe pour avoir trouvé la pierre Philosophale.

Non, le Ciel nous offre un Génie
 De qui les talens bienfaiteurs
 Vont réaliser la manie
 De ces prétendus Créateurs.
 Plus hardi que notre espérance,
 Dans le sein même de la France
 Il ouvre un nouveau Potosi; *
 Son Système, plus efficace,
 Semble par sa sublime audace,
 Plutôt révélé que choisi.



Ce Système, tu sçais l'entendre,
 Philippe, tu sçais le goûter;
 Mais le goûter & le comprendre,
 En esprit né pour l'inventer:
 Ses suites à tes yeux tracées,
 Te montrent tes propres pensées,
 Distraites par mille autres soins,
 Et tu découvres dans sa cause
 Cette heureuse métamorphose,
 Dont nous ne sommes que témoins.



Loin de nous, préjugé timide,
 Qui crains tout ce qui te surprend;
 De ce que Philippe décide
 La sagesse même est garant.

* *La plus riche mine du Pérou.*

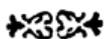
A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

En vain s'élevé maint obstacle ;
Il sçaura hâter ce miracle
Par un courage intelligent ;
Pour chasser le besoin sinistre ,
Il auroit été le Ministre ,
S'il n'avoit été le Régent.



O vous , croissez , jeune Monarque ,
Pour un bonheur qui croît toujours ;
Philippe fournit à la Parque
L'or dont elle file vos jours :
Heureux qu'en vous tout nous prépare
Un Roi qui jamais ne sépare
Ses devoirs & ses volontés ;
Un Roi que l'équité dirige ,
Dont la vertu soit un prodige ;
Egal à nos prospérités !



Qu'une bienfaisante Puissance ,
Modeste arbitte des Destins ,
Soit le secours & l'espérance ,
Non la terreur de nos voisins.
Devenons l'amour de la Terre ,
Païsibles Juges de la guerre ,
Et Protecteurs de tous les droits.
Allez , partez Ode immortelle ;
Marquez cette époque nouvelle
Dans l'Histoire du nom François.



HISTOIRE

DES CROISADES.

Par M. de Voltaire.

ETAT DE L'EUROPE.

Lorsque ces guerres commencèrent, voici quelle étoit la situation des affaires de l'Europe; l'Allemagne & l'Italie étoient déchirées; la France encore foible; l'Espagne partagée entre les Chrétiens & les Musulmans; ceux-ci entièrement chassés de l'Italie; l'Angleterre commençant à disputer sa liberté contre ses Rois; le Gouvernement féodal établi par tout; la Chevalerie à la mode; les Prêtres devenus Princes & guerriers; une politique, presque toute différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe; il sembloit que les pays de la Communion Romaine fussent une grande République, dont l'Empereur & le Pape vouloient être les Chefs; cette République, quoique divisée, s'étoit accordée long-tems dans le projet de ces Croisades qui ont produit de si grandes & de si infâmes actions, de nouveaux Royaumes, de nouveaux établissemens, de nouvelles miseres, enfin beaucoup plus de malheurs que de gloire.

A v

E T A T D E L' E M P I R E

D D S T U R C O M A N S .

L Es Religions durent toujours plus que les Empires. Le Mahometisme florissoit , & l'Empire des Califes étoit détruit par la Nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Peuples , elle est la même que celle de tous les peuples uniquement conquérans. Ils ont tous été des sauvages , vivans de rapine ; les Turcs & les Turcomans habitoient autrefois au-delà du Taurus & de l'Immaïs , & bien loin , dit-on , de l'Araxe. Ils étoient compris parmi ces Tartares que l'Antiquité nommoit Scytes. Ce grand-Continent de la Tartarie , quatre fois plus vaste que l'Europe , ne fut jamais habité que par des Barbares , au moins depuis qu'on a quelque foible connoissance de ce Globe.

Leurs antiquités ne méritent guères mieux une histoire suivie que les loups & les tigres de leur pays. Ils se répandirent au commencement du onzième siècle vers la Moscovie ; ils inonderent les bords de la mer Noire & ceux de la mer Caspienne. Les Arabes sous les premiers successeurs de Mahomet , avoient soumis presque toute

l'Asie Mineure , la Syrie. & la Perse. Les Turcomans vinrent enfin , qui soumirent les Arabes. Bagdat , Siège de l'Empire des Califes , tomba vers 1055 entre les mains de ces nouveaux ravisseurs.

Togrul Beg , ou Ortogul Beg , de qui on fait descendre la race des Ottomans , entra dans Bagdat , à peu près comme tant d'Empereurs sont entrés dans Rome. Il se rendit Maître de la Ville & du Calife , en se prosternant à ses pieds. Ortogul conduisit le Calife Caiem à son Palais en tenant la bride de sa mule ; mais plus habile , ou plus heureux que les Empereurs Allemands ne l'ont été dans Rome , il établit sa puissance , & ne laissa au Calife que le soin de commencer le Vendredi les prières à la Mosquée , & l'honneur d'investir de leurs Etats tous les Tyrans Mahométans qui se faisoient souverains.

Il faut se souvenir , que comme ces Turcomans imitoient les Francs , les Normands & les Goths dans leurs irruptions , ils les imitoient aussi en se soumettant aux loix , aux mœurs & à la Religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres Tartares en ont usé avec les Chinois , & c'est l'avantage que le peuple policé , quoique le plus foible , doit avoir sur le peuple barbare , quoique le plus-fort.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE:

Ainsi donc les Califes n'étoient plus que les Chefs de la Religion, ce que les Papes avoient été sous les Rois Lombards. Les Princes des Turcomans prenoient le nom de Sultans. Il y eut bientôt parmi eux, comme ailleurs, des hommes illustres, & même qui meritoient de l'être.

Etat de Constantinople.

L'Empire de Constantinople se soutenoit ; tous ses Princes n'avoient pas été indignes de regner. Constantin Porphirogene, fils de Léon le Philosophe, & Philosophe lui-même, fit renaître, comme son pere, des tems heureux. Si le Gouvernement tomba dans le mépris sous Romain, fils de Constantin, il devint respectable aux Nations sous Nicephore Phocas, qui avoit repris Candie sur les Arabes en 961, avant que d'être Empereur : si Jean Zimisces assassina ce Nicephore, & souilla de sang le Palais ; s'il joignit l'hypocrisie à ses crimes, il fut d'ailleurs le défenseur de l'Empire contre les Turcs & les Bulgares : mais sous Michel Paphlagonate on avoit perdu la Sicile : sous Romain, Diogène, presque tout ce qui restoit vers l'Orient, excepté la Province de Pont. Cette Province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pou-

voir du Turc Soliman , qui Maître de la plus grande partie de l'Asie Mineure , établit le Siège de sa Domination à Nicée , & de là menaçoit Constantinople au tems où commencerent les Croisades.

L'Empire Grec étoit donc borné , presque à la Ville Impériale du côté des Turcs , & à quelques rivages de la Propontide & de la mer noire : mais il s'étendoit dans toute la Grèce , la Macédoine , l'Epire , la Thessalie , la Thrace , l'illirie , & avoit même encore l'Isle de Candie. Les guerres continuelles , quoique toujours malheureuses , contre les Turcs , entretenoient un reste de courage. Tous les riches Chrétiens d'Asie , qui n'avoient pas voulu subir le joug Mahométan , s'étoient retirés dans la Ville Impériale , qui par-là même s'enrichit des dépouilles des Provinces. Enfin , malgré tant de pertes , malgré les crimes & les révolutions du Palais , cette Ville à la vérité déchue , mais immense , peuplée , opulente & respirant les délices , se regardoit comme la première du monde. Les Habitans s'appelloient Romains , & les peuples d'Occident qu'ils nommoient Latins , n'étoient à leurs yeux que des barbares révoltés.

14 MERCURE DE FRANCE.

Vrai Portrait de la Palestine.

La Palestine n'étoit que ce qu'elle est aujourd'hui , le plus mauvais Pays de tous ceux qui sont habités dans l'Asie. Cette petite Province est dans sa longueur d'environ quarante-cinq lieues communes , & de trente à trente-cinq de largeur ; elle est couverte presque par tout de rochers arides , sur lesquels il n'y a pas une ligne de terre. Si cette petite Province étoit cultivée , on ne pourroit mieux la comparer qu'à la Suisse. La riviere du Jourdain , large d'environ cinquante pieds dans le milieu de son cours , ressemble à la riviere d'Aaz , qui coule chez les Suisses dans une vallée moins stérile que le reste. La mer de Tibériade peut être comparée au Lac de Lausanne. Cependant les voyageurs , qui ont bien examiné la Suisse & la Palestine , donnent toute la préférence à la Suisse. Il est vrai-semblable que la Judée fut plus cultivée autrefois , quand elle étoit possédée par les Juifs ; ils avoient été forcés de porter un peu de terre sur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers , étoit soutenu par de petits murs , dont on voit encore des restes de distance en distance.

La Palestine , malgré tous ses efforts , n'eut jamais de quoi nourrir ses habitans , & de même que les treize Cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des Princes qui peuvent les payer , les Juifs alloient faire le métier de Courtiers en Asie & en Afrique. A peine Alexandrie avoit été bâtie qu'ils s'y étoient établis. Les Juifs commerçans n'habitoient guères Jerusalem , & je doute que dans le tems le plus florissant de ce petit Etat , il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont plusieurs Hébreux d'Amsterdam , de la Haye , de Londres , de Constantinople.

Lorsqu'Omar , Successeur de Mahomet , s'empara des terres fertiles de la Syrie , il prit aussi la Contrée de la Palestine ; & comme Jerusalem étoit une Ville sainte pour les Mahométans , il l'enrichit d'une magnifique Mosquée de marbre , couverte de plomb , ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent , parmi lesquelles il y en avoit beaucoup d'or pur. Lorsque les Turcs , déjà Mahométans , s'emparèrent du Pays vers l'an 1055 , ils respectèrent la Mosquée , & la Ville resta toujours peuplée de sept à huit mille habitans. C'étoit ce que son enceinte pouvoit alors contenir , & ce que tout le territoire

16 MERCURE DE FRANCE.

d'alentour pouvoit nourrir. Ce peuple ne s'enrichissoit guères d'ailleurs que des pèlerinages des Chrétiens & des Musulmans. Les uns alloient visiter la Mosquée, les autres le Saint Sepulcre; tous payoient une petite redevance à l'Emir Turc qui résidoit dans la Ville; & à quelque Iman, qui vivoient de la curiosité des pèlerins.

Origine des Croisades.

Tel étoit l'Etat de l'Asie Mineure & de la Palestine, lorsqu'un Pelerin d'Amiens en Picardie suscita les Croisades. Il n'avoit d'autre nom que Coucoupiette, ou Cucupierte, comme le dit la fille de l'Empereur Commene, qui vit à Constantinople cet Hermite. Nous le connoissons sous le nom de l'Hermite Pierre. Il se disoit Gentilhomme, & prétendoit avoir porté les armes. Quoiqu'il en soit, ce Picard qui avoit toute l'opiniâtreté de son Pays, fut si touché des avanies qu'on lui fit à Jerusalem, en parla, à son retour à Rome, d'une manière si vive, fit des tableaux si touchans, que le Pape Urbain II. crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les Papes avoient eu d'armer la Chrétienté contre le Mahoméisme.

Gregoire VII, homme à vastes projets,

avoit le premier imaginé d'armer l'Europe contre l'Asie. Il paroît par ses Lettres qu'il devoit se mettre lui-même à la tête d'une armée de Chrétiens. Urbain II. tenta une partie de l'entreprise ; il envoya Pierre de Province en Province communiquer par son imagination forte l'ardeur de ses sentimens , & semer l'enthousiasme.

Urbain II. tint ensuite vers Plaisance (1094) un Concile en rase campagne , où se trouverent plus de trente mille Séculiers , outre les Ecclésiastiques. On y proposa la maniere de venger les Chrétiens. L'Empereur des Grecs Alexis Commene , pere de cette Princesse , qui écrivit l'Histoire de son tems , envoya à ce Concile des Ambassadeurs , pour demander quelque secours contre les Musulmans ; mais ce n'étoit ni du Pape ni des Italiens qu'il devoit l'attendre. Les Normands enlevoient alors Naples & Sicile aux Grecs ; & le Pape , qui vouloit être au moins Seigneur Suzerain de ces Royaumes , & qui n'aimoit pas d'ailleurs l'Eglise Grecque , devoit par son état nécessairement ennemi déclaré des Empereurs d'Orient , comme il étoit l'ennemi couvert des Empereurs Teutooniques. Le Pape , loin de secourir les Grecs , vouloit soumettre l'Orient aux Latins. Au reste ce projet d'aller faire la guerre en

18 MERCURE DE FRANCE.

Paletine fut vanté par tous les assistans au Concile de Plaisance, & ne fut embrassé par personne. Les principaux Seigneurs Italiens avoient chez eux trop d'intérêts à ménager, & ne vouloient pas quitter un Pays délicieux, pour aller se battre vers l'Arabie Petrée.

On fut donc obligé (1095) de tenir un autre Concile à Clermont en Auvergne. Le Pape harangua dans la grande Place. On avoit pleuré en Italie sur les malheurs des Chrétiens de l'Asie; on s'arma en France. Ce Pays étoit peuplé d'une foule de nouveaux Seigneurs inquiets, indépendans, aimant la dissipation & la guerre, plongés la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance qui égaloit leurs débauches. Le Pape leur proposoit la rémission de tous leurs péchés, & leur ouvroit le Ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, d'aller faire la guerre.

On prit donc la Croix à l'envi; c'étoit à qui vendroit son bien pour aller en Paletine. Les Eglises & les Cloîtres acheterent alors beaucoup de Terres des Seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent, & de leurs armes pour aller conquérir des Royaumes en Asie. Godefroy

de Bouillon, par exemple, Duc de Brabant, vendit sa Terre de Bouillon au Chapitre de Liège, & Stenay, à l'Evêque de Verdun. Baudouin, frere de Godefroy, vendit au même Evêque le peu qu'il avoit en ce Pays-là; les moindres Seigneurs Châtelains partirent à leurs frais. Les pauvres Gentilshommes servirent d'Ecuyers aux autres. On enrôla une Infanterie innombrable, & de simples Cavaliers sous mille Drapeaux differens. Cette foule de Croisés se donna rendez-vous à Constantinople, sans que la plûpart scûssent où ils alloient, ni quel chemin il falloit prendre. Moines, femmes, Marchands, Vivandiers, ouvriers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des Chrétiens qui gagneroient des Indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangerent sous le Drapeau de Cucupietre, que j'appellerai toujours l'Hermite-Pierre. Il marchoit en sandales & seint d'une corde à la tête de l'arn.

La premiere expédition de ce Général Hermite, fut d'assiéger une Ville Chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla*, parce qu'on avoit refusé des vivres à ses soldats de Jesus Christ, qui malgré leur sainte entreprise se conduisoient en voleurs de grand chemin. La Ville fut prise.

d'assaut , livrée au pillage , les habitans égorgés. L'Hermite ne fut plus alors le maître de ses Croisés , ennyvrés de la soif du brigandage. Un des Lieutenans de l'Hermite , nommé *Gautier sans argent* , qui commandoit la moitié des troupes , agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands qui furent presque tous exterminés , & l'Hermite arriva enfin devant Constantinople (1096) avec vingt mille vagabonds mourant de faim.

Un Prédicateur Allemand , nommé *Godescal* , qui voulut jouer le même rôle , fut encore plus maltraité , dès qu'il fut arrivé avec ses Disciples dans cette même Hongrie , où ses prédécesseurs avoient fait tant de désordres. La seule vûe de la Croix rouge qu'ils portoient , fut un signal auquel ils furent tous maltraités. Une autre horde de ces aventuriers , composée de plus de deux cens mille personnes , tant femelles que Prêtres , payfans , écoliers , croyant qu'elle alloit défendre Jesus-Christ , s'imagina qu'il falloit exterminer tous les Juifs qu'on rencontreroit. Il y en avoit beaucoup sur les frontieres de France ; tout le Commerce étoit entre leurs mains.

Les Chrétiens , croyant venger Dieu &

s'entrichir, firent main basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis l'Empereur Adrien un si grand massacre de cette Nation; ils furent égorgés à Verdun, à Spiro, à Worms, à Cologne, à Mayence; plusieurs se tuerent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes & à leurs enfans, plutôt que de tomber entre les mains des Barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de Croisés.

Cependant l'Hermite Pierre trouva devant Constantinople d'autres vagabonds Italiens & Allemands, qui se rejoignirent à lui, & qui ravagerent les environs de la Ville.

L'Empereur Alexis Commene qui re-
gnoit alors, étoit assurément sage & modéré; il pouvoit traiter ces brigands comme leurs compagnons l'avoient été. Il se contenta de se défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le Général Pierre se vit enfin à la tête d'une armée Chrétienne contre les Infidèles. Soliman, Soudan de Nicée, tomba avec ses Turcs aguerris, sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent*, ce Lieutenant de l'Hermite, y périt avec beaucoup de pauvre Noblesse, assez insensée pour marcher

sous de tels Drapeaux. L'Hermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique, qui s'étoit fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des autres Chefs des Croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, & conduisant des troupes un peu mieux réglées. Godefroy de Bouillon menoit avec lui soixante - dix mille hommes de pied, & dix mille Cavaliers couverts d'une armure complete, sous plusieurs Bannieres de Seigneurs, tous rangés sous la sienne. Il traversa heureusement cette même Hongrie où la horde de l'Hermite s'étoit fait égorger.

Cependant Hugues, frere du Roi de France Philippe I. marchoit par l'Italie avec d'autres Seigneurs qui s'étoient joints à lui. Il alloit tenter la fortune; presque tout son établissement consistoit dans le titre de frere d'un Roi, titre très-peu puissant par lui-même, & ce qui est plus étrange, c'est que Robert, Duc de Normandie, fils aîné de Guillaume, Conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie, où il étoit à peine affermi.

Chassé d'Angleterre par son cadet Guillaume le Roux, il lui engagea encore la Normandie, pour subvenir aux

frais de son armement. C'étoit, dit-on, un Prince voluptueux & superstitieux; ces deux qualités ont la même source, la foiblesse.

Le vieux Raimond, Comte de Toulouse, Maître du Languedoc & d'une partie de la Provence, qui avoit déjà combattu contre les Musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge, ni dans les intérêts de sa Patrie, aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'armèrent, & il passa les Alpes, suivi, dit-on, de cent mille hommes. Il ne prévoyoit pas que bientôt on prêcheroit une Croisade contre sa propre famille, & que son Pays seroit ravagé par ce fléau qu'il portoit en Asie.

Le plus politique de tous les Croisés & peut-être le seul, fut Bohémond, fils de ce Robert Guischarde, Conquerant de la Sicile, plus usurpée sur les Empereurs d'Orient, que conquise sur les Musulmans. Toute cette famille de Normands, transplantés en Italie, cherchoit à s'agrandir, tantôt aux dépens des Papes, tantôt sur les ruines de l'Empire Grec. Ils avoient déjà tâché de s'établir en Epire. Ce Bohémond avoit fait lui-même long-tems la guerre à l'Empereur Aléxis, en Epire & en Grèce, & n'ayant pour tout héritage

24 MERCURE DE FRANCE.

que la petite Principauté de Tarente , & son courage , il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe , pour rassembler sous sa Bannière jusqu'à dix mille Cavaliers bien armés , & quelque Infanterie , avec lesquels il pouvoit conquérir des Provinces , soit sur les Chrétiens , soit sur les Mahométans.

La Princesse Anne Commene dit , que son pere fut allarmé de ces émigrations prodigieuses qui fondoient dans son pays. *On eût crû*, dit-elle, *que l'Europe, arrachée de ses fondemens, alloit tomber sur l'Asie.* Qu'auroit-ce donc été , si plus de trois cens mille hommes , dont les uns avoient suivi l'Hermitte Pierre , les autres le Prêtre Godescal , n'avoient déjà disparu ?

On proposa au Pape de se mettre à la tête des armées immenses qui restoient encore ; c'étoit la seule maniere de parvenir à la monarchie universelle , devenue l'objet de la Cour Romaine. Cette entreprise que Gregoire VII. avoit voulu tenter , demandoit le génie d'un Alexandre. Les obstacles étoient grands , & le Pape Urbain ne vit que les obstacles. Il lui suffit d'espérer qu'on alloit fonder en Orient des Eglises qui seroient sujettes à celle de Rome , & que bientôt on forceroit les Grecs à reconnoître la suprémacie du Saint Siége.

ge. Le Pape & les Princes Croisés avoient dans ce grand appareil, chacun leurs vûes différentes, & Constantinople les redoutoit toutes. On y haïssoit les Latins, qu'on y regardoit comme des hérétiques & des barbares. Les Prêtres Grecs trouvoient horrible, que les Prêtres Latins, qui suivoient en foule ces armées, souillaissent continuellement leurs mains de sang humain dans les batailles; non que ces Grecs fussent plus vertueux, mais parce qu'il n'étoit pas d'usage qu'ils fussent guerriers.

Ce que les Grecs craignoient le plus, & avec raison, c'étoit ce Bohemond & ces Napolitains, ennemis de l'Empire. Mais, quand même les intentions de Bohemond eussent été pures, de quel droit tous ces Princes d'Occident venoient-ils prendre pour eux, des Provinces que les Turcs avoient arrachées aux Empereurs Grecs? Alexis avoit demandé un secours de dix mille hommes, & il se trouvoit pressé au contraire par une irruption de sept cens mille Latins qui venoient les uns après les autres, dévaster son pays & non le défendre.

On peut juger d'ailleurs quelle étoit l'arrogance féroce des Seigneurs croisés, par le trait que rapporte la Princesse Anne

B

Commene, de je ne sçais quel Comte François, qui vint s'asseoir à côté de l'Empereur sur son Trône, dans une cérémonie publique. Baudouin, frere de Godefroy de Bouillon, prenant par le bras cet homme indiscret pour le faire retirer, le Comte dit tout haut dans son jargon barbare : *Voilà un plaisant Rustre que ce Grec, de s'asseoir devant des gens comme nous*. Ces paroles furent interpretées à l'Empereur Alexis, qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscretions pareilles suffissent pour décrier une Nation ; mais les Croisés n'avoient pas besoin de ces témérités pour être haïs des Grecs & suspects à l'Empereur.

Il étoit moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, & que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'étoit un sujet de combats continuels entre le peuple & l'armée de Godefroy, qui parut la première après les brigandages des Croisés de Pierre l'Hermitte: Godefroy en vint jusqu'à attaquer les Fauxbours de Constantinople, & l'Empereur les défendit en personne. L'Evêque du Puy en Auvergne, nommé Monteil, Légat du Pape dans les Armées de la Croisade, vouloit absolument qu'on commençât les entreprises contre les Infidèles, par le siège de la Ville où résidoit le premier Prince des

Chrétiens ; tel étoit l'avis de Bohemond, qui étoit alors en Sicile, & qui envoyoit Couriers sur Couriers à Godefroy, pour l'empêcher de s'accorder avec l'Empereur. Hugues, frere du Roi de France, eut alors l'imprudencce de quitter la Sicile, où il étoit avec Bohemond, & de passer presque seul sur les terres d'Alexis. Il joignit à cette indiscretion celle de lui écrire des Lettres pleines d'une fierté peu séante, à qui n'avoit point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque tems prisonnier. Enfin la politique de l'Empereur Grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres ; il engagea tous les Seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquéreroient ; il les fit tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présens.

Bohemond qu'il redoutoit le plus, fut celui qu'il traita avec plus de magnificence. Quand ce Prince vint lui rendre hommage à Constantinople, & qu'on lui fit voir les raretés du Palais, Alexis ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or & d'argent, de bijoux de toutes espèces entassés sans ordre, & qu'on laissât la porte du cabinet entr'ouverte. Bohemond vit en passant ces trésors, aus-

Bij

quels les conducteurs affectoient de ne faire aucune attention. *Est-il possible, s'écria-t'il, qu'on néglige de si belles choses ! Si je les avois, je me croirois le plus puissant des Princes.* Le soir même l'Empereur lui envoya le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usoit ce Monarque, que tout homme désintéressé appellera sage & magnifique ; mais que la plupart des Historiens des Croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut point être l'esclave de cette multitude dangereuse.

Enfin quand il s'en fut heureusement débarrassé, & que tout fut passé dans l'Asie Mineure, on fit la revûe près de Nicée, & il se trouva cent mille Cavaliers & six cens mille hommes de pied, en comptant les femmes ; ce nombre joint avec les premiers Croisés, qui périrent sous l'Hermitte & sous d'autres, fait environ onze cens mille. Il justifie ce qu'on dit des Armées des Rois de Perse, qui avoient inondé la Grèce, & ce qu'on raconte des transplantations de tant de Barbares. Les François enfin, & surtout Raimond de Toulouse, se trouverent partout sur le même terrain, que les Gaulois Méridionaux avoient parcouru 1300 ans auparavant, quand ils allerent ravager l'Asie Mineure, & donner

leur nom à la Province de la Galatie.

Les Historiens nous disent rarement comment on nourrissoit ces multitudes. C'étoit une entreprise qui demandoit autant de soin que la guerre même. Les Vénitiens ne voulurent pas d'abord s'en charger.

Ils s'enrichissoient plus que jamais par leur Commerce avec les Mahométans, & craignoient de perdre les privilèges qu'ils avoient en Asie, en se mêlant d'une guerre douteuse. Les Génois, les Pisans & les Grecs équipèrent des Vaisseaux chargés de provisions, qu'ils vendoient aux Croisés, en cotoyant l'Asie Mineure. Par ce moyen, une partie de l'or & de l'argent, dont les Gaules s'étoient dégarnies, rentra dans la Chrétienté. La fortune des Génois s'en accrut, & on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une Puissance. Le vieux Soliman, ni son fils, ne purent résister au premier torrent de tous ces Princes croisés. Leurs troupes étoient mieux choisies que celles de Pierre l'Hermite, & disciplinées autant que le permettoit la licence de l'enthousiasme.

On prit Nicée. (1097.) On battit deux fois les armées du jeune Soliman ; les Turcs & les Arabes ne soutinrent point dans ce commencement le choc de ces mul-

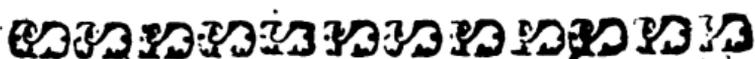
titudes couvertes de fer , de leurs grands chevaux de batailles , & des forêts de lances auxquelles ils n'étoient point accoutumés. Bohemond (1098.) eut l'adresse de se faire céder par les Croisés le fertile Pays d'Antioche. Baudouin alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la Ville d'Edesse , & s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le siège devant Jérusalem , dont le Calife d'Égypte s'étoit saisi par ses Lieutenans. La plupart des Historiens disent , que l'armée des Assiégeans, diminuée par les combats , par les maladies & par les garnisons mises dans les Villes conquises , étoit réduite à vingt mille hommes de pied & à quinze cens chevaux , & que Jérusalem pourvue de tout , étoit défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avoit outre cette garnison, vingt mille habitans déterminés. Il n'y a pas de Lecteur sensé, qui ne voye qu'il est moralement impossible qu'une armée de vingt mille hommes , en assiége ainsi une de soixante mille dans une Place fortifiée.

D'ailleurs , pour que Jérusalem eût pu contenir avant le siège vingt mille habitans portant les armes , il falloit qu'elle eût été peuplée alors d'environ soixante mille ames , indépendamment de la garnison , &

il s'en falloit beaucoup que ce Pays dévasté en eût pû nourrir dans ses murs la cinquième partie. Enfin comment soixante mille soldats Turcs & Arabes n'auroient-ils pas attaqué vingt mille Chrétiens en pleine campagne ? Comment n'auroient-ils pas ruiné cette petite Armée d'Assiégeans par des sorties continuelles ? Mais les Historiens ont toujours voulu du merveilleux. Ce qui est vrai , c'est qu'après cinq semaines seulement de siège (1099), la Ville fut emportée d'assaut , & que tout ce qui n'étoit pas Chrétien fut massacré pendant plusieurs jours, sans distinction d'âge ni de sexe.

L'Hermite Pierre , de Général devenu Chapelain , se trouva à la prise de Jérusalem. Quelques Chrétiens, que les Musulmans avoient laissés vivre dans la Ville, conduisirent les Vainqueurs dans les caves les plus reculées , où les meres se cachotent avec leurs enfans ; & rien ne fut épargné.

La suite pour les autres Mercurus.



E P I T R E

*De M. des M***, à un Homme de Robe.
Janvier 1746.*

A Vous, Monsieur le Sénateur,
 Bon jour, bon an, plaisir, honneur,
 Doux sommeil, ame satisfaite,
 Longs soupers, libres entretiens,
 Bon cuisinier, santé parfaite;
 Aucuns maux & beaucoup de biens:
 Puissiez-vous loin des cris stériles
 Et des injures du Barreau,
 Dans quelques féminins Conciles,
 Faire juger sur le bureau
 Les procès rians & faciles,
 Que le Dieu, qui porte un bandeau,
 Après vingt Arrêts inutiles,
 Sur quelques Requêtes civiles,
 Viendra rapporter de nouveau!
 Puissiez-vous, loin du *persiflage*
 De nos ignorans beaux esprits,
 Loin du fastueux étalage
 De nos sçavans sans coloris,
 Loin des absurdes hyperboles,
 Et des froids bons mots répétés
 De tant de sots pris & quittés

Par un amas d'illustres folles,
 Qui très-mauffadement frivoles,
 Courent après les nouveautés,
 Enfin loin des méchancetés,
 Et des orageux Cavagnoles,
 De nos décrépites beautés,
 Dans un cercle de jeunes Fées,
 Moduler de tendres Chansons,
 Et de l'art brillant des Orphées
 Donner vos accens pour leçons !
 Puissiez-vous, aimé de Silvie,
 Lui consacrer tous vos instans,
 Et sans desseins trop importans,
 Sans occupation suivie,
 Sans faste, sans airs éclatans,
 Sçavoir apprécier la vie
 Par les plaisirs, non par le tems !



AVANTURE TRAGIQUE.

UN Gentilhomme Anglois allant voir
 le mois passé un de ses amis, dans
 les environs de *Goventry*, ville considéra-
 ble dans le Comté de *Warwick*, n'en étoit
 plus qu'à quelques milles, lorsque passant
 par un bois, qui étoit sur sa route, il y fut
 arrêté par un événement des plus tristes.
 Un grand & vigoureux dogue, qui l'ac-

B v

compagnoit dans tous ses voyages, l'avoit suivi dans celui-ci. Cet animal, s'étant écarté du grand chemin, son Maître qui s'en apperçut, se mit à l'appeller inutilement. La peur qu'il eut de perdre son chien, dont il avoit plusieurs fois éprouvé la bonté & la fidélité, le fit retourner sur ses pas pour sçavoir ce qu'il étoit devenu, & il continuoit de l'appeller. Après avoir fait près d'un demi mille, l'animal entendit enfin la voix de son Maître, mais il ne lui répond que par des hurlemens lugubres. Le dogue, au lieu de le venir rejoindre, redouble de son côté ses hurlemens. Son Maître ne doute point alors qu'il n'y ait là quelque chose d'extraordinaire; pour s'en éclaircir, il quitte le grand chemin, s'enfonce dans le bois, avançant du côté qu'il entend son chien; il arrive & trouve cet animal flairant le visage d'une fille qui venoit d'être égorgée; le sang qui couloit encore de ses blessures le lui fit juger ainsi. Touché de compassion à ce triste spectacle, il s'approche pour voir s'il lui restoit encore quelque souffle de vie, & s'il n'y avoit pas moyen de la secourir; mais il la trouva morte, ayant été poignardée de plusieurs coups de couteau, qu'on lui avoit donnés dans le sein. Comme il n'y avoit plus d'espérance ni de remède, après avoir plaint

le tragique sort de cette infortunée, dont il se promit bien de faire arrêter l'assassin; s'il pouvoit le découvrir, il reprit le grand chemin, rappella son chien, qui, comme s'il avoit lû dans la pensée de son Maître, le suivit à l'ordinaire; mais ce ne fut pas pour long-tems.

A peine avoient-ils fait ensemble quelques cent pas, que l'animal quitte encore le grand chemin & rentre dans le bois. Le Gentilhomme, qui croyoit que son chien le suivoit, fut arrêté tout à coup par les cris perçans d'un homme, qu'il sembloit que quelque bête féroce voulût dévorer. Il se retourne aussi-tôt pour voir si son chien le suivoit, & il ne l'apperçoit point. Il l'appelle, mais, enfoncé dans le bois, il ne lui répond qu'en grondant d'une maniere effrayante, comme font ces animaux, lorsqu'ils sont en fureur & qu'ils tiennent une proie qu'ils ont peur qui ne leur échape. Le Gentilhomme court au bruit qu'il entend, & trouve son dogue aux prises avec un homme assez bien mis, qu'il étoit sur le point d'étrangler; il ne s'étoit préservé de ce malheur qu'en garantissant son col avec ses mains & ses bras, que l'animal furieux déchiroit à belles dents pour lui pouvoir sauter ensuite à la gorge. Le sang qui en découloit de tous côtés, avoit mis

ce malheureux dans un état qui fit d'abord compassion au Gentilhomme. Il rappelle son chien , qui par les mouvemens de sa queue , lui témoigne qu'il l'entend fort bien , mais il n'en continue pas moins à déchirer ce misérable. Enfin à force de le caresser , il vient à bout de lui faire lâcher prise.

Le Gentilhomme connoissoit trop la bonté de son chien , pour ne pas reconnoître qu'il y avoit dans cette seconde aventure quelque chose de plus extraordinaire encore que dans la première. Il soupçonna ce que ce pouvoit être , mais il ne fit point connoître ses soupçons au malheureux à qui il venoit de sauver la vie ; il le console au contraire du malheur qui venoit de lui arriver , lui en fait ses excuses , lui bande ses playes le mieux qu'il peut , pour en arrêter le sang , lui offre de le faire panser à ses dépens , puisque c'étoit son chien qui l'avoit mis dans cet état , & l'engage à aller avec lui jusqu'au prochain Village ; il l'assure qu'il ne lui arrivera aucun accident tant qu'il sera en sa compagnie , au lieu que son chien lui ôteroit inmanquablement la vie , s'il s'écartoit un moment de lui. Ce qu'il venoit d'éprouver de la part de cet animal furieux ; le détermine à suivre le Gentilhomme. Ils

se rendent ensemble au Village, sans que le dogue fît pendant le chemin aucune insulte à sa proie ; l'animal se contenta de ne le point perdre de vûe, en suivant son Maître.

Arrivés dans l'hôtellerie, le Gentilhomme s'informe s'il y avoit un Chirurgien dans le Village, & apprenant qu'il n'y en avoit point, sous prétexte d'en aller chercher un à quelques milles de-là, il monte à cheval, & laisse à son chien la garde du blessé, auquel il fait entendre qu'il va lui-même lui chercher promptement du secours, & qu'en attendant il n'a qu'à se tranquilliser. Il revient en effet quelques heures après, non avec un Chirurgien, mais avec un *Connétable* ou Officier de Justice, accompagné d'une troupe d'Archers. Le blessé & le Connétable, en se voyant, sont aussi consternés l'un que l'autre : *Vous moquez-vous de moi, Monsieur*, dit le dernier au Gentilhomme, *de vouloir que j'arrête cet homme comme un criminel ? Je le connois pour un honnête homme, c'est un de mes voisins & même de mes amis. Quand ce seroit votre frere & même votre pere*, lui répondit le Gentilhomme, *je vous le dénonce comme un criminel & comme l'auteur d'un meurtre qui vient d'être commis dans un bois par lequel je viens de passer, & je vous fais pen-*

§8 MERCURE DE FRANCE.

dre vous-même comme complice de son crime ; si vous refusez plus long-tems de faire votre devoir. On peut se figurer quelle étoit la situation du blessé en entendant ce discours ; flottant entre la crainte & l'espérance , il se voyoit entre la vie & la mort , incertain qui l'emporteroit du Connétable ou du Gentilhomme. Le premier persistoit dans ses refus , & le second s'obstinoit à demander qu'on arrêtât cet homme comme criminel. Une troisième aventure termina enfin le débat.

En arrivant dans l'hôtellerie , le blessé , que la frayeur du péril qu'il venoit d'échapper , ses blessures & la fatigue du chemin avoient considérablement alteré , fut saisi d'une fièvre qui le fit mettre au lit. Pendant la contestation , le Gentilhomme s'aperçut que son chien ne cessoit point de flairer la poche de l'habit du malade , qui étoit posé sur une chaise. A cette vûe , nouveaux soupçons dans l'esprit du Gentilhomme , qui pour les éclaircir , fouilla dans cette poche , d'où il tire un mouchoir & un couteau tout ensanglantés ; il les présente au Connétable , qui ayant examiné le mouchoir , reconnut par la marque , à qui il étoit. *O ciel ! s'écria-t'il dans le transport de la plus vive douleur , c'est le mouchoir de ma fille ! Aurois-tu été assez scé-*

*l'erat pour l'assassiner ? Je t'ai dit hier qu'elle
 devoit aller porter cinquante guinées à un de
 mes créanciers , & je t'ai même prié de l'ac-
 compagner dans ce voyage . . . Votre fille ; in-
 terrompit le Gentilhomme ! De quel âge à
 peu près , de quelle taille , de quelle figure
 étoit-elle , & comment étoit elle mise ? Le Con-
 netable ayant répondu à toutes ces ques-
 tions , N'en doutez point , continua le dé-
 nonciateur , c'est la personne même que je
 viens de trouver égorgée dans le bois , & voilà
 son meurtrier , voulez vous vous en assurer en-
 core mieux ; faites-le fouiller , je vous suis cau-
 tion que vous trouverez sur lui vos cinquante
 guinées.*

Autant que le Connétable avoit été froid
 à la première réquisition du Gentilhomme ;
 autant fut il actif , dès qu'il lui eut donné
 ce fatal & terrible éclaircissement. Il fait
 fouiller le blessé , sur lequel on trouve les
 mêmes especes qui avoient été données la
 veille à la fille , & que ce scélérat lui avoit
 volées , après l'avoir égorgée. Ce malheu-
 reux est aussi-tôt saisi & chargé de chaînes.
 Le désolé Connétable , pour achever de le
 convaincre & s'assurer lui-même de son
 malheur , se transporte avec le Gentilhom-
 me & une partie des Archers , dans l'en-
 droit du bois où étoit sa fille. Ils arrivent...
 Quel spectacle pour un pere ? Il la trouve

40 MERCURE DE FRANCE.

sans vie , noyée dans son sang , & le sein percé de sept à huit coups de couteau. Son cadavre est porté à l'hôtellerie & confronté avec le meurtrier , qui avoue son crime ; il fait plus , il admire la Justice Divine , qui a permis qu'il n'en portât pas loin la peine, en le faisant découvrir & arrêter par ce chien furieux , qui ne lui avoit vraisemblablement laissé la vie que pour que son supplice servît d'exemple & d'instruction aux autres. C'est à quoi ce misérable doit s'attendre dans peu , ayant été conduit dans les prisons de Londres, pour être exécuté avec 18 ou 20 autres criminels qui y sont actuellement détenus. C'est ainsi que la Justice Divine ne laisse point les crimes impunis , & qu'elle met en évidence ceux qui sont les plus cachés , par des moyens extraordinaires , & lorsque les criminels s'y attendent le moins.





LE zèle de M. *Fuzelier*, l'un des Auteurs du *Mercur* de France, ne lui permet pas d'attendre pour le célébrer, l'heureux événement que désire ardemment toute la France. Il regarde comme arrivé ce qui doit suivre la grossesse de Madame la Dauphine, & publie les réjouissances éclatantes de l'Univers, dans un Divertissement allégorique, également convenable à un Prince & à une Princesse. Cette Pièce tournée en Prologue d'Opéra, est mise en musique par M. *Corrette*, Organiste de la Maison Professe des R. R. P. P. Jésuites de la rue Saint Antoine.

LE LYS NAISSANT,

Prologue Allégorique.

LE Théâtre représente le Palais de la Renommée, ouvert de toutes parts; on voit la mer dans le lointain.

La Renommée.

Accourez tous, Peuples divers,

Rassemblez ici l'Univers.

Au Héros de la Seine il doit un juste hommage;

42 MERCURE DE FRANCE.

Venez du plus lointain rivage ;
Accourez tous , Peuples divers.

Les Nations se rendent par quadrilles
dans le Temple de la Renommée ; les Es-
pagnols avec des Guitares, les Polonois avec
des Cors-de-chasse ; les Bergers François
avec des Musettes ; ensuite on voit arriver
deux Navires ornés de banderoles , d'où il
descend des Matelots Anglois & Hollan-
dois avec des Tambourins & de petites
Flûtes.

La Renommée.

Célébrez un Vainqueur domptant jusqu'à Bellonne ;
Est il un péril qui l'étonne ,
Ce généreux Héros , modèle des Guerriers ?
Il a toujours cueilli les plus brillans lauriers ;
Mais sans vouloir jamais en prendre une couronne.

Chœur.

Il a toujours cueilli les plus brillans lauriers ;
Mais sans vouloir jamais en prendre une couronne.

La Renommée.

Arrêtez ; supprimons un encens mérité
O Ciel , que de vertus ! que d'exploits , il faut taire
Pour satisfaire

Un Roi qui craint d'être flatté !
N'osons pas le louer , si nous voulons lui plaire.

Flore à la Renommée.

Déesse , digne objet des soupirs des grands cœurs ,

Vous, dont avec constance ils briguent les faveurs,
 Vous, qui gravez au Temple de Mémoire
 Les noms par les Muses chantés ;
 Vous, qui garantissez la gloire
 Des faits dans vos fastes cités ,
 Flore elle-même vient vous dire
 Qu'un nouveau Lys est né dans son Empire ;
 Chantez ce Lys aimable ; il assure à jamais
 L'heureux triomphe de la Paix.

La Renommée & Flore.

Chantons ce Lys aimable, il assure à jamais, &c.

Chœur.

Chantons ce Lys aimable, &c.

Flore.

Présent des Cieux, ornement de la terre,
 Triompez, Lys charmant, croissez, regnez
 toujours,
 Regnez toujours, bravez les vents & le tonnerre ;
 Terminez leur funeste cours.
 Ne finissez plus, beaux jours,
 Jours parés des plus doux charmes,
 Qu'on ne verse plus de larmes ;
 Pas même chez les Amours.

Flore & la Renommée.

Pour cet auguste Enfant que la fortune errante,
 Ne s'arrête qu'aux jours qui le rendront heureux !
 Que sa roue inconstante
 Ne tourne qu'au gré de ses vœux !

44 MERCURE DE FRANCE

Chœur.

Pour cet auguste Enfant, &c.

Flore.

Descendez, riante allégresse,
Et pour la terre abandonnez les Cieux.
Enchantez les mortels; jouir de vous sans cesse,
N'est le partage que des Dieux.

Chœur.

Descendez, riante allégresse, &c.

L'Allégresse descend des Cieux dans un
char couvert de guirlandes de fleurs, es-
cortée par la foule agréable des ris & des
jeux; elle danse d'abord seule, & ensuite
avec toutes les Nations, qu'elle engage suc-
cessivement à se mêler & à danser ensemble.

La Renommée & Flore.

Sonnez de toutes parts éclatantes trompettes.

Trompettes & tambours.

Dans cent climats divers éveillez les échos.

Echos.

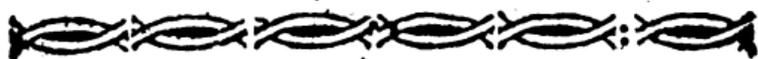
Tritons, donnez des Concerts sur les flots.

Tambourins & petites flûtes.

Vous, Bergers, dans les bois accordez vos musettes;

Hautbois & musettes.

Les Chœurs répètent ces quatre vers.



CONJECTURES

*Sur la génération , contre les OVIPARISTES
& les VERMICULISTES. Par M. Gaultier ,
Personnaire du Roi.*

DE toutes les questions anatomiques , il n'y en a peut-être pas qui ayent été tant agitées , que celles qui concernent la génération , & il n'y en a point assurément sur lesquelles les Physiciens soient moins d'accord. Je n'en serois pas surpris , si les Anatomistes n'avoient jamais fait que raisonner. Le raisonnement seul ne mene pas loin , ou du moins ne fait qu'égarer dans les matieres , qui demandent à être vérifiées par les sens. Mais dans ces derniers siècles , où l'on a pris du goût pour les expériences , quantité de Naturalistes en ont fait , & il n'y en a pas deux qui en ayent tiré les mêmes inductions. Ce seroit quelque chose de bien singulier , s'il ne falloit pour saisir le vrai dans cette affaire , que se servir simplement de ses yeux , & qu'il ne fût venu dans l'esprit de personne de le faire. C'est pourtant une chose que je fais plus que soupçonner. Je donnerai mes preuves , lorsque j'aurai exposé préalablement

les sentimens de ceux qui ont écrit avant moi sur cette matiere.

Sentimens des Philosophes les plus connus, tant anciens que modernes, sur la génération animale.

Selon Platon, les hommes ne sont que *des formes imaginables de la faculté créatrice*; & l'essence de toute génération consiste dans l'unité d'harmonie du nombre de trois; le sujet qui engendre, celui dans lequel on engendre, & celui qui est engendré. Il ajoute pour jeter plus de lumière sur ces sublimes notions, que la succession des individus est une image fugitive de l'éternité immuable de l'harmonie triangulaire. C'est sans doute sa doctrine de l'harmonie triangulaire, qui a fait supposer à un de ses illustres Traducteurs, que ce grand homme avoit quelque idée confuse de la Trinité. Par rapport à la génération, s'il y a entendu quelque chose, ce n'est vraisemblablement non plus que confusion, ou il aura été bien aise de nous en faire un mystere.

Les idées d'*Aristote* (lib. de generat.) ne vont pas se perdre de même dans l'éternité immuable. Il se rabat tout simplement à la matiere, & veut que le fœtus soit formé, développé & nourri par le sang menstruel

de la mere , après la jonction de ces menstrues avec la liqueur féminale du mâle , laquelle agit comme cause ou principe du mouvement génératif. Que le fœtus humain soit nourri de cette liqueur , ce n'est pas une question : mais qu'il en soit formé originairement , c'est une opinion qui n'est venue à aucun autre depuis Aristote. D'ailleurs toutes les femelles d'animaux ont-elles une liqueur menstruelle ?

Hippocrate , ayant observé habilement que les deux sexes pour l'ordinaire concourent à la génération , en a inferé pour ne point faire de jaloux , que les liqueurs mâle & femelle étoient toutes deux prolifiques , & que chacune étoit composée de deux différentes parties , l'une forte & active , l'autre foible & moins active ; que les plus fortes mêlées ensemble donnoient le mâle , & les plus foibles la femelle. Apparemment que la forte mêlée avec la foible formoit l'hermaphrodite. Il n'a pas expliqué ce cas.

Descartes ne donne la formation du fœtus , ni à l'une ni à l'autre de ces deux semences , mais à la fermentation de toutes deux réunies.

Fabricio ab Aquapendente est peut-être le premier qui ait fait des observations sur la fécondation & le développement des œufs

de poule , & le résultat de ses recherches a été , que les cordons glanduleux qui vont à travers le blanc se joindre au jaune de l'œuf , étant fécondés par l'esprit seminal du mâle , sont les instrumens qui servent à la fécondation du fœtus.

Aldrovande sur la génération , est à peu près Aristotélécien. (Voyez son Ornithologie.)

Parisanus a plus approché du but : il dit que la semence du coq, ou du moins le point blanc qui est au milieu de la cicatricule de l'œuf , est la substance qui doit produire le poulet : c'étoit là toucher la vérité du bout du doigt. Qu'il eût dit que cette substance est le poulet même , c'étoit , je crois , l'atteindre tout-à-fait.

Auteurs Oviparistes.

En physique , on aime les systèmes généraux ; & s'il y en avoit un qui le fût réellement , ce seroit en effet le bon. On voulut appliquer les découvertes faites sur les œufs à la génération des animaux vivipares. *Stenon* pour cet effet leur supposa des ovaires , & fut , pour ainsi dire , le Chef des Oviparistes.

Graaf voulut s'approprier cette découverte : mais sans entrer dans la discussion du fait , il s'ensuit au moins de cette contestation ,

testation , que Graaf supposoit , comme Stenon , des ovaires aux vivipares.

Harvey , de sa pure grace , donne aussi des œufs à toutes les femelles , ne distinguant les animaux ovipares d'avec les vivipares , que par la maniere differente dont les fœtus des uns & des autres prennent leur accroissement. La génération de ces œufs , selon *Harvey* , est l'ouvrage de la matrice , qui ne conçoit que par une espèce de contagion , que la liqueur du mâle lui communique ; & pour donner une idée précise de cette mécanique , il dit que la matrice conçoit le fœtus , comme le cerveau conçoit les idées. Sans doute , il écrivoit pour des gens qui sçavoient déjà comment se forment les idées.

Verrheyen suivit la même doctrine , avec cette difference pourtant , qu'il exigeoit pour la formation du fœtus , l'intromission de la semence du mâle au fond de la matrice , & ne se contentoit pas de la contagion d'*Harvey*. Cette contagion en effet exposoit à trop d'accidens la pudicité des vierges.

Guillaume Langly étoit aussi ovipariste. On a de lui des observations dans le goût de celles d'*Harvey*.

Joseph de Aromatarüs a observé le premier , que le poulet est tout formé dans l'œuf avant l'incubation.

C

Malpighi en est aussi convaincu : il remarque que toutes les parties du fœtus sont ébauchées à l'instant que la poule a reçu le coq, & que ces ébauches paroissent de plus en plus, à mesure qu'elles se développent, au lieu qu'on ne trouve rien de semblable dans les œufs des poules, qui n'ont pas reçu le coq. Il y avoit grande apparence que c'étoit le coq qui avoit introduit le poulet dans l'œuf. Cependant *Malpighi* n'a pas tiré cette conséquence de ses observations. Il croyoit que le fœtus étoit préexistant dans l'œuf, & s'imaginait l'y avoir vû sans que le coq eût fait son opération.

Valisniery a fait de nouvelles découvertes, mais dont il n'a pas profité. Il prouve par ses observations que les testicules des femelles ne sont pas des œufs ; qu'ils ne sont que les réservoirs de la lympe ou de la liqueur, qui doit contribuer à la génération ; & cependant il conclut que l'ouvrage de la génération se fait dans les testicules des femelles ; il croit aux ovaires sans en avoir jamais vû, & ne pense pas, non plus qu'*Harvey*, qu'il soit nécessaire que la semence mâle entre jusque dans la matrice pour féconder l'œuf.

Nuck allégué des expériences en faveur des ovaires.

M. *Duverney* étoit aussi ovipariste, & ç'a été un sentiment très à la mode parmi les Anatomistes. Ce fut M. *Mery* qui y porta les plus rudes coups.

Auteurs Vermiculistes.

Hartsocker & *Lewenoeck* ont été les Auteurs de la secte des vermiculistes, c'est-à-dire, de ceux qui ont vû ou cru voir dans la semence des mâles, des animaux semblables à des vers.

Andry, *Valisniery*, *Bourguet* & plusieurs Auteurs, ont cru y en voir aussi.

Dalempatius y a vû des espèces de tetards, qui quittant leurs enveloppes, devenoient très-distinctement des figures humaines.

Et ces vers ou tetards, les Vermiculistes supposoient que c'étoient des petits hommes, ou des foetus ébauchés.

Quelques Vermiculistes qui n'étoient pas bien revenus du système des œufs, pour unir les deux sectes, prétendoient que sur un million d'animaux qui nagent dans la semence, il n'y en a qu'un ou deux, & bien rarement trois, qui parviennent à être des foetus décidés, & que tous les autres périssent, faute de pouvoir enfler l'endroit de la pellicule, par où ils peuvent se loger dans l'œuf; cette ouverture se refermant.

par une soupape dès qu'il s'y en est introduit un.

Autres systèmes plus reçus.

L'Auteur de la Venus physique exige la réunion des semences prolifiques de l'homme & de la femme, & même de ce qu'on peut appeller les superfluités de ces liqueurs.

M. de Buffon s'est attaché en grande partie au système d'Hippocrate ; il donne également au mâle & à la femelle des liqueurs feminales, qui contiennent chacune des molécules organiques, de la réunion desquelles se forme un nouvel animal.

Réflexions sommaires sur les divers sentimens des Auteurs, que je viens de citer.

Je demande d'abord aux Auteurs qui partagent la génération entre le mâle & la femelle, sur quel fondement ils supposent que la semence du mâle ait besoin pour être fécondée de la coopération d'un suc étranger, d'une liqueur froide, telle que celle que rend la femelle dans le coït, tandis qu'elle trouve dans son propre réservoir des matieres plus chaudes & plus subtiles ?

Je leur demande ensuite, pourquoi si la coopération de la femelle est nécessaire

pour la formation du fœtus, y a-t'il des animaux qui engendrent sans femelle ? Faut-il donc adopter deux sortes de générations ? Et pourquoi multiplier sans nécessité les loix de la Nature, & en supposer deux, où une seule suffit pour tous les cas ?

Par rapport aux *Oviparistes*, je trouve bien dur à digérer une conséquence de leur système, qui est la nécessité d'admettre une progression décroissante à l'infini, d'œufs contenus les uns dans les autres.

Joignez que ces œufs sont des matieres froides & sans vie dans les ovipares, & qu'ils n'ont jamais existé dans les vivipares.

La preuve qu'on prétend tirer en faveur de l'existence des œufs dans les animaux vivipares, de fœtus trouvés dans le bas ventre ou dans les trompes, en admettant même les faits, ne me paroît pas concluante, puisqu'il est très-possible que la semence du mâle se soit introduite dans ces trompes en conséquence de leur dilatation, & qu'elle y séjourne, ou qu'elle tombe dans le bas ventre par le moreau frangé ou le pavillon. Ce n'est donc pas dans ce cas que le fœtus soit descendu des ovaires, c'est plutôt qu'il a remonté dans les trompes.

Car si cela étoit, pourquoi n'en auroit-on jamais trouvé dans les ovaires-mêmes ?

On trouvera une réfutation complète du système des Oviparistes dans l'Ouvrage de M. de Buffon.

Les *Vermiculistes* ne sont pas mieux fondés, car outre que le fait de ces animalcules nageans dans la semence, ne me paroît que foiblement constaté, qui d'entre les Physiciens Vermiculistes est en état au moins d'afsûrer, que ce animalcules existoient dans l'animal mêmes, avant l'émission de la semence hors de corps, & qu'ils ne s'y sont pas formés depuis par la corruption qu'aura contracté la liqueur seminale, ainsi qu'il s'en trouve dans le vinaigre, qui n'existoient pas dans le vin; ou comme on en voit fourmiller dans une eau putréfiée, qui n'existoient pas avant la putréfaction? Je voudrois pour avérer leur existence, que les corps fussent transparents, & qu'on y pût voir la semence dans son réservoir même. Sans cela, je serai toujours en droit de douter, ou qu'il y ait des vers dans la semence, ou du moins que ces vers soient de petits hommes, car la vivacité & le fretillement que les Vermiculistes leur supposent, ne s'accordent guères avec la pesanteur & la tranquillité ordinaire à un fœtus. Or, est-il raisonnable

d'imaginer que ces petits embrions , à mesure qu'ils acquerroient une conformation plus fine , par l'achevement de leur organisation , perdissent de leur vigueur & de leur agilité ?

Conjecture sur la formation du fœtus.

Pour moi , voici tout simplement quelle est ma conjecture sur la formation du fœtus. Je crois qu'il est produit sous une forme fluide dans les vésicules seminales du mâle , par le concours du sang purifié par les testicules & par celui des esprits , qui se viennent rendre dans ces mêmes vésicules , par une mécanique semblable à celle qui a concouru à l'accroissement des parties de l'animal pere. Ainsi que dans ces sortes d'insectes qui multiplient sans femelle , tels que les polipes , les pucerons , &c. avec cette difference , qu'au lieu que les petits des insectes tirent leur nourriture & leur accroissement de la terre même , ou des plantes qui leur servent commè de placenta , les fœtus humains & ceux des autres animaux , sont déposés dans la matrice d'une femelle pour y prendre nourriture & y croître.

Pour faire cette transmigration , il sort extrêmement de bile & même fluide des vésicules seminales par le veru montanum ,

& il est lancé le long de l'urethre dans la matrice de la femelle.

Voilà donc dans ma supposition une sorte d'accouchement de la part du mâle, il y a eu même nutrition pendant quelques instans par la liqueur qui sort de ses prostates, laquelle sert aussi au moment de l'émission du fœtus, mol & debile comme il est, à le conserver dans son intégrité par l'enveloppe qu'elle lui fournit en l'entourant.

Arrivé dans la matrice, il y est d'abord nourri de la semence de la femelle, qui n'est qu'une liqueur tenue, préparée de la lympe par ses vésicules imparfaites, ensuite par le sang menstruel, pendant le reste du séjour qu'il fait dans la matrice, puis par le lait, après l'accouchement de la mere.

Cette premiere nutrition qu'il reçoit de la semence de la femme, lui donne le tems d'attendre pour se nourrir du sang menstruel, que les vaisseaux ombilicaux qui doivent le lui transmettre, ayent jetté des racines dans la matrice. Ce seroit par conséquent un vice dans la femme, capable d'empêcher la génération, si la femme n'étoit pas conditionnée comme il faut, pour fournir la nourriture au fœtus qu'elle reçoit.

Il est à remarquer en confirmation de ma conjecture, qu'on trouve dans tous les animaux mâles deux sortes de semences, l'une claire & transparente, qui vraisemblablement n'est point la liqueur génératrice, & une autre plus cuite & plus liée, dans laquelle on distingue facilement le fœtus en y faisant attention. Dans un jet de matiere seminale humaine, on ne distingue qu'un fœtus & quelque fois deux, mais dans les quadrupedes, qui sont d'une plus grande fécondité, on en distingue plusieurs qui nagent dans une liqueur claire & gluante que les prostates fournissent. Que si la semence est imparfaite, on n'y trouve point de germe, du moins entier, mais seulement quelques portions imparfaites.

Les ovipares, tels que sont les oiseaux & les serpens femelles, qui n'ont pas de matrice convenable pour conserver long-tems le fœtus, ont en place des placenta pour la nourriture du fœtus que le mâle leur fournit; ce sont ces placenta qui forment ce qu'on appelle dans les femelles de ces animaux la grappe de raisin; & une même matiere glaireuse qui enduit les œufs, enveloppe aussi les fœtus qui s'y sont attachés.

Pour les poissons, ils n'ont besoin que

58 MERCURE DE FRANCE.

de jeter les fœtus qu'ils contiennent, dans l'instant que la femelle jette ses œufs, & attendu la grande quantité qu'elle en répand, il y en a toujours qui rencontrent les fœtus & les reçoivent.

Dans mes principes, je n'ai point de peine à expliquer la formation des monstres, soit par excès ou par défaut : elle s'est faite dans les vésicules seminales du mâle, soit par la concretion de deux fœtus, qui se sont confondus ensemble (ce qui étoit fort facile, la substance de ces fœtus étant alors si molle & si debile) soit par la mutilation du fœtus dans le même tems, chose aussi facile par la même raison.

Rien n'empêchera non plus que la mere qui reçoit le fœtus dans un état de mollesse, susceptible de toutes les impressions extérieures, n'y puisse aussi imprimer quelque marque, tache ou défaut par le mouvement déréglé du sang, ou des esprits animaux, de quelque cause que ce déréglement provienne.

La ressemblance qu'a souvent l'enfant, soit avec le pere ou la mere, n'a rien qui contredise notre opinion, & n'est pas du moins plus difficile à expliquer dans nos principes, que dans toute autre hypotese.

La génération des muets vient elle-même à l'appui de notre sentiment. Ces

animaux nés d'un âne & d'une cavale, tiennent du pere ce qu'ils ont de principal & d'essentiel dans la configuration, la tête, les oreilles, la croupe, la queue. Ils n'ont guères de leur mere que la grosseur & le poil. Ce sont proprement de gros ânes vêtus de poils de cheval, encore ont-ils sous le ventre quelques-uns des longs poils du pere.

Si l'on demande pourquoi les mulets n'engendrent pas, je réponds 1°. Que cette question n'est pas particuliere à mon système; 2°. Qu'on pourroit citer des exemples de mulets qui ont engendré, & qu'il y a journellement des oiseaux nés d'espèces mêlées, qui ne laissent pas d'engendrer à leur tour. On en pourroit dire autant des chiens. 3°. Qu'il y a apparence que ce vice provient de la nourriture étrangere qu'a eû dans la matrice de la mere un animal, qui dans son origine étoit fait pour être un âne. Cette difference de nourriture a bien pû mettre de la difference dans sa grosseur & son poil. Pourquoi ne pourroit il pas aussi altérer sa faculté génératrice?

Ainsi les générations des diverses espèces d'animaux, & même les phénomènes en cette maniere, s'expliquent fort bien avec le système que nous proposons, qui même a cet avantage particulier sur tout autre,

que les observations & expériences faites par tous les Naturalistes , qui ont adopté d'autres hypotefes , s'accordent auffi parfaitement avec la nôtre , que s'ils les euffent faites dans la vûe de la confirmer.

D'après l'exemple d'Hartfoeker , qui s'avifa (nous dit l'Auteur de la Venus physique) *d'examiner au microscope cette liqueur , qui n'est pas d'ordinaire l'objet des yeux attentifs & tranquilles* ; je rapporterai ici une observation la plus concluante , qui fe puiſſe pour mon ſyſtème , faite par un Phyſicien plus moderne , de l'exactitude & de la fidélité duquel je puis répondre. J'en demande pardon aux Lecteurs délicats : mais il ne m'eſt pas poſſible de me priver par la même délicateſſe d'une preuve qui tranche la queſtion dont il s'agit , de la manière la plus complete & la plus déciſive ; que la curioſité de mon Phyſicien fût reprehénſible ou non , c'eſt ce que je n'examine point. Voici le fait , dont je ne ſuis pas l'Apologiſte , mais l'Historien.

Il reçut de la ſemence humaine dans de l'eau claire & froide , au ſortir du canal de l'urethre , dans laquelle il vit très-diſtinctement , même ſans le ſecours de verres , un fœtus blanc , de matiere opaque & fluide , dont la tête étoit d'un tiers plus forte que le reſte du corps ; il pendoit aux

quatre extrémités du tronc quatre filets , qui formoient les bras & les jambes. Toute la difference de ce petit fœtus d'avec un embryon , qui eût séjourné dans une matrice , c'est que la tête étoit au moins d'un tiers plus forte que le corps , & c'est sans doute cette disproportion qui aura empêché les autres Observateurs , qui ont fait la même expérience que mon Physicien , d'y faire aussi la même découverte. Ils auront pris la tête du fœtus pour un amas de matiere plus épaisse & plus cuite que le reste de la semence , & les bras , les jambes & le corps pour des parties de la même matiere prolongées en fil , à cause de leur viscosité. Mais les yeux seuls suffisoient pour convaincre un spectateur attentif , que ces masses visqueuses & blanchâtres sont de vrais fœtus , & les verres montrant leurs parties plus en détail , ne laissent pas le moindre doute.

Le même Observateur a fait une expérience semblable sur des quadrupedes. Mais aucun de ces animaux ne lui a laissé voir un fœtus plus distinct , qu'un âne qui laissa tomber sa semence dans un vase plein d'eau. Il y vit le petit ânon formé d'une matiere jaunâtre , épaisse & fluide ; il y discernoit aisément une tête fort grosse , le tronc , les quatre pattes & la queue : le

tout nageant dans un liquide transparent & verdâtre.

Mon Physicien a fait une troisième expérience, que chacun peut, s'il le veut, répéter après lui. Il a ouvert une poule immédiatement après l'approche du coq. Il y a distingué dès lors le poulet tout formé d'une matière blanche & fluide, ayant une grosse tête, & le reste du corps très-petit à proportion, le tout attaché sur le jaune de l'œuf, & entouré d'un peu de matière gluante & transparente.

Si de pareils faits, joints aux principes que nous avons établis, ne convainquent pas invinciblement, que le père seul dans tous les animaux fournit les fœtus tout formés; & que les matrices des femelles ne sont que des réceptacles, où ces fœtus sont déposés pour y prendre leur nourriture & leur accroissement, j'avoue que je n'ai pas d'argumens plus forts à présenter. Mais je doute que les adversaires de mon système en aient d'aussi forts à y opposer.

Au reste, loin que ce système ait rien de neuf ou de révoltant, c'est au contraire celui de tout le genre humain, auquel il ne manquoit que des raisons développées & des preuves tirées de l'expérience; de tous les tems & par toute la terre, les pères ont été regardés comme les véritables pro-

créateurs de leurs enfans, c'est à eux qu'on fait tous les honneurs de la génération.

Le langage même des saintes Ecritures est conforme à cette doctrine. Il y est toujours dit que tel engendra tel autre, & jamais il n'est dit des femmes qu'elles aient engendré. Elles engendreroient pourtant en effet, si elles fournissoient leur part dans la substance du fœtus. Que sçais-je, si ce n'est pas sur cette croyance universelle, qu'est fondée la prééminence de notre sexe sur l'autre; en particulier dans notre France la disposition de la Loi Salique sur la succession de la Couronne. Si ce n'est pas pour les mêmes raisons que les Anciens Romains attribuoient aux peres sur leurs enfans, un pouvoir presque illimité, sous le titre de puissance paternelle, pouvoir dont ne jouissoient pas les meres, qui ne pouvoient exiger de ceux qu'elles avoient mis au monde, que des respects & des déferences ?

Afin que les amateurs en Anatomie puissent satisfaire leur curiosité sur les parties naturelles de l'homme & de la femme, je vais donner au mois d'Octobre prochain ces parties détachées sous différentes coupes de couleur & grandeur naturelle en trois Planches, au lieu de l'homme sur pied que je devois distribuer cet été,

64. MERCURE DE FRANCE.

mais que j'ai été obligé de différer à cause des chaleurs excessives; ainsi les trois Planches que je délivrerai le mois d'Octobre, sont celles que j'avois promises pour l'hyver prochain, auquel tems je donnerai en place l'homme, que je devois donner immédiatement après la femme, que je distribue présentement.

Si quelqu'un qui n'auroit pas souscrit, veut avoir les trois Planches des parties de la génération en détail, je les lui séparerai pour le prix de 18 livres les trois.

Mon adresse est rue de la Harpe, entre la rue Poupée & la rue Percée.



L E T T R E

*De M. Rousseau de Genève, à l'Auteur du
Mercure.*

VOus le voulez, Monsieur, je ne résiste plus. Il faut vous ouvrir un porte-feuille, qui n'étoit pas destiné à voir le jour, & qui en est très-peu digne. Les plaintes du Public sur ce déluge de mauvais écrits, dont on l'inonde journellement, m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens, & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre à laquelle seule j'aurois

pû aspirer , a peu flatté mon ambition. N'ayant pû vaincre mon penchant pour les Lettres , j'ai presque toujours écrit pour moi seul , & le Public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aye été pour eux *recitator acerbus*. Or on est toujours indulgent à soi-même , & des écrits destinés ainsi à l'obscurité , l'Auteur même eut-il du talent , manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation , & de cette correction dont le seul désir de plaire peut surmonter le dégoût.

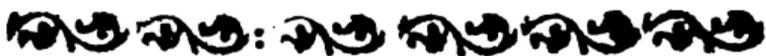
Une chose singuliere , c'est qu'ayant autrefois publié un seul Ouvrage , où certainement il n'est point question de Poësie , on me fasse aujourd'hui Poëte malgré moi. On vient tous les jours me faire compliment sur des Comédies & d'autres Pièces de vers que je n'ai point faites & que je ne suis pas capable de faire. C'est la conformité du nom de l'Auteur avec le mien , qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté , sans doute , si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui ; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces , c'est le faire songer à son insuffisance.

Je m'étois essayé , je l'avoue , dans le genre lyrique , par un Ouvrage loué des amateurs , décrié des Artistes , & que la réunion des deux Arts difficiles a fait ex-

66 MERCURE DE FRANCE:

clure par ceux-ci avec autant de chaleur ; que si en effet il eût été excellent. Je m'étois imaginé en vrai Suisse que pour réussir, il ne falloit que bien faire ; mais ayant vû par l'expérience d'autrui que bien faire, est le premier & le plus dangereux obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière, & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité, qui convient également à mes talens & à mon caractère, & où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre Journal. Je suis, &c.

A Paris, le 25 Juillet 1750.



L'ALLE'E DE SILVIE*.

QU'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés !
Que je me plais sous ces ombrages !
Que j'aime ces flots argentés !
Douce & charmante rêverie,
Solitude aimable & chérie,
Puissiez-vous toujours me charmer !
De ma triste & lente carrière

** C'est le nom d'une promenade solitaire où ces vers ont été composés.*

Rien n'adouciroit la misère,
 Si je cessois de vous aimer.
 Fuyez de cet heureux azile,
 Fuyez de mon ame tranquille,
 Vains & tumultueux projets,
 Vous pouvez promettre sans cesse
 Et le bonheur & la sagesse,
 Mais vous ne les donnez jamais.
 Quoi ! l'homme ne pourra-t'il vivre,
 A moins que son cœur ne se livre
 Aux soins d'un douteux avenir ?
 Et si le tems coule si vite,
 Au lieu de retarder sa fuite,
 Faut-il encor la prévenir ?
 Oh ! qu'avec moins de prévoyance ;
 La vertu, la simple innocence,
 Font des heureux à peu de frais !
 Si peu de bien suffit au sage,
 Qu'avec le plus léger partage
 Tous ses desirs sont satisfaits.
 Tant de soins, tant de prévoyance ;
 Sont moins des fruits de la prudence
 Que des fruits de l'ambition :
 L'homme content du nécessaire,
 Craint peu la fortune contraire,
 Quand son cœur est sans passion.
 Passions, sources de délices ;
 Passions, sources de supplices,
 Cruels tyrans, doux séducteurs,

68 MERCURE DE FRANCE.

Sans vos fureurs impétueuses ,
Sans vos amorces dangereuses ,
La paix seroit dans tous les cœurs.
Malheur au mortel méprisable ,
Qui dans son ame insatiable ,
Nourrit l'ardente soif de l'or ;
Que du vil penchant qui l'entraîne ,
Chaque instant il trouve la peine
Au fond même de son trésor.
Malheur à l'ame ambitieuse ,
De qui l'insolence odieuse
Veut asservir tous les humains ,
Qu'à ses rivaux toujours en butte ;
L'abîme apprêté pour sa chute ,
Soit creusé de ses propres mains.
Malheur à tout homme farouche ,
A tout mortel que rien ne touche
Que sa propre félicité ;
Qu'il éprouve dans sa misère
De la part de son propre frere
La même insensibilité.
Sans doute , un cœur né pour le crime
Est fait pour être la victime
De ces affreuses passions ;
Mais jamais du Ciel condamnée ;
On ne vit une ame bien née
Céder à leurs séductions.
Il en est de plus dangereuses ,
De qui les amorces flatteuses

Déguisent bien mieux le poison ,
 Et qui toujours dans un cœur tendre
 Commencent à se faire entendre
 En faisant taire la raison ;
 Mais du moins leurs leçons charmantes
 N'imposent que d'aimables loix :
 La haine & ses fureurs sanglantes ,
 S'endorment à leur douce voix.
 Des sentimens si légitimes
 Seront-ils toujours combattus ?
 Nous les mettons au rang des crimes ;
 Ils devroient être des vertus.
 Pourquoi de ces penchans aimables
 Le Ciel nous fait-il un tourment ?
 Il en est tant de plus coupables ,
 Qu'il traite moins sévèrement.
 O discours trop rempli de charmes ;
 Est-ce à moi de vous écouter ?
 Je fais avec mes propres armes
 Les maux que je veux éviter.
 Une langueur enchanteresse
 Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
 J'y veux moraliser sans cesse ,
 Et toujours j'y songe à l'amour.
 Je sens qu'une ame plus tranquille ,
 Plus exempte de tendres soins ,
 Plus libre, en ce charmant azile ,
 Philosopheroit beaucoup moins,
 Ainsi du feu qui me dévore

70 MERCURE DE FRANCE.

Tout sert à fomenter l'ardeur :
Hélas ! n'est-il pas tems encore ,
Que la paix regne dans mon cœur ?
Déjà de mon septième lustre
Je vois le terme s'avancer ,
Déjà la jeunesse & son lustre ,
Chez moi commence à s'effacer :
La triste & sévère sagesse
Fera bientôt fuir les Amours ,
Bientôt le pesante vieillesse
Va succéder à mes beaux jours :
Alors les ennuis de la vie ,
Chassant l'aimable volupté ,
On verra la Philosophie
Naître de la nécessité ;
On me verra , par jalousie ,
Prêcher mes caduques vertus ;
Et souvent blâmer par envie
Les plaisirs que je n'aurai plus.
Mais malgré les glaces de l'âge ,
Raison , malgré ton vain effort ,
Le sage a souvent fait naufrage ,
Quand il croyoit toucher au port.
O sagesse ! aimable chimère !
Douce illusion de nos cœurs !
C'est sous ton divin caractère
Que nous encensons nos erreurs.
Chaque homme t'habille à sa mode ;
Sous le masque le plus commode

A leur propre félicité,
 Ils déguisent tous leur foiblesse.
 Et donnent le nom de sagesse
 Au penchant qu'ils ont adopté.
 Tel chez la jeunesse étourdie,
 Le vice instruit par la folie,
 Et d'un faux titre revêtu,
 Sous le nom de Philosophie,
 Tend des pièges à la vertu.
 Tel dans une route contraire,
 On voit le fanatique austère
 En guerre avec tous ses désirs,
 Peignant Dieu toujours en colere,
 Et ne s'attachant pour lui plaire,
 Qu'à fuir la joye & les plaisirs.
 Ah ! s'il existoit un vrai sage,
 Que différent en son langage,
 Et plus différent en ses mœurs,
 Ennemi des vils séducteurs,
 D'une sagesse plus aimable,
 D'une vertu plus sociable,
 Il joindroit le juste milieu
 A cet hommage pur & rendre,
 Que tous les cœurs auroient dû rendre
 Aux grandeurs, aux bienfaits de Dieu.

Rouffean, de Genève.



L E T T R E

A l'Auteur du Mercure.

J'Ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la fin d'un Panégyrique de Sainte Magdeleine, qui a été prononcé Mercredi dernier dans une des Paroisses de cette Ville. Le Prédicateur exhortant son Auditoire à imiter la Sainte dans son amour pour Dieu, s'est exprimé en ces termes.

» Hé ! dans quel tems serez-vous donc
 » sensibles à un exemple si touchant, si ce
 » n'est après les jours de colére & de ven-
 » geance qui viennent à peine de finir ? Le
 » bras du Tout-Puissant s'est appesanti sur
 » nos têtes criminelles ; à sa voix courrou-
 » cée la mort a déployé sa redoutable
 » faux. Un feu (a) dévorant qui menaçoit
 » de consumer les douze Tribus (b) d'I-
 » fraël, a répandu l'allarme dans tout le
 » camp. Sans les soins paternels d'un Pon-
 » tife, (c) qui comme un autre Aarôn, est

(a) La Suette, qui a attaqué un tiers des habitans de Beauvais.

(b) Il y a douze Paroisses dans la Ville.

(c) Etienne-René Potier de Gèvres, Evêque
 accouru

« accouru à nos cris pour se jeter l'encen-
 « soir à la main , entre les vivans & les
 « morts , nous languissions , (a) nous périf-
 « sions tous. Cependant échappés d'un
 « péril dont nous frémissons encore , quel
 « fruit en avons-nous retiré ? Nous nous
 « répandons en louanges sur le grand Evê-
 « que à qui nous sommes redevables de
 « notre salut. Nous publions avec des lar-
 « mes reconnoissantes son zèle , sa pru-
 « dence , (b) ses largesses & ses attentions.
 « Nous l'aimons , c'est tout dire , & nous
 « protestons que le souvenir de ses vertus
 « & de ses bontés ne mourra jamais dans
 « nos cœurs. Ah ! mes freres , aimons en-
 « core plus le Dieu qui , comme nous l'é-
 « prouvons aujourd'hui , nous a donné un
 « si digne Prélat dans sa plus grande mi-
 « séricorde. Ce tendre Pasteur n'est venu
 « exposer ses jours précieux pour défendre

Comte de Beauvais , nommé par le Roi de Polo-
 gne au Chapeau de Cardinal , a interrompu le
 cours de ses visites pour venir se renfermer au fort
 de la contagion dans sa Ville Episcopale, & y por-
 ter tous les secours possibles.

(a) Il n'est mort qu'environ 120 personnes.

(b) Il faudroit un long Commentaire pour expli-
 quer ces differens traits qui signalent notre illustre
 Prélat. Le Prédicateur les a rendus foiblement ,
 mais il n'en falloit pas davantage à des Auditeurs
 qui en seront à jamais pénétrés.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

» les nôtres, qu'afin de nous inspirer le
» divin amour dont il est visiblement em-
» brasé lui-même, & qui seul peut nous
» conduire sur ses traces, &c.

Voilà, Monsieur, ce que nous avons
entendu avec un applaudissement général,
& ce que nous souhaiterions faire enten-
dre à toute la Terre, pour l'instruire des
bienfaits que nous avons reçus, & du re-
tour dont nous les payons. Dans le trans-
port où nous sommes, vous jugez bien
qu'il nous est impossible de discuter les
tours & les expressions de l'Orateur; no-
tre gratitude a émouffé notre goût; nous
nous en rapportons au vôtre pour décider
si ce morceau mérite d'occuper une place
dans le Mercure,

Je suis, &c.

F. P. L. D. G. P. D. S. L.

A Beauvais, le 24 Juillet 1750.





E P I T R E

A la Jeunesse.

Incomparable enchanteresse ,
 Par qui tout plaît , tout intéresse ,
 Et sans qui tout manque d'appas ;
 Déesse aimable & fugitive
 Arrête ; que ma voix plaintive ,
 Pour un moment fixe tes pas.
 Jeunesse , d'un vol si rapide
 Eh ! quoi , tu veux m'abandonner ?
 Si tout me devient insipide ,
 Pourrai-je te le pardonner ?

Hélas ! Lorsque ta main volage
 Nous met sur un trône de fleurs ,
 Croit-on qu'au-delà du bel âge ,
 Tu nous coûteras tant de pleurs ?
 On cueille ces fleurs séduisantes ,
 Dont l'éclat dérobe à nos yeux
 Les douleurs vives & cuisantes
 D'un avenir injurieux ;
 A ta douceur on s'abandonne ,
 On chérit tout ce qu'elle donne ,
 On s'enyvre de voluptés ;
 Vains plaisirs ! un si doux empire
 Commence à peine , qu'il expire ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE:

Et fait place à tes cruautés ;
Banquet trompeur, mais délectable,
Que ta malignité nous sert !
L'espérance nous met à table ;
L'ennui nous attend au dessert.

Déjà tout ce qui m'environne
Me dit que tu fuis pour toujours ;
Déjà se fane la couronne
Que je portois dans mes beaux jours ;
De ces guirlandes passagères ,
Dont me paroient tes mains légères ,
Le tems vient de couper le fil ,
Et dans les yeux de nos bergeres
Je lis l'arrêt de mon exil.
De ma languissante musette
On dédaigne les foibles sons ;
A la faveur de nos buissons
La malicieuse *Lisette*
Ne répète plus mes Chançons.

Ainsi notre gloire s'envôle ,
Et vainement dans mon malheur ,
De quelque espérance frivole
On voudroit flatter ma douleur ;
Tout est perdu ; *Chloé* m'évite ,
(Elle qui m'auroit attendu ,)
Lise me fuit encor plus vite ,
Et notre sage prétendu
Arcas , le grave *Arcas* m'invite ;

Tout est fini , tout est perdu.

Ma plainte est-elle légitime ,
 Trop cruelle Divinité ,
 Qu'encense notre vanité
 Pour en devenir la victime ?
 Mais en manquant à nos desirs ,
 Pourquoi de nos premiers plaisirs
 Nous laisser une image intime ?
 Pourquoi nous conserver toujours ,
 En nous réduisant à l'estime ,
 Le souvenir de nos amours ? . . .
 De la nuit le brillant mensonge
 Devroit-il survivre au sommeil ?
 La mémoire du plus beau songe
 Est le supplice du réveil ;
 Oui , mon tourment s'aigrit encore ,
 En me rappelant mon aurore ,
 Quand je vois coucher le Soleil .

En vain , avec un air austère ,
 Pour m'aider à quitter Cithère ,
 La raison m'offre son appui ,
 Qu'ai-je affaire d'elle aujourd'hui ?
 Qu'est devenu le doux mystère ?
 Que sont devenus les momens ,
 Où les Graces intelligentes ,
 Dans l'art de nos amusemens ,
 Avec des mains si diligentes ,
 Formoient ces nœuds délicieux ,

D iij

Où sous des loix plus indulgentes ,
J'étois moins sage & plus heureux ?

Je te vois , perfide Jeunesse ,
D'un ris qu'anime la finesse
Assiéger la froide raison ;
Tu ris de voir que la sagesse
Sur moi répand avec largesse
Les fruits de l'arriere sa son ;
Ce que Pomone fait éclore
Et que mûrit l'asle du Tems ,
Vaut-il un seul regard de Flore ,
Lorsque l'on est dans son printems ?

Pesselier.



LE Conte suivant est de Madame de Fagnan , Auteur *de Kanor* , Roman ingénieux & plaisant ; imprimé depuis quelques mois , & qu'on trouve chez *Prault* , fils , Quai de Conti.

C O N T E .

C'Est peu de chose que l'esprit sans la figure : la beauté sans l'esprit , est moins encore. La Fée *Louvette* étoit , comme tout le monde sçait , (tout le monde ,

c'est-à-dire, ceux qui ont quelque connoissance de la Cour des Fées); elle étoit cinq jours de chaque semaine, une forte-petite personne d'une laideur effrayante; les deux autres jours, elle étoit d'une taille majestueuse & d'une beauté ravissante. Ce n'est pas tout perdre, que d'avoir deux beaux jours par semaine, lorsqu'on peut en tirer parti; mais un inconvénient lui rendoit cet avantage inutile; c'est qu'en changeant de figure, elle changeoit d'ame, de caractere, de sentimens: les cinq jours de laideur, elle étoit tendre, bonne, douce, passionnée, aimable, si l'on pouvoit l'être avec des dehors qui révoltent & une figure qui déplaît; mais malheureusement l'écorce décide. Elle employoit ses cinq jours de laideur à obliger, à flatter, à chercher à plaire; elle n'épargnoit rien pour trouver un génie, un enchanteur, ou un simple mortel, capable de s'attacher à ce que l'on appelle le vrai & solide mérite, celui du cœur & des sentimens; elle faisoit des tentatives auprès de tout le monde, & rien ne lui réussissoit. Cependant si cette bonne petite Fée faisoit ainsi des agaceries & des avances, ce n'étoit pas qu'elle fût coquette; il est bon d'en avertir, parce que cela y ressemble un peu; mais c'est qu'il étoit écrit qu'elle ne recouvreroit sa premiere

figure , qui avoit été fort aimable , que lorsqu'elle se seroit fait aimer véritablement dans sa laideur. Cet arrêt étoit tracé dans le Livre du Destin que tout le monde connoît de nom , quoique personne n'y ait jamais lû.

On se doute bien comment elle s'étoit attiré cette disgrâce ; c'étoit en dédaignant les soupirs , & méprisant les vœux d'un enchanteur détestable , malfaisant , laid , & plus puissant qu'elle : ce sont de ces événemens si ordinaires , qu'on n'auroit pas besoin de les dire ; cependant si vous ne les dites pas , il y a toujours quelque esprit bouché qui ne veut rien deviner , & qui vous en fait un crime.

Louvette avoit , comme on l'a dit , deux jours d'une beauté ravissante ; elle réunissoit dans ce court intervalle tous les charmes , toutes les graces , qui peuvent attirer meplaire aux yeux ; si elle eût été maîtresse de conserver les mêmes façons , les mêmes sentimens , qui ne lui produisoient rien dans sa laideur , elle eût captivé & charmé l'Univers , elle n'eût point trouvé de cœur fait pour lui résister. Mais en devenant belle , elle devenoit sottte , fiere , dédaigneuse , insoutenable ; ses hauteurs , ses mépris , son peu de sentiment & de goût ; en un mot , toutes ses façons écartoient

ceux que sa figure avoit attirés : il suffisoit de lui parler & de l'entendre , pour perdre aussi tôt cette opinion , & ce désir si naturel de trouver une belle personne accomplie. La beauté seule commence par le placer dans le cœur de tous les hommes ; mais il faut que quelque chose l'y soutienne ; or dans Louvette tout concouroit pour l'en bannir.

Elle ne pouvoit instruire ni ceux qui l'adoroient belle , ni ceux dont elle auroit bien voulu se faire aimer laide , qu'elle étoit la même personne sous ces deux formes si différentes ; c'étoit une des conditions de sa métamorphose , & du retour à son premier état. On pensoit à la Cour qu'il y avoit deux *Louvettes* : une belle & une laide. C'étoit à la Cour des Fées que cela se passoit , je ne sçais si je l'ai dit ; mais comme il faut le dire , il vaut autant que ce soit ici qu'ailleurs. Cette Cour est un pays , où quelquefois on voit tout , & où quelquefois aussi on ne fait attention à rien , de sorte qu'on fut long-tems sans remarquer que les deux *Louvettes* ne paroissent jamais ensemble.

Cependant la petite Fée avoit le chagrin pendant cinq jours , de se voir le jouet & le rebut des mêmes amans , qui avoient pendant deux autres jours une disposition

D v

à l'adorer, qu'elle rendoit inutile par ses façons, & son peu de goût & de retour pour eux. La situation est assez triste; aussi Louvette l'étoit beaucoup, & même elle l'étoit davantage dans ses jours de beauté, que dans ceux de laideur, ce qui prouve qu'il vaut encore mieux être laide avec de l'esprit & des sentimens, que d'être belle, en manquant de tout le reste.

Tel étoit son état, lorsque le Destin lui offrit un personnage aussi maltraité qu'elle, & par les mêmes raisons. C'étoit un jeune Prince, on s'y attend bien : ce à quoi on ne s'attend pas de même, c'est qu'il s'appelloit *Minet bleu*, ce qui venoit non-seulement du bleu singulier dont étoient ses yeux; mais aussi des habits de taffetas bleu changeant, qu'il portoit tout l'été, & dont il avoit le premier amené la mode, qui fut empaumée brusquement par tous les agréables de la Cour, y compris même les Violons & autres gens à talens. Il avoit été originairement un de ces Adonis, dont toutes les femmes se donnent le mot pour devenir folles, sans trop sçavoir pourquoi. Lorsqu'il paroît de ces universels, de ces hommes du jour, les vieilles Fées ne sont pas les dernières à y courir : elles sont si mal reçues par ces Messieurs, qu'elles devroient bien s'en corriger; mais se corrige-

ge-t'on des défauts que l'on aime ? La Fée qui éprouva les rigueurs du beau *Minet-bleu*, l'en punit sur le champ ; ce sont dettes d'honneur pour lesquelles jamais Fée outragée ne demande un instant de crédit. Elle le traita comme l'enchanteur avoit traité *Louvette* : peut-être ces deux méchantes gens se connoissoient-ils, peut-être s'étoient-ils donné le mot. Toute la différence, c'est que *Minet-bleu* fut donné, pour deux jours seulement, d'une laideur rebuffante, accompagnée de tout le mérite du cœur & de tous les charmes de l'esprit, & conserva les cinq autres jours sa première beauté, dépourvue de tout ce qui pouvoit la mettre en valeur ; plus d'ame, plus d'esprit, plus de goût, ni de sentimens ; indifférent & froid comme un automate, il ne regardoit que pour voir, & ne parloit que pour parler, sans avoir jamais l'air de penser, ni de sentir.

Les deux jours de laideur & de sensibilité de *Minet-bleu*, étoient précisément les mêmes où *Louvette* étoit belle & indifférente, & les cinq jours où elle étoit laide & sensible, étoient les mêmes où le Prince jouissoit de tous les charmes de sa belle figure froide & inanimée. C'étoit dans ce dernier état qu'il devoit se faire aimer pour en sortir. Il étoit même condamné à inspirer

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

une vraie passion à une femme de mérite, en quoi il étoit encore plus maltraité que la Fée, qui pouvoit se faire aimer dans sa laideur : étant plus difficile de plaire, lorsqu'on est incapable d'aimer, que lorsqu'on n'est pas d'une figure aimable.

La conformité des deux aventures de *Louvette* & de *Minet-bleu*, produisit l'effet qu'elle devoit tout naturellement produire. Le Prince dans ses deux jours de laideur devint éperduement amoureux de *Louvette*, qui étoit justement alors dans ses deux jours de beauté. Il en fut reçu avec tous les outrages & le mépris dont elle étoit capable ; mais aussi ces deux jours passés, le Prince prenoit sa revanche. La pauvre *Louvette* rentrait dans son tens de laideur achevée ; le beau *Minet-bleu* reprenoit ses glaces & ses mépris avec sa belle figure. La Fée perdoit à son tour auprès de lui des regards & des soupirs, qui sembloient la rendre plus laide encore. C'est le privilège de la laideur confirmée, tout lui nuit & l'augmente, principalement les mêmes choses qui servent le mieux la beauté.

Cependant la Cour du Prince fut bientôt déserte. Les coquettes, qui avoient d'abord été amufées de sa jolie figure, les prudes qui en avoient été éblouies, se lassé-

rent de son sang froid, impoli & trop égal ; la seule *Louvette*, qui n'avoit point à choisir, lui demeura attachée.

Les hommes sont plus incorrigibles ; ils ont un amour-propre plus aveugle & plus tenace, de sorte que, quoiqu'ils ne fissent pas plus de progrès sur la *Fée*, lorsqu'elle étoit belle, que les femmes en faisoient sur le Prince en beauté, ils furent bien plus long-tems à se le tenir pour dit. A peine il se retiroit deux amans rebutés de cette belle insupportable, qu'il en re-paroissoit de nouveaux, tout prêts à mieux augurer de leurs talens & de leur mérite, au moyen de quoi *Louvette* dans sa laideur, jouissoit auprès de son amant d'un avantage & d'un plaisir, qu'il n'avoit pas auprès d'elle, lorsqu'elle étoit dans sa beauté. Ce plaisir consistoit à être presque toujours seule auprès de ce qu'elle aimoit, à n'avoit point de rival pour témoin de l'indifférence dont elle étoit l'objet ; ce n'est pas une petite consolation. Si cette indifférence ne diminueoit point, du moins elle ne paroissoit pas augmenter, c'est une consolation encore : tout ce qui nourrit l'espérance, est le bien & le charme le plus réel de l'amour.

Minet, bien au contraire, étoit le jouet des insultes & des mépris de sa belle ; en présence de ses rivaux, il étoit toujours le

plus maltraité, quel tourment ! Par bonheur il avoit tant d'esprit, qu'il se tiroit moins mal qu'un autre de tous ces mauvais pas : mais en souffroit-il moins ?

Cette Cour orageuse se renouvelloit souvent ; *Minet-bleu* en étoit le Doyen ; nul outrage n'avoit pû le rebuter, ni le bannir. D'abord personne n'y faisoit attention ; mais après un long-tems, on le remarqua, on l'en badina ; il tint bon. Sa constance parut un prodige ; les femmes y firent quelques réflexions ; on résolut d'en avoir pitié, & de tâcher pour cela d'oublier sa figure, dût-on lui donner audience les yeux fermés. On comprit qu'il falloit qu'il fût quelque chose d'extraordinaire ; la mode s'y mit, & en moins de rien, il n'y eut pas une femme du bel air, qui ne se fît une affaire sérieuse d'enlever cet amant à *la belle insupportable*, car *Louvette* dans ses deux jours de beauté, étoit plus connue sous ce nom que sous aucun autre.

L'histoire ne dit point, si le Prince répondit de la façon dont on l'avoit espéré, à toutes les bontés dont tout le monde voulut l'accabler à la fois. *Louvette*, qui le trouvoit détestable dans ses assiduités, le trouvoit encore tel dans ses absences, & le punissoit également des unes comme des autres, tout lui étoit bon pour le tourmenter.

Il est à propos de remarquer en passant, que quand une fois un magot devient à la mode, il a le talent de s'y mieux soutenir qu'un autre, le goût qu'on y prend devient une fureur en moins de rien.

Une certaine Fée que l'on nommoit *Confidente*, se trouva la seule de la Cour qui n'eût pas encore eu de conversations particulières avec *Minet-bleu*: cette Fée *Confidente* étoit aussi belle pour le moins que *Louvette*; mais elle étoit encore plus insensible, de sorte qu'en faveur de son insensibilité reconnue, les autres Fées lui passoient sa beauté: quoique ce soit une mauvaise qualité pour une *Confidente*, elles ne laissoient pas que de s'y beaucoup fier, aucune n'y avoit encore été attrapée: c'étoit bien le meilleur cœur, le meilleur esprit de Fée qui fût à la Cour. Dans tout un jour, on ne pouvoit pas lui reprocher plus de deux ou trois indiscretions, & autant de caprices: des caracteres aussi égaux sont bien rares, aussi le sien la faisoit aimer généralement de toutes ses compagnes. Elle sçut donc tout ce qu'elles sçavoient de plus particulier touchant le mérite du laid *Minet-bleu*, & elle en sçut tant, que la curiosité, qui est la fille & la mere de tous les maux qui arrivent ici bas, vint lui donner le mauvais conseil d'en-

88 MERCURE DE FRANCE.

lever le Prince à toutes ses conquêtes.

De tous les tyrans qui se mêlent de gouverner la tête d'une belle, la curiosité est le plus absolu, quoiqu'il y en ait d'ailleurs de fort puissans; mais quand celui-là parle, tous les autres se taisent pour l'écouter & le servir sur le champ. La Fée *Confidente* avoit à chaque instant des occasions de parler à *Aminet bleu*: elle étoit chargée pour lui de tous les riens, de tous les petits secrets de ses compagnes. Dès qu'elle eut pris son parti, elle fit sa charge, c'est-à-dire, elle parla pour son compte, & laissa deviner ce qu'elle vouloit que le Prince entendît. Il avoit acquis plus d'expérience dans un mois de bonheur, qu'on n'en attrape en dix années d'étude, de sorte qu'il devina plus qu'on ne voulut, & cela s'appella deviner juste.

Ceux qui se font un plan suivi de ce qu'on nomme caractère, demanderont peut-être comment cette *Confidente* si peu sensible, devint tout à coup si différente d'elle-même, si passionnée pour un magot? Mais, ai-je dit qu'elle l'aimoit? Point du tout. Elle étoit curieuse, & rien de plus. La curiosité ressemble à tout, & n'est rien: elle ressemble à l'amour, à la haine, à toutes les passions; elle en fait prendre le masque, comme elle le fait quitter.

Confidente ne jouit pas long-tems de la confiance & de l'erreur de ses compagnes: elles s'accorderent toutes à la détester & à en dire du mal. Elles se liguerent pour lui enlever son *Minet-bleu*; & cet enlèvement ne fut plus traité comme une affaire de goût, mais d'honneur, de politique, de vengeance. On s'y appliqua donc fort sérieusement, & *Confidente*, que la curiosité n'auroit peut-être pas retenue plus de vingt-quatre heures auprès du petit vilain, s'y trouva engagée par pique, par amour-propre, & pour paroître faire une belle défense.

Ses ennemis regardèrent la *belle insupportable*, qui étoit *Louvette*, comme celle qui devoit les venger: la passion du Prince pour elle leur étoit connue; elles travaillèrent donc à inspirer à cette Fée, non pas de la curiosité, ni de l'amour pour *Minet-bleu*; mais de l'aversion pour sa rivale, & de la jalousie.

Ceux qui pensent que la jalousie ne peut naître sans amour, se trompent lourdement. Elle peut venir d'aversion pour une rivale, d'orgueil, d'amour-propre, du désir d'une préférence dont on ne veut point user, sans pouvoir se résoudre à voir un autre en profiter. Ce fut de cette espèce de jalousie que les Fées soufflerent au

cœur de *Louvette*. Elles ne furent pas long-tems à l'y produire : une femme seule viendroit à bout de l'impossible en ce genre sur une autre femme ; il est aisé de juger de quoi sont capables beaucoup de Fées réunies.

Louvette se conduisant par leurs conseils, hait bientôt sa rivale , aussi parfaitement qu'on put le désirer ; elle n'aimoit pas encore *Minet-bleu* ; mais elle avoit un goût vif pour rendre *Confidente* & lui très-misérables. Elle se faisoit un plaisir & une étude de faire à l'un & à l'autre des tours sanglans , & d'employer contr'eux ce qu'on appelle les ruses de guerre. Elle rompoit tous leurs entretiens & leurs rendez-vous. Tantôt elle affectoit des airs de langueur & de passion , qui faisoient naître des espérances dans le cœur du Prince ; une autre fois elle y portoit le désespoir & le trouble , bien entendu que le tout se faisoit à contretems pour les intérêts de sa rivale. Dans les momens où *Minet bleu* auroit pu voir *Confidente* , elle l'occupoit, elle paroïssoit vouloir l'entendre , & commencer à l'aimer : dans les momens où elle ne redoutoit point cette rivale , & où *Minet-Bleu* espéroit la récompense des sacrifices qu'on avoit exigé de lui , elle le traitoit avec une dureté désespérante. Quoiqu'il en soit ,

Elle le voyoit plus long-tems, elle étoit plus souvent & plus seule avec lui depuis ce projet de vengeance. Je ne sçais si quelqu'un devine ce qui en arriva. Le voici. Tout ce jeu de jalousie & de vengeance produisit sur elle le même effet, que la curiosité avoit produit sur Confidente : en croyant ne faire qu'imiter la jalouse & la passionnée, elle le devint d'autant plus, qu'elle avoit eu d'abord un dessein tout contraire ; c'est ainsi que l'amour se joue de nos projets, c'est ainsi que tous ses jeux finissent.

Dès que *Louvette* s'aperçut de son mal, elle commença à prendre soin de le cacher ; soin inutile, qui ne fait que nous trahir davantage ! Heureusement *Minet-bleu* aimoit trop pour s'apercevoir de son bonheur aussi promptement qu'il auroit fait, s'il eût moins aimé. Ce changement en produisit un autre : la laideur du Prince commença peu à peu à diminuer. Cette métamorphose se faisoit si lentement, qu'elle étoit presque insensible pour les autres ; mais elle alloit à grands pas dans le cœur & dans les yeux de *Louvette*. Chaque fois qu'elle le revoyoit, elle le trouvoit plus aimable : c'étoit justement ce qu'il falloit pour qu'il le devînt encore davantage.

Les Fées se doutèrent bientôt de cet

amour naissant, il les avoit à peu près vengées de *Confidente*, elles compterent qu'il les vengeroit encore du Prince, vû le caractère qu'elles connoissoient à *Louvette*, comme si l'amour ne sçavoit pas faire des caractères tout neufs, quand il en a besoin.

A cette laideur du Prince, qui n'étoit déjà plus laideur, puisqu'elle devoit cesser, & cesser par l'amour, succédoit, comme on sçait, pendant cinq jours la laideur de *Louvette*, qui jusqu'alors avoit paru croître, au lieu de diminuer, mais un heureux hazard vint la secourir. Le beau *Minet-bleu*, en promenant son indifférence & ses charmes dans un bois voisin, fut assailli par une troupe de brigands : on juge bien qu'il se défendit avec beaucoup de valeur, blessa dangereusement les plus mutins, & dissipa le reste ; mais il revint avec la main gauche percée d'un coup de flèche : la blessure étoit légère, mais le fer étoit empoisonné, ce qui est de la dernière conséquence, lorsqu'on n'est pas immortel. Le Chirurgien qui visita la playe, dit ce qu'il en pensoit avec tout le ménagement qui convient en pareil cas ; cependant il laissa entrevoir qu'il n'y avoit point d'autre remède, que de trouver promptement quelqu'un dont la bouche fût sortie.

le venin de la playe, en tirant le sang. Il jouta qu'il y avoit du danger pour celui qui voudroit l'entreprendre.

A peine eut-il cessé de parler, que *Louvette* fondant en larmes, s'empara de la main de son amant; elle appliqua ses lèvres sur la playe, & quelque effort qu'il fît pour retirer sa main, elle ne la quitta plus, qu'elle n'eût fait sortir le poison, en tirant tout le sang avec lequel il pouvoit s'être mêlé.

Le Prince, plus ému & plus troublé de l'action de *Louvette*, que de son mal & du danger qu'il avoit couru, la regardoit sans avoir la force de lui parler, ni de retenir ses larmes. Y eut-il jamais de la laideur, où il y a de l'ame, du sentiment, de la véritable tendresse? Non, j'en suis certaine. *Louvette* en cet état devoit paroître bien belle à son amant, elle l'étoit en effet. Quand nous faisons une belle action, nous n'avons pas notre figure ordinaire, nous avons la figure & les traits propres à l'action.

L'estime, la pitié, la reconnoissance entrèrent en ce moment dans l'ame du Prince, pour n'en jamais sortir. Il vit *Louvette* avec de tout autres yeux, & à compter de cette instant, elle ne fut plus la même. Heureuse erreur, que celle qui occasionne

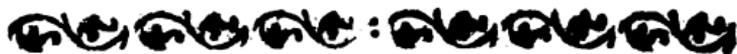
94 MERCURE DE FRANCE.

une réalité ! Elle perdit de sa difformité ; & reprit de ses premiers charmes , & à proportion qu'elle les reprit , il s'y attacha davantage , de façon qu'en moins de rien , elle devint la plus belle des Fées , & lui le plus tendre des Princes. Il devint aussi le plus beau dans ses deux jours critiques , à mesure que la *belle insupportable* perdoit de ce nom , pour devenir aimable & tendre.

Les choses furent conduites de part & d'autre à un tel degré de perfection , qu'ils se reconnurent pour être les mêmes qui s'étoient causé tant de maux sous cette double forme. Chacun les reconnut aussi , en disant qu'il s'en étoit bien douté , quoique personne n'y eût pensé.

C'étoit à ce point que le Destin vouloit qu'ils arrivassent avant de les unir. Comme c'étoit la seule chose qui restoit à faire , & que tous deux la souhaitoient sincèrement , rien n'y mit obstacle. La Reine des Fées en fit la cérémonie , & en ordonna les fêtes , qui furent les plus brillantes , au rapport de tous les connoisseurs. *Louvette* communiqua l'immortalité à son Amant , suivant le privilège de la Féerie. Il en fit un très-bon usage , & au moment où j'écris ceci , ils sont encore aussi contents & aussi heureux que le premier jour.

On a dû expliquer les Enigmes & le Logogriphe du Mercure d'Août, par le Pseaume *Miserere*, la *Cérise* & l'*Hippocréne*. On trouve dans le Logogriphe, *Roi*, *Reine*, *Prince*, *Poire*, *Po*, *pie*, *corne*, *Chine*, *poches*, *cri*, *Chio*, *Chipre*.



E N I G M E.

Chaque à part, mes sœurs, & moi sommes
muettes ;

Mais l'homme en nous rangeant avec discernement ,

A trouvé le secret de nous rendre interprètes
De tout ce qu'il conçoit dans son entendement.

A chacune de nous, cinq donnent l'harmonie.
Moi, je cède le pas, & prime rarement :
En vain de m'élever je concevrois l'envie,
Puisqu'en tous lieux je suis placée au dernier
rang.

Quand puissamment armé, pour conquérir la
Grèce ,
Le fils de Darius mit l'Asie en effroi ,
Chez ce Prince Persan j'avois plus d'un emploi.
L'on me voit dans les Jeux, jamais dans l'allé-
gresse.

66 MERCURE DE FRANCE.

Dans la tranquillité, l'on ne me vit jamais,
Et jamais je n'ai mis le pied dans l'Amérique,
On me trouve pourtant toujours dans le Mexique,
Et nécessairement je suis toujours en paix.

Pour être heureux sans moi, tout homme en
vain se gêne.

L'on me voit dans les cieus, l'on me voit dans
les eaux.

Quoique jamais en mer, je suis dans les Vaisseaux.
Je suis dans les travaux, sans être dans la peine.

L'on me voit sans musique accompagner la voix.
Jeune Amant, dont l'amour renverse la cervelle ;
Je suis dans les cheveux, dans les yeux de ta Belle.
Avec un Dieu mourant je suis toujours en croix.

Par M. de B.

A U T R E.

LEs diverses couleurs que je mets en usage ;
Font la moitié de mon discours ;
De loin sans nul autre secours ,
On peut entendre mon langage ;
Mon thème tous les jours se fait en trois façons,
Et je dis cependant toujours la même chose ,
Je parle de vers & de prose ,
Quelque fois même de Chançons.
Trompeuse quelquefois , mais sans dessein de
l'être ,

J'ai

J'ai promis du plaisir , & cause de l'ennui.
 A quatre heures du soir , je détruirai peut-être
 Ce que j'ai dit avant midi.
 Pour voir si je me contrarie ,
 Souvent on me consulte en sortant de dîner ;
 Et l'on me fait examiner
 Par un Laquais qui m'estropie.

A U T R E.

Nous sommes bien des sœurs , ou plus ou
 moins utiles ;
 Je suis le dix-septième enfant de la famille.
 Autant qu'aucune aînée , on me voit dans l'emploi ;
 La dernière à la Cour , je prime chez le Roi.
 Jamais chez la Dauphine , on me voit chez la
 Reine.
 Je suis dans le chagrin , & jamais dans la peine.
 Je n'entre point dans l'eau , mais je suis dans la
 mer.
 Sans crainte de tomber , je suis toujours en l'air.
 Quoique l'on m'ait banni d'Espagne & d'Italie ,
 Ainsi que du Piémont & de la Moscovie ,
 Dans Rome , dans Madrid , Turin & Pétersbourg ;
 Je ne cesse jamais de faire mon séjour.
 Quoiqu'excluse du monde , en trois de ses parties
 Je suis toujours admise , & jamais en Asie.
 Quand pour faire un Royaume on joint plusieurs
 Etats ,
 Il est sûr que j'aurai toujours le premier pas.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Je ne suis point en paix , je suis toujours en guerre ;
Jamais dans ta bouteille , & toujours dans ton verre.
Je suis toujours en pleurs , & toujours dans les ris.
Quoique jamais en Ville , on me trouve à Paris.
Je ne finirois pas , si je voulois tout dire ;
Mais pour me deviner , cela te doit suffire.

Par M. de B.

L O G O G R I P H E.

Quoique je sois commun , je ressemble au
melon ;

Dans mon genre on en voit cent mauvais pour un
bon.

Mon prix dépend de l'art de qui me donne l'être ,
Je suis bon , quand je sors des mains d'un fameux
Maître. /

Lorsque dans son idée , il a pris un sujet ,
Qu'il a formé son plan , arrangé son projet ;
L'imagination guidant sa main sçavante ,
Avec des traits hardis il m'ébauche , il m'en-
fante ;

Quand il me croit parfait , il m'offre aux Connois-
seurs ,

Pour admirer mon goût , mon éclat , mes cou-
leurs.

En moi tout est vanté , tout plaît , jusqu'à mon
ombre.

Cette Enigme, Lecteur, pour toi n'a rien de sombre.

Mais il ne suffit pas de connoître mon nom,
 De mes pieds il faut faire une combinaison
 J'en ai sept, où l'on voit deux notes de Musique.
 Le nom d'un innocent, qui par un frere inique
 Fut de tous les humains le premier mis à mort.
 Ce qui né pour servir nous mécontente fort.
 L'endroit devant lequel tout Chrétien s'humilie:
 Un ornement de Prêtre alors qu'il sacrifie.
 L'ordre, qu'avec prudence un chef donne aux
 soldats,
 Quand d'une longue marche, il trouve qu'ils sont
 las.
 Deux mots qu'un Latin dit le soir, quand il vous
 quitte,
 Le jour quand il vous voit; l'objet d'un parasite.
 Le contraire du laid; une champêtre fleur.
 Ce qui vogue sur l'eau; le nom d'une couleur.
 Une Ville qui fut la rivale de Rome.
 Ce que pour son plaisir la nuit court un jeune
 homme;
 Ce qu'un bûveur déteste, & dont jamais ne but.
 Le nom Latin de celle à qui la pomme plut.
 Trois autres mots Latins. Le premier signifie
 Ce qui donne le bratle à la Cavalerie.
 Un, ce dont en ménage on ne peut se passer,
 Et l'autre, ce sans quoi l'oiseau ne peut voler.
 Peut être en cherchant bien, j'en dirois davantage.
 Pour ne point ennuyer, je finis cet ouvrage.

Par le même.

E ij



NOUVELLES LITTERAIRES.

PIECES d'Eloquence, qui ont remporté le prix de l'Académie Française, depuis 1671, jusqu'en 1748. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Brunet*, Imprimeur de l'Académie Française, 1750. 2 vol. in-12.

Ce beau Recueil ne peut manquer de réussir ; mais nous ne croyons pas que ce soit auprès des Lecteurs auxquels on le destine. » Des personnes, dit-on dans l'Académie, qui s'appliquent à la prédication, ont témoigné qu'il leur seroit commode d'avoir séparément les Discours, qui ont remporté le Prix d'Eloquence. Les principales vérités de la morale Chrétienne sont traitées dans ces Discours, & quoiqu'elles le soient quelquefois d'une manière Académique, on a lieu de croire que les Prédicateurs en retireront néanmoins de l'utilité.

On peut douter si ces Discours, & les plus beaux encore, moins que les autres, sont un bon modèle pour les Prédicateurs. Indépendamment d'autres raisons, ces Discours sont faits pour être lus, & pour l'être par les hommes du monde qui ont le

plus d'esprit , au lieu que les Sermons sont faits pour être prêchés , & pour l'être devant le peuple.

Les plus beaux de ces Discours sont ceux qui portent les noms les plus connus. Ils s'annoncent donc assez par cela seul , & d'ailleurs le Public les connoît déjà beaucoup , indépendamment du succès qu'ils ont eu dans leur tems , parce qu'il les a refus dans le Recueil des Oeuvres des Auteurs , comme ceux de MM. de Fontenelle, la Mothe , Turreil , Mongin , &c. Outre ceux qui portent des noms connus , il y en a quelques autres que nous sçavons être d'Auteurs très-illustres , & dès lors très-beaux aussi. La discrétion ne nous permet pas d'indiquer ces Discours ; mais nous croyons pouvoir dire que M. de Fontenelle a eu beaucoup de part à celui qui fut couronné en 1695 , & qui porte le nom de M. Brunel , compatriote & ami de M. de Fontenelle. Nous invitons les gens de goût à lire ce Discours peu^t connu , & néanmoins un des plus beaux , & peut-être même le plus curieux du Recueil , par la maniere heureuse dont l'Auteur a pris son sujet , & la maniere philosophique & sagement hardie dont il l'a traité. Il s'agit dans ce Discours du danger qu'il y a dans de certaines voies qui paroissent sûres.

Nous allons transcrire une partie de ce que l'Auteur dit des voies trompeuses, où nous nous trouvons engagés par un malheur indépendant de nous.

Quel étonnant spectacle, que cette différence infinie de cultes qui partagent l'Univers! Instruits par tout ce qui les environne, plus instruits encore par le sentiment intérieur de leur foiblesse, les hommes sont d'accord à se soumettre à quelque Etre supérieur, & disconviennent tous sur l'idée qu'ils s'en forment. Tout ce qui tombe sous nos sens, & tout ce que l'esprit seul peut se représenter; tout ce qui est le plus brillant, le plus élevé au-dessus de nous, & tout ce qui paroît le plus vil; tout ce qu'il y a dans la nature de bienfaisant, & tout ce qu'il y a de redoutable & de funeste, tout a été enfin une Divinité pour quelque peuple, tout a eu ses encens, ses Autels & ses Victimes. La diversité des Religions a répondu à celle des Divinités. Ici l'on veut avoir des Dieux toujours visibles, toujours présents par leurs Statues; là, c'est un crime de représenter ce qu'on adore: ici coule le sang ou des animaux, ou des hommes; là fume de simple encens: ici l'on emploie des jeux & des spectacles, pour appaiser le Ciel irrité; là, on tâche à le sécher par des rigoureuses souffrances que

l'on s'impose. Ce qui honore les Divinités d'un Pays, outrageroit celles d'un autre, & les plus saintes cérémonies d'un peuple sont les sacrilèges d'un peuple voisin.

Cependant il n'y a qu'un Dieu, & qu'un Dieu jaloux. Malheureuses, & plus malheureuses cent fois qu'on ne le peut comprendre, les Nations qui portent à d'autres Divinités les hommages qui n'appartiennent qu'à lui ! Leurs Dieux ne peuvent rien pour elles, & celui qui peut tout n'est pas leur Dieu : les honneurs qu'elles rendent à qui ne sçauroit les en récompenser, sont autant d'injures qu'elles font à qui peut les en punir. Et quelle prodigieuse, quelle innombrable multitude est enveloppée dans une erreur si fatale ! Entre tous les différens peuples, que forme la différence des cultes, trois peuples seuls adressent leurs vœux & leurs adorations à celui qui est.

Il ne suffit pas même de le reconnoître, cet unique Souverain de l'Univers. Trois grands peuples le reconnoissent, & il en rejette deux ; ils ne vont point à lui par son Fils, par cet adorable Fils, qui a daigné acheter de tout son sang le droit de lui faire recevoir les vœux du genre humain, & d'effacer la malheureuse tache qui

rend , pour ainsi dire , notre naissance même criminelle.

Et ce Fils , qui seul peut conduire à son Pere , ce n'est pas encore assez d'invoquer son nom & d'implorer son secours du Levant au Couchant ; de nombreuses Eglises se flattent d'une éternelle alliance avec lui ; une seule est son Epouse ; toutes les autres n'ont point de part à son amour ni à ses faveurs.

Parmi tant de diverses Religions , parmi tant de voies différentes , toutes funestes , hormis une seule , qui nous marquera l'unique voie qu'il est si important de connoître ? Hélas ! celle où l'on est jetté par le hazard de la naissance , est presque toujours celle que l'on prend pour la voie salutaire. Tous les peuples de la terre marchent dans les divers chemins avec une égale confiance.

Que ne peut point sur les hommes une première opinion , qui s'empare des esprits encore jeunes , où elle ne trouve ni raison à combattre , ni d'autres opinions à détruire , qui se voit de jour en jour par la force des habitudes , une autorité plus inébranlable , qui est soutenue par les exemples de crédulité que l'on se donne mutuellement , qui est appuyée par les noms les plus illustres & les plus révéérés , qui a eu des siècles

entiers d'un règne paisible, qui tire des preuves de sa longue durée, & qui enfin ne peut être attaquée qu'aux dépens de l'honneur de toute une Nation? Combien de vastes climats plongés encore aujourd'hui dans les ténèbres de l'idolâtrie, ignorent jusqu'au nom du Christianisme, ou n'en ont que la foible connoissance qui leur en peut venir au travers des Mers qui les séparent de nous? Ou enfin si notre zèle fait aller des lamieres plus vives jusqu'à ces peuples, peuvent-elles aisément dissiper cette foule de préjugés si établis & si puissans, qui s'élèvent contr'elles & les obscurcissent? La vérité paroît, mais nouvelle, étrangère, dangereuse en apparence, ennemie de tout; & ce sera un assez grand triomphe pour elle, si sous une forme si désavantageuse, elle obtient seulement la plus légère attention.

Au milieu du Christianisme même, d'autres peuples sont dans une disposition encore plus redoutable. Ils naissent, pour ainsi dire, ennemis de la vérité connue. Comme elle doit les frapper de toutes parts, on les arme contr'elle dès leur enfance; on leur apprend avec soin l'art funeste de ne se pas laisser vaincre par elle. Leurs yeux ne seront point dessillés par un nouvel éclat qui les surprenne, ils sont

E v

accoutumés à le soutenir : ils ne feront point touchés des cris de ceux qui les appellent dans la bonne voie ; ils les appellent à leur tour dans cette voie de perdition , où ils sont engagés , & la juste compassion que l'on a de leur égarement , ils la rendent à ceux qui marchent dans le droit chemin.

O céleste vérité ! Est-ce toi qui éclaires trop peu les hommes ? Sont-ce ces hommes qui ne sçavent pas recevoir tes lumieres ? Pourquoi ces ténèbres presque universellement répandues sur la terre ? Pourquoi cette multitude prodigieuse de Nations , qui courent , sans le sçavoir , à leur perte certaine ? Une seule erreur les rend-elles dignes d'une si malheureuse destinée ?

N'entreprenons point de sonder , plus qu'il ne nous est permis , soumettons-nous à ses Loix. Dieu est juste , il ne punit que des coupables , & lors même que les rigueurs de sa justice nous paroissent excessives , soyons persuadés que si elles étoient moindres , la souveraine raison en seroit blessée. Tous les hommes sont sortis d'une tige criminelle , ils naissent tous enfans de la colere : malheur à ceux à qui Dieu n'accorde pas ce qu'il ne leur doit point ! Encore une fois soumettons-nous , & si notre foible raison nous donnoit des vûes différen-

tes , préferons à ces vûes dangéreuses une falutaire ignorance.

TRAITE' des Feux d'artifice , pour le fpectacle & pour la guerre; par M. Perrinet d'Orval. *A Berne* , chez *Wagner & Muller*, 1750. 1 vol. in 8°.

Cet Ouvrage , dont il parut un effai il y a quelques années , eft écrit avec beaucoup de méthode & de précision. L'Auteur en a banni la Géométrie, il n'y a mis que peu de Phyfique, & s'eft fagement borné à des détails qu'on ne trouve pas ailleurs , ou qu'on ne trouve pas auffi bien que dans fon Livre. La premiere partie de cet Ouvrage curieux roule fur la compofition de la poudre ; la feconde fur les feux qui ont leur effet dans l'air ; la troifième , fur les feux qui ont leur effet fur terre ; la quatrième , fur les feux qui ont leur effet fur l'eau ; la cinquième traite des feux d'artifice pour la guerre : ce dernier morceau ne nous a pas paru auffi achevé que les autres , & nous ofons inviter l'Auteur à remanier ce grand fujet , & à lui donner le degré de perfection dont il eft fufceptible.

Quoique cet Ouvrage foit fingulièrement deftiné aux Artificiers , qui y trouveront des méthodes sûres & faciles , pour varier & perfectionner les Feux d'artifice , nous ne craignons pas d'annoncer ce Livre

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

aux Curieux, comme un Livre qu'ils peuvent lire : il est digne de leur attention, par l'exactitude & la profondeur des recherches, & par l'élégance des planches, qu'on a eu l'attention de faire graver à Paris.

L E T T R E

A. l'Auteur du Mercure.

JE suis étonné, Monsieur, que vous n'avez pas encore songé à parler des deux Volumes qui ont paru des *Ouvrages de M. le Franc*, rien n'étoit plus propre à embellir votre Mercure ; je désirerois être en état d'en faire le rapport, de démêler les traits sublimes qu'elles renferment, de saisir ces finesses qui échappent avec tant de facilité, & de relever des négligences malheureusement inséparables des écrits. Je vais cependant vous en communiquer ma façon de penser. C'est toujours avec plaisir que l'on parle d'un mérite rare, & qu'on rend publiquement hommage aux talens & à la vertu.

L'étroite liaison qui régné entre M. le Franc & moi depuis long-tems, ne scauroit me faire illusion. L'indulgence si nécessaire à la plupart des Auteurs modernes, blesseroit l'illustre Magistrat dont il s'agit. Ses

Ouvrages remplis de beautés solides , ne sont point exempts de défauts ; & quel homme n'a point donné prise à la critique ? Quel Ecrivain célèbre y a-t'il , qui n'ait reconnu des fautes , même considérables , dans ses productions les plus travaillées ?

Je ne ferois que citer les Pièces , dont le Public avoit jugé avant cette Edition : munies d'un suffrage aussi respectable , mes éloges ou ma censure deviendroient inutiles.

La Tragédie de *Didon* est à la tête du premier Volume. M. le Franc l'a corrigée & augmentée , de maniere que l'action en paroît plus vive & plus intéressante. Le Théâtre l'avoit déjà adoptée ; elle est du petit nombre de ces Pièces dont la Scène s'est enrichie. L'Auteur l'a rendue plus digne encore de la distinction qu'elle avoit reçue , par les changemens qu'il y a faits.

Les Adieux de Mars, petite Comédie en un Acte , jouée en 1735 , sont dans leur genre un bon Ouvrage. Le style en est aisé , & il est rempli de peintures agréables. Des Critiques ont trouvé que les Dieux se parloient avec trop de familiarité. Si c'est un vice , il est justifié par les plus grandes autorités. Homere dans le Poëme le plus sérieux , introduit des Divinités qui se

querellent ; & selon moi , il devient révoltant , lorsque dans le cinquième Livre de l'Illiade , il nous représente Vénus blessée par le fils de Tydée ; & dans le vingt-quatrième , Apollon , ce Protecteur des Arts , & qui devoit , sans contredit , observer mieux que les autres immortels , les règles de la bienséance , s'oublie jusqu'à invectiver tout le Conseil céleste. M. le Franc a certainement beaucoup adouci les choses. Ses interlocuteurs sont bien plus civils que ceux du Prince des Poètes , & de beaucoup d'autres. L'Auteur lui-même dans un Avertissement qui précède les *Atieux* , pour répondre à la Critique , s'appuye de l'exemple de Lucien. Il dédaigne de justifier sérieusement un Ouvrage , qu'il regarde comme frivole ; ce sont ses propres termes.

On trouve ensuite quelques Odes. Dans la première , M. le Franc célèbre la mort de Rousseau. Cette matière est traitée avec la dignité & l'enthousiasme qu'elle demandoit. Après avoir répandu des fleurs sur le tombeau du Poète , il déplore le sort , & peint la noirceur de ces Ecrivains jaloux , qui s'accablent de traits envenimés , & qui n'ont point de honte de perpétuer leur rage , & l'envie à laquelle ils sont en proie. Il seroit à souhaiter qu'une aussi belle & si

Taine morale fit son effet & opérât des conversions bien nécessaires dans le siècle où nous sommes.

Le reste des Odes roule sur des sujets de pur agrément ; on admire dans toutes une grande correction , beaucoup d'harmonie , des vers produits par un génie délicat , & qui possède parfaitement son art ; mais on y souhaiteroit un peu plus de chaleur.

Des vers adressés à plusieurs personnes , suivent les Odes. Ils sont remplis d'images & de graces. Soit que M. le Franc peigne le cœur ou les vertus , il s'en tire en homme , qui plein de douceur & de sentiment , a en lui le modèle de tous ces tableaux.

Quelques vers Latins , adressés au Rdi , sont à la fin de ces petites pièces ; ils montrent que M. le F. s'est nourri de Virgile , comme il a fait de nos modernes. Le Pasteur de Mantoue ne défavoueroit pas sa Poësie Latine. Pour vous faire juger , M. de sa noblesse , il me suffira de vous rapporter ce petit morceau.

*Et tu magna parens Heroum desine fletus ,
 Mœstique colla jugo , Germania solve pudendâ ;
 Rumpe moras omnes : sacra libertatis avitæ
 Jura venascentur , generosaque Casaris abas
 Libetiore adeat Germana palatia pennâ.*

III 2. MERCURE DE FRANCE.

*I, Propera; jam jam Austriadum fremuere Phalanges
Jamque suas, &c.*

Sur quatre Epitres imprimées à la suite de ces vers Latins, il y-en a trois qui sont nouvelles. La première à Polymnie, renferme des traits heureux. M. le Franc excelle dans cette Poësie brillante, l'écueil d'un si grand nombre d'Ecrivains; mais il semble que sa muse dédaigne de se plier à la légèreté du badinage; elle se sert du coloris de Rubens pour des objets simples, & qui exigent un pinceau moins éclatant. Voici, M. de quelle maniere est faite la description d'un repas.

Mais la nuit de son voile a couvert ce séjour ;
Comus répand ses dons & t'appelle à son tour :
Quels feux ont éclairé ce Sallon délectable !
La liberté, les ris, environnent la table,
Que d'entretiens charmans ! une aimable gaité
Rend plus vive, embellit la tendre volupté ;
L'esprit, les traits légers valent de bouche en
bouche ;
La dispute bruyante & son aigreur farouche ,
La Satyre au front noir, au regard furieux ;
De la société poison contagieux ,
Dans les amusemens des fêtes les plus vives,
N'infecteront jamais le cœur de vos convives.

•••••

Dieu des buveurs, voici le moment de la fête,
 Le signal est donné, ton triomphe s'apprête,
 Au bruit de ce bouchon qui vient de s'envoler.
 Dans ce cristal brillant que j'aime à voir couler
 Ce vin limpide & frais, que la Marne a vû naître,
 Sa mousse petiller, blanchir & disparaître.
 De ton Nectar fumeux, &c.

Ces vers sont certainement très-bons ;
 mais ne sont-ils pas trop pompeux ? Ces
 bagatelles intéressantes, qui sement tant
 d'agrémens dans un repas, ne sont-elles pas
 rendues avec trop de sérieux ? Je crois qu'il
 auroit fallu s'en tenir à la peinture de cette
 joye vive, de ces propos sémillans & déli-
 cats, sans parler de la bruyante dispute &
 de la Satire au front noir, qui étoient ban-
 nies du festin. C'est assembler dans un mê-
 me tableau une campagne riante & les
 horreurs des Alpes. Un mélange ne peut
 jamais réussir. On s'apperçoit bien que M.
 le Franc, guidé par une austère vertu, se-
 livre peu aux amusemens frivoles de la vie,
 & qu'il a fait une plus grande étude des
 Maîtres du Théâtre & de la Poësie sublime,
 que d'*Anacréon* & de *Chaulieu*. Quels élo-
 ges ne mérite pas en revanche la seconde
 Epitre ! La matiere qui y est traitée, appar-
 tenoit au Chantre de Didon. En voici des
 traits.

La vertu chez les Grands est souvent étrangère ;
 C'est un fruit transplanté, qui souvent dégénère,
 Une fleur, qui n'est plus sous l'aîle du Zéphir,
 Et que les Aquilons se hâtent de flétrir.

Arrête , me dis-tu.

On peut être sincère, aimable, généreux,
 Fidèle à ses amis, sans forcer des murailles,
 Sans coucher au bihouac, ni gagner des batailles.
 D'accord, pour un mortel né dans l'ordre commun ;
 Mais la haute naissance est un rang importun ;
 Elle impose aux grands noms un tribut difficile,
 Il faut être Pyrrhus, quand on est fils d'Achille.

Voici le tems, M. de parler d'un ouvrage où l'esprit, l'érudition, les graces étoient également nécessaires, & où ils sont également employés. C'est une Dissertation sur l'Ambrosie & le Nectar ; elle est dédiée à une Dame, l'ornement de son sexe, dont le génie étendu & profond s'exerce sur tous les sujets de Littérature. Sa modestie égale à ses talens, l'empêche peut-être de faire part au Public des fruits utiles de ses réflexions, & d'obtenir par ses écrits un rang aussi distingué dans le monde, que celui qu'elle y remplit par sa naissance, ses graces & ses vertus.

La Dissertation sur le Nectar & l'Ambrosie commence par l'origine de l'une & de l'autre.

tre. La Théologie Payenne a fourni mille opinions différentes sur cette matière. Les hommes, ayant imaginé des Dieux sujets comme eux aux passions & aux infirmités, inventerent aussi des alimens pour leur nourriture, & propres à les garantir des accidens qui nous accablent, ou à y remédier. Ces extravagantes idées furent d'abord saisies par les Poètes. Elles devinrent bientôt l'ornement de leurs écrits. L'ouvrage de la folie ne pouvoit que gagner beaucoup en passant par les mains des enfans d'Apollon. Après avoir parlé de l'origine du Nectar & de l'Ambroisie, M. le Franc en indique l'usage. C'est dans les Philosophes anciens qu'il a puisé ce qu'il en dit; il cite leurs divers sentimens. Jamais Religion ne fut une source aussi féconde de disputes; aussi en fit-elle naître raisonnablement; on ne s'accordoit sur rien; l'esprit de division s'étendit même jusques sur la nature de l'Ambroisie & du Nectar. Les uns soutenoient que l'Ambroisie étoit une boisson & le Nectar un aliment solide; les autres tout le contraire. Suidas, Lucien, &c. étoient du dernier sentiment; l'autre n'avoit que des appuis obscurs, quelques Versificateurs médiocres qui en conséquence ne devoient pas faire foi. On sçait bien que les sentimens des

Poètes sur la Religion ne sont pas toujours orthodoxes ; il faut se défier d'eux sur cette matiere. M. de Franc n'adopte aucune opinion, mais il me paroît qu'on est bien décidé pour celle de Suidas, qu'Homere & tout le monde ont généralement suivie.

L'Ambroisie n'étoit pas seulement une nourriture solide ; les Déeses, aussi jalouses de leurs attraits que peuvent l'être les femmes de nos jours, s'en servoient comme d'une espece de pommade & de parfum pour le corps. On trouvoit le moyen de la rendre molle & liquide. Homere a décrit en vers admirables la Toilette de Junon dans son quatorzième Livre de l'Iliade. M. le Franc a rendu ce morceau dans sa Dissertation avec toutes les graces de l'original ; il dit ensuite que cet endroit a mérité des louanges de la part de M. de la Mothe, mais la critique ajoute-t'il, est à côté de l'éloge, car cet ingénieux Ecrivain ne loue jamais Homere sans restriction. La traduction de la Mothe est rapportée, & la critique mise au néant. Il me paroît que cet épisode est déplacé ; la Dissertation n'étoit pas un lieu propre à combattre une critique étrangere au sujet ; d'ailleurs M. L. F. entraîné par son zèle pour Homere & pour le Grec en général, a employé six pages à sa défense, & a été, je ne sçais pourquoi,

Nous rapporter une traduction de la fameuse Ode des *Souhais d'Anacréon*, par Longepierre, dont le public se seroit bien passé.

L'ouvrage mérite cependant les plus grands éloges. Vous comprenez, M. que l'épisode lui-même est utile; il met dans une parfaite évidence les chicanes de M. de la Mothe, ennemi juré des Anciens, qu'il entendoit foiblement, & soutient la gloire d'Homere, qu'on s'efforcera toujours en vain de flétrir. Je vous exhorte à lire toute la Dissertation, vous serez enchanté des vers que M. le F. y a semés; j'ose dire qu'il a fait passer avec toute leur force dans notre Langue Homere & même Pindare.

Vous me pardonnerez de ne me point étendre sur le second volume; il ne contient que des ouvrages connus, ou qui ne sont pas susceptibles de réflexions comme ceux du premier. Après le voyage de Languedoc & de Provence, digne du succès qu'il a eu, on trouve une traduction des Dialogues de Lucien. Elle est plus exacte, plus correcte & sans comparaison plus élégante que celle de M. d'Ablancourt. Toute la vivacité du Grec est conservée par M. L. F. on doit lui tenir d'autant plus de compte d'avoir voulu nous faire connoître cet ouvrage gracieux, qu'il a sacrifié un

tems considérable où il eût pu produire lui-même. Il en coûte toujours infiniment à un génie vaste de s'affervir à un travail de cette nature. A la suite des Dialogues sont des remarques justes & sçavantes, qui servent à en donner une plus grande intelligence.

Quelques Discours Académiques & des Lettres sur des sujets de Littérature adressées à différentes personnes, terminent ce second volume.

On attend avec impatience les Poësies sacrées du même Auteur. Elles sont entre les mains du sieur Chaubert. C'est sur tout à ce genre que M. L. F. s'est appliqué. Il avoit un prédécesseur effrayant pour tout autre que lui ; nous devons nous estimer heureux que l'illustre Rousseau ne l'ait point intimidé, nous aurions été privés d'un trésor qui servira autant à la gloire de la Nation qu'à celle de l'Auteur.

Je suis, &c.

Le Chevalier de Resseguier.

OBSERVATIONS de Physique & d'Histoire Naturelle sur les Eaux Minérales de Dax, de Bagneres & de Bareges ; sur l'influence de la pesanteur de l'air dans la chaleur des liqueurs bouillantes & dans leur congellation. Histoire de l'Electricité, &c. Par M. de

Secondat. A Paris, rue S. Jacques, chez *Huart & Moreau*, fils, à la Justice & au grand Saint Bazile; *David*, l'aîné, à la Plume d'or; *Durand*, au Griffon; *Pissot*, à la Sagesse, Quai des Augustins, 1750. Un volume in-12.

Ce Livre contient plusieurs observations nouvelles, curieuses & intéressantes. Il est écrit avec beaucoup de précision, & même avec une élégance qu'on n'est pas en droit d'exiger dans des ouvrages de ce genre.

M. de Secondat examine d'abord les eaux bouillantes de Dax dans la Guienne. Il détermine leur degré de chaleur à peu près au 132^e degré du Thermomètre de Fahrenheit. Il en fait ensuite l'analyse par différens procédés. Il est le premier qui ait décrit une plante singulière qui croît sur les bords de cette fontaine, & il remarque qu'elle se trouve aussi dans les sources les plus chaudes de Bagnères. Il donne l'histoire de plusieurs Pyrites qu'il a ramassées dans quelques fontaines de ces dernières eaux. On voit ensuite une table très-commode, qui contient les degrés de chaleur de toutes les différentes fontaines de Dax, de Bagnères & de Caunteretz, déterminés au Thermomètre de Fahrenheit.

L'Auteur rapporte après cela des expériences très-ingénieuses qu'il a faites sur les

terme de la glace , sur le degré de chaleur du plomb en fusion , celui de l'eau , de l'esprit de vin & du mercure bouillant. Il remarque sur tout que le degré de l'eau bouillante varie suivant la pesanteur de l'atmosphère ; mais que cette dernière circonstance ne change rien au degré de la congélation de l'eau. Il fait voir aussi que l'eau ne se prive pas entièrement de l'air qu'elle contient , à un degré de chaleur médiocre , comme l'avoit crû M. Mariotte , ni même à la chaleur de l'ébullition.

M. de Secondat a considéré ensuite le régule d'antimoine dont on sçait que le poids augmente par la calcination , & il prouve que ce phénomène ne doit pas être attribué à l'introduction des parties sulfureuses , que l'esprit de vin peut dissoudre & enlever , comme quelques Chymistes le croyoient. Il donne après cela une histoire très-curieuse de l'Electricité , depuis la première expérience du Médecin Gilbert , qui vivoit dans le seizième siècle , jusqu'aux plus fameuses découvertes des Physiciens de nos jours.

Ce volume est terminé par une comparaison de la vertu magnétique & de l'Electricité , d'où il résulte principalement quelles n'ont pas toutes deux les mêmes propriétés , qu'elles ne dépendent pas de la
même

même cause , enforte que l'Electricité diminue souvent le magnétisme. Il décrit enfin des mines bitumineuses qui se trouvent à Gaujac près de Dax , & il fait voir les avantages qu'on peut en tirer. Tel est l'objet des recherches de M. de Secondat , qui nous paroît n'avoir pas moins réussi dans l'exécution que dans le choix de matières.

DECOUVERTE de l'Isle Frivole. Brochure in-4^o. de 28 pp.

C'est un agréable badinage de M. l'Abbé Coyer, Auteur de l'Année merveilleuse, qui a fait tant de bruit, & de quelques autres Brochures qui ont moins réussi. Il suppose que l'Amiral Anson a découvert cette Isle dans ses voyages, & qu'il y a trouvé des mœurs assez singulieres : on peint ces mœurs, qui se trouvent former précisément le caractère François. Quoique l'Auteur nous ait souvent reproché les mêmes ridicules, nous croyons qu'on les verra volontiers encore une fois réunis sous un même point de vûe.

La Ville de l'esprit est aussi grande que Londres. On y compte un million d'habitans; elle en contiendrait deux, si elle n'étoit pas coupée par quantité de Jardins & de vastes bâtimens, où l'on ne multiplie point.

F

Il y a eu un siècle où les Frivolites tentèrent de sortir de la Barbarie ; mais vraisemblablement les génies qui voulurent les en tirer , n'étoient pas au ton général de la Nation. Ils planterent des avenues , ils construisirent des portes triomphales , ils commencerent des quais , ils bâtirent des places , ils désignerent des fontaines publiques , ils éleverent des édifices à la Vertu & aux Sciences ; ils ne firent pas tout , & ce qu'ils n'ont pas fait , est encore à faire. Parmi plusieurs monumens d'Architecture qu'ils ont laissés , il en est un qui étonne par la composition , l'harmonie , la hardiesse & la grandeur de ses parties. C'est un Palais que les Frivolites verroient tous les jours avec plaisir , s'il n'étoit que joli ; mais il est beau , ils l'ont masqué , & quoiqu'il fût destiné à loger leur Souverain , il n'est pas encore couvert. Il reste aussi de ce siècle trop sérieux des tableaux , des statues , des poèmes & des pièces d'éloquence , où la nature est trop bien rendue pour plaire long-tems. Les peres séduits par la nouveauté admirerent peut-être tous ces chefs-d'œuvres ; mais les enfans ont des bijoux de toute espèce , des cabinets élégans , des équipages miraculeux.

Il est peu de Villes au monde où les Arts mécaniques soient si agréables ; les Artis-

tes s'épuisent en précieuses bagatelles, en cent petits meubles, en mille jolis riens de peu de durée. Les manufactures fournissent des étoffes volatiles, qui n'ont que quelques représentations : un Ouvrier qui ne donneroit que du bon, n'auroit pas du pain.

Les Beaux Arts y sont très-jolis. La peinture néglige la force & l'expression pour se parer d'un brillant coloris : elle plaît sur tout, lorsque sous des traits mignons, elle s'enchasse dans de jolies boîtes. Les morceaux de force qui lui échaperent autrefois, passent à une Nation voisine, qui n'a pas les yeux faits pour les graces. La poésie de ses fureurs tragiques ne s'avise pas d'exciter la terreur & la pitié, ni d'inspirer ces vertus féroces qui sauvent les Etats : c'est une coquette qui amuse par l'éclat de sa parure & la galanterie de ses propos, qui se fâche pour le plaisir de se fâcher, & qui pleure pour rire. L'éloquence n'est pas un torrent qui entraîne ; c'est un ruisseau qui murmure sous des fleurs, & l'histoire s'habille en roman. Les femmes Frivolites ont donné le ton aux Arts : on veut leur plaire, comme elles plaisent, par des minauderies, des couleurs empruntées & des graces factices.

Les Sciences à leur tour ont voulu s'a-

juster : elles n'ont pas encore réussi. Les talens les éclipsent toujours. On offroit un jour un certain prix à un Maître à danser : *Me prenez-vous*, dit-il, *pour un Maître de Physique ?* Il disparut sans révérence. *Vous me convenez assez*, dit un Seigneur à un Cocher qui se présentoit, *voyez si 200 agathines vous conviennent ? 200 agathines à moi*, reprit cet homme, *pour vous mener brillamment, & pour former vos chevaux ?* *gardez-les pour ce triste Sçavant qui endoctrine votre fils.*

Les Frivolites ont des tribunaux de Justice en quantité : le grand tribunal a son sanctuaire en commun avec des vendeuses de roman & des marchandes de modes. On voit au rang des Juges une jeunesse fleurie, qui n'a pas encore la libre disposition de son patrimoine ; on craindroit qu'elle ne le dissipât en équipages & en soupers fins.

L'Isle Frivole avoisine trois grands Etats. Il est arrivé plus d'une fois qu'après de longues guerres, elle en a reçu des conditions de paix fort dures : mais jamais rien n'a pu affoiblir un droit qu'elle s'est acquis sur eux, celui de régler la forme de leurs habits & tout leur ajustement. Entrez dans un cercle avec un air brillanté & un habit de goût, on vous accueille avec toutes les graces. La compagnie sentoît qu'il lui man-

quoit quelque chose, c'étoit vous. Vous vous trouvez des perfections dont vous ne vous doutiez point.

Les Frivolites, pour vous accorder leur amitié, ne vous demandent pas des vertus, mais des agrémens. On vous suppose toujours honnête homme; mais prouvez bien que vous êtes joli homme. Avez-vous besoin de leurs services? priez les, il vous supplient d'ordonner, & vous avez toujours la consolation de les voir furieux de n'avoir rien fait.

Les Grands ne se ressemblent pas partout. Un homme à qui bien des gens viennent souhaiter le bon jour, & qui ne le souhaite à personne, qui voit beaucoup d'étoffes & de bijoux dans sa matinée, qui fait répéter aux glaces des magots de grand prix, qui a quantité de chiens & de chevaux, qui fait de grands repas dans un salon bien verni, & qu'on applaudit toujours; cet homme est appelé grand chez les Frivolites, & on lui doit de grands respects, de la politesse aux autres.

La politesse est l'ame des Frivolites. Il vaudroit mieux avoir trahi son ami, que d'estropier un compliment. Un homme vraiment poli a un bonnet pour ne jamais se couvrir, il dessine bien une révérence, & n'appelle pas sa femme, *ma femme*. S'il

ne faisoit pas tout cela , il auroit beau être liant , attentif , complaisant , il ne seroit pas poli.

Les Frivolites observent les décences avec rigueur. Un homme en place qui vole en grand , est en grande considération : si avant sa fortune il eût pris quelques agathines sur un chemin , on auroit puni l'indécence. Une beauté pardonne tout à un téméraire , hors les expressions peu délicates. Un mari ne prétend pas gêner le cœur de sa femme ; mais il éclateroit , si ses amusemens n'étoient pas déceus.

Chez les Frivolites on parle beaucoup *merite* ; il faut des hazards singuliers pour en tirer parti : mais c'est un point bien décidé , qu'il est plus avantageux d'être goûté. Ceux qui le sont , ne savent à quoi ils le doivent , au tour de leur visage , à leur maintien ou à leur façon de rire. Parmi les sujets qui réussissent , l'un se met bien ; celui là est un beau joueur , l'autre conte joliment. On ne seroit point surpris de voir un courtisan disgracié , parce qu'il auroit l'air gauche.

Il n'en est pas de l'honneur comme du mérite : il en faut absolument , & ils en mettent par tout. Ils n'ont pas le plaisir , mais l'honneur de vous voir , de vous parler , de vous servir. Ils ont pour les pupi-

Les des tuteurs d'honneurs, dans les tribunaux des conseillers d'honneur, dans les hôpitaux des économes d'honneur; & toutes les femmes attachées à la Cour sont Dames d'honneur. Les professions élevées rougiroient de faire payer leur travail au public; mais elles acceptent de grands honoraires. La Noblesse excelle sur tout en honneur. Un Noble Frivolite, qui aura le malheur d'être mauvais mari, mauvais pere, Citoyen inutile, se ressouvient toujours de l'honneur pour le recommander à son fils; & le fils comme le pere a grand soin de ne tenir que sa parole d'honneur, de ne payer que ses dettes d'honneur, & de tuer quelquefois par honneur. Les femmes ont leur honneur à part. Elles ont de si grands principes pour le conserver, qu'on les a encore rendues dépositaires de celui de leurs maris. Cependant les femmes du haut style ont refusé le dépôt, parce qu'elles sont sujettes à des vapeurs qui leur donnent des distractions.

L'honneur fait les guerriers; c'est la Capitale qui fournit les Officiers Généraux: on y prend un soin tout particulier de leur éducation. Un jeune Seigneur que l'on destine au commandement, doit avoir le meilleur Tailleur, le Parfumeur le plus exquis, l'équipage le plus brillant, la livrée

la plus leste ; il doit jouer beaucoup , danser souvent , être à tous les spectacles , & imaginer quelque chose sur l'habillement de la première troupe qu'on lui confie.

Cette élégance de mœurs , si répandue dans le beau monde , a passé au peuple. Une Marchande mêle à son commerce des manières , des propos , des graces qui séduisent les bourses. L'Artisan s'est poli avec ses ouvrages. Le domestique sçait qu'on le prend bien moins pour le service utile , que pour le service brillant ; il s'y aînste : & lorsque du derrière du carrosse il passera dedans , il ne sera pas déplacé. Il faut être bien familier avec les visages pour ne pas se méprendre entre la femme qui sert & la maîtresse qui est servie. Les arts d'agrément , la danse , la musique , la parure , sont descendus à tous les étages. Encore quelques nuances , & il ne manquera au peuple pour être bonne compagnie , que de pouvoir dire *mes gens , mon hôtel , mes terres , mes yeux*.

La conversation des Frivolites est aussi élégante que leurs mœurs. Elle ressemble à leurs boutiques de mode. C'est une broderie sur de jolis riens , une garniture d'équivoques , une bigarrure de questions qui n'attendent pas les réponses , un assortiment de plaisanteries dont on rit tou-

jours par provision , sauf à chercher après de quoi l'on a ri. Les gentilles des Frivolites sont vives & légères , parce qu'ils ne promettent leurs idées que sur les surfaces.

Ils ont des sensations qui leur sont particulières. La beauté a des droits par tout ; mais dans la Ville de l'esprit , elle tourne les têtes. C'est une comète qu'on observe , qu'on suit dans tous ses mouvemens, qu'on intercepte dans sa course ; on ne voit quelle , on ne parle que d'elle.

Il est de petits sièges à la cour très-peu commodes & très-goûtés: on a vû manquer des mariages , parce que l'épouse n'auroit pas le plaisir de s'y asseoir.

Ils aiment l'apparence des richesses , plutôt que les richesses. Qu'après avoir fondé leur bourse , ils n'y trouvent pas de quoi prêter à un ami , ils s'en consolent en lui montrant un meuble de goût.

Ils ne demandent pas si l'année sera abondante, si le Commerce s'étend, s'il y a de grands Magistrats, de grands Ministres : ils courent à une nouvelle garniture de cheminée , ils soupirent après un ballet.

On ne les entend jamais dire qu'ils servent l'Etat ; mais ils répètent sans cesse que leur fortune , leur vie , tout leur être est à l'Empereur. Un Citoyen qui diroit bien sérieusement qu'il est beau de mourir

pour la patrie, se donneroit un ridicule.

Il se répand depuis deux jours un Roman en six Parties, intitulé : *Mémoires de Verforan*. Nous ne l'avons pas encore lû, mais nous avons vû des gens d'esprit qui y trouvent de bonnes plaisanteries, d'agréables observations sur les mœurs, & un style très-facile. C'est un ouvrage de M. de la Sole.

L E T T R E

De M. Ninnin, Professeur de Seconde au Collège de Navarre.

Vous citez de la Traduction que vient de nous donner M. l'Abbé B. quelques morceaux, sur l'un desquels vous lui proposez des doutes que vous l'engagez à éclaircir. Comme ces doutes me paroissent faciles à lever, trouvez bon, Monsieur, que, tandis que l'Auteur se doit tout entier à d'autres occupations sérieuses, je satisfasse moi-même à ce que vous demandez, afin de rassûrer ceux qui, sur votre exemple, pourroient devenir trop scrupuleux. Permettez-moi, Monsieur, de transcrire ici les articles que vous censurez.

B. Bientôt les édifices superbes ne laisseront plus à la charrue du Laboureur... Ne laisseront plus, dites-vous, est trop fort; il falloit presque plus : Panca jugera.

Vous sçavez, Monsieur, mieux qu'un autre, que quand on traduit il faut commencer par prendre l'esprit de l'Auteur. Ici Horace fait une satire : il se déchaîne contre le luxe de son siècle ; & vous êtes d'avis de mettre *presque plus* au lieu de *plus*. Lequel des deux est le plus satyrique ? Diriez-vous en François : *Bientôt, le mauvais goût ne laissera presque plus de retraite au goût de l'antiquité ? Si la paix ne reparoit bientôt, il ne restera presque plus de Laboureurs pour cultiver les campagnes.* Ne trouvez-vous pas que ce *presque* énerve toute la phrase ? Mais *pauca*, signifie presque plus : oui, dans un Dictionnaire ; mais ici il faut le traduire par le sens de l'Auteur.

II. Le Traducteur poursuit : *On verra de tous côtés des canaux plus grands que le Lac Lucrin.* *Canaux*, dites vous, nous paroît un contre sens. Horace parle des étangs, ou des grands réservoirs d'eau que le faste avoit fait construire, *Stagna*.

La qualification est grave : un contre sens ? S'il peut y avoir un contre-sens dans un mot pris seul & séparément, la Traduction qu'on a faite de *stagna*, n'en est pas un assurément. Songez à l'esprit du Poète : il parle contre le luxe & le faste, qui au lieu d'étangs & de réservoirs qui auroient été d'une utilité réelle, faisoit

creuser de grandes pièces d'eaux, des canaux, seulement pour le coup d'œil & la perspective. Il faut juger du sens que présente le terme *stagna* par les mots suivans: *Platanusque caelebs evincet ulmos.* Au lieu de l'ormeau qui étoit très utile pour la vigne avec laquelle il se marioit, on plantoit des planes qui n'avoient d'autre avantage, que d'entretenir un ombrage frais & agréable à la vûë. Dans le tems dont parle Horace, les Romains, qui avoient de gros biens, élevoient à la ville & à la campagne de superbes maisons, & occupoient un terrain considérable en jardins, en terrasses, & surtout en pièces d'eaux, exprimées en Latin par le terme *stagna*, que l'Auteur auroit rendu d'une façon peu noble en François par le mot d'*étangs*. Donneriez-vous ce nom à la grande pièce d'eau qui est vis-à-vis la façade du Château, dans les Jardins de Versailles?

III. Un peu plus bas. *Ce sera le feuillage épais du laurier qui empêchera les rayons brûlans de pénétrer; pénétrer est là sans régime.*

Cela est vrai; aussi n'en faut-il point: il est là verbe neutre. En parlant d'une armée qui ne peut avancer, ne dit on point? *Un bois épais l'a empêché de pénétrer. L'Infanterie a pénétré.*

Quand même le verbe seroit pris active-ment, le régime ne lui seroit pas plus nécessaire. Est-il contraire à l'usage des'exprimer ainsi ? *Je l'ai empêché d'aimer, de chanter, d'écrire.* Faut-il un régime dans cette phrase qui se trouve dans votre Journal, page 76 ? *Je vis clairement qu'à moins que d'assassiner, tout est badinage dans le monde.* Et dans celle-ci tirée du Traité de la Grammaire Française, par l'Abbé Regnier : *On ne peut apprendre qu'en étudiant.* Où est le régime ?

Voyons si l'objection suivante est mieux fondée :

IV. *Veterum norma*, signifie, dites-vous, *les loix établies parmi les anciens Romains* : soit ; & non, *ces anciens Romains qui ont fait nos loix.* Cette seconde réflexion ne me paroît pas juste. *Veterum norma*, signifie en cet endroit, les loix des anciens Romains, les loix établies ou faites par les anciens Romains. Or, quelle différence entre une chose défendue par les loix de nos anciens Romains, ou par ces anciens Romains qui ont fait nos loix ? N'étoit-il pas permis au Traducteur de changer le passif en actif ?

V. Cette Ode finit ainsi : & *les loix réservoient l'argent des Citoyens pour embellir les Villes, & orner les Temples des Dieux.*

Vous trouvez cette Traduction contraire au sens d'Horace, & à l'idée que nous avons de la simplicité des anciens Romains. *Oppida publico sumptus jubentes [leges] & Deorum Tempia novo decorare saxo.* Selon vous, Monsieur, cela doit s'entendre seulement des réparations qu'on faisoit aux Villes & aux Temples. Permettez-moi de dire précisément le contraire. Je trouve le sens du Traducteur conforme à l'idée d'Horace, & à celle que nous devons avoir des mœurs des anciens Romains. Le Poëte compare le luxe des particuliers de son tems, non-seulement avec la simplicité des anciens Citoyens, mais encore avec la magnificence de l'Etat, laquelle subsistoit & s'allioit avec cette simplicité des particuliers. *Privatus illis sensus erat brevis; commune magnum.* Le revenu de chaque Citoyen étoit petit, celui de l'Etat étoit grand, & les particuliers & l'Etat bâtissoient d'une maniere proportionnée à leurs revenus; les particuliers avec modestie, l'Etat avec magnificence. *Queritur, dit Cicéron, in re domesticâ continentia laus, in publicâ, dignitatis.* Voici donc quelle est la pensée d'Horace. Autrefois les particuliers avoient des édifices modestes: la grandeur & la magnificence étoient réservées pour les édifices

publics. Aujourd'hui , c'est tout le contraire. Nos particuliers ont des demeures plus riches & plus magnifiques que celles des Dieux même. Ce sens est plus beau & plus convenable à l'objet d'Horace , qui est de rendre odieux le luxe des particuliers. Et d'ailleurs , *novi saxo decorare* , a-t'il jamais pû signifier , relever les murs d'un vieil édifice ?

Je crois , Monsieur , ce peu de réflexions suffisant pour lever les doutes que vous proposez sur cette Ode. Cette Traduction n'est point un ouvrage fait à la hâte ; c'est le fruit de plus de quinze années d'étude & de travail sur Horace. Quand quelquefois le Traducteur a paru donner quelque sens un peu extraordinaire , s'il l'a fait sans autorité , ce qui lui est arrivé très-rarement , je sçais qu'en récompense il y a mis toute l'attention & toute la réflexion dont il est capable. Je suis , &c.

CHYMIE Médicinale , contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités , & la manière de les employer pour la guérison des maladies. Nouvelle édition. Par M. Malouin , de l'Académie Royale des Sciences , Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris , & Censeur Royal. A

736 MERCURE DE FRANCE

Paris, chez d'Houry, pete, rite de la vieille Bouclerie, 1750. Deux volumes in-12.

La premiere partie de cet important ouvrage traite du feu, de l'air, de l'eau, des fels en général, &c. Elle sert comme de baze au reste de l'édifice. Nous y avons trouvé une explication très-exacte des termes de Chymie, qu'on n'a pas pû se dispenser d'employer, une exposition nette des différentes manieres de distiller, & des observations pleines de lumieres sur les vaisseaux, dont on se sert pour composer les remedes.

La seconde partie roule sur la préparation & l'usage des remedes qu'on tire des animaux, comme du lait des cloportes, des viperes, &c. » Tout le monde sçait, » dit M. Malouin, que la vipere, dont le » venin est mortel, est cependant un des » meilleurs contrepoisons, & un des meilleurs remedes que l'on ait pour purifier » le sang, après qu'on a retranché de cet » animal ce qu'il a de mauvais, il en est » de même de bien des choses, dont il ne » faut pas perdre ce qu'elles ont de bon, » pour rejeter ce qu'elles ont de mauvais. Il nous a paru que ce qui concernoit les injections anatomiques, étoit fait avec un soin très-particulier.

La troisième partie est consacrée aux

plantes , qu'on nomme ordinairement simples. M. Malouin prétend que les alimens que fournissent les plantes , sont plus sains que ceux que fournissent les animaux.

» Et les meilleurs alimens , dit-il , que
 » fournissent les plantes , sont les farines.

» La plûpart des hommes vivent par tout
 » d'alimens farineux dans presque toutes
 » les campagnes , dans l'Asie , & particu-
 » lierement dans toutes les Indes , on ne
 » mange point , ou l'on mange peu de
 » viande. J'ai vû guérir par l'usage des
 » farineux, pris pour toute nourriture, des
 » maladies qui avoient résisté à tous les
 » remédes ordinaires, comme on voit des
 » maladies opiniâtres qui se guérissent
 » par le lait pris pour toute nourriture.

» Mais ce qui est un grand obstacle au ré-
 » gime des farineux pris pour toute nour-
 » riture , c'est qu'on est plus attaché au
 » plaisir du manger qu'à la nécessité de se
 » nourrir. On craint moins la douleur
 » qu'on n'aime le plaisir , on use trop du
 » présent , & on ne pourvoit pas assez à
 » l'avenir.

On explique fort au long dans cette troisième partie la maniere de faire les differens bouillons médicinaux , l'eau de fleur d'orange , l'eau de lavande , &c. M. Malouin , après avoir expliqué les vertus

de la lavande , & la façon de s'en servir , dit fort judicieusement : » Plusieurs apprendront avec surprise que la lavande » a beaucoup de propriétés médicinales. Ce » qui est plus commun , est en général ce » qui est moins connu. Les hommes font » moins d'attention à ce qui est plus à leur » usage , & ils estiment moins ce qui leur » est plus familier.

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage sur un Livre , dont l'idée est heureuse & l'exécution excellente , & qui est à la portée comme à l'usage de tout le monde. Ce jugement est celui de la Faculté de Paris , qui dit : » Que les observations où M. Malouin veut bien entrer » dans les plus petits détails , concernant » les choses les plus communes , & souvent les plus négligées , peuvent être à » ceux qui y feront attention , d'une grande utilité pour la conservation de la » santé , & pour la guérison des maladies.

ELECTRE D'EURIPIDE , Tragédie , traduite du Grec. *A Paris* , chez *Cailleau* , rue Saint Jacques , à Saint André , 1750. Cette Traduction nous a paru élégante & fidelle.

RECUEIL de différentes Pièces nouvelles , représentées au Théâtre Italien de-

puis 1747. *A Paris*, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques, à Saint André, 1750.

Les Pièces contenues dans ce volume sont, *le Miroir*, *le Bacha de Smirne*, *l'Année merveilleuse*, *la Mort de Bucéphale*, *les Métamorphoses*, ou *les parfaits Amans*; *le Pot de chambre cassé*, *le Retour de la Paix*. De ces Comédies quelques-unes ont réussi; d'autres n'ont pas été goûtées. Il y en a même deux qui n'ont pas été jouées; & qui n'étoient pas de nature à l'être, quoiqu'il y ait de bonnes plaisanteries.

On vient de réimprimer in-12. à l'Imprimerie Royale *l'Histoire Naturelle*: c'est la troisième édition du grand & magnifique ouvrage de *M. de Buffon*, traduit en tant de Langues, & adopté par presque tous les peuples de l'Europe.

Nous apprenons de Londres qu'il y paroît un Livre, intitulé *le Comédien*: comme nous ne l'avons pas encore reçu, nous ignorons si c'est une Traduction de l'excellent ouvrage de *M. Remond de Sainte Albine*.

La veuve de *Lormel*, & fils, viennent de publier in-4°. le troisième & quatrième tome de *l'Histoire de la Noblesse du Comté Vénéssain, d'Avignon & de la Principauté d'Orange*, dressée par les preuves:

140 MERCURE DE FRANCE.

Les personnes qui aiment cette partie de l'Histoire trouvent dans l'ouvrage que nous annonçons, des recherches, de l'ordre & de l'exaétitude.

POEMATA Didascalica, nunc primum vel edita, vel collecta. Parisiis, apud Petrum Aegidium le Mercier, via Jacobea, sub Libro aureo, 1749. Trois volumes in-12.

Un Ecrivain Hollandois vient de nous reprocher que nous avions tout à fait perdu depuis quelque tems le goût de la bonne Latinité. Cette accusation nous a déterminé à lire avec soin le recueil que nous annonçons; la plûpart des ouvrages qu'il renferme sont modernes, & nous les croyons assez bons pour les faire servir à notre justification.

Les songes du P. Oudin, Jesuite, qui sont à la tête du recueil, sont pleins d'imagination. Le trouble des riches, & les allarmes des méchans, que des songes pleins d'horreur effrayent dans le sein même du repos, sont peints admirablement.

*Sceleri pax nulla, nec ulla nocenti
Tuta quies; vivax latero sub pectore crispum
Savit, & ulivices per noctem suscitât umbras.*

Le Poëme du même Auteur sur le feu n'est guères inférieur à celui-ci, nous

avons trouvé dans tous deux un peu d'obscurité, & le retour trop fréquent des mêmes expressions.

Le Monde, de Descartes, par le Pere Coedic, Jésuite, est écrit avec toute la clarté qu'exigeoit cette matiere. On ne peut mieux décrire qu'il l'a fait les sept règles du mouvement, & les trois matieres dont Descartes a fait usage dans son système. Des fictions usées & trop fréquentes écartent souvent l'Auteur de son sujet.

L'excellent Poème du Pere Lucas, Jésuite, sur l'action de l'Orateur, est trop connu pour que nous nous y arrêtions. Celui du Pere Hebert, sur les conversations, est rempli d'esprit & de délicatesse; mais la poésie en est un peu trop manierée. Le Poème de M. l'Abbé Massieu, sur le café, est charmant; on croit voir ce qu'il exprime.

Le Poème du Pere Fellon, sur l'aiman, ne nous donne pas de nouvelles connoissances sur cette matiere; mais il excelle dans la maniere d'en rendre les phénomènes. On ne peut rien lire de plus fleuri que l'ingénieuse fiction qui commence au vingt-cinquième vers, p. 193; les vers de la page 197, rendent très-heureusement cet empressement du fer vers l'aiman, quand une aiguille s'agite à son ap-

proche d'une telle force qu'elle s'élançe jusqu'à lui. On trouve à la page 201, une description de la sympathie, ou conve-nance des méridiens de deux aimans, mis l'un sur l'autre, fort intelligible & tour-à-fait conforme à l'expérience. Les agita-tions de l'aiguille de la boussole, selon qu'on en approche les differens pôles d'un aiman, ne peuvent être dépeintes plus naïvement qu'elles le sont, p. 202.

Il y a beaucoup d'images dans le Poëme du P. le Fevre, sur les tremblemens de terre, aussi l'Auteur y est-il plus Poëte que Physicien. Son Poëme sur la Musique est un peu trop diffus, & le style n'en est pas toujours assez châtié. J'en dis autant de son Poëme sur l'or.

Les Poëmes sur la Tragédie & la Pein-ture, de M. l'Abbé de Marfy, sont connus de toute l'Europe.

La poëtique de Vida, est un excellent ouvrage. Le P. Oudin, Editeur de ce Re-cueil, y a ajouté quelques notes qui sont d'un sçavant & d'un homme de goût.

Le Poëme du P. Roze, sur les oiseaux, est agréable, l'expression en est naturelle, & la versification aisée. On peut voir, p. 134, une jolie description des malheurs que les oiseaux ont à craindre des chats. Il n'y a point d'invention dans cet ou-vrage.

Il n'y en a pas davantage dans le Poëme du P. Champion , sur les étangs ; l'expression en est toujours très-latine , mais elle est rarement poëtique.

Il y a plus de poésie dans le Poëme du P. Veschambeux , sur les oranges. Il traite du terrain propre aux orangers , de la maniere de les cultiver , de l'usage des fleurs & du fruit de cet arbre. Le Poëte s'exprime avec facilité ; il a peu d'images ; mais il amuse par la variété de son style.

Le P. Souciet est plus Historien que Poëte , dans son Poëme sur les Comètes ; ses vers sont durs , son style languissant.

Le Poëme du P. Noceti , sur l'Iris ou l'Arc-en-Ciel , me paroît au-dessous de la réputation qu'on a voulu lui faire. Les sept couleurs primitives , selon le sentiment de Newton , y sont décrites avec peu de netteté. On y trouve trois vers presque de suite qui finissent , l'un par *smaragdos* , l'autre par *Ametysti* , & le dernier par *Hyacinthi*. Il y a plus d'imagination & de force dans l'Aurore Boréale du même Auteur. L'expression , le style , la versification paroissent d'une autre main.

Le succès de ce Recueil , très-correctement & assez élégamment imprimé , doit encourager le sieur le Mercier à nous en donner d'autres ; il trouvera aisément de

nouveaux Poèmes dans l'illustre Société qui lui a fourni la plûpart de ceux que nous venons d'annoncer. Nous l'exhortons à puiser encore dans d'autres sources, & à tâcher surtout de recouvrer deux excellens morceaux de M. l'Abbé de Lavour; le premier est l'exposition du systême des tourbillons, & le second l'exposition du systême de Newton, sur les couleurs.

Il paroît un nouveau Roman, intitulé : *La force de l'Education*. On a trouvé du naturel dans le style, de l'interêt dans la Fable, de la Philosophie dans les réflexions.

L'Académie des Belles Lettres de Corse a disposé le 23 Avril dernier de deux places vacantes, en faveur de M. l'Abbé Oriconi, Chanoine Honoraire de Campo-Loro, & Aumônier ordinaire de Sa Majesté le Roi des deux Siciles, & de M. l'Abbé Saturnini, Chanoine & Curé primitif de Leuro.

Les nouveaux Académiciens prononcèrent le 31 Mai leur discours de remerciement, auquel M. d'Herbain, Directeur, répondit.

M. Poggi, Secretaire perpétuel, lut une Dissertation sur les progrès de la Comédie depuis les Grecs.

M. Cristofari réfuta par un Mémoire le sentiment de M. de B. . . qui prétend qu'on ne voit en Corse aucuns vestiges des Romains.

M. de Chevrier lut une Dissertation sur l'institution des Jeux publics.

On lut ensuite le premier Chant de la guerre de Gènes, Poëme héroïque, par M. Xavier Poggi, Capitaine au Service de la République, & associé à l'Académie.

La Séance se termina par la lecture d'une Epitre à l'Indifférence, par M. de Chevrier.

LIVRES imprimés en Angleterre, & qui se trouvent à Paris, chez Pissot, Quai des Augustins, à la Sagesse.

Livres Grecs.

Homere, 2 vol. *in-octavo*. Pindare, 2 vol. *in-octavo*. Anacréon, 1 vol. *in-12*. Sophocle, 2 vol. *in-8°*. Æschile, 2 vol. *in-8°*. Démétrius de Phalere, *in-quarto*. Les Pensées de M. Antonin, 2 vol. *in-octavo*. Epicete & Cebes, *in-12*. Théophraste, *in-12*. Les Aphorismes d'Hyppocrate, *in-12*. La Poétique d'Aristote, *in-octavo*. Le Traité du monde, du même, *in-octavo*. Xénon, l'Expédition de Cyrus, *in-octavo*. Les paroles mémorables de Socrate, *in-octavo*. & *in-quarto*. Hiero ou le Portrait des Rois, *in-octavo*. Discours fait à la

G

louange d'Agésilas, *in-octavo*. Maximes de Tyr, *in-quarto*. Ælian, le Traité des Animaux. Les Dialogues de Platon, *in-octavo*. Les Lettres de Libanius, *in-fol.*

Livres Latins.

Horace, *in-12*. C. Népos. Les Oeuvres complètes de Cicéron, 20 vol. *in-12*. très-belle édition, Abrégé de Méthaphysique. Salluste, 2 vol. *in-quarto*. & *in-12*. Lucrèce, *in-12*. L'Utopie de Th. Morus, *in-12*.

Livres Anglois.

Les Oeuvres d'Addisson, 3 vol. *in-12*. De Congreve, 2 vol. De Prior, 2 vol. De Ben-Johnson, 2 vol. Les Oeuvres poétiques de Milton, 2 volumes *in-12*. *fig.* d'Yong, 2 vol. *in-octavo*. De Shacheppear, *in-octavo*, *in-12*. & *in-16*. Les Saisons de Thomson, *in-octavo*. Traités de Physique d'Helfam, 2 vol. *in-octavo*. *fig.* Poème sur la création de Blackmore *in-12*. Poésies de Wasser, *in-12*. Le Dispensary de Garths, *in-12*. La Dunciade de Pope, *in-12*. Le Guardian, 2 vol. *in-12*. La femme Spectatrice, 4 vol. *in-12*. Hudibras, *in-12*. Pièces diverses de Layngs, *in-quarto*. Lettres de Pope, 2 vol. *in-octavo*. Oeuvres mêlées de Créares, 2 vol. *in-octavo*. Les Pensées de M. Antonin, 2 vol. *in-octavo*. Les Caractères de Théophraste. Poésies diverses d'Hamilton, *in-12*. De Parnell. De

Daviez ; *in-12*. Les Caracteres de Shaftesbury , 4 vol. *in-12*. Abregé du Dictionnaire de Boyer , 2 vol. *in-octavo*. Le Caton d'Addifson , *in-12*.

B E A U X - A R T S .

ESTAMPES NOUVELLES.

A Liamet , Graveur, Place Cambray, qui se propose de nous donner successivement les plus beaux Tableaux Flamands qui sont à Paris , vient de publier quatre Estampes qui nous ont paru bien gravées , & qui rendent fort bien la maniere des Peintres , Auteurs des Tableaux , qu'il a gravés. La premiere , qui est d'après un original de Berghem , du Cabinet de M. de Voyer , a pour titre la rencontre des deux Villageoises. La seconde , qui est d'après un original du même Peintre du Cabinet de M. de Rebours , a pour titre : l'espoir du gain inspire la gayeté & dissipe l'ennui d'un voyage. La troisiéme , qui est d'après un original de Wowerman , a pour titre : halte Espagnole. La quatriéme , qui est d'après un original de Vauvelles , du Cabinet de M. Mariette , a pour titre : les amusemens de l'hyver.

G ij

V E R S

*Mis au bas d'un Tableau de l'Amour , gravé
d'après M. C. Van-Loo.*

Q U'il est malin ! qu'il a d'appas !
Ah ! que n'inspire-t'il des flammes éternelles !
Les roses naissent sous ses pas ;
Quel dommage qu'il ait des aîles !

Pesselier.

*A M. Bouchardon , sur sa belle statue
de l'Amour.*

Illustre Bouchardon , ton ciseau triomphant
Devoit-il pour modèle adopter cet enfant ?
Cet amour , ton ouvrage est d'un fatal augure ;
Pour qui craindroit de s'engager ;
Ah ! cache-nous cette figure ,
Ton Art augmente le danger.

Par le même.

CARTES MARINES.

M. Bellin , Ingénieur Ordinaire de la
Marine , connu dans la République des
Lettres par ses Ouvrages Géographiques ,
& surtout par les belles Cartes Marines
qu'il a dressées pour le service des Vaisseaux
du Roi , vient d'en publier deux par ordre
de M. Rouillé , Secrétaire d'Etat de la Ma-

rine, qui méritent l'attention des Sçavans & des Navigateurs ; les uns y verront avec plaisir les progrès que M. Bellin fait dans une science aussi belle que l'hydrographie, dont les difficultés ne l'ont point rebuté, & les autres sentiront tous les avantages qu'ils peuvent retirer d'un pareil travail, qui est également utile à toutes les Nations commerçantes.

La premiere est une Carte réduite du Golphe de Gascogne, qui comprend les côtes de France, depuis Brest jusqu'à Bayonne, & celles d'Espagne, depuis Bayonne jusqu'au Cap de Finisterre ; elle est accompagnée d'un Mémoire *in-quarto*, qui expose les principales corrections, que cet habile Ingénieur a cru devoir faire sur les Cartes, dont les Navigateurs étoient obligés de se servir, & qui rend compte en même tems des moyens dont il s'est servi, pour parvenir à des corrections aussi importantes.

Ce Mémoire est écrit avec beaucoup d'ordre & de clarté, & il est rempli d'observations & de détails très-curieux ; on en trouve un extrait sur la Carte même, mis en forme d'avertissement, pour engager les Navigateurs à vérifier la position des principaux Caps, le gissement des Côtes, la distance des lieux, les latitudes, les sondes, enfin tout ce qui peut conduire à ce

point de perfection, si nécessaire & si difficile à approcher.

La seconde Carte est celle de la Côte de Guinée, depuis la rivière de Sierra Léona, jusqu'au Cap de Lopés Gonsalvo : elle est aussi accompagnée d'un Mémoire qui mérite d'être lû avec attention ; on y verra avec surprise les erreurs considérables des Cartes Hollandoises sur cette Côte : par exemple, entre le Cap de Palme & le Cap des Trois Pointes, les Cartes Marines dont on se sert aujourd'hui, publiées à Amsterdam par Vankeulen, mettent environ 150 lieues. La Carte de M. Bellin n'y met que 90 lieues.

Il prouve cette correction d'une façon bien satisfaisante, & avec d'autant plus de force, que le danger auquel la Carte Hollandoise exposoit les Navigateurs étoit considérable, car celui qui ne seroit pas pratique de cette Côte, & qui régleroit sa navigation sur la Carte Hollandoise, en partant du Cap de Palme pour aller au Cap des Trois Pointes, iroit se briser sur ce dernier Cap, lorsqu'il croiroit en être encore à plus de 60 lieues.

Il y a beaucoup d'autres remarques qu'il faut voir dans le Mémoire.

Quoique cette Carte de la Côte de Guinée soit plus détaillée que toutes celles qui

ont paru jusqu'ici , nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'on souhaiteroit qu'elle le fût bien davantage , & c'est M. Bellin qui est la cause qu'on fait cette remarque , car il a joint à sa Carte générale une Carte particuliere en plus grand point, qui renferme une partie , qu'on appelle la Côte d'or , dont le détail est si intéressant & si neuf, qu'on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'ait pas traité toutes les autres parties de même.

Nous ajouterons que ces trois Cartes sont très-bien gravées, & qu'elles ont cette netteté & cette précision, qu'on ne devoit jamais négliger en Géographie , & qui caractérisent si bien tous les Ouvrages de M. Bellin.

On trouve ces Cartes chez l'Auteur, rue Dauphine , auprès de la rue Christine , & dans les principaux Ports du Royaume.

BAROMETRE PORTATIF,

Par M. André Bourbon.

LE Public apprendra sans doute avec plaisir , qu'on construit enfin en France le fameux *Barometre portatif* de M. *Derham* , célèbre Physicien Anglois. Cet instrument est également ingénieux & solide. Le mercure se comprime dans le tube , &

G iiij

152 MERCURE DE FRANCE.

est à l'épreuve des plus violentes secouffes. Cet avantage est surtout précieux dans les observations météorologiques, où l'on est obligé de transporter le Barometre. Les épreuves que M. Bourbon a faites, & la maniere dont il s'y prend pour la construction de ce Barometre, se trouveront dans le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique* de M. Saverzien, dont le premier Volume est imprimé.

M. Bourbon, qui travaille depuis long-tems à la construction des *Barometres*, *Thermometres*, *Stygrometres*, &c. avec beaucoup de succès, débitera incessamment avec le *Barometre portatif*, le *Barometre Marin* de M. Flook, composé de deux Thermometres. M. André Bourbon demeure toujours à Paris, grande rue du Fauxbourg S. Antoine, proche la rue Sainte Marguerite, & vis-à-vis les Enfants trouvés. Au *Barometre rouge*.

On trouve chez Barrois, Libraire, Quai des Augustins, un nouveau plan de la Ville de Rome, en dix-neuf feuilles, gravées en 1748 par Jean-Baptiste Nolli: ce plan géométral, levé avec exactitude, mérite d'entrer dans les Cabinets des Curieux, & peut même être utile aux Sçavans. Il est orné de figures & d'un front.

trispice pour ceux qui voudront le faire relier en un volume. On y trouve des Tables contenant le nom des differens quartiers de Rome moderne, de ses rues, & de ses principaux édifices. De ces dix neuf feuilles il y en a seize, sans compter le frontispice, qui composent dans le plus grand détail le plan de cette Ville, telle qu'elle est aujourd'hui avec les explications nécessaires. Les deux autres représentent, l'une, le même grand plan en abrégé, & la dernière, le plan de Rome ancienne par Buffalini, dans lequel est renfermé le plan de la moderne, de sorte que par le moyen de cette feuille, on voit d'un coup d'œil les changemens arrivés à cette Ville, & combien elle est déchue de son ancienne grandeur. Ce plan se vend quarante-livres.

Trois touches augmentées à la Viole, & une autre changée de place.

Monsieur Bâton, le cadet, Maître de viole, ci-devant ordinaire de la Musique de S. A. S. M. le Comte de Clermont, a fait faire aux vielles, par le Sieur Fevry, Luttier, de nouveaux claviers, qui, outre l'étendue ordinaire des deux octaves, contiennent encore en haut, le *la*, le *la bémol*, & le *fa dièse*; ce dernier

G. v⁷

occupe la place du *fa* naturel, qui en est ôté & mis au rang des tons naturels. On sent parfaitement tout l'avantage que peut procurer l'augmentation du *la*, qui attire nécessairement après lui le *la bémol*. Quant au *fa dièse*, quelques Musiciens ont essayé de le placer, mais sans succès : les uns l'ont mis à côté du *fa* naturel, qui étoit ci-devant au rang des *dièses & bémols*, & qu'ils auroient dû changer, car outre qu'il étoit mal de trouver ce dernier placé au rang des touches qui produisent les *dièses & les bémols*, c'étoit encore ôter la facilité de mettre le *la bémol* qu'on trouve dans les nouveaux claviers. Les autres ayant senti le faux qu'il y avoit dans cet arrangement, ont simplement mis le *fa dièse* au rang des semitons, & ont placé le *fa naturel* au rang des tons de même nature. Mais ils sont tombés dans un inconvénient encore plus grand que les premiers ; comme les touches sont conjointes, ils n'ont pû placer la tête d'une nouvelle, sans déranger celles des anciennes, & il s'en est suivi, que tel qui sçavoit toucher de la vièle étoit fort embarrassé sur ce nouveau clavier, parce que le doigt ne retrouvoit plus son *diapason* ordinaire. Cependant il n'y avoit point d'autre place pour cette touche, mais il l'y falloit met-

tre sans déranger les autres, & quoique cela fût difficile, M. Bâton l'a fait exécuter avec succès, &c.

Sa demeure est rue du Chevalier du Guet, la troisième porte cochère à droite, en entrant par la rue des Lavandières.

Nouveaux Calendriers à Compas, pour cinquante-six années. Par M. Baradelle, Ingénieur du Roi, pour les Instrumens de Mathématique.

IL n'a paru depuis long-tems d'invention plus utile en matière de Chronologie, que celle que nous annonçons. Présenter une manière aisée de connoître les tems passés, présens & à venir, sous une forme commode & portative, c'est fournir de grandes connoissances au Public à peu de frais. Les Calendriers dont il s'agit ici, réunissent ces avantages; l'un est composé d'un simple porte-crayon à compas, sur les faces duquel il est divisé & gravé; l'autre est une espèce d'Estampe, collée sur un carton, en forme d'Amanach de Cabinet; tous deux sont construits suivant les mêmes principes. M. Baradelle a dédié ce dernier à Monseigneur le Dauphin, à qui il a eu l'honneur de le présenter. Nous allons donner une idée de ces Calendriers.

156 MERCURE DE FRANCE.

Calendrier à Compas sur les faces d'un porte-crayon.

Ce Calendrier est un porte-crayon à huit pans ou faces. Sur ces faces sont gravés le quantième du mois, les jours de la semaine auxquels répondent le premier & les jours suivans de chaque mois; le tems des nouvelles & pleines Lunes; ceux des quartiers, l'âge de la Lune pour tous les mois d'un cycle lunaire, le quantième du mois pour la Fête de Pâques, & les autres principales Fêtes Mobiles, les Epactes; on trouve enfin sur la huitième face, les pouces & les lignes. La disposition de tout cela est telle sur ces faces, qu'en portant sur chacune d'elles différentes ouvertures de compas, on trouve pendant l'espace de 56 années tout ce qu'on peut attendre du Calendrier le plus étendu. Un petit Livre, que M. *Baradelle* distribue avec ce Calendrier, en explique l'usage.

Calendrier de Cabinet à Compas.

C'est ici un développement du Calendrier à porte-crayon. Les échelles des faces du porte-crayon sont imprimées sur une feuille de papier collée sur un carton, avec la différence qu'on a ajouté sur la cinquième échelle, la lettre Dominicale, le nombre d'or; & sur la septième échelle,

l'heure du levé & du couché du Soleil. Il y a dans un cartouche au bas, les Lettres Dominicales pour le premier Dimanche de l'Avent, à perpétuité; & à cette feuille est adossé un imprimé, où la maniere de s'en servir est expliquée, ce qui nous dispense d'entrer dans un plus grand détail.

Ces Calendriers sont très-avantageux pour remplacer l'usage connu des anciens Calendriers, & celui des Ephémérides, où l'on trouve les tems à venir. D'ailleurs un seul de ces Calendriers suffit pour la vie d'un homme; & un petit nombre devient des espèces de Tables Chronologiques, dont on connoît l'importance pour l'Histoire.

Ces Calendriers se vendent chez l'Auteur, à Paris, Quai de l'Horloge du Palais, à l'enseigne de l'Observatoire, où il distribue toujours les encriers qui ont le précieux avantage de conserver l'encre.

L E T T R E

De M. Robert de Vaugondy, fils de M. Robert, Géographe ordinaire du Roi, touchant un Globe céleste de six pouces & demie de diamètre.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner place dans votre Mercure, pour publier un Globe céleste de six

158 MERCURE DE FRANCE.

pouces & demi de diamètre , calculé pour l'année 1770 , dressé d'après les Catalogues des plus habiles Astronômes , & dans lequel j'ai marqué aux principales étoiles les caractères Grecs de *Bayerus*. Il est exécuté par les meilleurs Graveurs. On peut juger par celui-ci de la beauté du grand Globe céleste de dix-huit pouces , que j'ai promis il y a quelques années , & que je mettrai au jour dans le courant de l'année prochaine, avec le terrestre de pareille grosseur. Des ouvrages que nous avons eu mon pere & moi , & le petit nombre de bons Graveurs sont cause d'un si grand retard. J'espère cependant que le Public ne me sçaura pas mauvais gré de l'avoir fait tant attendre , car j'ai fait usage pour le Globe terrestre de nouvelles découvertes , dont il auroit été privé , si j'avois tenu ma premiere parole. Je suis , &c.

Ma demeure est à Paris , sur le Quai de l'Horloge du Palais , près le Pont Neuf.

L'ART de la Teinture des laines & des étoffes de laine en grand & petit teint , avec une instruction sur les débouillis. Par M. *Hillot* de l'Académie Royale des Sciences , & de la Société Royale de Londres. A Paris, chez la veuve *Pissot*, Quai de Conti, & *Pissot*, fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

SEPTEMBRE. 1750. 159

TRAITE' des Pierres gravées par P. J. Mariette. A Paris, de l'Imprimerie de l'Auteur, 1750. Deux volumes, petit in-folio.

Tout est remarquable dans cet important ouvrage : le style qui est clair & nerveux, l'érudition qui est choisie & étendue, les conjectures qui sont ingénieuses, sans être hasardées; les planches qui sont parfaitement bien gravées, d'après les desseins du célèbre M. Bouchardon : le papier enfin, & les caractères qui sont d'une grande beauté. Nous donnerons dans la suite l'extrait de cet ouvrage, que les Connoisseurs regardent comme un chef-d'œuvre.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.

DEs amateurs de l'Histoire nous ayant conseillé d'ajouter aux diverses suites de Médailles forties de notre burin, soixante jettons sur les événemens les plus remarquables de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'Empire d'Auguste, comme un moyen de joindre l'utilité à l'amusement, & d'instruire agréablement, non-seulement les enfans, mais les personnes même, qui sçachant l'Histoire, sont bien-aises de s'en rappeler

160 MERCURE DE FRANCE.

souvent les principaux traits & leurs dates. Nous vous prions de vouloir bien avertir le public que cet ouvrage est fini.

Dans la vûe de rendre ce Recueil à l'usage des Dames, & des personnes de tout ordre, nous avons crû devoir en mettre les Inscriptions, ou Legendes en François; si cette Langue n'a pas l'énergique brieveté du Latin, si propre au style lapidaire ou métallique, le Lecteur s'apercevra qu'à force d'attention on a eu le bonheur d'en approcher; par exemple, le sixième jetton représente Brutus, jugeant ses fils, avec cette Legende, *Plus Citoyen que Pere*; au revers est la tête de Brutus avec son nom & la date. A. R. (c'est-à-dire an de Rome) 245 : de pareilles dates mises à chaque médaille, donnent la commodité de les ranger de suite, & d'étudier l'Histoire dans l'ordre chronologique.

Quoique nous ne donnions à ce Recueil que le nom de jettons, on peut le considérer aussi comme une suite de médailles d'une grandeur raisonnable de 15 lignes de diamètre, & d'un relief suffisant pour faire un bon effet.

Explication des Médailles gravées par Messieurs Jean Daffier, pere & fils, de Genève, représentant une suite des sujets de l'Histoire Romaine. On a marqué dans chaque Médaille l'année de Rome, à laquelle son sujet se rapporte, ce nombre sert ici comme de numero, pour désigner quelle est la Médaille dont on donne l'explication.

MÉDAILLES.

1. Tête de Romulus. *Revers.* Fondation de Rome.
2. Enlèvement des Sabines. *Revers.* Paix procurée par les Sabines.
3. Tête de Numa Pompilius. *Revers.* Les loix plus utiles que les armes.
4. Les Horaces & les Curiaces. *Revers.* Explication allégorique.
5. Serment de Brutus. *Revers.* Rome libre sous les Consuls.
6. Tête de Brutus. *Revers.* Plus Citoyen que Pere.
7. Valeur d'Horatius Cocles. *Revers.* Constance de Scevola.
8. Réunion du Sénat & du Peuple. *Revers.* Création des Tribuns.
9. Tête de Coriolan. *Revers.* Soumission filiale.
10. Zèle des Fabiens. *Revers.* De la Charue à la Dictature.
11. Les 12 Tables. *Revers.* L'honneur préféré à la vie.
12. Création des Censeurs. *Revers.* Explication allégorique.
13. Générosité des Dames Romaines. *Revers.* Dette acquittée.
14. Tête de Furius Camillus.

Revers. Rome délivrée des Gaulois. 15. Manlius fait mourir son fils. *Revers.* Papius pardonne à Fabius. 16. Decius se dévoue pour la Patrie. *Revers.* Le fils suit l'exemple du pere. 17. Etablissement des grands chemins. *Revers.* Travaux nécessaires pour la construction. 18. Tête de Pyrrhus. *Revers.* Guerre de Pyrrhus. 19. Art Militaire. *Revers.* Majesté du Sénat. 20. Désintéressement de Fabricius. *Revers.* Pyrrhus recevant une Lettre. 21. Première Guerre Punique. *Revers.* Explication allégorique. 22. Alliance des Romains & de Hiéron. *Revers.* Secours d'un Allié fidèle. 23. Tête de Regulus. *Revers.* Vertu de Regulus. 24. Prise de Sagonde. *Revers.* Seconde Guerre Punique. 25. Tête d'Annibal. *Revers.* Annibal passe les Alpes. 26. Victoires d'Annibal. *Revers.* Annibal vaincu par les plaisirs. 27. Grandeur d'ame de Paul Emile. *Revers.* Sagesse du Sénat. 28. Vengeance sacrifiée au bien public. *Revers.* Diligence de Claudius Neron. 29. Annibal aux portes de Rome. *Revers.* Espagne secourue. 30. Tête de M. Claudius Marcellus. *Revers.* Marcellus pardonne aux Syracusains. 31. Tête de Publius Cornelius Scipion l'Africain. *Revers.* Continence de Scipion. 32. Scipion passe en Afrique. *Revers.* Entrevûe de

Scipion & d'Annibal. 33. Scipion vainqueur d'Annibal. *Revers.* Rome donne la paix à Carthage. 34. Tête de Quintius Flaminius. *Revers.* Liberté rendue à la Grèce. 35. L'Asie vaincue. *Revers.* Rome au-dessus des Rois. 36. Noble défense de Scipion. *Revers.* Retraite de Scipion. 37. Les fils de Paul Emile à Athènes. *Revers.* Il triomphe de Persée. 38. Scipion & Zelius. *Revers.* Troisième Guerre Punique. 39. Sédition des Gracques. *Revers.* Jugurtha puni. 40. Tête de C. Marius. *Revers.* Défaite des Cimbres. 41. Marius à Carthage. *Revers.* Horreur des Guerres Civiles. 42. Tête de Sylla. *Revers.* Abdication de Sylla. 43. Tête de Pompée. *Revers.* Sûreté de la Navigation. 44. Tête de Cicéron. *Revers.* Triomphe de l'Eloquence. 45. Unis par l'ambition. *Revers.* Conquête des Gaules. 46. Fin de Mithridate. *Revers.* Avarice punie. 47. Exil de Cicéron. *Revers.* Rappel de Cicéron. 48. César passe le Rubicon. *Revers.* Fuite du Sénat. 49. César & sa fortune. *Revers.* Intrépidité de César. 50. Bataille de Pharsale. *Revers.* Humanité de César. 51. Tête de Jules-César. *Revers.* Dictateur Perpétuel. 52. Tête de Caton d'Utrique. *Revers.* Mort de Caton. 53. Tête de M. Junius Brutus. *Revers.* Derniers efforts de la liberté. 54.

Têtes d'Octave, d'Antoine, de Lepide. *Revers.* Partage de l'Empire. 55. Tête d'Antoine & Cléopâtre. *Revers.* Bataille d'Actium. 56. Tête d'Auguste. *Revers.* Regne d'Auguste. 57. Tête d'Agrippa. *Revers.* Tête de Mecenas. 58. Tête de Virgile. *Revers.* Tête d'Horace. 59. Catulle, Tibulle, Propertius. *Revers.* Têtes d'Ovide & de Térence. 60. Tête de Tite-Live. *Revers.* Tête de Salluste.

On trouvera cette Collection à Genève, chez les Auteurs. A Paris, chez M. Ballexerd, Négociant, demeurant Place Dauphine.

*Catalogue des autres Médailles gravées par le Sieur Jean Daffier, Graveur Médail-
liste de la République de Genève, & par
le Sieur Jacques-Antoine Daffier, son
fils, Graveur Médailliste, & de la Mon-
noye à Londres.*

Médaille de 30 lignes de diamètre.

La Ville de Genève.

Médailles de 24 lignes de diamètre.

Louis XV. Roi de France, *heureusement
regnant.* Clement XII. Pape. Charles-
Emanuel, Roi de Sardaigne, *heureusement
regnant.* Frederic Guillaume, Roi de
Prusse, *heureusement regnant.* André-Her-

cules, Cardinal de *Fleuri*. Le Comte de Lautrec. Guillaume Wake, Archevêque de *Canterbury*. Louis le Fort. Le Docteur Swif. Le Duc d'Argyle. Robert Barker. Le Chevalier Jean Bernard. Mylord Carteret. Le Comte de Chesterfield. Abraham de Moivre. Martin Folkes. Edmund Halley. Richard Mead. Alexandre Pope. Le Chevalier Robert Walpole. Guillaume Pultney. Le Chevalier Hans Sloane. La Médiation de Genève. La Concorde rétablie dans Genève. Le Jubilé de la Réformation de Genève. La Reine de Hongrie & de Bohême. Le Prince de Galles. Le Prince d'Orange, Stathouder. Le Maréchal Comte de Saxe. Mylord Spencer Duc de Malbouroug. Le Chevalier Fontaine.

Médailles de 18 lignes de diamètre.

Collection des Rois d'Angleterre.

Guillaume I. *dit le Conquerant*. Guillaume II. *dit le Roux*. Henri I. Etienne. Henri II. Richard I. Jean. Henri III. Edouard I. Edouard II. Edouard III. Richard II. Henri IV. Henri V. Henri VI. Edouard IV. Edouard V. Richard III. Henri VII. Henri VIII. Edouard VI. Marie I. Elizabeth. Jacques I. Charles. I. Charles II. Jacques II. Marie II. Guillaume III.

Anne. George I. George II. *heureusement*
regnant. Caroline, *son épouse.*

Autres Médailles de même grandeur.

Pierre le Grand, Empereur des Russies.
 Victor Amedée, Roi de Sardaigne. Olivier
 Cromwel. Jean, Duc de Marlborough.
 Isaac Newton. Le Général de Saconnay.
 Jean Lock. Jean Milron. Samuel Clarck.
 Christian Wolfius. Jean Ostervald. Guil-
 laume Schaespearck. Jean Bacon.

Médaille de 15 lignes de diamètre.

Le Prince Stathouder.

Médailles de 12 lignes de diamètre.

Louis XIV. Roi de France. Charles-
 Emanuel, Roi de Sardaigne, *heureusement*
regnant. Le Cardinal d'Offat. Papire Mas-
 son. Achilles de Harlay. Jacques Auguste
 de Thou, *Président au Parlement de Paris.*
 Scevole de Sainte Marthe, François Mal-
 herbe. Jacques Calot. Nicolas-Claude
 Fabri de Peiresc. Maximilien de Bethune,
Duc de Sulby. Armand-Jean Dupleffis,
Cardinal, Duc de Richelieu. Jean de Gas-
 sion. Vincent Voiture. René Descartes.
 Jacques Sirmond. Denis Petau. Pierre
 Gassendi. Jean-Louis Guez, Sieur de Bal-
 zac. David Blondel. Eustache le Sueur.

Hierome Bignon. Pomponne de Bellievre.
 Jean-François Sarrazin. Antoine le Maître.
 Jules, Cardinal Mazarin. Abraham de Fabert.
 Pierre de Marca. Blaise Pascal. Blaise-François,
 Comte de Pagan. Nicolas Pouffin. Henri de Lorraine,
 Comte d'Harcourt. François Mansart. Jacques Sarrazin.
 Samuel Bochart. Pierre Seguier. Antoine Godeau.
 Jean-Baptiste Poquelin de Moliere. Le Vicomte de Turenne.
 Jean Varin. Hadrien Valois. Guillaume de Lamoignon.
 Claude Ballin. Robert Nanteuil. Olivier Patru.
 Jean-Baptiste Colbert. Pierre Corneille. Louis de Bourbon,
 Prince de Condé. Jean-Baptiste Lully. Jean Claude.
 Abraham du Quesne. Philippe Quinault. Claude Berbier Du Metz.
 Charles le Brun. Jean de la Quintinie. Ismaël Bouilleau.
 Jean de la Fontaine. Gille Menage. Madame des Houllieres,
 (Antoinette de la Garde). Antoine Arnauld. François-Henri de Montmorency,
 Duc de Luxembourg & de Piney. Jean Racine. Pierre Bayle. Esprit Fleschier.
 Nicolas Boileau Despreaux. Nicolas de Catinat. Jacques de Toureil.
 François de Salignac de la Motte Fenelon, *Archevêque Duc de Cambrai*.
 Nicolas Mallebranche. Louis-Elie Dupin. Madame Dacier. Marc-René de Voyer de Paulmy,
 Marquis d'Ar-

genfon. André Dacier. Philippe Duc d'Orléans. André-Hercules, Cardinal de *Fleury*. Hugo Grotius. François Turretin. Jean Tillotfon. Louis Tronchin. Antoine Leger. Michel Turretin. Benediét Piéctet. Jean-Alphonfe Turretin. Jean le Clerc. Le Comte de Lautrec. Charlotte de Rabutin, Marquife de Sevigné. Charles-Emanuel, Roi de Sardaigne. La Reine d'Hongrie.

Autres Médailles de même grandeur.

Réformateurs de la Religion.

Jean Wiclef. Jean Hus. Jérôme de Prague. Patrice Hamilton. Huldric Zuingle. Jean Oecolampade. Berthold Haller. Simon Grynæus. Martin Luther. Paul Fagius. Martin Bucer. Thomas Cranmer. Nicolas Ridleus. Hugues Latimer. Philippe Melancthon. Jean A. Lafco. Pierre Martyr. Wolfgang Musculus. Jean Calvin. Guillaume Farel. Pierre Viret. Jean Knox. Henri Bullinger. Théodore de Beze.



CHANSON.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



CHANSON.

TRADUCTION de la Romance de
Metastase, qui commence par ces mots :

Graxie agl' inganni tuoi.

G Race à tant de tromperies,
Grace à tes coquétories,
Nice, je respire enfin :
Mon cœur, libre de sa chaîne,
Ne déguise plus sa peine ;
Ce n'est plus un songe vain.



Toute ma flâme est éteinte ;
Sous une colere feinte
L'Amour ne se cache plus.
Qu'on te nomme en ton absence ;
Qu'on t'adore en ma présence,
Mes sens n'en sont point émus.



En paix sans toi je sommeille ;
Tu n'es plus, quand je m'éveille,
Le premier de mes desirs.
Rien de ta part ne m'agite ;
Je t'aborde & je te quitte,
Sans regrets & sans plaisirs.

H

Le souvenir de tes charmes ,
 Le souvenir de mes larmes ,
 Ne fait nul effet sur moi ;
 Juge enfin comment je t'aime ;
 Avec mon rival lui-même
 Je pourrois parler de toi.



Sois tendre , sois inhumains ;
 Ta fierté n'est pas moins vaine ,
 Que le seroit ta douceur.
 Sans être ému , je t'écoute ,
 Et tes yeux n'ont plus de route
 Pour pénétrer dans mon cœur.



D'un mépris , d'une caresse ,
 Mes plaisirs ou ma tristesse
 Ne reçoivent plus la loi ;
 Sans toi j'aime les bocages ;
 L'horreur des antres sauvages
 Peut me déplaire avec toi.



Tu me parois encore belle ,
 Mais , Nice , tu n'es plus celle
 Dont mes sens sont enchantés ;
 Je vois , devenu plus sage ,
 Des défauts sur ton visage ,
 Qui me sembloient des beautés.

Lorsque je brisai ma chaîne,
 Dieux ! que j'éprouvai de peine !
 Hélas ! je crus d'en mourir !
 Mais quand on a du courage,
 Pour se tirer d'esclavage,
 Que ne peut-on point souffrir ?



Ainsi du piège perfide
 Le serain simple & timide
 Avec effort échappé,
 Au prix des plumes qu'il laisse,
 Prend des leçons de sagesse,
 Pour n'être plus attrapé.



Tu crois que mon cœur t'adore,
 Voyant que je parle encore
 Des soupirs que j'ai poussés ;
 Mais tel , au Port qu'il désire,
 Le Nocher aime à redire
 Les périls qu'il a passés.



Le Guerrier couvert de gloire,
 Se plaît après la victoire,
 A raconter ses exploits :
 Et l'Esclave exempt de peine,
 Montre avec plaisir la chaîne,
 Qu'il a trainée autrefois.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Je m'exprime sans contrainte,
Je ne parle point par feinte,
Pour que tu m'ajoutes foi :
Et quoique tu puisses dire,
Je ne daigne pas m'instruire
Comment tu parles de moi.



Tes appas, Beauté trop vaine ;
Ne te rendront pas sans peine
Un aussi fidèle amant.
Ma perte est moins dangereuse ;
Je sçais qu'une autre trompeuse
Se trouve plus aisément.

Rousséau , de Genève.



S P E C T A C L E S.

M Ademoiselle *Brillant*, qui a joué la Comédie avec succès dans les Provinces, débuta Jeudi 16 Juillet sur le Théâtre de la Comédie Française. Ses rôles de début ont été *Lucinde* dans l'Homme à bonnes fortunes ; *Agathe* dans les Folies amoureuses ; *Celimens* dans le Misanthrope ; *Isabelle* dans l'Ecole des Maris ; *Isabelle* dans la Mere Coquette, &c. Le Public a jugé que cette Actrice avoit l'air noble, un son de voix intéressant, beaucoup d'usage du théâtre & d'intelligence.

Les Comédiens François donnerent Lundi 27 Juillet, la premiere représentation d'une Comédie en

trois Actes & en vers, intitulée, *la Double Extravagance*. Cet ouvrage, qui a réussi, est de M. Bret, Auteur de plusieurs Ecrits ingénieux. Nous en rendrons compte dans le premier Mercure.

Les Comédiens Italiens donnerent le 8 Août la première représentation d'une Comédie de M. Rousseau, en trois Actes & en vers, intitulée, *l'Etourdi corrigé ou l'Ecole des peres*.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Samedi 15 Août, Fête de l'Assomption, le Concert Spirituel a commencé par une belle symphonie de M. Hutt, suivi de *Diligam te*, Motet à grand chœur de M. Gille, orné d'un Récit de M. de la Lande. M Goeui, Ordinaire de la Musique de S. M. le Roi de Pologne; Electeur de Saxe, a joué un concerto de flûte, *Laudate Dominum omnes gentes*, Motet de M. le Fevre, Organiste de S. Louis en l'Isle, a été chanté par M. le Mire. M. Gavi-riès a joué seul, & on a fini par *Lauda Jerusalem*, Motet à grand chœur de M. Mondonville. On a entendu avec beaucoup de plaisir M. Chevalier de Pons, Mrs Benoît & Poirier.

CONCERTS DE LA COUR.

Le Lundi 27 Juillet, le Mercredi 29 & le Samedi premier Août, le Concert de la Reine exécuta chez Madame la Dauphine le Prologue & les trois Actes du Ballet *des Caractères de l'Amour*. Ce Ballet, de la composition de M. de Blâmont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi, a eu le même succès à la Cour qu'il a eu à Paris lors de sa reprise.

Mlles Chevalier, Romainville; Coupé, Mathieu;

Godonnesche ; Mrs Jéliotte , de Chassé , le Page ; Benoit & le Clerc , en ont chanté les rôles.

Le Lundi 3 , le Mercredi 5 & le Samedi 8 , on chanta chez Madame la Dauphine le Prologue & les cinq Actes de *l'Opéra de Phaëton*. Mlles Romainville , de Selle , Canavas , Mathieu & Guedon ; Mrs le Page , Benoit , Joguet , Poirier & Bêche en ont chanté les rôles. Les sieurs Poirier & Bêche , ont fait grand plaisir dans les rôles de Phaëton & du Soleil , que ce dernier a chanté , ainsi que le rôle de la Terre , pour son début au Concert.



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE CONSTANTINOPLE , le 14 Juin.

LE dernier incendie , outre les Edifices publics dont on a parlé ci-devant , a réduit en cendres le grand Arcenal , où l'on avoit rassemblé des armes pour plus de 60 mille hommes. Par les recherches que l'on continue de faire journellement , on a de plus en plus lieu de croire que les Janissaires ont eu grande part à cet incendie , & que leur dessein étoit , ou d'opérer une révolution , ou de forcer le Grand-Seigneur à satisfaire au désir qu'ils ont d'avoir la guerre.

DE PETERSBOURG , le 8 Juillet.

Quelque sujet qu'on ait d'espérer que la tranquillité du Nord ne sera point altérée , l'Impératrice , avant de se rendre à Pétershoff , a signé des ordres qui semblent annoncer une guerre pro-

ebaine. Elle y dit , que comme malgré les bons offices des Puissances amies & malgré son inclination pour la paix , elle pourroit par la suite des événemens se trouver dans des circonstances imprévues , qui la mettroient conséquemment à ses déclarations précédentes , dans la nécessité de satisfaire à ce que la dignité de sa Couronne & le rang qu'elle tient parmi les grandes Puissances , exigeroient d'elle , elle avoit crû devoir régler d'avance ce qui seroit nécessaire dans de pareilles circonstances. En conséquence elle donne ses ordres ; 1°. pour réunir les troupes qui sont en-deçà de la Neva avec celles qui sont au de-là , afin de pouvoir , si le cas l'exige , en embarquer une partie sur les Galeres , pendant que l'autre servira sur terre ; 2°. pour tenir à Cronstadt , à Revel , à Frederichsham , 100 Galeres prêtes à mettre en mer ; 3°. pour régler le commandement de l'armée de terre , qui marchera sous les ordres d'un Général en chef de trois Lieutenans Généraux , de sept Majors Généraux , de neuf Brigadiers & d'un Maréchal des Logis ; 4°. pour former de nouveaux Magazins de vivres & de fourages , qui puissent suffire pendant une année entière à la subsistance de 150 mille hommes ; 5°. pour faire marcher de l'intérieur de l'Empire dix Régimens & deux mille Cosaques , destinés à renforcer l'armée de Livonie & les troupes qui sont sur la frontière de Courlande.

Le Général d'Arnimb , Envoyé Extraordinaire du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , ayant reçu dernièrement des Dépêches de sa Cour , eut une conférence avec le Comte de Bestuchef , Grand Chancelier , & le Comte de Woronzoff , Vice Chancelier de l'Empire. Elle roula principalement sur les affaires de Courlande & sur les sollicitations du Roi de Pologne pour le rétablissement du Duc de

Ernest de Biron. La maniere dont on traite actuellement ce Duc à Jaraslow , fait espérer que les sollicitations de S. M. Pol. ne seront point infructueuses.

DE STOCKHOLM, le 24 Juillet.

Le 18, sur les 10 heures du soir, la Princesse, épouse du Prince Successeur, accoucha d'un Prince au Château de Drottningholm, où L. A. R. résident depuis quelque tems. Le Prince dépêcha sur le champ un Seigneur de la Cour à Carlsberg pour en instruire le Roi; & par un de ses Gentilshommes il en fit informer ici la Régence. A minuit on annonça cette nouvelle au peuple par une décharge générale de 256 pièces de canon & par le son des cloches, des trompettes & des timbales. Le lendemain on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces dans toutes les Eglises. Le 20, le Roi alla lui-même à Drottningholm féliciter le Prince & la Princesse. Le Prince nouveau né fut baptisé le 22 sur les cinq heures du soir, dans la Chapelle du Château, par l'Archevêque Benzélius, en présence du Roi, du Prince Successeur & de plusieurs Seigneurs de la Cour, avec les mêmes formalités qui ont été observées au Baptême du Prince Héritaire; & il fut nommé *Frédéric-Adolphe*. Quand toute la Cérémonie fut achevée, un Héraut d'Armes cria à haute voix: *Vive le Prince Frédéric-Adolphe, Prince de Suède, des Goths & des Vandales*, après quoi on chanta le *Te Deum*, au bruit d'une triple décharge de quelques canons & de la mousqueterie d'un bataillon des Gardes rangé en parade devant la Chapelle. Il y eut le soir un magnifique souper. On fit ici, le même jour, de grandes réjouissances. Toutes les cloches

SEPTEMBRE. 1750. 177

sonnerent, toutes les maisons furent illuminées, & les 256 pièces de canons firent trois décharges.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 29 Juillet.

L'Impératrice Reine a fait tirer de la Bibliothèque Impériale 18 mille volumes d'ouvrages qui s'y trouvoient doubles de la même édition, pour en faire présent à l'Université de Prague. Les Livres dont les exemplaires se sont trouvés triples, ont été destinés à l'Université d'Inspruck, où l'on vient d'en envoyer 800 volumes.

Le Duc Chrétien-Louis de Mecklenbourg, ayant des différends avec la Noblesse de son Duché, en a fait informer l'Empereur, qu'il a fait prier en même-tems d'employer son autorité pour terminer ces différends par une décision qui ne laisse rien à désirer. L'Empereur a chargé son Conseil Aulique d'examiner à fond cette affaire, & de chercher les moyens de l'accommoder à l'amiable.

DE HANOÛRE, le 21 Juillet.

Le 10, le 13 & le 17, le Comte de Czernicheff, Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Russie, eut avec les Ministres du Roi des Conférences, dans lesquelles il ne négligea rien pour calmer les inquiétudes causées par les préparatifs de guerre qui se font en Russie. Il leur déclara, que ces préparatifs n'étoient que de simple défense & de pure précaution; qu'ils paroissoient à la vérité considérables, mais qu'au fonds ils n'étoient que proportionnés à l'étendue d'un si vaste Empire; que l'Impératrice ne

H. V.

essoit point de souhaiter la paix, & qu'elle la regardoit comme un bien, à la conservation duquel elle desiroit de pouvoir contribuer, mais qu'elle n'en seroit pas moins attentive à tout ce qui pourroit intéresser sa gloire, la dignité de sa Couronne & l'exécution des Traitez dans lesquels elle étoit entrée.

P O R T U G A L.

DE LISBONNE, le 9 Juillet.

LE 6, la flotte marchande du Brésil, consistant en 24 Navires, & commandée par le Capitaine de mer & de guerre, Antonio-Carlos Pereira de Souza, arriva dans ce Port. Elle a mis 90 jours à son voyage, & ramene ici le Comte Das Gálveas Andre de Melo de Castro, qui revient de ce pays, qu'il a gouverné pendant plusieurs années. Avant son départ il a remis la Viceroyauté au Comte de Atouguia, qui s'est rendu de ce Port à la Baye de Tous-les Saints, en 45 jours.

On a reçu d'Aveiro dans la Province de Beyra, des lettres du 15 du mois dernier, au sujet de la visite que des Commissaires Apostoliques ont faite des Reliques de l'Infante Dona Joanna, fille du Roi D. Alfonso V, surnommé l'Africain, douzième successeur du Fondateur de cette Monarchie, le Comte Henri, communément crû Prince du Sang de France, de la première Maison de Bourgogne. Cette Princesse, après avoir été Régente du Royaume pendant l'expédition du Roi son pere en Afrique, prit l'habit de l'Ordre de Saint Dominique, dans le Monastère de Jésus de cette Ville d'Aveiro, où elle mourut en 1490, âgée de 38 ans. Sur les preuves de la sainteté de sa vie, Innocent XI la béatiffia par une Bulle du 4 Avril 1693. En

1711, le Roi D. Pédre II fit construire dans le Chœur inférieur de l'Eglise de ce Monastère, un magnifique Mausolée de marbre, dans lequel on transporta les Ossemens de la Bienheureuse Infante. Depuis on n'a pas cessé d'instruire le procès de sa Canonisation. Les Commissaires Apostoliques, délégués pour y travailler sur les lieux, ayant fixé le premier Juin pour visiter la sépulture & reconnoître les Reliques de l'Infante, les Religieuses se préparèrent la veille à cette cérémonie par un jeûne au pain & à l'eau & par la participation aux Sacremens. Les Commissaires, après avoir fait leur prière dans l'Eglise, entrèrent dans le Convent, accompagnés d'un Maître de Cérémonies de l'Evêque & Comte d'Aveiro, qu'une maladie avoit empêché de se rendre à la Ville, de deux Médecins, de deux Chirurgiens, d'un Architecte & des autres personnes dont on pouvoit avoir besoin. La Communauté les reçut à la porte de clôture & les conduisit dans le Chœur, où tout le monde s'étant mis à genoux & les Religieuses ayant des cierges à la main, on chanta le *Veni Creator*. Après la lecture d'une Bulle d'Urbain VIII qui défend à toutes personnes d'ajouter ou de soustraire quoi que ce soit à ce que les Tombeaux renferment, les Notaires examinerent s'il n'y avoit point en quelque endroit du Chœur des fleurs ou d'autres choses odoriférantes. Ils prirent à ce sujet le serment des Religieuses, & les Commissaires firent après eux le même examen, qui fut ensuite répété, tant pour le tombeau que pour les autres choses que l'on avoit à visiter. On tira du tombeau, quand il fut ouvert, un Coffre de bois noirci, lequel en renfermoit un plus petit de Vernis de la Chine, bleu. Ce second en contenoit un troisième, couvert de velours cramoisi, dont les garnitures

& la fermeture étoient d'argent. L'ouverture de ce dernier offrit à la vûe une espèce de paquet enveloppé de bandelettes & couvert d'un voile de soye. Il renfermoit les Reliques de l'Infante. Après qu'on les eut vénérées, un des Chirurgiens fit l'examen & la reconnoissance de tous les Os. Pendant qu'il les touchoit l'un après l'autre, il s'aperçut qu'il en sortoit une odeur très-agréable, qui s'attachoit à ses mains & qui se fit sentir à tous les Assistans. Les Os ayant été lavés par l'ordre des Commissaires, l'odeur en devint plus vive. Alors les Religieuses sonnèrent leurs cloches, & toutes celles de la Ville sonnèrent en même tems. On ouvrit aussitôt les portes extérieures du Monastère & celles de l'Eglise, que l'on avoit fermées dès le matin. Le peuple accourut en foule. On chanta le *Te Deum* & l'on exposa le S. Sacrement. Pour satisfaire la dévotion des Fidèles, on leur fit baiser sur les degrés du Chœur les Reliques de la tête de l'Infante. Une odeur pareille à celle qui s'étoit fait sentir dans le Chœur, en sortit & se répandit dans toute l'Eglise. L'eau dans laquelle on avoit lavé les Os, fut distribuée au peuple. Tout le monde ne pouvant pas en avoir, la plupart apportèrent des vases pleins d'eau pour que l'on y trempât quelque Relique. On y fit aussi toucher une infinité de Rosaïres, de Chapelets, de linges & des étoffes, & tout ce que les Reliques touchèrent en prit l'odeur. Cette Cérémonie dura jusqu'à six heures du soir; que l'on renveloppa les Ossements & qu'on les renferma dans le Tombeau. Les Commissaires, avec toute leur suite, étant retournés à l'Eglise, on chanta pour la seconde fois le *Te Deum*, qui fut suivi de la Bénédiction du Saint Sacrement. La nuit & les deux suivantes, toute la Ville fut illuminée, & le peuple ne cessa point de

SEPTEMBRE. 1750. 181.

donner des preuves de sa joye. Le 2, les Dominicains, le 3, les Freres Mineurs, le 4, le Clergé de la Ville, allerent à l'Eglise du Monastere chanter la grande Messe & le *T^e Deum*. Le 2, après midi, les Commissaires firent, avec les mêmes solemnités que la veille, l'examen des autres Reliques de la Bien-heureuse Infante, que l'on conserve dans cette Eglise. Le 4, à la fin de la grande Messe, on en exposa quelques-unes sur le Maître Autel en faveur de la Garnison, qui les salva de trois décharges, après lesquelles les soldats entrerent dans l'Eglise pour baiser ces Reliques. C'est ce qui termina cette pieuse solemnité.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 21 Juillet.

Le Marquis de Valdelirion, que l'on sçait avoir une très-grande connoissance des affaires de l'Amérique, vient d'être choisi par le Roi pour remplir dans le Conseil des Indes la place de Conseiller d'Epée, vacante par la mort de D. Joseph de la Quintana.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 15 Juillet.

Il y a quelque tems que des Corsaires de Barbarie s'emparerent dans les mers de Sicile de deux Tartanes Napolitaines, chargées de matériaux pour les nouvelles fortifications de Gergenti. Le 2 de ce mois il arriva dans ce Port une Tartane de Trapani, par laquelle on apprit que deux Galientes du même endroit, ayant donné la chasse à ces mêmes Corsaires, les avoient obligés, après

182 MERCURE DE FRANCE.

un combat très-vif, d'abandonner leurs prises, & s'étoient même emparées d'un de leurs Bâtimens, ayant 29 ou 30 hommes d'équipage.

Le Roi a envoyé à l'Infante Duchesse de Savoie, sa sœur, un magnifique présent, qui consiste en un Bouquet de diamans d'un prix très-considerable.

On a reçu avis de Cadix que l'Escadre de l'Amiral Spinola avoit apporté pour le compte des Négocians de ce Royaume, tant en especes qu'en marchandises, la valeur d'un million & demi de piastrès.

DE ROME, le 28 Juillet.

Le 30 du mois dernier, le 6 & le 12 de ce mois, l'Arcadie s'assembla, comme elle a coutume de faire trois fois tous les ans en l'honneur des Apôtres S. Pierre & S. Paul, principaux Patrons de cette Ville. Ces Assemblées se tinrent au *Bosco Parrasio*. L'Abbé Morei, Gardien Général de l'Arcadie, fit l'ouverture de la première en présence des Cardinaux Spinelli, Rezzonico, Tamburini & Corsini, par un Discours, & par un Sonnet, qui fut si goûté, que les Cardinaux exigèrent qu'il le récitât une seconde fois. Les ouvrages des autres Académiciens furent écoutés avec plaisir, & sur tout un Discours en vers Latins du P. Bernardo Guglielmini, Prêtre des Ecoles Pieuses. L'ouverture de la seconde Assemblée, à laquelle assista le Cardinal Tamburini, se fit par un Discours du Marquis Giovanni Chigi Montori Patrizi, Grand Fourier des Sacrés Palais Apostoliques. Ce Discours fut suivi d'une Elégie Latine du Docteur Zanotti, Secrétaire de l'Institut de Bologne, d'un Poème en rime Octave du P. Fusconi Mineur Conventuel, & de deux autres Pièces en vers du Doc-

teur Scarzelli & de l'Abbé Brogi. Ces ouvrages d'une juste étendue furent entremêlés de plusieurs petites Pièces en vers, les unes en Latin & les autres en Italien. Quoique ces deux jours le tems parût se disposer à la pluie, le nombre des assistans ne laissa pas d'être considérable; mais ce ne fut rien en comparaison de la troisième Assemblée, où l'affluence fut si grande qu'on ne se souvient pas d'en avoir jamais vûe de pareille. Les Cardinaux Caraffa, Guadagni, Spinola, Rezzonico, Cavalchini, Lanti, Ricci, Tamburini, Alexandre Albani, Corfini, Bardi & Orfini s'y trouverent. L'Abbé Sebastiano Maria Correa, Romain, Prélat Domestique du Pape, fit le Discours. Ensuite le P. Carlo Nocetti, Jésuite, Lecteur émérite en Théologie, Mathématicien, Orateur & Poète célèbre, lut une Elégie Latine, à laquelle succédèrent une Elégie Italienne de l'Abbé Fiorilli; un *Capitolo* de l'Abbé Goli; un Poème de l'Abbé Pirzi, Secrétaire du Cardinal Alexandre Albani, & plusieurs petites pièces en vers. Tout fut applaudi généralement, & sur tout la récapitulation que l'Abbé Michilli fit sur le champ en vers Latins de ce qu'on avoit récité dans les trois Assemblées.

Le 13 après midi, il y eut au Quirinal une Assemblée de l'Académie de l'Histoire Romaine, en présence de S. S. du Connétable, Protecteur de cette Académie & du Cardinal Duc d'York. L'Abbé Gaetano Cenni, Bénéficiaire de l'Eglise de Saint Pierre, y lut une Dissertation *sur le Lustré & le Dénombrement des Romains.*

DE VENISE, le 4 Juillet.

On travaille ici depuis quelque tems à des Armemens de mer considérables, & on compte avoir

184. MERCURE DE FRANCE.

le mois prochain une Flote en'état de mettre à la voile. On leve aussi du monde pour le service de la République, & l'on parle de former plusieurs nouveaux Régimens des troupes étrangères.

Par des nouvelles venues dernièrement de l'Isle de Cérigo dans l'Archipel, on a sçu que dans la partie de cette Isle qui regarde la Morée, il y avoit en le 7 du mois dernier un tremblement de terre si violent, qu'une grande quantité de maisons ayant été tout-à-coup abîmée en terre, il avoit péri plus de deux mille personnes, & que la Capitale, portant le même nom que l'Isle & située sur un rocher, avoit beaucoup souffert.

DE BASTIA, le premier Juillet.

L'Académie des Belles-Lettres du Royaume de Corse, ayant examiné les 41 Discours qu'elle a reçus pour le Prix destiné à l'ouvrage qui caractériseroit avec le plus de précision les *devoirs des Sujets envers leur Souverain*, a décerné ce Prix au Discours N^o. 39, ayant au bas pour Sentence ces vers d'Horace :

Principibus placuisse vitis non ultima laus est.

L'Abbé de Bellét, de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, en est l'Auteur. Un Discours de M. Chabard de l'Oratoire, Membre des Académies des Sciences de Villefranche & de Pau, a balancé quelque tems les suffrages. L'Académie donnera ces deux Discours au public.

Le Prix réservé par le Marquis de Curzay aux Membres de cette Académie, dont il est le Protecteur, & destiné pour l'ouvrage où l'on exposeroit avec plus de netteté, l'établissement des Edix & l'obligation de s'y conformer, sera distribué à la

Compagnie en corps. Une des plus célèbres Académies d'Italie, à qui le Marquis de Curzai avoit envoyé tous les ouvrages écrits en Latin sur ce sujet, les a jugés-tous-également dignes du Prix.

DE GENES, le 15 Juillet.

Les BILLETS de la Banque de Saint George peudent actuellement 32 pour cent.

La semaine dernière, les Habitans de Pozol, de la dépendance du Roi de Sardaigne, envoyèrent quelques mulets paître sur les terres de la République, dans le voisinage de Novi. Les Génois des environs les enleverent; & , pour représailles, les Habitans de Pozol se saisirent d'une vingtaine de bœufs. On prit aussi-tôt les armes à Novi; & cette bagatelle pouvoit devenir une affaire sérieuse, si le Commandant de Tortone ne l'eût accommodée, en faisant restituer les bœufs, & permettant la confiscation des mulets.

Les dernières Lettres de Corse, en date du 8 de ce mois, annoncent que tout est parfaitement tranquille dans cette Ile.

DE TURIN, le 15 Juillet.

L'Infante Duchesse de Savoye, qui depuis son arrivée n'étoit point encore sortie *en forme publique*, alla le 10 & le 13 du mois dernier, avec un nombreux cortège, la première fois à l'Eglise de la Consolata, & la seconde, à celle de Saint François, où l'on célébroit la Fête de Saint Antoine de Padè, Patron de cette Capitale. Elle fut accompagnée chaque fois, des Princesses Royales & de la Princesse de Carignan, suivies de leurs Cortèges. Au sortir de ces deux Eglises elle alla se montrer à la promenade de la Citadelle.

Le 14 & le 15, elle alla se promener à la Maison Royale du Valentin. Elle étoit accompagnée le second jour des Princesses Royales, & suivie d'un grand Cortège. Le Roi, le Duc de Savoye, & la Princesse de Carignan s'y étoient rendus dans le même tems. Outre les Carosses de la Cour, il y eut une nombreuse file de magnifiques équipages & de riches livrées. Au retour du Valentin, il y eut Concert au Palais Royal. Ensuite, le Roi & la Famille Royale souperent à une table de trente couverts, où Sa Majesté admit, outre le Prince & la Princesse de Carignan, plusieurs Dames de la Cour & quelques Dames étrangères. Le 20, la Duchesse de Savoye retourna se promener au Valentin, où toute la Noblesse la suivit en habits de *Gala*. Le soir, il y eut au Palais Royal de cette Ville un Bal paré dans la grande Sale des Gardes Suisses, que l'on avoit ornée magnifiquement. Il y avoit au fond de la Sale, une Estrade sur laquelle on avoit placé le Trône du Roi & des sièges pour toute la Famille Royale; des loges pour les Ambassadeurs, & pour les Ministres Etrangers, & des parquets pour les Dames qui n'étoient point en habits de Cour. Le Bal fut ouvert par le Duc & la Duchesse de Savoye.

Le 29, le Cardinal Des Lances, accompagné de l'Archevêque de cette Ville, & de seize Evêques, fit la cérémonie d'exposer solennellement le Saint Suaire, en présence du Roi, du Duc & de la Duchesse de Savoye, du Duc de Chablais, des Princesses Royales, des Princes du Sang & des Chevaliers des Ordres, qui tous avoient des cierges à la main.

Le Prince de Carignan donna, le soir du même jour, un Bal qui termina les différentes Fêtes, occasionnées par le mariage du Duc de Savoye.

Le même jour, le Comte de Monasterol, nommé Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi des Deux Siciles, partit pour se rendre à Naples.

Quelques jours auparavant, le Roi avoit nommé le Comte de Viry, ci devant Ministre auprès des Cantons Suisses, pour son Envoyé Extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies; & le Comte de Gattimara, pour aller résider à Gênes, en qualité d'Envoyé.

Avant-hier, Sa Majesté partit avec sa suite ordinaire pour les bains de Vaudier, dont elle se trouva parfaitement bien l'année dernière.

Le Comte de Montgardino, Membre du Conseil de Commerce, mourut en cette Ville le 7 de ce mois.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 2 Août.

ON apprend de Newcastle du 15 du mois passé, que la maladie, qui regnoit parmi les bêtes à cornes, étoit entièrement cessée dans le Comté de Northumberland, & que l'on y avoit levé provisionnellement les défenses de tenir des Foires & des Marchés pour la vente de ces sortes de bêtes.

Hier, il se tint une assemblée générale de la Compagnie du Sud, dans laquelle on déclara que le Dividende des Actions sur le fonds Capital de la Compagnie, pour la demie-année échue à la Saint Jean dernière, seroit de deux pour cent, & que l'on payeroit le 9 de ce mois.

Les orages, qui depuis quelque tems sont plus fréquens en ce Pays qu'ils ne l'ont jamais été, causent de grands dommages, tant ici qu'aux environs & dans différentes Provinces.

1888 MERCURE DE FRANCE.

Les Sieurs Dicker, Biscoe & Champion ont été nommés Commissaires du Commerce d'Afrique pour la Ville de Bristol. Au lieu de cinq ou six Vaisseaux que la Compagnie Royale, qui vient d'être supprimée, employoit tous les ans pour son Commerce, il en partira cette année, au moins une vingtaine pour les Côtes d'Afrique.

Actions : Banque, 134 ; Indes, 287 ; Sud, 112 & demi ; Annuités, 105.

DE LA HAYE, le 29 Juillet.

Le 20, les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, le *Diemen* & le *Slooten*, venant, le premier de Ceylan, & le second de la Chine, pour le compte de la Chambré d'Amsterdam, arriverent au Texel, sous le Convoi du Vaisseau de guerre le *Harlammerous*, commandé par le Chef d'Escadre Baron Emst de Peterfen.

Avant-hier, Messieurs Lucas Trip, Hertogé de Feringa, Linsen de Cantes, & Rengers de Farmshum, Députés des Etats de la Province de Groningue & des Ommelandes, remirent au Prince Stadhouder dans une boîte d'or le Diplôme, par lequel les mêmes Etats confirment à ce Prince & à ses Descendans, le Staehouderat héréditaire de leur Province.

Le Conseil d'Etat a destiné provisionnellement 125 mille florins, pour rebâtir & réparer les maisons ruinées pendant le Siège de Bergopsoom.

Des Lettres de Cologne du 28, portent que le 23 le Comte de Hohenzollern étoit mort à Augustebourg à l'âge de 58 ans. Il étoit Premier Ministre, Chambellan Héréditaire, & Grand-Maître de la Maison de l'Electeur, Grand-Doyen & Chanoine à la tête de l'Eglise Métropolitaine.

de Cologne, Chanoine de Strasbourg, & revêtu de plusieurs autres Charges & Bénéfices considérables. Il étoit à la Comédie avec l'Electeur, lorsqu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie. On le transporta sur le champ à son Appartement, où il mourut un instant après.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 28 Juillet, le Roi partit de Versailles pour aller à Choisi, d'où il revint le soir.

Sa Majesté a accordé des Places de Commandeurs à la Pension de trois mille livres dans l'Ordre de Saint Louis, à M. le Marquis de Calviere, Lieutenant Général de ses armées, & Lieutenant en la Compagnie de Villeroi des Gardes de son Corps, & à M. de S. Pern, aussi Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, & Inspecteur Commandant le Régiment des Grenadiers de France.

M. de la Bourdonnaye, Intendant de Rouen, a été nommé Conseiller d'Etat ordinaire; & quelques jours après, M. de Vanolles, Intendant d'Alsace, a pareillement été nommé Conseiller d'Etat ordinaire.

Le Roi a nommé M. Moreau de Nassigny, Président Honoraire au Parlement de Paris, à la place de Conseiller d'honneur du même Parlement, vacante par la mort de M. de Gaumont.

Le 30, Actions, dix-huit cens cinquante cinq; Billets de la premiere Loterie Royale, sept cens treize; ceux de la seconde, six cens cinquante-trois.

Le Roi , par les Lettres Patentes du mois dernier , a érigé en Marquisat la Terre de la Grande Bare , dans la Province de Normandie , en faveur de M. du Désert.

Le 12 du même mois , l'Université fit dans la Salle des Ecoles extérieures de Sorbonne , en présence du Parlement , & d'une très-nombreuse assemblée , la distribution des prix fondés par feu Messire Louis le Gendre , Chanoine de l'Eglise de Paris , & de ceux fondés depuis par feu M^c. Charles Coffin , Principal du Collège de Beauvais. La cérémonie commença par un discours Latin , dans lequel M. Bauteux , Professeur de Rhétorique au Collège de Navarre , connu par quelques ouvrages que le Public a reçus favorablement , parla : 1^o. *De la nécessité de se former dans l'étude des Bell. s Lettres , sur le goût de la saine antiquité Grecque & Latine ; 2^o. des moyens d'acquérir ce goût de l'Antiquité , dont il semble que l'on s'écarte sous les jours de plus en plus.* Après ce discours , M. de Maupeou , Premier Président du Parlement , donna le premier Prix. Les autres furent distribués par M. Hamelin , Recteur. A la fin on déclara qu'un discours de la composition de M. Vicaire , l'un des Sous-Maîtres du Collège Mazarin , avoit été jugé digne du Prix d'Eloquence Latine , nouvellement fondé par M. Coignard , Imprimeur ordinaire du Roi. *Pour pouvoir concourir à ce prix , il faut , selon l'Acte de Fondation , être Maître des Arts dans l'Université de Paris , pourvu qu'on ne soit ni Docteur en quelqu'une des Facultés supérieures de ladite Université , ni Professeur de Philosophie ou de Rhétorique dans quelqu'un de ses Collèges de plein exercice , ni Principal de quelqu'un desdits Collèges , ni Membre d'aucune Communauté Religieuse ou Congrégation Régulière. Les Professeurs de Rhétorique & d'Humanités*

mités des Universités de Reims & de Caën , affiliées à celle de Paris , peuvent aussi concourir , même n'étant pas Maîtres ès Arts de l'Université de Paris , pourvu néanmoins qu'ils enseignent dans les Col'èges séculiers , & qu'ils soient Séculiers eux-mêmes. Il s'agissoit dans les discours , composés pour le Prix de cette année , de prouver que les Lettres Françaises ne peuvent se maintenir dans un état sain & florissant que par la même étude des Lettres Grecques & Latines , à laquelle elles doivent leur origine & leur accroissement. Ce sujet avoit été proposé de cette manière : *Gallicis Litteris , ut stent incolumes & florentes , necessarium est idem unde orta educataque sunt , euzo Græcis Latinisque commercium.*

On a appris de Lisbonne du 15 Juillet , que le Roi de Portugal s'étoit trouvé si mal le 10 , qu'on avoit crû ne devoir pas différer à lui administrer les Sacremens , qu'il reçut avec les plus grands sentimens de piété ; mais que ce Prince s'étoit trouvé mieux les jours suivans , & qu'il avoit si bien passé la nuit du 14 au 15 , qu'on avoit tout lieu d'espérer une prompte & entière convalescence.

Le 13 , Actions , dix-huit cens quarante-cinq ; Billets de la première Loterie Royale , sept cens douze ; ceux de la seconde , six cens cinquante-cinq.

Le Roi a accordé au Marquis de Pernes , Gentilhomme du Boulonois , l'agrément d'un Guidon de Gendarmerie : en attendant qu'il y en ait de vacant , il l'a placé dans son Régiment d'Infanterie. Le frere aîné du Marquis de Pernes fut tué à la bataille de Rocoux , à côté du Duc de Boufflers dont il étoit Aide-de-Camp.



A MADAME * * *.

BOUTS-RIMÉS

Donnés par elle à remplir.

Dussent ces Bouts-rimés me conduire au *tercueil*;
 Plus pour vous obéir que par un fol *orgueil*,
 J'entreprends au hazard tout ce que votre *bouche*
 M'ordonne dans un genre où presque rien ne
touche,
 Où mille ont succombé sous les loix qu'il *prescrit*.
 Mais sage en mon essor, & volant terre à *terre*,
 Je n'irai point ravir au séjour du *tonnerre*
 Le feu dont votre verve eût rempli cet *Ecrit*.
 Si cependant il faut, pour vous plaire, *Lisette*;
 Défier le Parnasse & braver tout *Athlette*;
 Pour le Prix du combat, proposez votre *cœur*;
 L'Amour, mieux qu'Apollon, me rendra le
vainqueur.

Doré.

REPONSE.



R E P O N S E

*A l'Auteur des Bouts-rimés, pour
Madame ***.*

Vos vers vous feront vivre au-delà du cercueil;
De mille Auteurs bouffis ils confondroient l'orgueil;
Votre génie heureux, parlant par votre bouche,
Dirigeant votre main, change en or ce qu'il
touche.

Ce n'est pour vous qu'un jeu que ce qu'on vous
prescrit.

Vous volez jusqu'au Ciel sans retomber à terre,
Et sçavez, sans aller au séjour du tonnerre,

Remplir d'un feu divin jusqu'à vous simple *Ecrit*,
Il n'est point de rival pour vous, de *Lisette*,

Sur le Pinde, à ses yeux, vous n'avez point d'
Athlette;

Pour le Prix du combat lui demander son cœur,
C'est jouer à coup sûr, & combattre en vainqueur.



T



MARIAGE ET MORTS.

Le 4 Août Etienne-Guillaume *Favieres*, Conseiller au Parlement, épousa dans la Paroisse de Saint Nicolas du Chardonnet, *Susanne Geneviève de Bregot*, fille mineure de Philippe de Bregot, Baron du Saint Empire, Conseiller du Roi en son Grand Conseil, Commandeur; Prevôt & Grand-Maitre des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jerusalem, & de fene *Susanne-Cassine de Fau*.

Il est fils de défunt Etienne-Guillaume *Favieres*, Seigneur du Plessis & de Charmoy, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Catherine-Aimée de Fau.

Au commencement de Juillet N. Comte d'Anmale, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Gouverneur d'Arras, y mourut.

Le 11, Marie-Philippe *Verani de Varennes*, veuve de N. *Maillard*, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides, & Conseiller-Honoraire en l'Hôtel de Ville de Paris, y mourut, & fut inhumée à Saint Severin.

Le même jour Jean-Baptiste *de Monthullé*, Seigneur de Hangle & des Sages, Conseiller de Grand'Chambre, & Chef du Conseil de S. A. S. Madame la Princesse de Conti, mourut sur la Paroisse de Saint Sulpice, & fut transporté à Saint Severin. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement

le 16 Mars 1706 , & avoit épousé en Octobre 1714 , Françoise Gluc , qui mourut le premier Juillet 1730 , âgée de 46 ans , de laquelle il a eu N. de Monthullé , Conseiller au Parlement , reçu le 10 Février 1741 , & une fille mariée en Août 1740 à N. de Monteclair , Officier dans la Gendarmerie.

Il étoit fils de Jean-Joseph de Monthullé , aussi Conseiller au Parlement , & Commissaire aux Requetes du Palais , dont il mourut Doyen le 10 Mai 1714 , & d'Agnes Bouvard de Fourqueux , sa seconde femme , morte le 16 Mai 1726 , âgée de 77 ans.

Jean-Baptiste , qui donne lieu à cet article , avoit un frere puîné , nommé Auguste-Joseph de Monthullé , Chanoine , Doyen Honoraire , Grand Vicair de Beauvais , Docteur de Sorbonne , & Abbé de Lignes , en Décembre 1725. Leur Ayeul étoit François de Monthullé , Maire de la Ville de Nantes , en Bretagne , qui de Marie Regnier , sa femme , avoit eu cinq enfans , dont Jean-Joseph leur pere.

Le 21 , Jacques-Etienne de Grouches , Comte de Chepi , Maréchal des Camps & Armées du Roi , mourut âgé de quarante-deux ans , & fut inhumé à Saint Sulpice. Il étoit fils de Nicolas-Antoine de Chepi , Chambellan de S. A. R. M. le Duc d'Orléans , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & de Geneviève Bequin d'Angreville. Il laisse un frere aîné , nommé Charles Nicolas , marié le 31 Mai 1737 , avec Mademoiselle Oursin , & une sœur Marie-Geneviève-Gabrielle Nicole , mariée dans la même année au Marquis de Bully.

Le 22 , N. de Gaumont , Conseiller d'Etat ordinaire , & Conseiller d'honneur au Parlement , mourut dans sa quatre-vingt-septième année , & fut inhumé à Saint Paul.

Le 25 Louis-François de *Thiboutot*, Marquis de *Thiboutot* & de *Manqueville*, Baron d'*Ouville*, & de la Riviere d'*Hermanville*, &c. Comte de *Montgommeri*, Chevalier de l'Ordre de *Saint Louis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & premier Lieutenant General d'Artillerie, mourut âgé de 71 ans, & fut inhumé à *Saint Paul*.

Le 31, Benjamin-Augustin de *Cordouan de Langey*, Marquis de *Teligny*, mourut âgé d'environ 84 ans sur la Paroisse de *Saint Sulpice*, & fut transporté aux PP. de l'*Oratoire*.

Le 2 Août, Louis-Jacques de *Chapt de Rastignac*, Archevêque de *Tours*, Prélat Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de la *Sainte Trinité de Vendôme*, Ordre de *Saint Benoît*, Diocèse de *Blois*, de la Couronne, Ordre de *Saint Augustin*, Congrégation de France, Diocèse d'*Angoulême*, & de *Vauluisant*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Sens*, & Docteur en Théologie de la *Maison & Société de Sorbonne*, mourut dans la *Maison de Plaisance*, près de *Tours*, âgé d'environ 67 ans. Il avoit été sacré Evêque de *Tulles* en 1722, & transféré à l'Archevêché de *Tours* en 1723. Il nous suffira de dire à l'honneur de la *Maison* de cet illustre Prélat, qu'un grand nombre d'anciennes Maisons se font gloire des alliances qu'elles ont contractées avec elle.

Louis-François le *Prevost*, Seigneur de la *Tousche*, Sous-Doyen de la Noblesse de *Bretagne*, mourut dernièrement à *Quintin*, âgé de 84 ans. Ce n'est pas lui, mais le Chevalier de la *Tousche*, l'un de ses fils qui s'est fait tant d'honneur en 1748, à la défense de *Pondichéri*. Quelques Gazettes étrangères ont dit mal-à-propos du père, ce qui ne convient qu'au fils.

Le 5, Jeanne-Marguerite-Henriette de *Durfort*

de Duras, veuve de Louis de Lorraine, *Prince de Lambesc*, mourut âgée de 58 ans & demi au Convent de la Magdeleine de Trestrel, & y fut inhumée.

Elle étoit fille de Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, & de Louise-Magdeleine Echallart de la Mark, Comtesse de Braine & de Serignan. Elle étoit née en 1691, & avoit été mariée le 22 Mai 1709 à Henri de Lorraine, Prince de Lambesc, Comte de Brionne & de Braine, mort à Paris le 9 Septembre 1743; dont elle laisse plusieurs enfans, sçavoir, 1°. Louis-Charles de Lorraine, Comte de Brionne, né le 10 Septembre 1725, Grand Ecuyer de France en survivance, marié en troisièmes nœces le 30 Octobre 1748, avec Louise-Julie Constance de Rohan, fille de Charles Rohan, Prince de Montauban, & d'Éléonore Eugénie de Bethyzi de Mezieres, Dame du Palais de la Reine. Il n'a point d'enfans. 2°. François-Camille de Lorraine, dit le Chevalier de Lorraine, né le 31 Octobre 1726. 3°. Jeanne-Louise de Lorraine, Demoiselle de Lambesc. 4°. Henriette-Julie-Gabrielle de Lorraine, mariée le 3 Mai 1739, avec Jacques de Portugal Pereira Mello, Duc de Cadaval. 5°. Charlotte-Louise de Lorraine. 6°. Agathe Louise de Lorraine.

Le 9, Pierre Michel *Cousin*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur Général Honoraire des Requêtes de l'Hôtel, Seigneur de Villette, Condencourt & autres lieux, mourut & fut inhumé à Saint Gervais.



ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 19 Août 1743, concernant la vente & distribution des Verres dans le magasin des Verres à vitres, établi à Paris par l'Arrest du Conseil du 16 Octobre 1742. •

D E C L A R A T I O N du Roi, donnée à Fontainebleau le 21 Octobre 1749, enregistrée en Parlement, qui ordonne la continuation de la perception du doublement des droits du Domaine, Barrage, Poids-le-Roi de Paris, & autres droits y énoncés, pendant le bail de Jean Girardin, Adjudicataire des Fermes générales unies.

A U T R E, donnée à Versailles le 20 Avril 1750, enregistrée au Parlement le 23 Juin suivant, donnée en conséquence de l'Edit du mois d'Avril 1749, au sujet des frais des procédures qui se font dans les Sièges auxquels des Prévôtés ou autres Juridictions semblables, supprimées par différents Edits particuliers, ont été réunies.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentés sur icelui, donnés à Versailles le 21, enregistrés en la Cour des Aides le 12 Juin suivant, portant établissement d'une ligne sur les limites de la Saintonge, du pays d'Aunis & du Poitou; & Règlement pour empêcher & prévenir les fraudes & abus dans la régie & perception des droits de la Traite de Charente.

A U T R E du 5 Mai, qui supprime les Droits

de péage prétendus par le sieur Duc de Villeroy , tant sur la riviere d'Yonne que par terre dans la Seigneurie de Bassou , Généralité de Paris.

AUTRE du même jour , qui supprime les Droits de péage prétendus par le sieur de Hautefeuille aux lieux & dans les Seigneuries de Saint-Martin sur-Ouanne & de Charny , Généralité de Paris.

AUTRE du même jour , qui maintient les Demoiselles de Nyert dans le Droit de péage par elles prétendus dans la Seigneurie de Gambais.

AUTRE contradictoire du Parlement de Bretagne , du 12 , confirmatif d'une Sentence de la Jurisdiction des Traités à Fougères , du 16 Juin 1749 , par laquelle , en annullant une Inscription de faux formée contre un procès verbal des Employés par la nommée Renée Savary , femme de Jean Auniau , & Joseph Auniau , leur fils , ils ont été condamnés solidairement en cinq cens livres d'amende & aux dépens , pour crime de faux-saunage , rébellion , clameur , attroupemens & émotion populaire excitée contre les Employés.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi , du 19 , qui rétablit le sieur Lalive de Bellegarde dans la possession & jouissance des Droits de péage , tant sur la riviere de Seine , que par terre , au lieu d'Espinay , Généralité de Paris , pour les percevoir suivant le tarif.

AUTRE du 2 Juin , qui ordonne l'élargissement des routes de Paris en Normandie & en Bretagne , dans les Villes de Poissy & de Dreux.

200 MERCURE DE FRANCE.

AUTRE de la Cour des Monnoyes, du 20, qui ordonne l'exécution de l'Arrêt du Conseil du 3 Mai 1736, & de l'Edit du mois d'Octobre 1738, & en conséquence, fait défenses de mêler différentes sortes d'espèces d'argent & de billon dans un même sac; ordonne que tous les sacs ne seront composés que d'une seule sorte d'espece.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, du 23, portant reglement pour les Tondeurs, Laineurs & Apprentifs de la Manufacture Royale de Sedan.

ORDONNANCE du Roi, du 25, concernant les Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces, les Gouverneurs & Etat-majors des Places, & le service dans lesdites-Places.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 29, qui commet les sieurs Boutron, Baudouin, Sevré, Poirier, Marié, Vialtel, Niverd, Durlot, Vignon, Chevalier, Pelissard & Jordrain, pour experts Dégustateurs des liqueurs qui seront saisies à l'avenir par les Gardes des Marchands de vin, & les Commis du Fermier Général, dans toutes les affaires évoquées & renvoyées au sieur Lieutenant Général de Police de Paris, par Arrêt du 10 Août 1746.

JUGEMENT de M. le Lieutenant Général de Police, du 7 Juillet, qui ordonne l'exécution de la Déclaration du Roi du 27 Juin 1716, en conséquence, pour avoir par le nommé Lahoussoye, troublé les Commis de Dominique Guerin, Fermier des droits des marchés de Sceaux & de Poissy, dans leurs fonctions, condamne ledit Lahoussoye en quarante livres d'amende, avec.

défenses de récidiver, sous plus grande peine, même d'être exclus desdits marchés, & aux dépens.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 9, qui fait défense aux Mégissiers & Chamoiseurs de la Ville de Beauvais, de faire dans l'intérieur de ledite Ville, le débouilli de l'huile qui a servi à faire le Chamois.

AUTRE du 10, qui ordonne l'exécution de la Déclaration du 3 Mars 1693, concernant les publications & adjudications de la seconde moitié des Octrois des Villes dans la Généralité de Paris.

AUTRE de la Cour des Monnoyes, du 22, qui ordonne que les Outils & Ustensiles servant au fumage des galons d'or, saisis sur Jean-Charles le Vasseur, Maître Tissutier-rubancier, seront rompus & brisés, condamne ledit le Vasseur en l'amende.

AUTRE du Conseil d'Etat du Roi, du 26, portant reglement sur les publications & adjudications des Baux de la seconde moitié des Octrois des Villes, dans les Généralités où les Aides ont cours.

A V I S.

SI l'on fait attention aux bons & singuliers succès que produit journellement la poudre fébrifuge du sieur *Delajtrais*, non-seulement à l'occasion des fièvres, mais encore dans toutes les maladies qui procèdent de la corruption des humeurs, on reconnoitra que cet heureux spécifique, qui

agit suivant le tempéramment en toutes sortes de climats , renferme toutes les qualités qu'on peut attendre d'un si parfait purgatif ; que bien loin d'affoiblir les malades , ils se trouvent au contraire , après son opération , plus forts & plus légers.

Les plus fameux remèdes n'ont jamais eu plus d'approbations que cette poudre : les premières expériences qui en furent faites par Mrs Fagon & Boudin en 1712 , sur une infinité de Malades , qui tous en furent guéris , causerent l'admiration de toute la Cour qui y étoit pour lors , en ce qu'on n'avoit encore jamais vû dans les autres purgatifs des succès si parfaits. La Relation s'en trouve conservée en original au dépôt de la Marine à Paris : on y lit la décision du Roi en faveur de l'Auteur dans ces termes. *Bon , pension de 1200 liv. à commencer du jour qu'il est parti de Venise , & la Croix de S. Lazare.*

La même expérience s'en fit avec le même succès dans l'Hôpital d'Avon en 1733 , par M. Chicoyneau , Premier Médecin du Roi.

Et M. Chevalier , Docteur Régent , ancien Professeur dans la Faculté de Médecine de Paris , Conseiller-Médecin du Roi , étant de retour depuis peu de l'Isle de Saint Domingue , s'explique dans son Certificat en ces termes : Je certifie que la poudre fébrifuge du sieur Delajutais , est un très-bon purgatif , qui guérit en deux ou trois prises les fièvres-tierces & même les doubles-tierces , dans lesquelles on peut purger ; que je m'en suis purgé plusieurs fois depuis vingt années , & que je m'en purge encore aujourd'hui ; que j'en ai donné ici à plusieurs personnes ; que je l'ai employée pendant plus de dix ans à Saint Domingue , avec tout le succès qu'on peut espérer d'un bon remède , quand il est sagement administré ; que je l'ai donné aussi

dans les diarrhées & même les dissenteries, quand les malades ont besoin d'être purgés. En foi de quoi j'ai donné ce présent Certificat à Paris, le cinq Juin 1750. Signé à l'Original, *Chevalier.*

Le sieur Delajutais, Privilégié du Roi, demeure à Paris rue de Bourbon, à la Ville-Neuve.

A U T R E.

Le sieur Bertolle, guérit les corps au pied radicalement dans l'espace de quarante-huit heures, & ne demande payement qu'après parfaite guérison. Il loge rue du Roi de Sicile, chez le sieur Dalençon, Maître Perruquier.

Nous croyons devoir ajouter à l'avertissement du sieur Bertolle, qu'il tient les engagements qu'il prend. Nous connoissons un grand nombre de personnes, qui ont été guéries par son remède.

L E T T R E

J'AI lû avec tout le Public l'annonce faite dans votre Mercure du mois de Juin, page 204. tome II. de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 10 Avril 1750. Trouvez bon que je vous dise qu'elle est peu exacte. Par cet Arrêt, la Dlle Rodesse, veuve de Guillaume Arnoult, fils, Brasseur, a été reçue Opposante à un autre Arrêt du Conseil, rendu sur ma Requête, non communiqué du 2 Août 1748, & sur le fond des contestations S. M. a renvoyé les Parties par-devant les Juges ordinaires, pour procéder comme avant le dernier Arrêt du 2 Août 1748. Ce qui jusqu'au jugement du fond desdites contestations, les a remis dans le même état où elles étoient avant cet Arrêt; il n'a point par conséquent jugé, que le Sachet débité

par la Dlle Rodelle, soit semblable au mien, ni qu'elle soit autorisée à distribuer comme tel ledit Sachet. Loin même que son Sachet soit le même que le mien, je soutiens que son efficacité dépend principalement de cinq drogues, qui n'entrent point dans la composition du sien. Je vous crois trop équitable & trop ami du bien public, Monsieur, pour refuser d'insérer cette Lettre dans votre Mercure. J'ai l'honneur d'être, &c.

L. Arnoult.

Ce 30 Juillet 1750.

LETTRE.

JE rendis hier, M. tout à la fois & sans efforts, le double louis & les onze écus, que j'avalai, comme vous le sçavez, il y a six mois, dans une de ces parties de table, où quelquefois les plus sages s'oublient. Pendant le long espace de tems qui a précédé cette heureuse évacuation, je me suis cru en danger de perdre la vie à chaque instant dans les horreurs d'une mort violente. Jugez de la joye que j'ai d'être enfin rassuré sur une crainte de cette espèce, & qui seule auroit suffi pour me rendre le plus malheureux des hommes. Si quelque chose peut m'y rendre encore plus sensible, c'est la persuasion où je suis, que vous y prendrez une part sincère. Mais en la partageant de la sorte avec moi, portez-en la nouvelle, je vous prie, à M. Loustau, Chirurgien-Major de la Compagnie de Charost, des Gardes du Roi, qui demeure dans votre Quartier, rue de Seine, vis-à-vis celle du Colombier. Il est bien juste qu'il en soit des premiers instruits. Ma guérison qui en est le principe, est son ouvrage : je la dois au régime sage qu'il m'a prescrit, & lui seul en a tout l'honneur. Ce qui lui est

fait le plus dans mon esprit, c'est qu'il s'y est toujours attendu contre l'avis de je ne sçais combien de ses Confreres, qui, presque tous, ne croyant pas qu'on pût la concilier avec la mécanique des intestins, la jugeoient impossible. Répandez-en donc, j'y consens, la nouvelle parmi eux, pour les tirer de l'erreur où ils sont sur ce point; & qui peut les conduire à d'autres. Ils exercent un Art dont on ne sçauroit assez perfectionner les principes; & si ma folle imprudence pouvoit donner lieu d'en augmenter les connoissances d'une seule, ja la mettrois au nombre de ces fautes heureuses, qu'on ne doit pas être fâché d'avoir commises. Voyez ce que c'est que d'avoir souffert: on puise dans les souffrances des sentimens d'humanité, qui se manifestent dans l'occasion, même aux dépens de l'amour-propre.

Je ne dois pas au reste oublier de vous dire que j'ai rendu le double louis & les onze écus également convertis d'une rouille noire & si tenace; que je n'ai pu l'emporter ni avec l'eau chaude; ni avec l'esprit de vin. Je suis, &c. *Reynaudet*, Contrôleur.

A Bezançon, le 30 Avril 1750.

A. V. I. S.

Je certifie avoir été guérie par les gouttes de Madame la Générale de la Mothe, d'une suppression de régles, qui m'avoit causé une jaunisse & une enflure de ventre comme une femme grosse, qui a duré cinq années; j'ai été traitée par M. l'Arterer, Médecin d'Orléans, qui m'a fait saigner quarante-fois, tant du pied que du bras; j'ai pris tous les remèdes convenables à Orléans; &

n'ayant pû être guérie , je vins à Paris chez Madame la Marquise de Saint Suplis , qui a eu la charité de me faire prendre les gouttes de Madame la Générale de la Mothe chez elle. J'en ai pris quatre bouteilles moitié jaunes & moitié blanches. Ce qui m'a guéri radicalement sous les yeux de Madame de Saint-Suplis & de Madame la Vicomtesse de Faudoas , sa fille. En foi de quoi j'ai délivré le présent Certificat , ce 12 Mai 1750. *Geneviève Clément. Demontroge* , Marquise de S. Suplis. *Debeaulieu* , Vicomtesse de Faudoas.

A U T R E.

LA Veuve du sieur Bunon , *Dentiste des Enfants de France* , donne avis qu'elle débite journellement chez elle , rue Sainte Avoye, au coin de la rue de Braque , chez M. Georget son frere , Chirurgien , les remedes de feu son mari ; dont elle a seule la composition , & qu'elle a toujours préparés elle-même.

Sçavoir , 1°. Un Elixir anti-scorbutique qui affermit les dents , dissipe le gonflement & l'inflammation des gencives , les fortifie , les fait recroître , dissipe & prévient toutes les affections scorbutiques , & apaise la douleur de dents.

2°. Une Eau appelée Souveraine , qui affermit aussi les dents , rétablit les gencives , en dissipe toutes tumeurs , chancres & boutons qui viennent aussi à la langue , à l'intérieur des lèvres & des joues , en se rinçant la bouche de quelques gouttes dans de l'eau tous les jours ; elle la rend fraîche & sans odeur , & en éloigne les corruptions ; elle calme la douleur des dents.

3°. Un Opiate pour affermir & blanchir les dents , dissiper le sang épais & grossier des genci-

ves , qui les rend tendres & molasses , & cause de l'odeur à la bouche.

4°. Une Poudre de Corail pour blanchir les dents & les entretenir ; elle empêche que le limon se forme en tarte & qu'il ne corrompe les gencives , & elle les conserve fermes & lisses , de sorte qu'elle peut suffire pour les personnes qui ont soim de leurs dents , sans qu'il soit nécessaire de les faire nettoyer. Les plus petites Bouteilles d'Elixir sont d'une livre dix sols.

Les plus petites Bouteilles d'Eau Souveraine ; sont d'une livre quatre sols , mais plus grandes que celles de l'Elixir.

Les pots d'Opiate , les petits , sont d'une livre dix sols.

Les Boîtes de Poudre de Corail , sont d'une livre quatre sols.

On trouvera chez elle des racines préparées & des éponges fines.

La Veuve BUNON ose asûrer que le Public sera aussi satisfait de la bonté desdits Remedes , dont les Dames de France ont usé , qu'il l'étoit de vivant de son Mari.

P O M P E S de toutes espèces.

LE Sieur *Hoden* , Fondateur , Constructeur de Pompes , demeurant à Rouen rue de l'Ecole , reçû d'une voix unanime Directeur Général des Pompes de la même Ville , dans le concours ordonné par Messieurs les Maire & Echevins , après les expériences faites les 4 Décembre 1748 , & 29 Janvier 1749 , en présence de M. le Marquis de la Bourdonnaye , Intendant de Rouen ; de Messieurs les Maire & Echevins , & de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences , Belles-Lettres

DES POMPES DE MERCURE DE FRANCE:

& Arts de la même Ville, & du Public, fait & vend des Pompes de toutes espèces, simples, doubles, continues & discontinues; c'est-à-dire, à un & à plusieurs Corps, avec récipient & sans récipient, aspirantes, foulantes; aspirantes & foulantes tout à la fois, soit pour tirer l'eau des puits, Minieres, Navires, Citernes, &c. soit pour éteindre les incendies, pour arroser les Jardins, pour élever l'eau dans les appartemens des maisons pour les differens besoins du ménage, ou pour en faire des Jets-d'eau, & autres décorations de tel produit qu'on les puisse souhaiter, depuis un ou deux muids par heure, jusqu'à deux ou trois cens, plus ou moins.

Ces Pompes peuvent être mues, suivant la disposition des lieux par des courans d'eau, la force du vent, celle des chevaux, ou simplement par des hommes; suivant la quantité d'eau dont on a besoin, & la hauteur où il faut qu'elles la portent.

Dans les Puits & Citernes qui n'ont que trente pieds ou moins de profondeur, ces Pompes peuvent être posées à tel lieu commode que l'on voudra, hors du puits, telle distance ou éloignement qu'il y ait; pourvu que du lieu où l'on voudroit les poser, l'élevation perpendiculaire, à compter du fond du puits, n'excède point celle de trente pieds.

Dans ceux qui ont plus de trente pieds de profondeur, ces Pompes ne peuvent être posées que dans les puits même, à moins que quelques appartemens souterrains, soit caves ou autres; dont le plancher ne seroit pas élevé au dessus du fond du puits de plus de trente pieds; pût servir à les placer plus commodément au moyen d'une petite voûte souterraine que l'on pratiqueroit de là, jusqu'au puits pour y placer le tuyau d'aspiration.

Pou on feroit refouler l'eau ensuite où l'on voudroit.

Il n'y a point de puits, si profonds qu'ils puissent être, du fond desquels il ne puisse élever l'eau, jusques sur les toits des Châteaux ou Maisons où seroient ces Puits, pour de-là être distribuée dans tous les appartemens, ou pour en faire des Jets-d'eau, &c. Il n'y a pas non plus de montagne, si élevée qu'on la suppose, au sommet de laquelle il ne fût monter l'eau en si grande quantité qu'on voudra, pourvu qu'au bas de cette montagne il y ait un courant d'eau, ou telle autre force suffisante, propre à faire agir le mouvement de la Pompe.

Il fait aussi des Pompes à l'usage de la Marine, à un seul piston, avec lesquelles un seul homme peut épuiser du fond-de-cave une quantité d'eau prodigieuse, par exemple, soixante à quatre-vingt muids par heure, en se relayant; comme il est d'usage.

Ces Pompes sont d'un grand avantage pour les Sucreries, Cireries, & toutes les Manufactures qui ont besoin d'une grande quantité d'eau; pour épuiser l'eau des minieres, carrieres, &c.

Dans le cas où l'on voudroit élever seulement deux ou trois muids d'eau par heure au sommet d'une montagne de cinq ou six cens pieds de hauteur perpendiculaire, ou du fond d'un puits de même profondeur, deux hommes, ou une force égale à celle de deux hommes, pourroient suffire pour cette opération, & en supporter le travail pendant un quart d'heure sans se relayer; un seul homme suffiroit pour une hauteur de deux ou trois cens pieds seulement, ce qui feroit un produit beaucoup plus considérable que ne pourroit être celui des sceaux où l'on n'emploieroit que la même force, par tel moyen ou mécanisme que ce-

puisse être. Cet effet est sans exemple ; mais il est certain pour la pratique , comme par les principes de la plus exacte théorie.

Ces Pompes se montent à vis dans toutes les parties essentielles , en sorte qu'on peut les démonter dans le besoin , sans être obligé de rien désouder.

Celles qu'il fait , donnent moitié plus d'eau que les Pompes ordinaires de même calibre. Il offre de faire donner à toutes celles construites dans les principes ordinaires , qu'on voudra lui confier , moitié plus d'eau , qu'elles ne donnent , sans rien changer au calibre de ces Pompes.

Ce qu'il offre de faire , il l'a offert à Messieurs les Maire & Echevins de la Ville de Rouen , & il l'a exécuté publiquement dans le concours par eux proposé pour remplir la place de Directeur Général de leurs Pompes , quand elle a vaqué par la mort du Sr le Rat , laquelle lui a été donnée d'une voix unanime par ces Messieurs , comme par les acclamations publiques , la Pompe qu'il avoit construite pour le concours , ayant donné la moitié plus d'eau que celles des Concurrrens qui se présenterent pour disputer cette place.

Outre cet avantage considérable d'un produit d'eau moitié plus grand , les Pompes qu'il construit , en ont encore plusieurs autres qu'il n'entreprend pas de détailler ici. Il en citera seulement quelques-uns des principaux. Par exemple , son piston n'est sujet , ni à se diminuer , & devenir trop libre par la sécheresse & le défaut d'usage , ni à se gonfler & devenir trop difficile par son renflement dans l'eau ; ainsi on n'est point obligé de l'élargir , ni de le diminuer à chaque instant , comme tous ceux des Pompes ordinaires ; le genouil qui donne au tuyau de sortie & de direction des mouvemens en tous sens , a aussi dans sa

Construction des perfections qui ont échappé jusqu'ici à tous les Constructeurs ; il est si solide & si simple, qu'il n'y peut arriver aucun dérangement préjudiciable dans le travail, toutes sortes de personnes peuvent le démonter, le remonter, & le mettre au point de justesse & de liberté qu'elles voudront, pour peu qu'elles sçachent ouvrir & fermer un écrou, ce qu'il n'est pas possible qu'on puisse faire à l'égard des genouils ordinaires, que les ouvriers même qui les font, ont des peines infinies à saisir le degré convenable, & où le plus souvent ils ne restent qu'un instant.

Il pourroit dire encore plusieurs choses sur la forme de ses Soupapes, leurs avantages & leur perfection, ainsi que sur son Récipient ou Réservoir à air & autres pièces ; mais il craindroit de devenir ennuyeux, ce qu'il voudroit bien éviter, en même-tems qu'il souhaiteroit pouvoir instruire de tout & le détailler, afin qu'à l'avenir personne ne puisse se prévaloir de ses découvertes ; comme a fait un de ses concurrens, lequel après s'être fait annoncer dans plusieurs Gazettes & Journaux ; comme Constructeur de Pompes bien supérieures à toutes les précédentes, a cependant été obligé de céder après l'expérience du 4 Décembre 1748, & n'a pas crû devoir s'exposer au concours décisif du 29 Janvier 1749 qu'il avoit lui-même sollicité, pour avoir le tems de rectifier sa Pompe.

Certificat de Mrs de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

« Nous soussignés Membres de l'Académie Royale
 » le des Sciences de Rouen, sur l'invitation qui
 » nous a été faite par le sieur Hoden, constructeur
 » de Pompes, d'être présens à des expériences sur
 » cette matiere, nous sommes transportés chez lui,

217 MERCURE DE FRANCE.

où nous avons vu une petite Pompe à incendie
construite par le Sr Thillaye, donner en quatre
minutes près d'un demi muid d'eau, avec un
ajutage de deux lignes deux tiers, & après que
le sieur Hoden eut fait à cette même Pompe les
changemens & les additions de son invention,
nous l'avons vu donner en temps égal le double
d'eau par un ajutage de trois lignes & demie, &
porter cette eau quelques pieds plus haut qu'elle
n'avoit fait dans la première expérience, l'un &
l'autre essai ayant été fait aisément par un seul
homme appliqué à la manivelle de la machine,
mais avec quelque avantage de la part du mou-
vement du sieur Hoden, eu égard à sa simplicité:
Pour nous assurer par les effets si la supériorité
du produit promise par le sieur Hoden, ne pro-
viendroit pas de son mouvement, nous avons
eu la précaution de faire adapter le mouvement
du sieur Hoden à la Pompe non rectifiée du sieur
Thillaye, & elle nous avoit donné le même
produit qu'avec le rouage dudit Thillaye, d'où il
résultoit que le double produit rapporté ci-dessus,
dépendoit uniquement des additions & correc-
tions faites par le sieur Hoden à cette Pompe,
combinées avec le diamètre de son ajutage. Le
sieur Hoden nous ayant ensuite exposé l'intérieur
de cette Pompe & les additions & corrections
qu'il y avoit faites; nous avons trouvé dans leur
mécanisme les principales causes du produit
supérieur donné par cet instrument dans la der-
nière expérience; mécanisme qui nous a paru
ajouter à la construction des Pompes des perfec-
tions très-précieuses & très-dignes de nos éloges.
A Rouen, ce 30 Septembre 1748. Signé *Guerin*;
Secrétaire pour les Sciences, *Boissard de Prem-
gny*, Secrétaire; *G. de la Roche*; *le Cat*, anciens
Directeurs.

certificat de M. de Vitry, Tenturier en Ecarlate des Gobelins de Paris, demeurant à Darnotal.

Sur le rapport qui nous a été fait de la capacité du sieur Hoden, Constructeur de Pompes de la Ville de Rouen, & qu'il offroit de faire dépenser moitié plus d'eau à telle Pompe qu'on voudroit lui confier, sans faire aucun changement au volume du corps de la Pompe ni au Piston, pourvû qu'elle fût construite sur les principes usités jusqu'à présent, je lui ai confié une petite Pompe à incendie, qui m'avoit été vendue par le sieur Thillaye, Maître Chaudronnier de Rouen, dont le corps a 32 lignes de diamètre, & l'ajutage deux lignes trois quarts aussi de diamètre, & nouvellement revenue de chez ledit sieur Thillaye qui me l'avoit redemandée afin de la remettre en dû état.

Et afin de vérifier si l'effet répondoit aux promesses du sieur Hoden, j'ai fait éprouver ladite Pompe en sa présence; ayant fait emplir d'eau la caisse ou réservoir de la Pompe, je l'ai fait agir par le moyen de trois hommes appliqués à la manivelle, lesquels se relevoient de demie minute en demie minute, & fait incliner l'ajutage dans un demi muid vuide pour recevoir l'eau.

En cinq minutes une seconde, le demi muid a été rempli jusqu'à la rainure du jable & sans ajutage, c'est-à-dire à geule baye, le même demi muid a été rempli en quatre minutes une seconde un peu plus. Ayant ensuite remis l'ajutage & fait dresser le tuyau pour vérifier la hauteur du jet, il s'est trouvé qu'il égaloit la hauteur du faite de ma maison. Toutes ces épreuves étant faites, j'ai confié ladite Pompe au sieur Hoden.

pour y faire les changemens qu'il jugeroit nécessaires pour remplir la promesse qui m'avoit été faite.

Le sieur Hoden ayant fait à ma Pompe les changemens qu'il a jugé à propos, je l'ai fait agir de nouveau avec trois hommes appliqués alternativement à la manivelle & qui se sont relevés comme à la première expérience; le nouveau tuyau d'ajutage portant trois lignes trois quarts de diamètre, a été incliné dans le demi muid, comme à la première opération.

En deux minutes & un quart le demi muid a été rempli jusqu'au jable, & sans ajutage, c'est-à-dire à gueule baye, il a été rempli en moins de deux minutes, & ayant fait dresser le tuyau d'ajutage pour vérifier la hauteur du jet, il a monté de dix à douze pieds au-dessus du faite de ma maison & l'eau tomboit en plein dans la rue. Le mouvement nouveau fait à ma Pompe me paroît simple & très-bien imaginé, la manœuvre s'en fait plus facilement qu'avec le mouvement ancien. En foi de quoi j'ai donné audit sieur Hoden le présent Certificat en faveur de la vérité & comme une preuve certaine qu'il a rempli la promesse qu'il m'avoit faite, & que je suis extrêmement content de son travail. A Darnétal le 20 Octobre 1748. Signé, de Vitry.

Les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, auront la bonté d'affranchir le port des Lettres.

QUESTION.

ON demande quel est l'amant qui aime davantage, ou celui qui dit : *Je vous aime cent fois plus que je ne voudrois* ; ou celui qui dit : *Je voudrois vous aimer cent fois plus que je ne vous aime.*

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercury de France* du présent mois. A Paris, le premier Septembre 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose,	
Ode de M. de la Motte au R ^{egent} ,	3
Histoire des Croisades, par M. de Voltaire,	9
Epitre de M. des M * * * à un homme de Robe,	32
Avanture tragique,	33
Le Lys naissant, Prologue allégorique, par M. Fuzelier,	41
Conjectures sur la génération, contre les Oviparistes & les Vermiculistes, par M. Gautier, Pensionnaire du Roi,	45
Lettre de M. Rousseau de Genève, à l'Auteur du <i>Mercury</i> ,	64
L'allée de Silvie,	66
Lettre à l'Auteur du <i>Mercury</i> ,	74
Epitre à la Jeunesse,	75
Conte, par Mad. de Fagnan,	78
Mots des Enigmes & du Logogriphe du <i>Mercury</i> d'Août,	95
Enigmes & Logogriphe,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Litteraires,	100
Beaux-Arts. Estampes nouvelles,	147
Vers de M. Pesselier,	148
Cartes Marines,	<i>ibid.</i>
Baromètre portatif,	151.

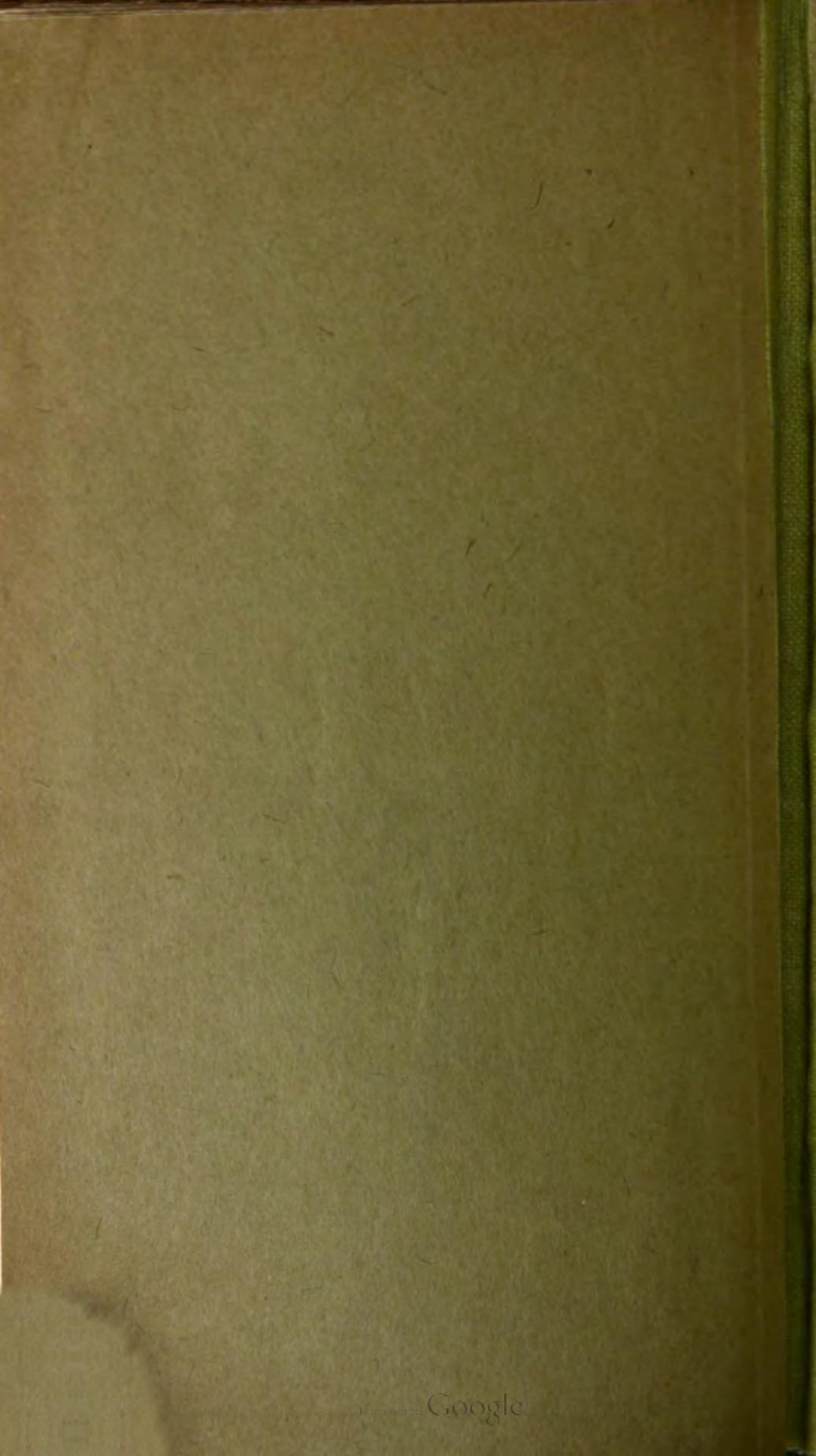
Trois touches augmentées à la Viole , & une tre changée en place ,	160
Nouveaux Calendriers à compas ,	161
Lettre de M. Robert de Vaugondy , touchant le Globe céleste , de six pouces & demi de dia- mètre ,	162
Lettre à l'Auteur du Mercure sur des Médailles ,	163
Chanson. Traduction de la Romance de Metastase , commençant par ces mots : <i>Grazie inaganni tuoi</i> ,	164
Spectacles ,	172
Concert Spirituel & Concerts de la Cour ,	173
Nouvelles Etrangères ,	174
France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	189
A Mad. * * * Bouts-rimés , donnés par elle à remplir ,	193
Réponse à l'Auteur de ces Bouts-rimés pour Mad. * * * ,	193
Mariage & Morts ,	194
Arrêts notables ,	198
Differens Avis ,	201
Question ,	214

La Chanson notée doit regarder la page 169.

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

10
R20

1110



SEP 17 1936

